

BULLETIN DE L'AGENCE TÉLÉGRAPHIQUE POLONAISE P. A. T.

22 Janvier 1946

85, rue Vaneau, PARIS (7^e)

LONDRES. — 24 janvier 1946. — P.A.T. Le Général Bor-Komorowski, ancien commandant de l'Armée Polonaise de l'Intérieur (forces clandestines polonaises qui combattirent les Allemands pendant toute l'occupation), vient de faire, à Londres, la déclaration suivante concernant les persécutions antijuives auxquelles la presse accuse ces troupes de s'être livrées :

— Plusieurs journaux anglais ont annoncé l'arrivée à Berlin de Juifs réfugiés en Pologne. Ce n'est pas là un cas isolé et il est regrettable que les correspondants berlinois de ces journaux n'aient pas remarqué qu'il y a, parmi les réfugiés venant des régions de l'Europe centrale et orientale et qui affluent dans les territoires de l'Allemagne de l'Ouest, un grand nombre également d'autres nationalités. La *News Chronicle* et le *Daily Mail* assurent que la fuite de ces Juifs a été causée par l'activité terroriste de l'Armée de l'Intérieur. Il conviendrait de se rappeler qu'à la libération de la Pologne du joug allemand, l'Armée de l'Intérieur a été dissoute sur les ordres de son dernier commandant en chef et qu'il est, par conséquent, impossible d'imputer des menées antijuives à une organisation portant le nom d'Armée de l'Intérieur.

» La *News Chronicle* pousse ses accusations jusqu'à affirmer que, « même avant la libération de la Pologne, l'Armée de l'Intérieur faisait concurrence aux SS nazis dans leur œuvre de destruction des Juifs ». Dans le même article, ce journal affirme que : « Aujourd'hui, aux yeux des Juifs... les deux lettres A.K. (abréviation des mots Armée de l'Intérieur) ont la même et terrible signification que les lettres « S S ».

» En qualité d'ancien commandant de l'A.K., je trouve de mon devoir de protester énergiquement contre ces accusations qui, étant en contradiction flagrante avec les faits, sont une insulte faite à tous ceux qui prirent part aux combats sanglants du Mouvement de Résistance contre les Allemands, et aussi aux milliers d'hommes et de femmes qui tombèrent au cours de ces combats.

» L'Armée de l'Intérieur que j'ai eu l'honneur de commander se recrutait dans tous les milieux de la population polonaise, appartenant à tous les partis politiques, professionnels et sociaux. Des Juifs en faisaient aussi partie. En combattant l'hitlérisme, l'A.K. combattait aussi ses méthodes. Notre presse clandestine s'est toujours violemment élevée contre les inhumains meurtres massifs des Juifs par les occupants allemands et elle a toujours flétri l'antisémitisme qui est un des symptômes de la barbarie de notre époque. On peut trouver des preuves de cette attitude de l'A.K. par rapport aux Juifs, dans les exemplaires de la presse militaire clandestine que les courriers du mouvement clandestin ont, aux prix de mille difficultés et au péril de leur vie, réussi à apporter en Angleterre, où ils se trouvent jusqu'à ce jour, en notre possession.

» Mais l'A.K. ne se contentait pas de paroles. Sur les ordres de mon prédécesseur, le Général Grot-Rowecki, arrêté par les Allemands en 1943, l'A.K. entra en contact (au moment si tragique pour les Juifs où on procéda à la liquidation des ghettos dans les villes de Pologne) avec l'Organisation Juive de Combat qui venait d'être formée. Malgré

4 P 4313

l'insuffisance de nos propres réserves en armes et en munitions, nous vîmes néanmoins en aide aux défenseurs des ghettos de Varsovie, de Bialystok, de Czestochowa et de Kielce. A ce moment également, on décida la collaboration de l'A.K. avec l'Organisation Juive de Combat pour la défense des ghettos, décision qui fut immédiatement exécutée. Ces combats coûtèrent la vie à de nombreux soldats de l'A.K. Un des combattants juifs de la défense du ghetto qui se distingua par un courage et un héroïsme particulier, fut décoré par le Général Grot-Rowecki de la Croix Virtuti Militari, la plus haute distinction militaire polonaise.

» Parmi les personnes condamnées à mort par notre organisation clandestine, et exécutées sur mes ordres par les soldats de l'A. K., se trouvaient non seulement des sbires et des agents de la Gestapo, mais aussi des personnes qui persécutaient les Juifs, de quelque nationalité qu'elles fussent. Ces condamnations, signées de mon nom, étaient portées à la connaissance publique par l'organe officiel de l'A.K., le *Bulletin d'Information*.

» La plupart des Juifs qui n'ont pas été tués par les Allemands doivent d'avoir la vie sauve à la population polonaise qui leur donna refuge, ce qui lui coûta cher car un grand nombre de Polonais furent arrêtés à cause de cela et exécutés, souvent avec leurs familles. Au moment de l'insurrection de Varsovie, les membres de l'Organisation Juive de Combat qui étaient encore en vie, publièrent dans notre presse clandestine un appel à tous leurs coreligionnaires, les engageant à rejoindre les rangs de l'A.K. Des Juifs de Grèce, de Roumanie, de Hongrie, de France, de Belgique et de Hollande prirent également part à ces combats. Ils avaient été libérés par l'A.K., du camp de concentration organisé par les Allemands dans les ruines du ghetto. Ces combats prouvèrent une fois de plus que les Polonais et les Juifs luttaient contre les Allemands au nom d'un même idéal.

» C'est pourquoi nous nous demandons avec tristesse quel est le but de ces attaques de la presse, attaques dont l'unique résultat est de semer la haine et l'antagonisme entre deux nations qui, si récemment encore, étaient unies par des luttes et des buts communs ainsi que par le sang qu'elles ont versé ensemble. »

UNE MAUVAISE TRADUCTION

L'Agence Française de Presse (A.F.P.) a distribué, le 7 janvier, la nouvelle de la démission du Général Anders, commandant le 2^e Corps Polonais en Italie. Cette nouvelle était inexacte et était due à une traduction erronée de la dépêche suivante de l'Agence Reuter :

« Reuter reports from Rome that Gen. Anders today dismissed as « absolutely baseless » allegations of the Polish Government that he was supplying arms to opponents of the Government inside Poland and that he was organizing an anti-semitic campaign. » (Reuter annonce de Rome, que le Général Anders a repoussé aujourd'hui les allégations du gouvernement polonais l'accusant de fournir des armes aux adversaires de ce gouvernement en Pologne et d'organiser une campagne antisémite.)

A la suite de cette dépêche de l'A.F.P., le Général Anders a démenti officiellement la nouvelle de sa démission.

ROME. — P.A.T. — Janvier 1946. — Z. Stypulkowski, un des seize chefs du Mouvement Clandestin Polonais accusés dans le procès de Moscou, se trouve en Italie depuis quelques jours où il vient de faire le récit de son arrestation et de la manière dont il a quitté le Q.G. du Maréchal Jukov, près de Pruszkow (environs de Varsovie), pour la prison moscovite de Loubianka. Le récit de Stypulkowski découvre enfin les coulisses des négociations entre les délégués du Mouvement Polonais de Résistance (fondé et agissant sous l'occupa-

tion allemande) et les représentants de l'Armée Rouge, que les Polonais et le monde entier suivirent avec un intérêt passionné.

Voici ce que dit Stypulkowski auquel sa robuste constitution et ses nerfs solides permirent de résister aux interrogatoires :

— En mars 1945, le vice-président du Conseil du Gouvernement Polonais en Pologne, Jankowski, ainsi que le Général Okulicki (commandant de l'Armée de l'Intérieur qui succéda au Général Bor-Komorowski fait prisonnier par les Allemands), reçurent une lettre du Commandement des Armées soviétiques en Pologne qui y avait été autorisé par le Maréchal Jukov (commandant le premier front biélorussien), les invitant à prendre part à des entretiens sur deux sujets : 1° Protection des arrières de l'Armée Rouge durant la phase finale de l'offensive. 2° Conditions posées par le Mouvement Polonais de Résistance pour accepter de se dévoiler.

» Nous fûmes d'avis que l'on ne pouvait rejeter cette proposition. Les autorités soviétiques auraient pu se servir de notre refus dans les relations internationales pour prouver que la Pologne de la Résistance avait décidé de se battre aux côtés des Allemands contre l'Armée Rouge. La lettre du Commandement soviétique garantissait aussi notre sécurité personnelle.

» Les premiers entretiens ne furent pas officiels. Le porte-parole soviétique était le Colonel Pimenov. Nos conversations eurent un caractère très sincère. Pimenov se plaignit de sabotages et d'attaques contre des unités soviétiques dans les territoires situés à l'Est de la Ligne Curzon. De notre côté, nous protestâmes contre l'arrestation des représentants de l'administration polonaise et contre le fait que l'Armée Rouge n'appliquait pas le droit international dans les territoires polonais et traitaient la Pologne comme si elle devait être annexée par l'Union Soviétique.

» Les deux partis se mirent d'accord pour n'aborder que les questions militaires et ne pas toucher aux problèmes politiques, aux questions de frontières et aux relations futures entre la Pologne et l'U.R.S.S. Le Colonel Pimenov souligna que son but était d'assurer la sécurité de l'Armée Soviétique contre des attaques de la population civile.

» Après ces entretiens, les deux parties furent d'avis que l'on pouvait passer des négociations officielles aux négociations officielles. Il fut décidé que, sur l'invitation du Général Jukov, nous nous rendrions à son Q.G. à Pruszkow le 28 mars. La délégation devait se composer de seize membres, représentant tous les partis politiques.

» Il avait été entendu que deux jours plus tard, le 30 mars, huit d'entre nous (je devais être du nombre) partiraient pour Londres avec un avion soviétique pour nous entendre avec le Gouvernement Polonais. Du côté soviétique, on nous demanda seulement de nous engager à rentrer en Pologne, ce que la Délégation accepta bien entendu. Le 28 mars 1945, nous nous présentâmes au Q.G. du Général Jukov, où nous fûmes reçus par un général, au nom du maréchal. Nous fûmes traités très courtoisement. On nous informa que la conférence aurait lieu à quelques kilomètres de Pruszkow, dans un bâtiment où il y avait une salle pouvant servir à cette réunion. Après avoir attendu plusieurs heures dans cette salle, les officiers soviétiques s'excusèrent du retard du Maréchal Jukov : l'offensive se poursuivait avec succès et le maréchal ne pouvait quitter son Q.G. Nous attendîmes toute la nuit. Le lendemain on nous annonça que le maréchal nous invitait à nous rendre en avion à son Q.G. du front. On répondit à nos objections quant à l'inquiétude qu'éprouveraient nos familles si nous nous absentions si longtemps, que le temps était au beau et que nous serions promptement de retour. On nous promit même de prévenir nos familles si nous donnions leurs adresses.

» Nous partîmes donc, en vêtements d'été, car il faisait très chaud à cette époque à Varsovie. Nous pensions qu'on nous dirigerait vers

un endroit quelconque dans les environs de Torun. Mais dès le départ, nous constatâmes que nous nous dirigions vers l'Est. Nous atterrîmes à Moscou. Là, l'accueil fut très sec. Des autos nous attendaient et on nous annonça qu'elles allaient nous conduire à l'hôtel. Je me trouvais dans la même voiture que Jasiukowicz (membre du Conseil des Ministres du Mouvement de Résistance, ancien député et membre du Parti National). Notre voiture s'arrêta devant une superbe bâtisse et je me souvins de la remarque que fit Jasiukowicz : « Quel bel hôtel ! » Mais c'était la prison de Loubianka.

» L'instruction ? Je fus interrogé cent quarante et une fois, c'est-à-dire pendant près de cinq cents heures. Certains de mes collègues subirent deux cents interrogatoires.

» L'N. K. V. D. (police politique soviétique : ancienne Guépéou) a une parfaite connaissance des méthodes psychologiques. Leur application demande un appareil compliqué, une patience extraordinaire et la création de conditions dans lesquelles l'inculpé perd son individualité et n'est plus qu'une matière savamment pétrie. L'esprit critique et l'instinct de la conservation disparaissent, et l'hallucination devient le facteur dominant. Tout cela a pour but d'extorquer à l'inculpé l'aveu de sa faute. Les méthodes qui nous furent appliquées sont, sans doute, celles qui le furent à Zinoviev, Kamienev et Toukhatchevski (qui comparurent au retentissant procès de Moscou en 1937-1938).

» Les premiers interrogatoires ne furent pas pénibles. Le juge d'instruction m'assura qu'il s'agissait probablement d'une erreur et que je serais rapidement remis en liberté. Il fut très courtois. Au vingtième interrogatoire, on changea de système. On m'accusa d'être un espion, en exigeant que j'avoue pour quel service de renseignements j'avais travaillé.

» Au soixantième interrogatoire, alors que ma résistance physique commençait à diminuer et que l'insomnie me poursuivait, le juge d'instruction redevint aimable, presque cordial. Il me dit qu'il agissait suivant les ordres de ses autorités, que le gouvernement soviétique ne tenait pas à me garder en prison ou à m'envoyer dans un camp de concentration. L'U. R. S. S. avait — poursuivit-il — une mission historique à remplir en organisant l'Europe, et elle avait besoin d'hommes de valeur. « Nous vous apprécions beaucoup. Vous n'avez aucun liens avec le monde bourgeois et vous vous distinguez par une grande intelligence. C'est des hommes comme cela qu'il nous faut, surtout depuis que presque toute l'Intelligenza européenne a été détruite. Nous vous destinons à un rôle important, et si vous ne voulez pas nous servir, servez au moins la Pologne qui ne peut exister qu'avec l'appui de l'U. R. S. S. Il faut que vous vous déclariez de notre côté. Il faut que vous transposiez votre manière de voir et que vous nous en donniez la preuve en disant tout ce que vous avez fait. Nous pourrions alors travailler ensemble. Si vous refusez, nous saurons à quoi nous en tenir et nous vous parlerons sur un autre ton et nous vous traiterons en ennemi implacable de notre pays. » Je sortais de ces interrogatoires complètement épuisé. »

Le correspondant demanda alors à Stypulkowski qu'il avait été relâché.

— J'ai été, comme on sait, condamné à quatre mois de prison, mais on me fit bénéficier du temps qu'avait duré l'instruction. Après avoir purgé ma peine, je rentrai le 12 juillet à Varsovie.

— Et maintenant, quels sont vos plans d'avenir ?

— Etant donné la situation dans laquelle se trouve actuellement notre pays — répondit Stypulkowski, — je crois qu'il est de mon devoir de faire l'impossible pour arracher le masque d'hypocrisie que porte la politique internationale dès qu'elle aborde, en faussant la réalité, le problème polonais.

*
**

Stypulkowski, né en 1904, est avocat, ancien député et membre du Parti National Polonais. Pendant la guerre, il fut très actif dans le mouvement de résistance sous l'occupation allemande et fit partie du Bureau du Parti National.

LE 2^e CORPS POLONAIS EN ITALIE

P. A. T. — 12 janvier 1946. — LA VILLE DE FORLI VIENT D'OFFRIR A LA 5^e DIVISION D'INFANTERIE « KRESOWA » un étendard en souvenir des combats de la Division pour la libération de Forli. De nombreuses personnalités officielles prirent part à la cérémonie, entre autres le préfet de la province, le maire de la ville, le commandant italien de la région militaire, etc., ainsi que des officiers britanniques et polonais. Le maire souleva dans son allocution que l'étendard était un symbole de la reconnaissance des habitants de Forli ainsi que de l'amitié entre la nation italienne et l'Armée polonaise dont les combats pour la libération de l'Italie passeraient à jamais dans l'histoire de ce pays.

Au cours du banquet qui suivit, de nombreux toasts furent portés en l'honneur de l'amitié polono-italienne, du 2^e Corps polonais, du Général Anders, qui le commande, et de l'amitié anglo-polono-italienne.

*
**

DEUX VILLES POLONAISES EN ITALIE. — Grâce aux efforts des officiers et soldats du 2^e Corps polonais, deux camps ont été créés dans les villes de Barletta et de Trani, sur l'Adriatique. Ces camps abritent 6.000 citoyens polonais venus de toutes les régions de la Pologne. Le 2^e Corps a donné ainsi à cette population civile la possibilité de gagner sa vie dans des ateliers créés pour elle. Il existe un service de santé et des hôpitaux. Pour les enfants, on a ouvert des écoles d'enseignement primaire et secondaire et une école professionnelle de mécaniciens. Pour les adultes, il y a des cours complémentaires d'instruction générale, de langues vivantes, etc.

Le Général Anders visita les deux villes en compagnie d'officiers britanniques. En réponse aux discours de bienvenue des maires des camps de Barletta et de Trani, il dit, en s'adressant à la population :

— Puisqu'il n'y a pas de liberté dans notre pays, nous avons voulu vous assurer ici des conditions dans lesquelles vous pourrez vivre libres jusqu'à notre retour en Pologne. Car la liberté est ce qu'il y a de plus important dans la vie des hommes...

*
**

LES SOLDATS S'INSTRUISENT. — La 3^e Division du 2^e Corps a organisé au cours de l'année dernière vingt cours suivis par 2.630 élèves-soldats. Elle a aussi deux établissements d'enseignement secondaire avec 948 élèves, une Ecole de commerce et une d'agriculture, ainsi que des cours sur l'agriculture, auxquels assistent plus de 300 étudiants. Ces écoles sont organisées sur le modèle des écoles polonaises d'avant guerre. Les cours ont lieu, pour la plupart, dans des écoles italiennes qui leur donnent l'hospitalité.

LONDRES. — Décembre 1945. — Le « Journal Polonais » vient de publier un article intitulé DIRECTION CENTRALE DES INFORMATIONS DE L'ARMÉE POLONAISE, précédé de deux phrases extraites du discours que le Prof. Savory a fait dernièrement à la Chambre des Communes : « Comme on voit, un Polonais servant dans l'Armée de son propre pays, ne peut avancer plus haut que le grade de capitaine. Tous les gradés supérieurs sont des Russes, qui, grâce à cela, disposent entièrement de l'armée. »

« Parmi les institutions camouflées en institutions polonaises et qui fonctionnent actuellement en Pologne, il y en a une plus soigneu-

sement camouflée encore que les autres et qui joue un rôle prépondérant non seulement dans la vie de l'armée, mais aussi de la population civile : c'est la Direction Centrale des Informations de l'Armée (abrégé. G. Z. I.). Malgré ce nom compliqué, c'est tout simplement un Deuxième Bureau.

La G. Z. I. ne dépend pas du Ministre de la Défense Nationale, mais du Chef d'Etat-Major Général, qui — dans la Pologne d'à présent — jouit d'une position assez spéciale. C'est un **officier soviétique en uniforme polonais**. Il s'appelle Korczyc. Le Gén. Zymierski, commandant en chef de l'Armée polonaise, ne peut demeurer en contact avec le chef de la GZI que par l'entremise du chef d'Etat-Major Général. Cela n'empêche pas le chef de la GZI de « donner des conseils et de faire des recommandations » au second du commandant en chef de l'Armée polonaise chargé du service politique et culturel de l'Armée polonaise.

Voici quelques détails sur le haut personnel de la GZI. A sa tête se trouve un officier en uniforme de général de brigade polonais. Il s'appelle maintenant Kozuszko, mais avant la guerre, comme certains s'en souviendront peut-être, il se faisait appeler Timofiev ou lieutenant Sadowski. Le service le plus important de l'institution, celui des chiffres, dépend directement du chef de la GZI. A la tête de ce service se trouve le commandant russe Faranoff, qui, cela va de soi, porte aussi l'uniforme polonais.

Le premier adjoint du général de brigade Kozuszko est aussi un officier soviétique en uniforme de colonel polonais, Poniedzielnikov. Celui-ci est aussi chargé de la surveillance des camps où le procureur de la GZI, le colonel Labanoff, fait enfermer les « éléments douteux » de la population, militaires et civils.

Le deuxième adjoint du chef de la GZI est aussi un Russe, le colonel Tsoukanoff (portant, de même que Labanoff et les autres, l'uniforme polonais) et le troisième adjoint est le colonel Filatoff, un Russe, lui aussi en uniforme de l'Armée polonaise.

La GZI est divisée en six Bureaux. Le plus actif en ce moment est le 4^e Bureau, soit « Bureau politique pour les affaires de l'A. K. (Armée de l'Intérieur sous l'occupation allemande) ». Il a des officiers de liaison au... Ministère de la Sécurité Publique, au Q. G. du Corps de Sécurité Intérieure et au Q. G. de la Milice Civique. Ce bureau est dirigé par le commandant Khokholoff, officier soviétique portant l'uniforme polonais. On ne sait pas exactement le nombre d'officiers employés par la GZI, mais on sait que le chiffre du personnel dépasse deux cents. Il n'y a qu'un seul officier polonais dans la GZI.

La GZI dispose d'un Bataillon d'Information, sous les ordres du Commandant Kozuszko, frère du chef de la GZI. C'est aussi un officier soviétique en uniforme polonais. En plus des camps de concentration dont on a parlé plus haut, la GZI a ses prisons préventives. Les affaires sont instruites par les officiers du 5^e Bureau de la GZI, dit d'« enregistrement ». Pendant l'enquête, on applique aux détenus particulièrement têtus, la méthode appelée « la vrille des tempes » et celle des « menottes américaines ». Avant l'opération, on fait aux détenus une piqûre d'un produit fortifiant et s'ils s'évanouissent, on les rappelle à la vie par une piqûre de morphine... Les arrestations sont généralement exécutées par un peloton du Bataillon d'Information. La GZI a aussi une école d'agents, où les cours sont faits presque uniquement par des officiers de la GZI. On y apprend, entre autres, les langues étrangères à fond, et il est intéressant de noter à ce sujet que parmi celles-ci, la première place est donnée à l'anglais, ensuite viennent l'espagnol et l'arabe (!), et l'allemand en dernier.

Enfin, la GZI est en contact journalier avec Moscou à l'aide de ses propres postes de radio, et il est inutile de dire que parmi le personnel de la radio on ne trouve pas non plus un seul Polonais.

L'officier de liaison de la GZI au Ministère de la Défense Nationale, chargé, au nom du Commandement Suprême de l'Armée polonaise, du contact avec les Attachés militaires à l'étranger est le colonel Aleff chef du Bureau de l'Etranger, qui, bien entendu, est aussi un Russe en uniforme polonais.

UN CONGRES DES ETUDIANTS CATHOLIQUES a eu lieu à Poznan récemment. C'est la première manifestation publique de la vie catholique en Pologne. Sous prétexte que cette réunion n'avait pas été notifiée d'avance aux autorités, elle fut interrompue par l'entrée de la Police de Sécurité, qui procéda à un certain nombre d'arrestations, qui ne furent pas maintenues d'ailleurs.

LONDRES. — P. A. T. — Le journal anglais « Catholic Herald » a publié à la fin de décembre un article intitulé : « La Lithuanie continue à combattre pour sa liberté et sa foi », tiré d'informations apportées à Londres par un partisan lithuanien.

La guerre civile se propage sur tout le territoire lithuanien, y compris ceux situés le long de la frontière actuelle de la Russie. L'atmosphère du pays est chargée d'anxiété. Les autorités russes ont décrété la mobilisation de toutes les classes de dix-huit à trente-cinq ans. A cette nouvelle, la grande majorité des Lithuaniens a rejoint les rangs des partisans. Ceux qui n'ont pu réussir à le faire ont été incorporés de force dans l'armée soviétique ou déportés en Sibérie.

Toute l'administration du pays se trouve aux mains des Russes. Dans les bureaux de cette administration, les postes importants ont été confiés à des citoyens soviétiques ou à des communistes. En 1939, déjà, les maires des villes et villages avaient été remplacés par des commissaires locaux. Ce système a été repris en 1944. Les partisans mettent à mort les commissaires russes et les « quislings » lithuaniens. Presque toute l'Intelligentsia lithuanienne a été exécutée ou déportée en 1939. Les quelques rares médecins, professeurs, journalistes et juristes qui restaient encore, et qui ne se sont pas joints aux partisans ont été déportés il y a un an.

Le ravitaillement est de plus en plus difficile et on ne peut acheter de produits comestibles qu'au marché noir. Les petites propriétés paysannes ont été collectivisées, tandis que les propriétés plus grandes ont été morcellées. Dès 1939, les Russes ont emporté toutes les machines du pays, y compris les machines agricoles. Le chaos règne dans la vie économique du pays, encore aggravé par les réquisitions de bétail auxquelles procèdent les Russes.

En Lithuanie, l'église catholique a subi de grandes pertes. Les journaux indépendants ont été supprimés dès 1939. Ils ont été remplacés par des publications communistes. La langue russe vient d'être introduite comme langue officielle. Les Russes ont l'intention d'éliminer peu à peu la langue lithuanienne. Tout contact de la population avec la hiérarchie catholique est très difficile. Trois évêques lithuaniens sont en Suisse. Plusieurs autres évêques ont disparu ou ont péri au moment de l'avance des troupes russes. Le clergé des paroisses se trouve entièrement à la merci de l'NKVD, et la moindre dénonciation suffit pour que ces prêtres soient arrêtés et disparaissent. Une partie des écoles a été fermée. Ailleurs, le programme a été transformé et les cours de religion supprimés.

LONDRES. — LE PROBLEME DES 125.000 SOLDATS POLONAIS EN ITALIE. — Le journal irlandais « Irish Times » du 3 janvier, a publié un article de Randolph Churchill, fils de l'ancien Premier Ministre britannique et journaliste connu. Nous le reproduisons ici en résumé.

« Nous avons encore à résoudre un douloureux problème : celui du sort de l'Armée polonaise en Italie. Ces troupes, entraînées et

équipées par la Grande-Bretagne, se sont très courageusement battues durant la campagne d'Italie et ont rendu de grands services à la cause des Alliés. Que vont-elles devenir à présent ? Cette belle unité comptait au début 86.000 hommes, mais elle s'est accrue de nouveaux contingents recrutés parmi les émigrants et réfugiés. Le chiffre des effectifs établi par le Commandement britannique est de 103.000. En réalité, cette armée compte plus de 125.000 hommes.

» La politique officielle des Alliés tend à démobiliser ces troupes et à encourager les soldats à rentrer en Pologne. Malheureusement. Il est indéniable que la grande majorité de ces soldats ne veut pas rentrer en Pologne dans les circonstances actuelles.

» Il y a un mois, le premier train de rapatriement a ramené d'Italie en Pologne ceux d'entre eux qui voulaient retourner chez eux. Jusqu'à présent, il en est parti 14.000, et déjà on en voit revenir quelques-uns en Italie. Il faut savoir que ceux qui s'étaient décidés à partir pour la Pologne, le faisaient uniquement dans le but de revoir leurs familles. Les récits des soldats qui ont réussi à rentrer en Italie, sur ce qui se passe en Pologne, ne sont certes pas faits pour encourager leurs camarades à faire huit jours de voyage, dans des wagons à bestiaux, pour s'y rendre.

» J'ai causé — dit Churchill — avec un Anglais qui avait accompagné le premier convoi. Il me dit que le gouvernement de Varsovie commettait des erreurs dans la manière dont ces soldats, très peu nombreux, étaient reçus à leur arrivée là-bas.

» On les soumet immédiatement à l'action d'une violente propagande contre le Général Anders, le chef distingué et courageux qui les a commandés pendant trois ans ; à celle d'une propagande anti-américaine et surtout antibritannique très forte. Pendant ce temps, le Professeur Kot, ambassadeur du gouvernement de Varsovie à Rome, s'efforce activement de semer la mésentente entre le Commandement Militaire Britannique et le Général Anders, par toutes sortes de provocations et de ruses. Tout cela crée une situation aussi pénible que trouble. Et il serait difficile de dire quelle devrait être la solution de cette question.

» Il y a plus d'un an, le Gouvernement Britannique a offert d'accorder la nationalité britannique à tous les Polonais qui ne voudraient pas rentrer en Pologne. Il n'est pas certain que le nouveau gouvernement travailliste honore cet engagement, d'autant plus que, visiblement, seul un petit nombre de Polonais se déclareront prêts à rentrer et qu'un bien plus grand nombre désirera demeurer ici. En plus des troupes polonaises d'Italie, il existe un groupement polonais considérable en Ecosse. Là, le pourcentage de ceux qui désirent rentrer dans leur pays est plus grand mais n'atteindra jamais 50 %. Il est clair que ces hommes ne peuvent rester indéfiniment à l'armée, et il est clair aussi qu'il serait extrêmement lâche de vouloir les forcer malgré eux au retour. D'après la propagande du gouvernement polonais de Varsovie si le Gouvernement Britannique entretient cette armée polonaise, c'est parce qu'il veut avoir perpétuellement à sa disposition une armée polonaise ennemie du régime de Varsovie. Cette allégation est naturellement absurde. Mais, d'autre part, il est également clair que le Gouvernement Britannique doit chercher à résoudre cette question aussi promptement que possible.

» Il y a six ans, la Grande-Bretagne a déclaré la guerre à l'Allemagne parce que celle-ci avait attaqué la Pologne. Au cours de cette guerre, même aux heures les plus tragiques, nous n'avons cessé de proclamer notre intention de reconstruire une Pologne libre et indépendante. Pour des raisons qui ne dépendent pas d'elle, la Grande-Bretagne n'a pas été en état de tenir ses engagements. Il semble que, malgré nos efforts et nos sacrifices, nous serons encore longtemps poursuivis par le tragique fantôme de ce qui fut un jour la Pologne. »

BULLETIN DE L'AGENCE TÉLÉGRAPHIQUE POLONAISE P. A. T.

30 Janvier 1946 ————— 85, rue Vaneau, PARIS (7°)

LONDRES. — 26 janvier 1946. — « Les Pertes de Guerre de la Pologne », article que vient de publier le « Journal Polonais de Londres, cite les chiffres suivants :

1° Pertes en hommes : six millions de tués, six cent mille gravement blessés ou estropiés, trois millions envoyés aux travaux en Allemagne, deux millions et demi de déportés ;

2° Pertes matérielles : agriculture, 23 milliards de zlotys d'avant guerre ; forêts, 3 milliards ; chemins de fer, 8 milliards ; installations de santé publique 900 millions ; installations d'enseignement public, 2 milliards.

Les pertes matérielles subies par les particuliers ne sont pas comprises.

LONDRES. — 25 janvier 1946. — Dans un autre article, intitulé « La Pologne actuelle en Chiffres », le « Journal Polonais » de Londres donne les informations suivantes :

« Plusieurs institutions scientifiques en Pologne ont tenté d'établir la superficie et le chiffre de la population du pays. Les chiffres obtenus sont approximatifs :

» Actuellement, la Pologne a environ 313.000 kilomètres carrés (sans la Silésie de Cieszyn). L'Institut Baltique estime qu'elle a 311.254 kilomètres carrés ; d'après le professeur Szulc, elle en a 312.907. Avant la guerre, la superficie de la Pologne était de 388.600 kilomètres carrés. Nous avons donc perdu, par suite de la guerre, 77.000 kilomètres carrés, soit environ 20 % du territoire polonais.

Avant la guerre, la population atteignait le chiffre de 35 millions. Aujourd'hui, ce chiffre est à peine de 20 millions (sans compter les Allemands). Les pertes sont donc d'environ 15 millions d'habitants. Après le rapatriement, le chiffre total des habitants atteindra près de 23 millions. La Pologne n'a plus actuellement de minorités nationales. Les Allemands, Ukrainiens, Lithuaniens et Biélorussiens qui s'y trouvent encore seront rapatriés. Le chiffre des Juifs est tombé de 3 millions et demi avant la guerre, à 86.000.

La frontière avec l'Allemagne comptait, avant la guerre, 1.912 kilomètres, et seulement 426 kilomètres aujourd'hui. Par contre, la frontière avec la Russie, qui avant la guerre, s'étendait sur 1.412 kilomètres, est encore plus longue à présent. Avant la guerre, nous avions une frontière commune avec l'Allemagne, la Russie, la Tchécoslovaquie, la Lithuanie, la Lettonie et la Roumanie et, à partir de 1938, aussi avec la Hongrie. Maintenant, nous n'avons plus pour voisins que la Russie, l'Allemagne et la Tchécoslovaquie.

LONDRES. — PAT. — 24 janvier 1946. — Le professeur Savory (conservateur) a demandé, le 23 courant, à la Chambre des Communes, au Ministre des Affaires Etrangères, s'il savait que les personnes suivantes avaient été assassinées en Pologne : B. Sciborski, président de l'Organisation de la Jeunesse Paysanne « Wici » (tué le 22 novembre 1945) ; Rytlewski, membre éminent du Parti du Travail (tué le 2 novembre) et Wrona, un des leaders du Parti Paysan Polonais (tué le 8 décembre).

Le professeur Savory a demandé au ministre si, vu ces assas-

4-P-4310

sinats répétés d'adversaires politiques, il avait attiré l'attention du Gouvernement Provisoire Polonais sur le fait qu'il enfreignait ainsi les conditions qui lui avaient été posées et sur la base desquelles il avait été reconnu.

Le ministre des Affaires étrangères, M. Bevin, répondit :

— Je suis très inquiet de constater le nombre de meurtres politiques qui ont eu lieu dans plusieurs endroits de la Pologne, au cours de ces dernières semaines, dans des conditions qui, dans bien des cas, indiquent que la police secrète polonaise y a participé. Il est indispensable que le Gouvernement Provisoire Polonais mette immédiatement un terme à ces crimes de façon à ce qu'on puisse procéder le plus tôt possible à des élections vraiment libres, conformément aux décisions de Crimée.

Le professeur Savory demanda alors au ministre s'il se rendait compte que la liste ci-dessus était loin d'être complète et s'il savait que toutes les victimes citées étaient des membres de partis d'opposition et des partisans de M. Mikolajczyk. Il demanda si le ministre exigerait que les élections aient lieu avant que toutes les personnes susceptibles de devenir des leaders de l'opposition aient été assassinées.

M. Bevin répondit :

— Je n'ai rien à ajouter à ce que j'ai dit. La reconstruction de l'Europe et l'établissement de la paix sont un problème très compliqué. Il faut que nous soyons patients. D'ailleurs, j'attends la fin de ces Etats policiers.

Comme suite à cette déclaration du professeur Savory, voici ce que dit le « Journal Polonais » de Londres du 25 janvier :

« Comme l'annonce la presse britannique, le Gouvernement de Varsovie a adressé au Gouvernement britannique une note dans laquelle il constate que l'existence, en dehors des frontières du pays, d'une armée polonaise se trouvant sous un commandement étranger est une atteinte à la souveraineté de l'Etat polonais.

» Le mot **souveraineté**, lorsqu'il est séparé de tout titre légal et qu'il est dépourvu de réalité objective, n'est qu'un son creux auquel les notes diplomatiques les plus habiles n'arriveront pas à donner un sens.

» Le représentant et le gardien de la souveraineté d'un Etat est son gouvernement, un gouvernement basé sur la volonté populaire librement exprimée, conformément aux règlements prévus par la Constitution.

» Ce n'est pas le cas pour le gouvernement de Varsovie. Il ne peut produire un acte légal témoignant que le peuple polonais l'ait fait le gardien de la souveraineté de l'Etat. Le fait que trois grandes puissances ont reconnu le gouvernement de Varsovie sans consulter la volonté du peuple polonais ne peut remplacer cette volonté qui est l'unique source légitime et la seule garantie légale de la souveraineté de l'Etat.

» L'absence de titre légal et la négation de la souveraineté de l'Etat, voilà la véritable situation actuelle en Pologne !

Le gouvernement de M. Osobka proteste dans une note adressée à la Grande-Bretagne, au nom de la souveraineté méconnue de l'Etat polonais, contre l'existence de troupes polonaises à l'étranger, sous un commandement étranger. Pourtant, en Pologne même, notre armée se trouve, fait connu de tous et nullement caché par le gouvernement de Varsovie, sous le commandement de fait (et, précisément, souverain) d'une puissance étrangère. Tous les postes importants, dans toutes les armes, tous les grades au-dessus de commandant sont confiés à des étrangers. Pourquoi est-ce que le gouvernement de Varsovie ne proteste pas contre ce commandement étranger de l'armée polonaise sur son propre territoire, pourquoi

dans cette question si douloureuse pour les Polonais, ne manifeste-t-il aucune susceptibilité, aucune indignation devant ce viol cynique de la souveraineté de l'Etat ?

M. Gromyko vient de protester au nom du gouvernement russe, dans sa lettre du 21 janvier 46, adressée au président de la O. N. U., contre le maintien des troupes britanniques en Grèce, déclarant que la présence de ces troupes était une ingérence dans les affaires intérieures de ce pays, c'est-à-dire qu'elle porte atteinte à la souveraineté de la Grèce.

Cette intervention devrait encourager le gouvernement de Varsovie et lui donner le courage de déposer une protestation analogue contre la présence de troupes étrangères en Pologne. Il pourrait se référer à l'art. 35 de la Charte de l'O. N. U., cité dans cette lettre de M. Gromyko et se servir de termes semblables à ceux de la lettre du délégué soviétique, affirmant entre autres que : « cette situation, qui équivaut à une ingérence dans les affaires intérieures de la Grèce, à l'aide de troupes armées appartenant à un autre Etat, crée une violente tension, grosse de lourdes conséquences pour la nation grecque et une paix durable ».

Si le gouvernement de Varsovie ne profite pas de l'occasion que lui offre l'intervention russe auprès de l'O. N. U. au sujet de la Grèce, il ne fera que souligner la profondeur de son imposture et prouvera qu'il ne se drape dans la toge du défenseur de la souveraineté polonaise que lorsqu'il peut le faire sans danger pour lui-même mais qu'il renonce à cette défense quand il se trouve devant une véritable menace d'engloutissement de l'indépendance de la Pologne.

LONDRES. — 25 janvier 1946. — PAT. — La revue anglaise « Time and Tide » a donné, dans son numéro du 26 courant, un commentaire au Congrès du Parti polonais paysan, qui a eu lieu tout récemment et à la tête duquel se trouve M. Mikolajczyk. Comme on le sait, M. Mikolajczyk a été président du Conseil du Gouvernement polonais de Londres. Ayant rompu avec celui-ci il se rendit en Pologne, en passant par Moscou, sur l'invitation du gouvernement soviétique. Quoique son parti soit le seul parti d'opposition officiellement reconnu en Pologne, il n'en est pas moins violemment combattu par le Gouvernement. Plusieurs de ses membres viennent d'être assassinés dans des circonstances angoissantes. Voici quelques extraits de « Time and Tide » :

« Ce Congrès (qui dura trois jours) n'a donné aucune réponse à la brûlante question de savoir si le Parti Polonais Paysan présenterait sa liste, indépendamment du « bloc gouvernemental », dans le cas où des élections auraient lieu en Pologne. On s'attendait à ce que le Parti Polonais Paysan prit une décision à ce sujet au cours du Congrès, mais il réussit à gagner du temps, acceptant de continuer à faire partie du gouvernement de Varsovie, jusqu'au moment où la date des élections serait promulguée.

On connaît trop bien les méthodes terroristes employées en Pologne, actuellement, pour pouvoir compter sur une décision de la part du Parti Polonais Paysan. Le Congrès s'est déroulé dans une atmosphère assez étrange : en effet, les représentants du régime actuel qui y assistaient en qualité d'invités d'honneur, firent des discours remplis de menaces, exigeant, en même temps, l'inscription du Parti Polonais Paysan sur la liste électorale commune. La déclaration du président du Conseil, M. Osobka était très significative : « Je suppose qu'aucun de vous ne veut une discussion oiseuse et encore moins la guerre civile. » Dans ces conditions, la prudente tactique de Mikolajczyk doit être considérée comme un succès inespéré, mais il est impossible de deviner si et dans quelle mesure il a des chances de se maintenir. »

LA TRAGÉDIE DES UNIATES POLONAIS

La dernière encyclopédie du Pape, comme on sait, rappelait au monde la tragédie vécue, en ce moment, par les Uniates, que les Russes sont en train de convertir de force à l'orthodoxie. Voici quelques informations sur cette question, reçues à Londres récemment et reproduites par l'hebdomadaire anglais « The Tablet » du 12 janvier 1946, et par le « Journal Polonais » du 15 janvier 1946 :

La situation des Uniates en Pologne devient de jour en jour plus désespérée. Le rétablissement du patriarcat orthodoxe à Moscou, l'année dernière, faisait nettement prévoir que la politique russe saurait se servir de la question religieuse comme d'un troisième instrument de pénétration des influences russes sur le terrain international, les deux premiers étant : le communisme et l'idée du panslavisme. L'Eglise orthodoxe, qui depuis l'époque byzantine, a toujours été l'instrument docile de la politique séculière, en échange d'une autonomie intérieure a été à l'époque totaliste du XX^e siècle attelée au service de l'Etat, à un point inconnu jusqu'alors à toutes les religions chrétiennes.

Parmi les missions qui lui ont été confiées à l'Eglise orthodoxe, se trouve celui de coopérer à la liquidation des Uniates en Pologne. Ce n'est pas, d'ailleurs, la première fois. Il y a déjà 300 ans, les évêques ruthènes reconurent comme chef de l'Eglise le Pape Clément VIII. Le Pape admit les évêques dans le sein de l'Eglise catholique en les autorisant à conserver le rite grec et demanda au roi de Pologne Sigismond III que les Ruthènes gréco-catholiques fussent traités sur le même pied que leurs frères du rite latin. En 1596, les orthodoxes et catholiques de Pologne et de Lituanie conclurent l'Union de Brzesc qui, plus tard, après le partage de la Pologne, fut la cause indirecte du martyre des uniates fidèles à leur foi.

En ce moment, c'est la troisième fois que les Uniates sont l'objet de persécutions religieuses. Les coups qui leur sont portés aujourd'hui sont les plus terribles que l'Union de Brzesc ait eus à supporter. Il ne s'agit pas moins que de détruire complètement l'œuvre de trois siècles et demi par la terreur et la pression, avec l'aide de la hiérarchie orthodoxe, de l'administration et de l'N. K. Vè D. (ancienne Guépéou).

Au printemps de 1945, Alexis, Patriarche de Moscou, adressa « au clergé et aux fidèles de l'Eglise gréco-catholique de l'Ukraine occidentale » une lettre où il disait entre autres : « Vous avez toujours été unis à la Russie et à son peuple par les liens d'une même langue et des mêmes coutumes. « A présent que la Providence divine a rendu à la Russie ses anciennes frontières, vous êtes pour toujours avec nous. »

En tant que « père » de ces fidèles, le Patriarche de Moscou gémit sur leur sort. Le Pape — dit-il — qui « collabora avec les fascistes et montra de la pitié à Hitler » a perdu le droit d'être le chef spirituel des Ruthènes gréco-catholiques ! Ces arguments « religieux » du Patriarche sont appuyés par l'arrestation de tous les évêques uniates, leur incarcération dans la prison de Biala-Tserkiew, où sont morts le Métropolitain Slipyj et Mgr. Chomyszcz, évêque de Stanislawow.

Il existe maintenant un « Comité pour recevoir les Gréco-Catholiques dans le sein de l'Eglise orthodoxe » dirigé par un apostat, le docteur Kostelnyk. Ce comité de l'enregistrement des Uniates exerce tous les moyens de pression pour forcer les prêtres récalcitrants à se soumettre à la hiérarchie orthodoxe. Les prêtres du diocèse de Lwow, qui envoyèrent, le 21 juillet 1945, à Molotov, une lettre où ils protestaient contre ces conversions forcées, ont presque tous été arrêtés et un grand nombre d'entre eux sont « subitement » morts depuis.

BULLETIN DE L'AGENCE TÉLÉGRAPHIQUE
POLONAISE P. A. T. 5 Février 1946 ————— 85, rue Vaneau, PARIS (7^e)

LONDRES. — PAT. — 28 janvier 1946. — Les représentants diplomatiques du gouvernement polonais de Londres ont remis la note suivante aux gouvernements qui continuent à reconnaître le gouvernement de T. Arciszewski :

« Le prétendu Conseil national polonais a décidé, à la séance du 31 décembre 1945, à Varsovie, de ratifier l'accord concernant la frontière polono-russe, conclu le 16 septembre 1945, entre le gouvernement de l'U.R.S.S. et le soi-disant gouvernement provisoire d'Unité Nationale.

» Mon gouvernement a déjà protesté contre cet accord illégal. J'ai maintenant l'honneur d'informer Votre Excellence que le gouvernement polonais considère la ratification de cet accord comme non-avenue et ne pouvant avoir de conséquences légales.

» Je désire souligner à cette occasion, que ledit Conseil qui a usurpé les droits du Parlement polonais ne représente pas la volonté du peuple polonais exprimée par la voie d'élections libres, et que ce Conseil a été institué par les agents d'une puissance étrangère. Ce Conseil national ne saurait, en aucun cas être considéré comme représentant les intérêts de l'Etat polonais, ce qu'il a, d'ailleurs, confirmé en décidant à l'unanimité de ratifier l'accord en question, sans même soumettre à la discussion de l'Assemblée un projet d'une importance aussi vitale pour l'Etat, traitant de la cession de plus de la moitié de son territoire. »

LONDRES. — PAT. — 29 janvier 1946. — **Le Conseil des Groupements politiques polonais à Londres** a adressé à l'O.N.U. une déclaration au sujet de la Pologne. La note cite d'abord les principes contenus dans la Charte des Nations unies et ses buts : « Assurer... le respect et la valeur de la personne humaine, l'égalité du droit... pour les nations grandes et petites, l'établissement de conditions dans lesquelles la justice, le respect des engagements issus de traités et autres sources du droit international, seront respectés. » La note rappelle ensuite l'effort de guerre de la Pologne, son armée de l'intérieur qui lutta contre les occupants, son armée qui se battit d'abord seule, puis aux côtés des Alliés dans toutes les armes et sur tous les théâtres d'opérations; puis elle donne une description de la situation actuelle en Pologne : après la défaite de l'ennemi, la Pologne se trouve de nouveau en captivité. Il n'y a dans ce pays ni liberté de penser, d'écrire, d'association et de réunion. La presse est muselée, la dignité humaine piétinée. Le pays entier est occupé par une armée étrangère et gouverné par un système de police. La vie du pays est écrasée par un gouvernement totalitaire imposé par l'étranger. Le pays est ruiné économiquement et la terreur règne. Le gouvernement provisoire qui lui a été imposé, a cédé la moitié de ses territoires. En un mot, le sort de ce pays qui a été l'allié le plus fidèle, est bien plus dur que celui de certains pays qui se sont rangés du côté de l'ennemi. En tant que représentants des principaux mouvements politiques et sociaux, et en tant que défenseurs d'un pays qui ne peut librement s'exprimer, les membres du Conseil des Groupements politiques polonais déclarent ce qui suit :

4.24313

« 1° Le gouvernement provisoire d'Unité Nationale et sa délégation auprès de l'O.N.U. ne représentent pas l'Etat et la nation polonaise ;

» 2° La nation polonaise ne renoncera jamais à s'assurer un développement politique, spirituel et économique indépendant et poursuivra ses efforts jusqu'à l'établissement d'une entière indépendance de l'Etat polonais et du droit pour celui-ci de disposer de lui-même ;

» 3° Il n'y aura pas de paix véritable tant que les principes moraux de dignité nationale et individuelle, de justice et de liberté, ne seront pas respectés dans la pratique et non pas seulement dans des déclarations solennelles. Il est à souhaiter que les principes démocratiques soient respectés aussi bien à l'intérieur des pays que dans les relations internationales.

» On ne construira pas un nouvel ordre meilleur en se basant sur les vieilles méthodes de la violence et de l'asservissement. Toute paix établie sur un instable équilibre des forces entre les grandes puissances ne sera pas une paix durable.

» Au nom des principes sur lesquels a été fondée l'O.N.U., la Pologne enchaînée et occupée demande qu'on lui rende son indépendance. Elle est certaine que l'O.N.U. ne restera pas indifférente à la perte de son indépendance par un pays qui, le premier de tous, s'est dressé contre l'agression allemande. »

La déclaration est signée par les représentants du Comité à l'étranger du Parti socialiste polonais, du Comité à l'étranger du Parti démocratique, du Comité à l'étranger du Parti du travail, du Comité directeur du Parti paysan « Wolnosc », des dirigeants du Parti national.

LONDRES. — P.A.T. — 26 janvier 1946. — A la Chambre des Communes, le député Keeling a demandé au ministre de la Guerre quel était le pourcentage de soldats polonais appartenant aux unités se trouvant sous le commandement britannique qui avait demandé à être rapatriés.

M. Lawson, ministre de la Guerre, répondit en citant les chiffres suivants :

Royaume-Uni : 36,8 % ;
Moyen Orient : 6 % ;
Territoires méditerranéens : 10,8 % ;
Armée du Rhin : 1,2 %.

Soit en moyenne 17,2 % du total des soldats polonais servant dans l'ensemble des territoires sous le commandement britannique.

Le lendemain, en réponse à une interpellation sur la proportion d'aviateurs polonais servant dans la R.A.F. qui auraient demandé à être rapatriés, M. John Strachey sous-secrétaire d'Etat à l'Aviation, déclare que ce chiffre était de 0,5 %.

NUREMBERG. — P.A.T. — 19 janvier 1946. — **Les enfants volés.** Le procès de Nuremberg nous dévoile tous les jours de nouvelles atrocités perpétrées par la « science » allemande. Reconnaisant, malgré leur supériorité sur les races slaves dont ils se sont toujours targués, certaines qualités importantes dans le peuple polonais, les Allemands n'ont pas hésité à combler leurs pertes humaines par le vol systématique des enfants polonais. Ces enfants, pour la plupart arrachés à leurs parents déportés en Allemagne, étaient placés soit dans des familles allemandes, soit dans des orphelinats. Toutes les précautions étaient prises pour effacer les traces de leur identité véritable : changement de nom, destruction des actes de naissance. Voici ce que disait, en mars 1942, le trop fameux D^r Ley : « Les

territoires du Reich à l'Est sont entièrement germanisés. Les hommes et les femmes travaillent dans les usines de guerre, et les enfants sont élevés dans des institutions et des orphelinats hitlériens. Un million d'enfants attend qu'on leur donne un nouveau nom, le Parti doit leur trouver des parents. »

Les ménages sans enfants recevaient l'ordre d'adopter ces enfants. Un enfant polonais coûtait 100 mars.

Les pègrinations des parents à la recherche de leurs enfants ont commencé en Allemagne dès la fin des hostilités. C'est là une entreprise difficile, surtout lorsqu'il s'agit de bébés. On a créé, dans la zone d'occupation britannique, à Lubeck, un « Comité polonais pour les orphelins » dont un des buts est de rechercher les enfants polonais qui ont été volés. Le fait suivant a été le point de départ de ces activités :

En juillet 1945, cinq petits garçons se présentèrent dans un camp polonais. Ils déclarèrent s'être enfuis d'un « Kinderheim » à Ekerfurde. Une perquisition faite dans cette institution prouva que sur les cent orphelins qui s'y trouvaient, vingt-cinq étaient des Polonais. Ces enfants furent immédiatement transportés à Trawenmunde et placés dans la Maison de l'Enfant polonais.

Les récits de ces pauvres petits sont navrants. Beaucoup d'entre eux assistèrent à la mort de leurs parents. La plupart d'entre eux ont été traités avec cruauté, mal nourris, brutalisés et ne recevant aucun soin. Ainsi, on a réussi à identifier une petite fille de l'orphelinat allemand de Schwingen, près de Stade. Son nom avait été germanisé et d'Ormanska on avait fait Ohrman. L'enfant, âgée de deux ans, était si faible qu'elle ne marchait et ne parlait pas. On l'a retrouvée couchée sur un grabat pourri et puant, où les rats l'attaquaient et lui avaient fait des plaies à la tête. Elle était couverte de haillons pleins de vermine. La mère de la petite fille était morte en Allemagne et le père envoyé pour sabotage dans un camp par les Allemands, est porté disparu.

En ce moment, la presse polonaise en Allemagne demande à tous les Polonais de lui envoyer le plus de renseignements possibles sur les enfants volés. Il est juste que tous ces enfants nous soient au plus vite restitués. On espère que les activités du Comité qui sont autorisées par le gouvernement militaire britannique, pourra s'étendre aux occupations française et américaine. Il serait, entre autres, indiqué de procéder à des perquisitions dans tous les établissements et orphelinats allemands.

LONDRES. — PAT. — 28 janvier 1946. — Le journal anglais « Observer » du 27 janvier, publie un article de son correspondant de Varsovie, intitulé : « L'armée rouge aura des zones de transit en Pologne. »

Il n'est pas hors de propos de rappeler à l'occasion de cet article que la guerre de 1939 a éclaté parce que la Pologne avait refusé de reconnaître à l'Allemagne un droit de passage à travers la Poméranie.

Le correspondant de l'« Observer » annonce que des négociations sont en cours entre le gouvernement de Varsovie et celui de Moscou, dans le but de limiter la liberté de mouvement des soldats soviétiques en territoire polonais. A l'avenir, les troupes russes ne pourront plus circuler que dans certaines régions définies, appelées corridors russes de transit (Russian transit corridors). Ces corridors seront loués à l'U.R.S.S. pour une durée de dix ans. On examine la création de trois corridors de ce genre :

1° De Königsberg à Berlin, en passant par la partie de la Prusse Orientale reconnue à la Pologne et la Poméranie;

2° De Lwow à Berlin, en passant par Katowice et la Silésie polonaise ;

3° De Moscou à Berlin, en passant par Varsovie.

La largeur de ces corridors n'a pas encore été définie. Après leur délimitation, les soldats soviétiques ne devront pas sortir de leurs limites. Ceux qui enfreindraient cet ordre seront arrêtés par la police polonaise et remis aux autorités soviétiques compétentes. Le correspondant anglais suppose que la récente visite du professeur Raabe, ambassadeur du gouvernement de Varsovie à Moscou, avait trait à ces projets. Les Polonais comme les Russes — affirme le correspondant — on cessé de faire croire qu'ils ont foi en un rapprochement amical entre les deux pays par suite du stationnement prolongé des troupes soviétiques en Pologne. D'autre part il est compréhensible que les Russes aient un droit de transit à travers les territoires polonais tant que durera l'occupation de l'Allemagne. On ne saurait, d'ailleurs, ajoute le correspondant, s'attendre à une déclaration nette sur ce sujet avant les élections qui doivent avoir lieu au printemps. Les Russes suivent, en effet, la campagne électorale avec la plus grande attention et veulent savoir, avant de prendre une décision quelconque, lequel des partis sera victorieux aux élections.

LE CAIRE. — PAT. — 21 janvier 1946. — **L'émigration polonaise en Afrique Orientale.** La conférence qui a eu lieu le 21 novembre 1945, à Nairobi, entre M. Emerson Holcomb (directeur du département du rapatriement de l'U.N.R.R.A.) d'une part, et du commissaire de l'administration britannique pour l'émigration en Afrique Orientale, a réglé la situation de l'émigration polonaise en Afrique Orientale.

On a renoncé au projet de transporter tous les émigrés polonais d'Afrique Orientale et des deux Rhodésies en Egypte, vu le refus du gouvernement égyptien. Ce transfert devait être la première étape sur la voie du retour en Pologne. M. Holcomb déclara à cette conférence que, seules les personnes qui en feraient la demande seraient rapatriées, et qu'aucune pression ne serait exercée. M. Holcomb annonça aussi, au cours de cette conférence, qu'il avait établi avec le Chief Governor's Secretary, et sur le désir exprimé par le Foreign Office, la procédure par laquelle la population polonaise en Afrique passerait sous la protection de l'U.N.R.R.A.

1° L'U.N.R.R.A. prend à sa charge, au point de vue financier, toute l'émigration polonaise en Afrique Orientale et dans les deux Rhodésies ;

2° L'administration continuera à être britannique ;

3° La protection sociale et l'enseignement demeurent sans changement ;

4° L'U.N.R.R.A. financera le retour en Pologne de ceux des émigrés qui en feront la demande de leur plein gré. Aucune pression ne sera exercée sur eux ;

5° L'U.N.R.R.A. prend à sa charge le voyage des émigrés qui ne veulent pas rentrer à présent en Pologne et qui désireront se rendre dans d'autres pays, lesquels les auront autorisés à s'établir chez eux ;

6° Toutes les questions importantes et fondamentales seront réglées par les représentants de l'administration britannique de l'U.N.R.R.A. et des Conseillers Principaux polonais, réunis à Nairobi.

Ces décisions doivent être définitivement ratifiées par les autorités directrices de l'U.N.R.R.A. et le Foreign Office.

BULLETINDE L'AGENCE TÉLÉGRAPHIQUE
POLONAISE P. A. T.

12 Février 1946

85, rue Vaneau, PARIS (7^e)

LONDRES. — P.A.T. — 2 février 1946. — LE GENERAL ANDERS DECLARE A REUTER... La presse vient de publier récemment de courts entre-flets sur l'interview accordée par le Général Anders à la presse étrangère, comme suite à la campagne de propagande entreprise par le gouvernement de Varsovie pour discréditer le 2^e Corps Polonais, en Italie. Nous reproduisons ici le texte complet de cette interview donnée au correspondant de l'Agence Reuter.

« Le général a démenti catégoriquement les accusations du « gouvernement polonais » à Varsovie, suivant lesquelles il aurait fourni des armes au mouvement clandestin en Pologne, par la voie des airs ou par d'autres moyens. Il a nié également avoir eu, comme l'ont écrit les journaux du gouvernement de Varsovie et les journaux anglais et américains, un rapport quelconque avec les récentes persécutions antijuives en Pologne. Le Général Anders a déclaré que le but de ces attaques n'était pas tant de discréditer le 2^e Corps que de trouver un bouc émissaire dans l'intention de masquer la tension extrême qui règne actuellement en Pologne.

« Il est ridicule d'affirmer que j'envoie des armes en Pologne par voie aérienne, pour la simple raison que je ne dispose d'aucun avion. En tant que Commandant du 2^e Corps, je suis subordonné au Commandement Suprême Allié (A.F.H.Q.) et je ne dispose que du matériel que ce commandement m'accorde.

« N'importe qui peut demander au Général Morgan, Commandant en Chef du A.F.H.Q., si j'ai des avions à ma disposition, pour des missions de ce genre », déclara le Général Anders.

En ce qui concerne les reproches d'antisémitisme qu'on lui fait, le général déclara qu'il y avait au 2^e Corps plus de 1.000 Juifs polonais, dont 180 gradés.

« Tous ces hommes jouissent d'une entière liberté de confession, de même que les catholiques, les protestants et les musulmans qui se trouvent dans les rangs du 2^e Corps », dit le général. Il s'ouïgna ensuite qu'aucun des militaires juifs n'avait, au cours du plébiscite organisé dernièrement sur la question du rapatriement, voté pour le retour en Pologne.

Le second reproche fait au 2^e Corps par ce que le Général Anders a appelé le gouvernement soviétisé de Varsovie, est d'avoir abandonné la Russie en 1942, à un moment où elle se trouvait dans une situation critique, pour s'évacuer dans le Moyen Orient.

Réfutant ce reproche, le Général Anders montra aux correspondants deux télégrammes du Maréchal Staline. Dans le premier, Staline déclare que l'U.R.S.S. ne pourrait assurer plus de trente mille portions de vivres à l'armée polonaise se formant alors sur le territoire russe et qui comptait déjà à ce moment plus de 70.000 hommes. Le Maréchal Staline expliqua dans cette dépêche que ses prévisions précédentes étaient basées sur l'assurance que l'Union Soviétique recevrait un million de tonnes de froment des Etats-Unis. Etant donné que la Russie n'avait touché jusqu'alors

4. P. 4313

que cent mille tonnes à cause du refus du Japon de laisser passer les bateaux se dirigeant vers les ports soviétiques et du manque de tonnage soviétique, Staline invitait le Général Anders à se rendre à Moscou pour examiner à nouveau la situation.

Après la visite du Général Anders au Maréchal Staline, il en fut dressé un procès-verbal. Par un télégramme de juillet 1942, Staline confirma à Anders son accord sur le départ des troupes polonaises pour le Moyen Orient et en recommanda l'exécution immédiate.

Les soldats polonais qui traversèrent la frontière persane se trouvaient dans un état de dépression physique lamentable. « Pourquoi sont-ils partis ? » demande le Général Anders. « A peine nourris, sans armes, nous ne pouvions avoir le moindre espoir de prendre part à la lutte et nous allâmes chercher dans le Moyen Orient ce que l'U.R.S.S. ne pouvait nous donner. Est-ce une trahison ? Nous cherchions le moyen de nous battre pour notre patrie. Le gouvernement de Varsovie m'accuse d'être un réactionnaire. Quand le suis-je devenu ? Est-ce au moment où Staline m'a retenu à déjeuner et où je fus chaleureusement reçu par les généraux soviétiques ? »

« Les effectifs présents du 2^e Corps en Italie, sont de 107.000 hommes dont 80 % sont des paysans, 19 % appartiennent à l'Intelligenza et 1 % à peine représente la classe des propriétaires fonciers.

« Personnellement, je n'ai jamais été possesseur d'un seul hectare de terrain et je n'ai même pas de maison à moi. »

Le Général nous répondit qu'il ne reconnaissait pas le gouvernement de Varsovie parce que celui-ci n'avait pas été choisi par le peuple. « Si on avait procédé, en Pologne, à des élections libres auxquelles auraient assisté des observateurs de bonne foi, anglais et américains, dans ce cas nous serions, mes hommes et moi, prêts à rentrer. »

Pour terminer, le Général Anders déclara que l'Organisation des Nations Unies n'aurait guère d'influence et serait peu productive, car un manque de confiance total continuait à régner entre les nations.

LONDRES. — P.A.T. — 7 février 1946. — UN TELEGRAMME DE STALINE. Texte des documents cités par le Général Anders, au correspondant de l'Agence Reuter, sur l'évacuation en 1942 des troupes polonaises de Russie en Moyen Orient.

Pièce n° 1 : Dépêche de Moscou, numéro 2.806, adressée à N.K.V.D., à Taschkent :

« Veuillez transmettre immédiatement à Wolkowyski par courrier spécial, la dépêche suivante du camarade Staline au Général Anders, commandant l'Armée polonaise en U.R.S.S., et la faire remettre immédiatement au destinataire :

« Uzbeka, R.S.S., ville de Jangi-Youl, pour le Général de Brigade Anders, commandant l'armée polonaise en U.R.S.S.

« J'ai reçu vos deux dépêches concernant la situation du ravitaillement de l'Armée polonaise, ainsi que la décision du Général Khruleff. Après examen des données, je constate que la situation du ravitaillement de l'Armée Rouge se complique du fait de l'attaque du Japon contre l'Angleterre et les Etats-Unis. Par suite de l'état de guerre en Extrême Orient, le Japon refuse de laisser passer les bateaux américains chargés de blé pour l'U.R.S.S. et notre propre tonnage est limité. Nous comptons que les Etats-Unis nous fourniraient au moins un million de tonnes de froment, mais nous n'avons reçu que cent mille tonnes. Prenant ceci en considération, nous sommes obligés de réviser le plan de ravitaillement

de l'Armée, en favorisant les divisions combattantes, au détriment des divisions qui ne combattent pas. Malgré cela, j'ai réussi, mais à grand peine, à maintenir les fournitures pour l'Armée Polonaise sur le pied actuel jusqu'au 20 mars. Après cette date, il est inévitable que les rations pour l'Armée polonaise soient réduites à un maximum de 30.000 rations. Si vous le trouvez nécessaire, vous pouvez venir à Moscou. Je vous écouterai avec plaisir. Avec l'expression de ma considération. — J. Staline ».

Pour Wolkowyski : annoncez immédiatement l'exécution de l'ordre ci-dessus. — Fiedotoff.

Reçu à Jangi-Youl, le 9 mars 1942, à heures 07,20.

Pièce n° 2. Dépêche de Moscou numéro 2.651/1.224.

Urgent. Service. Ville de Jangi-Youl, pour le Gen. de Brig. Anders, commandant l'Armée Polonaise en U.R.S.S.

« Le gouvernement de l'U.R.S.S. accepte favorablement la demande faite par le Gen. Anders, Commandant de l'Armée Polonaise en U.R.S.S., concernant l'évacuation de l'Armée Polonaise de l'U.R.S.S. en Moyen Orient et n'a pas l'intention de faire de difficultés à l'exécution immédiate de cette évacuation. »

Le Mandataire du S.M.K.-U.R.S.S. pour les questions de l'Armée Polonaise en U.R.S.S. — Cdt. Joukov, N.K.V.D.

Reçu : juillet 1942.

LONDRES. — P.A.T. — 2 février 1946. — LE PROCES DES 16 OFFICIERS POLONAIS, accusés d'avoir conspiré contre la vie des membres du gouvernement de Varsovie, est un nouvel exemple de la campagne dirigée contre le Général Anders. Celui-ci est, en effet, accusé d'avoir dirigé ces activités. Le Général Anders a fait, à ce sujet, la déclaration suivante, au « Journal du Soldat », paraissant en Italie :

« Ces accusations ne sont, d'un bout à l'autre, qu'un tissu de mensonges et de sottises. Cette campagne a pour but de salir et de discréditer le 2^e Corps et toute l'Armée polonaise se trouvant à l'étranger. Mais les auteurs de ces diffamations se proposent encore autre but. Il s'agit pour eux de se forger de la sorte une arme contre toute manifestation de l'opposition en Pologne.

« Je l'ai dit, il n'y a pas longtemps, au correspondant de Reuter. Soit dit en passant, un des passages de cette interview, ne reproduisait ma pensée qu'en partie. Je lui ai déclaré, en effet, que mes soldats et moi étions prêts à rentrer en Pologne seulement dans le cas où les troupes soviétiques et l'N.K.V.D. (ancienne Guépéou), évacueraient tout le territoire polonais et où des élections libres auraient lieu sous les yeux d'observateurs de bonne foi, anglais et américains. »

LONDRES. — P.A.T. — 7 février 1946. — LA NOUVELLE ZELANDE DEFEND LE DROIT D'ASILE. Ainsi qu'on le sait, la Commission Sociale de l'O.N.U. a discuté la question des D.P. (Displaced Persons) se trouvant en Allemagne et qui refusent de rentrer dans leurs pays. Les délégués soviétique et yougoslave ont proposé de refuser à ces personnes toute assistance — ceux qui refusent de rentrer dans des pays démocratiques ne pouvant être que des Quisling ou des criminels de guerre. Mme Roosevelt, au nom des Etats-Unis, s'est opposée à cette proposition et a présenté une résolution qui a été refusée par les délégués

russe et yougoslave. Après ce refus, M. Peter Fraser, socialiste, président du Conseil de la Nouvelle Zélande, a pris la parole :

« Je préférerais ne pas citer le nom de quelque pays que ce soit, mais peut-être mes amis polonais me pardonneront-ils d'examiner les difficultés qui sont liées au sort de leurs citoyens. Tous leurs soldats ont été invités à rentrer en Pologne. Beaucoup sont rentrés. Tous auraient peut-être dû rentrer et faire confiance à ce gouvernement, mais nombre d'entre eux n'a pas cru pouvoir le faire. Un grand nombre d'entre eux se sont battus côte à côte avec les soldats de mon pays durant toute la campagne d'Afrique du Nord et devant le Mont Cassin qui fut la bataille la plus sanglante de cette guerre. J'ai vu sur les pentes de Cassino, ceux qui étaient tombés pour la prise de cette formidable forteresse. *Et je ne puis même pas m'imaginer pouvoir admettre que ces hommes qui risquaient leur vie et dont les camarades sont morts au cours des combats les plus violents de toute la guerre, que ces hommes — parce qu'ils ne voient pas la possibilité de retourner dans leur pays — n'aient d'autre choix que de rentrer malgré eux ou de mourir de faim. Il me serait impossible de prendre part à cela.* Ce ne sont pas des Quisling, ce ne sont pas des traîtres, ce ne sont pas des criminels de guerre. Ce sont des hommes dont des milliers firent des sorties aériennes sur l'Allemagne et qui prirent part à la guerre aux côtés d'autres combattants, de Russie, de Tchécoslovaquie, de Grande-Bretagne, d'Amérique et de tous les Dominions britanniques. *Nous portons la responsabilité du sort de ces hommes.*

« Puis-je continuer franchement ? Dans quelle mesure doit-on venir en aide à ces hommes ou, tout au moins, à ceux qui se croient opposés au régime actuel ? Voilà le problème dont le Conseil Economique et Social doit s'occuper sérieusement.

« Je souscris à tout ce qu'à dit M. MacNeil sur la Grande-Bretagne, la France et la Hollande, et nombre d'autres pays européens, en tant que centres d'asile pour les révolutionnaires des temps passés, car Lénine et Karl Marx se sont réfugiés ici en Grande-Bretagne. Ce pays rappelle toujours avec fierté que Garibaldi et Mazzini et bien d'autres qui ne pouvaient élever la voix dans leurs propres pays, sans se trouver derrière les barreaux, ont été accueillis ici et aux Etats-Unis, dans les Républiques sud-américaines et naturellement aussi en France, cette demeure de la Liberté et de la Démocratie. *Même par les temps incertains que nous vivons à présent, il faut faire bien attention à ne pas sacrifier le droit d'accorder asile à ceux qui se révoltent contre le régime d'un pays donné.*

« J'ai attentivement suivi les débats, et il semble que personne n'a suggéré (si il y a eu une suggestion de ce genre, je ne puis que la déplorer), de fermer la porte à ceux qui ne peuvent pas vivre sous le gouvernement au pouvoir dans leur pays, quelles que soient leurs convictions politiques. »

Le Président Fraser passa ensuite à la *motion soviétique qui demande l'interdiction de toute propagande dans les camps de réfugiés.*

« Lorsqu'il est question de propagande — déclara-t-il — j'ai envie de dire ceci : il serait très heureux qu'on enfermat tous les propagandistes pour cinq ans, de façon à donner une chance à l'O.N.U. Nous ne pouvons faire manœuvrer les pays les uns contre les autres, ou des groupes donnés contre leurs pays, à coups de propagande.

« *Mais il s'agit ici d'un des problèmes fondamentaux pour l'humanité, d'une des quatre libertés du Président Roosevelt, contenues dans la Charte Atlantique et au nom de laquelle tous les pays se sont battus : la liberté de la parole et de la pensée. Nous ne pouvons trahir ces principes,*

quelque difficulté que cela puisse comporter pour nos pays. Le but de notre association et le motif pour lequel elle a été formée est le développement de ces principes.

« Autoriserons-nous la liberté de la parole? Je ne vois pas d'autre alternative. Je ne vois pas que nous puissions dire aux gens : nous vous interdisons d'exprimer vos opinions. Je vais plus loin : les Nations Unies qui ont promis de se soutenir mutuellement, permettront-elles à un groupe quelconque de comploter contre l'une d'elles ? Voilà le problème qui doit être résolu par le Conseil Economique et Social et, ensuite, par l'Assemblée. La question est compliquée puisqu'il n'y a pas moyen d'appliquer différentes méthodes à différents points de vue. Disons-nous aux réfugiés espagnols : Nous vous interdisons de faire de la propagande. Nous vous défendons toute agitation contre le régime fasciste au pouvoir dans votre pays ? Mais si nous disons cela aux Espagnols constitutionnalistes (c'est bien cela qu'ils sont, alors que *les hommes au pouvoir sont des usurpateurs*, ceci ne fait pas le moindre doute) pouvons-nous refuser ce même droit aux hommes d'autres pays ? Où tracera-t-on la ligne de démarcation ? Ce n'est pas un problème facile. C'est ce dont devra décider le Conseil Economique et Social et, ensuite, l'Assemblée. »

PARIS. — P.A.T. — 5 février 1946. — LES POLONAIS DE FRANCE PROTESTENT. Le Conseil Général de l'Union Centrale des Polonais de France, à l'assemblée du 3 février 1946 à Lille, avec l'assistance de 96 délégués, représentant 23 Associations, 19 arrondissements de l'U.C.P., et 234 Comités locaux, et parlant au nom de toute l'Emigration ouvrière polonaise, appartenant aux vieilles organisations d'émigrants en France, après avoir discuté de l'ensemble des conditions dans lesquelles vit l'émigration polonaise, a voté à l'unanimité la motion suivante :

L'émigration polonaise en France, réunie dans des organisations démocratiques, ayant pour but d'assurer les besoins culturels, sportifs et professionnels des émigrés, n'a jamais choisi ses membres suivant leurs convictions politiques et de leurs opinions et a toujours admis dans les rangs de l'organisation centrale, des représentants d'organisations appartenant à divers courants d'idées. Prenant en considération l'activité de certaines nouvelles organisations qui, quoique peu nombreuses, disposent de capitaux importants, le Conseil Général

proteste

solennellement contre les tentatives de faire entrer les vieilles organisations d'émigrants dans une organisation unique qui ne tolère qu'un seul courant d'opinion politique et qui agit sous divers noms : P.K.W.N., Conseil National, O.P.C., Grunwald et autres.

Le Conseil Général

proteste

contre la pression exercée par l'ambassade, les consulats et la Croix-Rouge polonaise sur les diverses organisations et sur les individus par les moyens suivants :

1) Abus commis par les fonctionnaires en :

a) exigeant, pour qu'une affaire soit prise en considération par ces institutions, que l'intéressé présente une carte d'adhérent à une des associations citées plus haut.

b) refusant les secours qui leur sont reconnus et les pensions d'invalidité, et faisant dépendre ces paiements dus à l'intéressé, de son adhésion aux organisations déjà citées.

c) menaçant les personnes qui refusent de s'inscrire dans ces organisations de leur retirer leur citoyenneté ou de les faire rentrer immédiatement en Pologne.

d) donnant un caractère politique à l'enseignement et obligeant les professeurs à coopérer avec les organisations politiques auxquelles appartiennent ces fonctionnaires.

e) faussant l'Histoire de Pologne.

2) Abus commis en profitant de situations officielles pour :

a) déposer devant les autorités françaises des dénonciations mensongères contre les vieilles organisations d'émigrants et les personnalités actives de cette émigration.

b) soutenir les organisations qui appliquent dans la vie sociale la violence et la terreur — facteurs inconnus jusqu'ici dans l'émigration polonaise.

Le Conseil Général

proteste

contre les informations unilatérales publiées par la presse en langue polonaise. Actuellement, l'immense majorité de l'émigration polonaise en France, qui ne demande qu'à travailler en paix, n'a pas un seul quotidien d'information impartial.

Le Conseil Général dépose cette protestation, conscient de représenter l'immense majorité de l'émigration polonaise qui est liée par de longues années de cohabitation à la population française et ses institutions démocratiques. Elle considère qu'elle a le droit d'exiger qu'on lui applique ces mêmes principes démocratiques, droit qu'elle a bien mérité par ses longues années de travail et la part qu'elle a prise à la lutte dans les rangs de l'Armée polonaise en France et dans ceux de la Résistance.

*

Au cours de la même assemblée, le Conseil Général des Polonais de France a voté la déclaration suivante :

Le Conseil constate avec douleur que, depuis la dernière assemblée générale de l'émigration, la situation en Pologne a encore empiré. Non seulement la nation polonaise n'a pas retrouvé la possibilité de disposer librement d'elle-même, mais les événements prouvent que toute liberté lui a été enlevée et que les principes démocratiques ont été éliminés de la vie sociale.

C'est pour ces raisons que le Conseil Général, au nom des organisations de l'émigration polonaise, maintient son attitude au sujet de la question polonaise, déclarée à l'assemblée générale des 27 et 28 mai 1945 et émise dans la déclaration du Bureau Central, le 1^{er} juillet 1945.

Le Conseil général déclare qu'il s'adressera sans relâche aux démocraties du monde en demandant que soient reconnus à la nation polonaise les droits élémentaires : liberté, souveraineté, indépendance et, avant tout, celui d'exprimer sa volonté par des élections libres et démocratiques. Ces élections seraient le premier pas fait pour rétablir un état de choses normal et pour effacer partiellement les torts infligés à la nation polonaise.

Pour garantir des élections libres et démocratiques, il faut préalablement :

a) que les territoires de la République polonaise soient évacués par les troupes d'occupation;

b) obtenir la liquidation de la police de sécurité polonaise qui, loin d'assurer la protection des citoyens, assassine les représentants de l'opposition démocratique ;

c) obtenir le droit, pour l'opposition démocratique, d'avoir sa presse et abolir la censure ;

d) assurer l'activité des partis politiques ayant un caractère nettement démocratique et antifasciste établi de longue date, au lieu de baser la vie politique sur un seul parti camouflé en quatre partis soi-disant distincts et soi-disant démocratiques.

LONDRES. — P.A.T. — 2 février 1946. — CE QUE L'ON FAIT DES ENVOIS DE L'U.N.R.R.A. EN POLOGNE. — Il est instructif d'examiner la façon dont les secours de l'U.N.R.R.A. sont distribués en Pologne. La *Gazeta Ludowa*, quotidien du parti Paysan polonais, paraissant à Varsovie, donne les renseignements suivants : « Le mauvais côté du système des cartes d'alimentation en Pologne est que les consommateurs sont divisés en plusieurs catégories. La catégorie I reçoit un rationnement supportable. Mais les catégories III et IV (les gens âgés et les malades) ne touchent presque rien. Certaines denrées, et particulièrement celles qui proviennent de l'U.N.R.R.A., sont entièrement distribuées en dehors des cartes et seulement aux « personnes sûres ». Suivant l'interprétation officielle de l'administration de l'arrondissement de Blonie, ces « personnes sûres » sont : 1° le personnel de l'administration de la ville ; 2° le personnel de l'usine d'allumettes ; 3° les instituteurs ; 4° les membres du parti communiste et ceux des socialistes qui collaborent avec les communistes ».

JERUSALEM. — P. A. T. — DEPORTATION DES SOLDATS JUIFS RAPATRIÉS. — Le journal *Hatzofeh* publie une dépêche de son correspondant à Francfort annonçant que les postes gardant les frontières avaient été renforcés aussi bien par les autorités alliées que par le gouvernement de Varsovie pour empêcher les Juifs de fuir de Pologne en zone américaine, en Allemagne. Le passage de la frontière est actuellement très difficile. Plusieurs groupes de Juifs ont été renvoyés en Pologne. Certains ont été arrêtés.

Le groupe de soldats de la brigade juive qui est allé en Pologne pour y chercher des parents a été déporté hors de Pologne.

LONDRES. — P.A.T. — 3 février 1946. — QUE DEVIENNENT LES POLONAIS DEPORTÉS EN RUSSIE ? — L'hebdomadaire anglais *Tablet* du 2 février rappelle à ses lecteurs le sort de ce qui reste des 1.200.000 Polonais déportés en Russie, en 1939-1941. L'accord du 6 juillet 1945 prévoyait le rapatriement de tous les Polonais de Russie en Pologne. Le gouvernement de Varsovie estime qu'ils sont au nombre de 400.000 et non, comme on s'y serait attendu, au nombre de presque un million.

Qu'est donc devenu le reste ? — demande le *Tablet*. Que sont devenus les autres, soit presque un demi million de personnes ? On sait, en effet, que seulement 120.000 hommes environ ont pu quitter la Russie à l'occasion de l'évacuation de l'armée Anders. Les chiffres publiés par la presse de Varsovie démontrent que 26.711 personnes seulement « ont déposé des demandes de rapatriement », et on remarque que, sans exception, ce sont tous des gens malades. Etant donné qu'aucune réponse n'est donnée à ces questions, il n'est pas étonnant que les réfugiés en Europe occidentale ne tiennent pas à rentrer dans des territoires contrôlés par l'U. R. S. S.

LONDRES. — P.A.T. — LES POLONAIS SANS FOYER. — Résumé des informations parues dans le *Whitehall News*. — La Pologne est aujourd'hui le théâtre de migrations massives dans toutes les directions. Une première vague vient des provinces polonaises à l'est de la ligne Curzon, annexées par l'U. R. S. S. D'après les déclarations du gouvernement de Varsovie, 700.000 personnes sont arrivées de ces territoires en Pologne centrale et occidentale. Il en reste encore plusieurs millions qui doivent arriver avant la fin de juin 1946.

De plus, des centaines de milliers de Polonais attendent leur rapatriement de Russie d'Asie, où ils ont été déportés de force en 1939-1941, quelques-uns même en 1945. En théorie, ces déportés ont droit à deux tonnes de bagages mais, vu les difficultés de transport, ils ne peuvent rien emporter du tout. Ces voyages durent près de deux mois et se font dans des wagons de marchandises ouverts, sans installations d'hygiène, ce qui fait que le pourcentage de décès est très haut. Les femmes et les enfants sont la majorité dans ces convois, les hommes jeunes et valides ayant été généralement victimes d'arrestations et exécutions massives. Les convois sont souvent laissés pendant des semaines sur les voies de garage. Lorsqu'une mère meurt, ses enfants sont laissés à la charge des autres voyageurs. Les cadavres des enfants morts de froid et de faim sont empilés sur le bord des voies en attendant une charrette qui les conduira au cimetière voisin. Pour ce qui est du sort de tous ces malheureux, une fois arrivés, nous ne citerons qu'un extrait du journal communiste *la Vie de Varsovie de novembre 1945* :

« Dans une pièce, six couchettes sans matelas sont destinées aux malades et, dans une autre pièce, huit couchettes pour les mères et les enfants. On leur permet de passer là toute la journée et de chauffer du lait pour les petits. Mais l'infirmière de service cherche en vain de la nourriture pour les bébés. Il est incroyable que ce centre ne soit pas encore en état de nourrir ces enfants. Il y a beaucoup de décès parmi les malades. Les victimes d'accidents de la circulation sont également apportés là. Les cadavres restent parfois pendant plusieurs jours sur des civières, recouvert seulement d'un drap, à la grande horreur des nouveaux arrivants ».

BULLETIN

DE L'AGENCE TÉLÉGRAPHIQUE
POLONAISE P. A. T.

19 Février 1946

85. rue Vaneau, Paris (7^e)



LONDRES. — P.A.T. — 13 février 1946. — DECLARATION DE M. TARNOWSKI, MINISTRE DES AFFAIRES ETRANGERES DU GOUVERNEMENT ARCISZEWSKI faite à un correspondant de la presse américaine, en réponse à la question suivante :

« Que pensez-vous de la présence des troupes russes en Pologne ? »
M. Tarnowski : « Contrairement à la volonté de toute la Nation polonaise, la Pologne est encore occupée par une armée soviétique, forte de plus d'un demi-million d'hommes. La Russie gouverne la Pologne à l'aide de cette armée et d'un gouvernement fantoche composé de communistes, se faisant appeler « Gouvernement d'Unité Nationale ». La prétendue indépendance de l'Etat polonais n'est qu'une sinistre fiction.

« Le fait que les troupes soviétiques qui occupent la Pologne n'ont pas été retirées, est une violation flagrante de l'engagement pris par la Russie dans la Déclaration de Moscou sur la sécurité générale, du 1^{er} novembre 1943. L'article 6 de la Déclaration spécifie, en effet : « Qu'après la fin des hostilités, ils ne se serviraient pas de leurs forces militaires sur les territoires d'autres Etats, sauf dans les buts envisagés par cette déclaration et après une commune consultation » (That after the termination of hostility they will not employ their military forces within the territories of other states except for the purposes envisaged in this declaration and after joint consultation.)

« Le retrait des troupes soviétiques de Pologne a été discuté à la Conférence de Potsdam. Le Maréchal Staline donna alors l'assurance que les troupes soviétiques seraient retirées de Pologne, excepté une petite quantité d'effectifs nécessaires à maintenir les communications avec les troupes soviétiques en Allemagne.

« Plus de six mois ont passé depuis. Malgré les assurances précises du gouvernement soviétique, les troupes russes occupent toujours l'ensemble du territoire polonais, sous prétexte de combattre le banditisme, avec l'assentiment du soi-disant gouvernement de Varsovie, composé, comme on sait, d'agents obéissant docilement aux ordres de Moscou.

« D'après les informations de presse venues de Varsovie, le gouvernement soviétique aurait décidé qu'il avait besoin de trois corridors le long des principales voies ferrées, pour pouvoir assurer la sécurité des troupes d'occupation soviétiques en Allemagne. Ces corridors seraient occupés par des troupes soviétiques pendant dix ans. Des « négociations » dans ce sens seraient déjà en cours entre le gouvernement de Moscou et son gouvernement satellite de Varsovie.

« Cette nouvelle confirme une fois de plus que la Russie n'a pas l'intention de faire cesser son occupation de la Pologne.

« Il est clair que la création de trois zones d'occupation, comprenant les territoires parcourus par les principales voies de communication, équivaut à une occupation pure et simple. Ces mesures suffiraient à la Russie pour se subordonner la Pologne au même degré où elle l'est aujourd'hui, en lui permettant d'établir des garnisons dans les voïevodies (division administrative équivalant à une grande province). Ces trois corridors deviendraient les trois chaînes liant fermement la Pologne à l'U.R.S.S.

h P4313

» En 1939, Hitler proposa à la Pologne la création d'un corridor extraterritorial à travers la Poméranie. Cette proposition a été rejetée avec indignation par le gouvernement et le peuple polonais. On jugea unanimement que cette idée était une menace pour l'indépendance de la Pologne. La suite des événements démontra que cette opinion était parfaitement fondée. Si on considérait comme dangereux pour la souveraineté et l'indépendance de l'Etat polonais, la création d'un seul corridor passant par un morceau peu étendu du territoire polonais — que dire alors, aujourd'hui, du projet de créer trois corridors qui traverseraient tout le territoire, de l'est à l'ouest, et occupés par des forces armées étrangères ?

» L'U.R.S.S. affirme que la sécurité de son armée en Allemagne exige que les voies de communication entre la Russie et l'Allemagne soient protégées. S'il en est ainsi, et sans parler du fait que cette communication pourrait fort bien être assurée par bateaux sur la Baltique il est évident que l'établissement de ces communications devrait être organisé d'une façon qui ne constituerait pas une violation de l'indépendance de l'Etat polonais et qui serait conforme aux engagements internationaux de la Russie, en respectant l'indépendance et la souveraineté de la Pologne.

» D'après la déclaration de Moscou sur la Sécurité Générale, du 1^{er} novembre 1943, les Etats s'engagent à retirer leurs troupes du territoire d'autres Etats ; la déclaration prévoit aussi les cas où l'emploi de force armées serait nécessaire à l'établissement de la sécurité sur les territoires d'un Etat étranger, mais uniquement dans ce but et après une consultation en commun. Si, suivant ces décisions, la Russie trouve que le contrôle militaire des voies de communication en Pologne lui est indispensable, la seule alternative qui respecterait aussi bien les engagements de la Déclaration de Moscou que l'indépendance de la Pologne, serait de soumettre ces lignes de communication à un contrôle international temporaire.

» Des effectifs internationaux pourraient être établis dans les principaux centres, le long de ces voies ferrées. Par leur caractère international, ils ne constitueraient pas de menace pour l'indépendance du pays, et seraient acceptés par l'opinion publique polonaise comme une mesure temporaire découlant de la liquidation de la guerre et ne violant pas la souveraineté de l'Etat polonais. D'ailleurs, la meilleure manière d'assurer la sécurité des voies de communication serait, pour l'U.R.S.S., de gagner l'amitié du peuple polonais qu'il ne peut obtenir à l'aide des méthodes appliquées par les occupants. La terreur et la violence ne font jamais naître l'amitié.

» Le règlement des affaires des pays occupés par la Russie, de manière à garantir les intérêts de toutes les parties intéressées, est la mission qui incombe à l'Organisation des Nations Unies. »

STOCKHOLM. — P.A.T. — 11 février 1946. — LA PRESSE SUEDOISE SUR LES DEPORTES EN ALLEMAGNE. Bjoern Mallstroem, correspondant spécial du journal suédois « Svenska Morgenbladet » vient de visiter les camps de déportés en Allemagne : « Tassés dans d'horribles baraquements glacés, les Yougoslaves, les Polonais, refusent de rentrer dans leurs pays, tandis que les Baltes pensent à une émigration massive ». D'après les renseignements de Mallstroem, les prisonniers de guerre yougoslaves, appartenant à l'armée Royale, faits prisonniers en 1941, se trouvant à Hagen, refusent de reconnaître le régime de Tito et demeurent fidèles au roi Pierre. « Aussi préférèrent-ils vivre dans de vieilles baraques, entourées de barbelés, plutôt que de rentrer en Yougoslavie, sous un régime qu'ils ne reconnaissent pas ».

Les prisonniers appartenant aux pays occidentaux sont partis, mais il reste encore près d'un million d'Européens originaires des pays de l'Est.

Le correspondant a trouvé dans le camp de Belsen des milliers de Polonais et de Baltes qui « sont revenus sur les lieux de leur tragique passé et y attendent des possibilités d'émigrer ». Les internés ont appris avec une vive inquiétude la prochaine arrivée d'une commission de rapatriement envoyée par le gouvernement de Varsovie. « Cette commission engage les Polonais à retourner en Pologne, ce qui est contraire à l'intention de la majorité ». Parmi les Juifs aucun ne veut rentrer en Pologne.

Dans la même région, se trouve un camp pour les Polonais des provinces orientales de la Pologne. Ceux-ci sont encore plus angoissés par la nouvelle de la visite des représentants du gouvernement de Varsovie. Un ancien juge de la ville de Lwow a déclaré au correspondant : « Nous sommes tous des Démocrates, c'est pour cela que nous ne voulons pas appartenir à la Russie et à la Pologne actuelle ».

LONDRES. — JOURNAL POLONAIS « DZIENNIK POLSKI ». — 13 février 1946. — POURQUOI NOUS NE RENTRONS PAS. La Ligue Britannique pour la Liberté de l'Europe — British League for European Freedom — a organisé le 11 février, une discussion publique sur la question de savoir pourquoi, malgré la fin de la guerre, il restait encore en Angleterre, et surtout en Allemagne et en Autriche, autant d'alliés qui refusaient de rentrer dans leurs pays.

La discussion fut précédée par un exposé sur les raisons de ce refus, fait par les représentants des diverses nationalités intéressées. M. Lerski prit la parole au nom des Polonais. Délégué par le Général Sikorski en Pologne il y resta un an, et prit part aux combats de l'Armée de l'Intérieur contre les Allemands. Il revint en Angleterre comme courrier du mouvement de résistance. M. Lerski déclara entre autre : « Je ne rentre pas dans mon pays à cause de la situation politique qui y règne actuellement. Peut-on appeler la Pologne une démocratie ? Elle est gouvernée par des gens inconnus dans la vie politique avec l'aide de l'N.K.V.D. (ancienne Guépéou) et des baionnettes soviétiques. Ce que nous demandons ? La mise en pratique des principes contenus dans la Charte Atlantique et des quatre libertés du Président Roosevelt. Pendant la guerre, la propagande des Alliés s'est efforcée de nous persuader qu'on se battait justement au nom de ces principes ».

Le capitaine Frolack parla ensuite pour les Ukrainiens : « J'ai échappé aux déportations grâce à mon passeport britannique. (Le capitaine Frolack est citoyen canadien). En traversant la Sibérie, en route pour Wladyvostok, j'ai vu des dizaines de milliers de mes compatriotes travaillant dans d'horribles conditions, affamés et mourant de froid. Au moment de l'avance russe, des millions d'Ukrainiens ont fui devant elle et c'est pourquoi il y a, en ce moment, de quatre à cinq millions d'Ukrainiens en Allemagne ».

Après lui, un Lithuanien et un Letton prirent la parole, décrivant le régime de terreur appliqué dans leurs pays respectifs. Après eux, le Dr. Aruja, Esthonie, cita quelques chiffres : « Il y a environ cent dix mille hommes hors des frontières de l'Esthonie, dont 30.000 en Suède et 80.000 dans les zones d'occupation américaine et britannique. Sur ceux-ci, 16 seulement ont demandé à être rapatriés et deux d'entre eux ont réussi à s'échapper d'Esthonie et à revenir. Les Russes arrêtent et déportent les Esthoniens. C'est une véritable liquidation préméditée de tout un peuple ».

Le capitaine yougoslave Ilic, parla en dernier. Etant aviateur il descendit six avions allemands puis passa sous les ordres du Général Mikhaïlovitch. Après des années de lutte contre les Allemands, les troupes qu'il commandait participèrent, d'accord avec les troupes russes,

à la prise de Tchatchak. Après quoi, les Russes arrêterent et désarmèrent ces troupes. « Je fus arrêté alors et condamné à mort. Je réussis à m'échapper et rejoignis les autorités militaires britanniques ».

Pour finir, un membre du Comité de la Ligue proposa la motion suivante :

« Après avoir entendu les exposés des citoyens de la Pologne, de la Yougoslavie et des Pays Baltiques, sur les conditions qui règnent dans leurs pays, la présente assemblée condamne violemment toute tentative de rapatriement forcé. Cette assemblée exprime également sa satisfaction de savoir que le gouvernement britannique a déposé la question des réfugiés à l'O.N.U. et félicite la majorité des délégués avec Mme Roosevelt en tête, pour l'attitude qu'ils ont adoptée en se déclarant contre le rapatriement. L'assemblée espère avec confiance que la motion du Comité sera mise en pratique conformément aux principes de la Justice et des Droits de l'Homme ».

LONDRES. — JOURNAL POLONAIS « DZIENNIK POLSKI ». — 9 février 1946. — LES RELATIONS COMMERCIALES POLONO-RUSSES. — Contrairement aux bruyantes assurances de la propagande officielle de Varsovie, la Pologne continue à être le théâtre d'« opérations » commerciales des troupes soviétiques. Voici quelques données précises sur ce sujet.

A Torun, les autorités militaires soviétiques ont fait partir pour l'U.R.S.S., le plus grand moulin à vapeur de la Poméranie, estimé avant la guerre à 5 millions de zlotys (le zloty était coté centre 5 et 7 francs) sous prétexte qu'il appartenait à un Allemand. En réalité, le moulin avait été acheté au printemps de 1939 par la Banque d'Etat Polonaise de l'Agriculture.

A Elblag (Elbing dans la partie de la Prusse Orientale attribuée à la Pologne), les Russes ont démonté et envoyé dans l'U.R.S.S. tout l'équipement des usines d'automobiles « Komnich », de même que toutes les machines de l'usine d'articles en fer blanc, « Lampke ». Le même sort a été réservé aux usines de locomotives « Schichau », et à la grande usine d'automobiles « Bussing ». On a également enlevé (octobre et novembre 1945) 80 % de l'équipement de la fabrique de cigares « Beyer ».

Le riche quartier des villas d'Elblag a été si bien nettoyé au cours de l'automne dernier qu'il ne reste plus un seul calorifère, chauffe-bain, baignoire, radiateur électrique ou poêle à charbon. Tout a été emporté : compteurs électriques et à gaz, poignées et serrures, câbles électriques, conduites de gaz, tuyaux de canalisation, sièges des W.C.

La sucrerie de Wierzchowice se voit enlever un wagon de sucre par jour. En quittant Koscian, les Allemands avaient laissés 650.000 quintaux de sucre que le gouvernement de Varsovie destina aux orphelins polonais. Les autorités militaires soviétiques en « empruntèrent » 400.000 pour les blessés russes.

Tout l'équipement de la poudrerie d'Emilianow a été emporté par les troupes russes durant octobre et novembre de l'année dernière. Chaque train soviétique qui passe par le nœud ferroviaire de Varsovie emporte une certaine quantité de charbon qui se trouve dans les dépôts de la gare de Varsovie-Ouest. Les ordres des autorités militaires russes à cet effet sont transmis à la direction des Chemins de Fer par un officier soviétique, le colonel Kotoff.

Et à Breslau (territoire attribué à la Pologne), sur 40 grandes entreprises industrielles, les Russes en ont abandonné huit au gouvernement de Varsovie. Ces usines sont, actuellement, inutilisables. Les usines qui restent doivent être remises aux mains des Polonais... dans l'avenir.

BULLETIN DE L'AGENCE TÉLÉGRAPHIQUE
POLONAISE P. A. T.

6 Mars 1946 — 85, rue Vaneau, Paris (7°)

LONDRES. — P.A.T. — 23 février 1946. — Le « Dziennik Polski » (Journal Polonais) de Londres publie, le 23 février 1946, un article intitulé : « **Les officiers soviétiques dans l'Armée polonaise** » dont nous citons les passages principaux : « ...Il serait peut être intéressant de donner quelques chiffres sur le pourcentage des officiers soviétiques et autres dans l'armée Zymierski. Voici quelques précisions : les officiers soviétiques sont 93,7 % dans l'Etat Major des troupes de Zymierski. Le chef de cet Etat Major est le général Korczye, dit le « pope » (on appelle ainsi les officiers soviétiques dans l'armée polonaise), les officiers polonais d'avant septembre 1939 sont au nombre de 3,2 % ; le reste est formé d'officiers de l'ancienne armée du peuple (organisation militaire du parti communiste), et d'autres formations militaires du temps de l'occupation allemande.

» Au Ministère de la Défense Nationale, dirigée personnellement par Zymierski les officiers soviétiques portant l'uniforme polonais sont environ 49 %... Dans ce ministère ont été placés, en assez grand nombre, des gens de « Septembre » ; environ 7 % d'officiers de l'ancienne armée du peuple, un certain pourcentage d'officiers de l'ancienne Armée du Pays, ces derniers s'étant rangés à l'appel du colonel Radoslaw.

» Il faut ajouter que dans les services respectifs de ce ministère, le pourcentage des officiers soviétiques varie considérablement. Ainsi, dans le service de l'armement du ministère de la Défense Nationale, on compte plus de 66 % de « popes », dans le service de la préparation militaire, les officiers soviétiques portant l'uniforme polonais sont plus nombreux encore et atteignent 70 %. Par contre, on trouve relativement peu d'officiers soviétiques dans les tribunaux militaires et dans le service sanitaire, ces emplois étant occupés, en majorité, par des officiers polonais d'avant septembre 1939. Le pourcentage des officiers soviétique dépassait, le 30 janvier dernier, dans le service de liaison, 84,9 % et était de 81 % dans les transports et communications militaires.

» Le Bureau Central de l'Information de l'Armée Polonaise, autrement dit le « deuxième bureau » de Zymierski, dirigé par le « pope » Kozuszko, compte dans ses cadres 98,3 % d'officiers soviétiques portant l'uniforme polonais. Aux officiers polonais incombent seulement les tâches administratives et les fonctions techniques.

» En ce qui concerne le secteur de la direction politique et d'instruction, dirigé par le trop connu général Michel Spychalski, la situation prend un aspect différent ; nous n'y trouvons même pas 11 % d'officiers soviétiques.

» Les grandes unités sont commandées par des officiers soviétiques (environ 94,6 %) — parmi eux, 83 % sont des officiers supérieurs de l'Etat Major (à partir du grade de commandant). — Les 6 % restant sont représentés par des officiers de « Septembre » et environ 0,3 % d'officiers polonais revenus d'Europe Occidentale en Pologne.

» Dans les échelons inférieurs (jusqu'au grade de capitaine), le nombre des « popes » ne dépasse pas 26 % ».

4.P4313

STOCKHOLM. — P.A.T. — 22 février 1946. — L'ARMÉE ANDERS ET LES JUIFS. — Le correspondant du « Stockholms Tidningen » à Rome, M. Gunnar Kumlin, un des plus éminents journalistes suédois, a publié un article intitulé : « Des masses de Juifs fuyant la Pologne, viennent rejoindre l'Armée Anders en Italie. »

L'auteur de l'article souligne que l'armée du général Anders est l'unité étrangère la plus forte qui existe actuellement en Europe libérée, à l'ouest de la zone de sécurité russe.

L'attitude de l'armée du général Anders à l'égard des Juifs mérite une attention toute spéciale. Les Juifs polonais, au nombre de 75.000, qui ont survécu aux massacres allemands furent en masse la Pologne de même que les Juifs allemands fuyaient l'Allemagne sous le régime hitlérien. Dans leur exode, ils sont assistés par de nombreuses organisations juives et beaucoup d'entre eux se rendent en Italie pour rejoindre le « 2^e Corps » de l'armée du général Anders. Là, ils sont ravitaillés, logés et, autant que leur aptitude physique le permet, ils s'enrôlent sous les drapeaux. On compte actuellement, dans l'armée du général Anders, 1.000 soldats et 180 officiers juifs.

Aucun des Juifs de l'armée du général Anders ne veut retourner en Pologne, ils ne désirent pas non plus émigrer en Palestine ou aux Etats-Unis, mais en attendant l'« évolution des événements », ils veulent tous rester dans les rangs de cette armée. Interrogés sur les raisons qui ont motivé leur fuite et qui aurait pu être en particulier, la crainte des pogroms, ils répondent qu'il n'y a pas eu de pogroms proprement dits ; mais ils ajoutent prudemment que l'avenir des Juifs dans la zone d'occupation russe n'est pas très sûr. Quand on leur demande des précisions, ils répondent que l'Armée Rouge est un élément tout à fait nouveau et dont les réactions et l'attitude à l'égard des Juifs ne peuvent être encore définies. Ils ajoutent qu'il y a trop de Juifs dans le N.K.W.D. ce qui à la longue, n'est pas rassurant pour ceux de leurs coreligionnaires résidant dans la zone d'occupation russe. Un rabin, à qui le correspondant suédois a demandé les mobiles de sa fuite de Pologne en Italie, a précisé que les Juifs, riches de leur expérience et de leurs grandes souffrances, se rendent parfaitement compte que tôt ou tard, l'Europe Centrale ne manquera pas de devenir le théâtre de terribles événements et qu'ils préfèrent la fuir tant qu'ils en ont encore la possibilité.

En conclusion, M. Kumlin écrit : « Contrairement à la propagande communiste proclamant au monde entier l'antisémitisme dans l'armée Anders, les Juifs polonais réfugiés en Italie sont très satisfaits de leur hébergement auprès du « 2^e Corps » de l'Armée Anders qu'ils considèrent comme leur foyer. »

LONDRES. — P.A.T. — 23 février 1946. — LE DISCOURS DU PROFESSEUR SAVORY, MEMBRE DU PARLEMENT. — Le professeur Savory (Conservateur) a prononcé, le 20 février 1946 à la Chambre des Communes, un discours dont nous extrayons les principaux passages :

« ...Depuis de nombreuses années j'ai étudié d'une manière approfondie la littérature russe et j'ai une grande admiration pour le peuple russe. Je n'ai jamais rien dit qui puisse porter atteinte à cette grande nation, mais en même temps le « fair play » nous oblige, dans cette Chambre et j'ai été profondément affecté par les attaques qui ont été faites, ici, sur l'Armée Polonaise. L'honorable Rayner a bien voulu dire qu'après avoir pris contact personnel avec un officier russe, il a eu l'impression que les Russes ignoraient tout ce que nous avons fait

B.D.I.C.

pendant la guerre, qu'ils n'avaient jamais entendu parler de nos succès en Afrique ou dans une quelconque autre partie du monde.

» Il serait peut-être aussi utile de rappeler aux honorables Membres ce que les Polonais ont fait pour nous pendant la guerre ».

Après avoir évoqué le souvenir des exploits méritoires des troupes polonaises pendant toute la guerre sur tous les fronts, la bataille de Pologne, la bataille de France, la bataille de Grande-Bretagne, la bravoure de la brigade polonaise en Syrie, Tobrouk, la Division du général Maczek, la bataille de Caen, Falaise, Ypres, Gand, Arnhem, le professeur Savory poursuit :

« ...Je n'ai pas encore parlé du 2^e Corps de l'armée du général Anders parce qu'il mérite une attention particulière. Un de mes collègues vient justement de me communiquer un numéro des « Nouvelles Soviétiques » dont je voudrais être un lecteur assidu si elles m'étaient adressées régulièrement, car j'aime avoir l'opinion des deux parties. J'ai vu que l'éditorial de cette revue n'était rien d'autre qu'une attaque contre le général Anders. J'aimerais bien rappeler à ceux qui ont lancé cette attaque contre ce grand homme les faits suivants. Le général Anders naquit à Varsovie et fit ses études secondaires dans un lycée de cette ville où il apprit le russe. En réalité, il était interdit de parler polonais au lycée, même à son frère. Ensuite, il fut incorporé à l'armée russe et dans la première guerre il était le seul officier sous le commandement russe qui capturât un général allemand avec son Etat-major, fait pour lequel il reçut l'ordre de Saint-Georges, qui était considéré par les Russes, à cette époque là, comme la plus haute distinction. Plus tard, les Russes lui témoignèrent une si grande considération qu'il fut le premier, dans toute l'histoire, à être admis à l'Ecole Supérieure de Guerre russe malgré que Polonais et de religion non orthodoxe. Pendant la guerre de 1939 il combattit avec le plus grand courage. Il fut blessé huit fois.

» De toutes les brigades qui combattirent en Pologne pendant ces cinq terribles semaines, il fut certainement celui qui remporta le plus de succès et étranger à toute idée d'hostilité à l'égard des Russes, quand ceux-ci entrèrent en Pologne, le 17 septembre 1939, proclamant : « Nous sommes venus vous aider à combattre les Allemands », ce grand homme les crut et accepta de coopérer avec eux, faisant confiance à leurs promesses qu'ils allaient aider les Polonais à résister à l'offensive allemande. Mais quand il découvrit que les Russes avaient partie liée avec les Allemands pour partager et subjuguier la Pologne, selon les clauses du fameux accord Molotov-Ribbentrop il comprit que son devoir, en tant que Polonais, était de résister jusqu'au bout. Cinq jours après la chute de Varsovie, il fut capturé par les Russes et emprisonné au cachot pendant 20 mois. Lorsque je lui demandais les raisons de cette incarcération, il répondit : « Je crains de ne pas pouvoir vous les dire, je les ignore, je sais seulement que j'ai été transporté à la prison centrale de Moscou, cette terrible prison de Loubianka et que j'y suis resté au secret pendant 20 mois ». Quand il en sortit, il était terriblement épuisé, marchant difficilement à l'aide des béquilles, mais malgré cela, il se dit prêt, à la demande du maréchal Staline, de prendre le commandement d'une armée polonaise qu'on était d'accord de former après l'agression allemande du 22 juin 1942, pour aider les Russes contre l'ennemi commun. Il était tout à fait déterminé à oublier le passé et à collaborer, dans la mesure du possible, avec les Russes.

» On a dit, ce qui est entièrement faux, qu'il abandonna la Russie à cette époque là. Je ne veux pas abuser de la patience de l'honorable Chambre, mais j'ai ici deux dépêches qui peuvent être consultées par chacun et que le maréchal Staline envoya au général Anders. Dans la première, le maréchal Staline déclarait qu'à cause de la pénurie des

B.D.I.C.

vivres, on avait pu attribuer seulement 30.000 rations aux 70.000 soldats polonais. Ensuite, quand on eut constaté qu'on ne disposait pas d'équipement suffisant pour ces troupes, le maréchal Staline envoya au général Anders une deuxième dépêche dont la copie est devant moi, suggérant au général Anders de se rendre, avec ses troupes, en Moyen Orient. Quand ces 70.000 soldats polonais se furent trouvés en Perse, ils souffrirent cruellement de faim ; ils étaient mal équipés, misérables. Ce fut le général Anders qui, peu de temps après, réussit à pourvoir à leurs besoins et à mettre fin à leur misère. En Syrie, ils se joignirent à la Brigade de Kopanski, dénommée la Brigade des Carpathes qui combattit à Tobrouk et dont j'ai déjà parlé. Quand ils débarquèrent en Italie, ce fut une série de magnifiques victoires, en commençant par le Mont Cassin, puis Piédimonte, Ancône et en finissant avec le brillant assaut et la prise de Bologne, un des plus brillant faits de l'Histoire.

» Aujourd'hui, le général Anders est attaqué soi-disant parce qu'il ferait de la propagande anti-soviétique. C'est un homme honorable. Au cours des conversations que j'ai eues avec lui, j'ai toujours trouvé qu'il disait la vérité et je ne mettrai jamais en doute la parole de ce noble officier. Il a nié les accusations du gouvernement provisoire polonais qu'il aurait aidé certaines organisations clandestines polonaises en leur fournissant des armes et de l'argent et il est vraiment ridicule de l'accuser d'envoyer des armes en Pologne par la voie des airs, puisqu'il n'a pas d'avions à sa disposition, et en tant que commandant en chef du 2^e Corps de l'Armée, il dépend du commandement de l'A.F.H.Q. qui lui fournit tout ce qu'il a. Il a nié aussi les accusations de l'anti-sémitisme dans son armée, puisque le 2^e Corps comprend 180 officiers Juifs et qu'aucun de ceux-ci, de même que les soldats Juifs, n'ont pas exprimé le désir de retourner en Pologne et de quitter les rangs de la formation polonaise.

» ...J'ai beaucoup d'amis polonais à Londres et j'ai dit à eux tous : « J'ai l'impression que vous devriez, dans la mesure du possible, aider à la reconstruction et à la restauration de votre pays. Retournez là-bas et travaillez pour votre patrie. » Tous me répondaient toujours : « Ce que nous voulons faire. Nous avons là-bas nos enfants, nos femmes, pensez-vous que nous ne désirons pas les rejoindre le plus vite possible ? Mais tout ce que nous demandons, c'est une raisonnable garantie de sécurité personnelle. » J'ai ici des extraits d'un article du correspondant de l'Associated Press à Varsovie, un homme très digne de foi. Voici sa dépêche du 5 février dernier :

« Des sources officielles on communique qu'aujourd'hui, une nouvelle rafle a été faite par la police secrète polonaise à la suite de laquelle 75.000 à 100.000 personnes ont été envoyées en prison. Les comptes-rendus officiels de la police n'ont pas été publiés et le général de brigade Radkiewicz (c'est-à-dire le ministre de la Sécurité) a à plusieurs reprises refusé de recevoir des journalistes. Tous les journaux ont été sévèrement censurés et la correspondance intérieure et extérieure est soumise au contrôle militaire ». Le correspondant de « Svenska Dagladet » publie de Varsovie des informations similaires.

» ...Ce sont des nouvelles que lisent nos amis polonais, il est donc tout à fait compréhensible qu'ils demandent quelques garanties de sécurité personnelle... »

Après avoir rappelé l'affaire des crimes politiques en Pologne et l'accusation portée contre la police secrète polonaise de participer à ces crimes, le professeur Savory termine son discours que la Chambre avait écouté avec le plus vif intérêt, en exprimant le vœu que tous les Polonais puissent déjà très bientôt retourner dans leur patrie vraiment libre et libérée.

BULLETIN DE L'AGENCE TÉLÉGRAPHIQUE POLONAISE P. A. T.

20 mars 1946. — 85, rue Vaneau, Paris (7°)

LONDRES. — P.A.T. — 12 mars 1946. — LES QUESTIONS POLO-NAISES A LA CHAMBRE DES LORDS. — Le 7 mars, à la Chambre des Lords, ont eu lieu des débats sur la politique étrangère. Nous reproduisons ici deux discours, le premier de Lord Perth (Libéral), plus connu sous le nom de Sir Eric Drummond, ancien Secrétaire Général de la S.D.N. et ancien ambassadeur de Grande-Bretagne à Rome, et, le second, du lord Chancelier Jowitt.

Lord Perth. — « ...J'arrive au dernier point, sur lequel je veux attirer votre attention, et qui est la question de la Pologne et des Polonais qui sont hors de leur pays. Vous vous souvenez ou non qu'au moment des accords de Yalta, quelques-uns de nous ne donnèrent leur approbation aux clauses de ces accords qu'à condition que les engagements à l'égard de la Pologne seraient intégralement exécutés. Quels sont-ils ? Il y avait une Pologne forte, libre, indépendante, un Gouvernement polonais réorganisé qui aurait réuni tous les chefs démocrates de l'intérieur du pays et de l'extérieur ; des élections libres sur la base du suffrage universel et du scrutin secret. Nous indiquâmes à ce moment que les obligations acceptées par le Gouvernement de Sa Majesté à Yalta, et qui ont été assumées par le Gouvernement actuel, étaient très sérieuses. Il y a plus d'un an que cette conférence a eu lieu, et nous avons le droit, je pense de savoir quel progrès a été fait. Je poserai plusieurs questions : La Pologne est-elle aujourd'hui complètement indépendante ? Les chefs démocrates de l'intérieur et hors de Pologne sont-ils membres effectifs du Gouvernement ? Enfin, à quel moment les élections promises doivent-elles probablement avoir lieu ? Seront-elles réellement libres et auront-elles lieu au scrutin secret ? Je dirai juste un mot relativement aux Polonais hors de leur pays, et en particulier sur l'Armée du Général Anders. Je sais qu'on a dit à ces hommes sous quelles conditions ils pouvaient retourner en Pologne, et je voudrais vous demander si nous avons été informés d'une autre alternative. Des informations me sont parvenues, de source très digne de confiance, selon lesquelles le bruit circulait parmi ces troupes que s'ils ne retournaient pas en Pologne ils seraient forcés de prendre la nationalité allemande. Naturellement, c'est entièrement faux. Cependant, comme vous le savez, les bruits de cette nature se répandent très vite et sont aisément crus. La question que je désire poser est celle-ci : A-t-on proposé un choix à ces braves et vaillants soldats, à qui nous devons tant ? Il ressortait de la déclaration faite par M. Churchill que, s'ils ne voulaient pas retourner en Pologne, ils pourraient commencer une nouvelle vie, soit dans notre pays soit dans un de nos grands Dominions. Si cette alternative ne leur a pas été proposée, alors je ne pense pas que nous ayons traité ces soldats comme ils l'ont mérité ».

Lord Jowitt (Chancelier). — « ...J'ai posé deux questions à propos de la Pologne. La première était au sujet des accords de Yalta. Rappelons-nous ce qu'étaient ces accords. Le gouvernement provisoire polonais d'Unité Nationale devait s'attacher à faire, aussi vite que possible, des élections libres et sans entraves, sur la base du suffrage universel et du scrutin secret, auxquelles tous les partis démocratiques et antinazis devaient avoir le droit de prendre part et de proposer leurs candidats. C'était à cette condition que nous avons reconnu le Gouvernement Polonais. M. Bevin déclara à Potsdam qu'il espérait que les élections pourraient avoir lieu au printemps de cette année. Je ne

4 84313

peux aller plus loin. J'espère que les élections auront lieu au printemps de cette année et j'espère que ce seront des élections libres. Cela est le vœu que nous formons, mes Lords, je ne peux vous en dire davantage. Mais j'ignore quand les élections pourront avoir lieu ou si elles seront en accord avec les engagements pris... »

LONDRES. — P.A.T. — 12 mars 1946. — LE PROBLEME DES FORCES ARMEES POLONAISES. — L'hebdomadaire londonien « Illustrated London News », dans son numéro du 9 mars 1946, publie un article intitulé « The Problem of the Polish Forces ». L'auteur de cet article, le capitaine Cyrille Falls, écrivain militaire bien connu, commentateur militaire du « Times », et président du club des commentateurs militaires de Londres, écrit : « Pendant les derniers débats de l'O.N.U. nous avons eu à signaler deux incidents diplomatiques au sujet des forces armées polonaises. Le premier a été la note du gouvernement de Varsovie exigeant le rapatriement individuel des soldats polonais, le second la plainte du gouvernement yougoslave, qui se voit menacé par la présence de l'Armée Anders en Italie.

» Ces deux incidents ne sont que deux épisodes des litiges soulevés par la présence de forces armées polonaises à l'étranger. »

L'auteur résume ensuite les origines de l'Armée polonaise à l'étranger et, parlant des troupes du général Anders, souligne qu'elles n'ont jamais marchandé lorsqu'il s'agissait de leurs peines. Elles ont toujours été prêtes à accomplir les tâches les plus lourdes et avec le plus grand esprit de sacrifice. « Le général Anders s'est montré un chef remarquablement capable, et les commandants britanniques apprécient toujours hautement sa collaboration ».

« La Division Blindée polonaise, employée dans l'invasion de l'Europe Nord-Ouest, a été formée des détachements polonais qui s'étaient constitués en Ecosse, et ses exploits ont confirmé, une fois de plus, les hautes qualités du soldat polonais. Avec ces mêmes détachements polonais d'Ecosse, on a créé également la Brigade des Parachutistes, qui prit part aux combats d'Arnhem. Ces deux grandes unités se trouvent actuellement en Allemagne, où leur tâche et leur responsabilité sont devenues particulièrement lourdes depuis le rapatriement de la Division Canadienne. Sur le territoire de la Grande-Bretagne se trouvent encore deux divisions polonaises, un état-major, des établissements et Ecoles militaires et le corps féminin adjoint. Ainsi, nous avons environ 100.000 soldats polonais en Italie, 75.000 en Grande-Bretagne et 20.000 en Allemagne. Ces chiffres ne comprennent pas l'aviation et la marine.

» Quelques milliers de soldats polonais, dont la plus grande partie résidait dans les Iles Britanniques, sont déjà revenus en Pologne. Les rapatriés du corps d'armée du général Anders sont en majorité d'anciens soldats de la Wehrmacht. Il y a très peu de départs parmi les soldats de la deuxième Division Blindée en Allemagne. Ces derniers sont en contact direct avec les rapatriés civils, parmi lesquels nombreux sont ceux qui, retournés en Pologne, ont émigré à nouveau en Allemagne. Peut-être les renseignements précis fournis sur la situation en Pologne n'encouragent-ils guère les soldats de la Division Blindée à rejoindre leurs foyers.

» On peut résumer tout le problème très simplement : Quel sera l'avenir de ces forces armées polonaises ? Nous venons de dire que le gouvernement de Varsovie est disposé à les accueillir, mais uniquement en qualité de civils ; il a abandonné son premier projet qui admettait le retour en Pologne des unités entières, soi-disant parce que les soldats seraient sous l'influence de leurs chefs « débordant de haine pour la Pologne du Peuple ».

» Le ministre Bevin a déclaré qu'il avait entendu maintes fois parler de ces accusations, mais qu'on ne lui a jamais fourni de preuves.

» On devait s'attendre à toutes ces difficultés, après une guerre mon-

B.D.I.C.

diale. La situation est cependant d'autant plus complexe que des liens d'amitié existent entre Polonais et Britanniques, et que la Grande-Bretagne se sent reconnaissante à l'égard des Polonais pour leurs services rendus et pour leurs sacrifices. Une dette supplémentaire de gratitude provient d'un fait peu connu du grand public : le mouvement clandestin polonais en France a détruit un grand nombre de plateformes de projection de bombes volantes.

« Les Polonais ont beaucoup d'ennemis en Grande-Bretagne, mais ceux-ci ne représentent pas l'opinion du gouvernement britannique, qui se sent responsable de l'avenir de ces Polonais. Il est d'avis qu'aucun Polonais ne doit être rapatrié contre son gré, et il fera tout son possible pour obtenir du gouvernement de Varsovie les garanties nécessaires pour la sécurité personnelle de ceux qui voudront retourner en Pologne. Il est évident que, dès le moment où ces soldats reviendront chez eux, ils ne pourront plus rien demander au gouvernement britannique. Il est donc indispensable qu'ils soient bien informés avant leur départ de la situation en Pologne. Nous aurions eu de grands remords si ces Polonais revenus chez eux avaient dû être malheureux et si nous nous étions contentés de promesses faciles que « tout ira bien ».

L'auteur se dit incapable de prévoir quel sera le pourcentage de ceux qui ne reviendront pas, ils seront certainement nombreux, malgré les encouragements au retour. Que deviendront-ils ? Des suggestions ont été faites afin qu'on leur accorde la nationalité britannique et qu'un certain nombre d'entre eux soit accueilli par les Dominions. En effet, environ 90 % de Polonais en Italie sont des agriculteurs (et l'on sait que les Polonais sont de bons agriculteurs). L'Australie recevrait très volontiers cette catégorie d'émigrés. Beaucoup de Polonais se sentent attirés par le Canada, et nombre d'entre eux pourraient trouver l'hospitalité en Grande-Bretagne. « Si nous regardons ces soldats polonais — poursuit l'auteur de l'article — en dehors de toute question de sentiment, nous devons constater qu'ils sont un élément sain, fort et désirable. S'ils refusaient de revenir en Pologne, il n'y a pas lieu de supposer qu'ils seraient de mauvais citoyens britanniques. J'ignore pour quels motifs il n'a pas été possible de donner une forme concrète à ce projet de leur concéder la nationalité britannique provisoire. Le Gouvernement actuel n'est pas engagé par cette proposition, et il est naturel que le Gouvernement ne prenne pas de dispositions tant qu'il ne sera pas fixé sur le nombre exact de ceux qui voudront retourner en Pologne. »

BRUXELLES. — P.A.T. — 2 mars 1946. — JOURNÉE POLONAISE DANS LA VILLE FLAMANDE BEVERN WAAS. — Le 2 mars, la petite ville belge Bevern a eu sa « journée polonaise » en offrant un étendard au 2^e Régiment blindé polonais et en recevant, à son tour, une plaque commémorative. L'Hôtel de Ville était décoré aux couleurs polonaises et, sur la place du Marché, avaient pris place les délégations du Régiment avec l'orchestre. Parmi les assistants on remarquait les représentants des autorités locales, quelques officiers supérieurs de l'Armée belge et des officiers de liaison britanniques attachés à la Division. Tous les soldats de la Division portaient, sur le bras droit, les nouveaux insignes les armes de ville Bevern Waas. Après une courte cérémonie, les assistants se sont rendus à l'église voisine, où une messe fut célébrée par l'aumônier du Régiment. Dans son sermon, l'aumônier démontra que la Pologne et la Belgique sont deux Etats européens liés par un idéal commun : la lutte pour la liberté. Les soldats polonais ont apporté la liberté au peuple belge et celui-ci, reconnaissant, a donné au soldat polonais ce qu'il avait de plus précieux, son cœur et une place à son foyer. En terminant, l'aumônier a exprimé le vœu que la Pologne puisse être aussi libre que le pays dont les enfants offrent un drapeau aux soldats polonais.

Au cours de la cérémonie émouvante de la remise du drapeau, le

commandant de la Division qui, au nom du Président de la République de Pologne, reçut cet emblème des mains du bourgmestre, déclara : « Je fais serment que ce drapeau nous conduira, dans notre voie de soldat, conformément aux paroles qui sont inscrites sur lui. Nous jurons de le léguer immaculé aux mains de nos successeurs. »

Le 2^e Régiment a offert à la ville de Bevern une plaque commémorative portant l'inscription : « Le 2^e Régiment Blindé, à la Ville de Bevern, au nom de l'amitié éternelle polono-belge. »

BRUXELLES. — P.A.T. — 11 mars 1946. — LA VILLE BELGE SAINT-NICOLAS ADOPTE LE 1^{er} REGIMENT BLINDE. — Le 1^{er} Régiment Blindé a bien mérité de la ville de Saint-Nicolas ; c'est lui qui l'a libérée de l'oppression de l'occupant allemand. Les habitants de la ville reconnaissants, ont adopté « leur » régiment et lui ont offert le plus beau drapeau comme souvenir de ses grands exploits. La cérémonie a eu lieu le dimanche 3 février dernier, sur la grande place de la ville décorée de drapeaux polonais et belges.

Le commandant de la Division, présent à la cérémonie, a déposé une gerbe de fleurs sur le tombeau du Soldat Inconnu, aux sons des hymnes nationaux. Après la messe, célébrée par le prélat de la ville, eut lieu la cérémonie solennelle de la remise du drapeau et la lecture de l'acte d'adoption du Régiment par la ville de Saint-Nicolas. Le bourgmestre, dans son allocution en français et en flamand, a retracé l'histoire des combats du Régiment et a exalté ses mérites pendant la libération de la ville : « Justement fiers et très reconnaissants, nous rendons aujourd'hui hommage à nos libérateurs. Endurcis par nos propres souffrances, nous sommes capables de mieux comprendre les maux des autres nations. C'est avec une profonde tristesse que nous pensons au drame terrible de votre pays, de ses incroyables souffrances pendant les six années d'occupation. Que cet hommage sincère et profond d'une nation qui vous respecte et vous exprime sa reconnaissance comme à ses libérateurs, et qui vous aime, vous soit un soutien et une consolation dans vos peines et souffrances ».

LONDRES. — P.A.T. — 12 mars 1946. — LE CARDINAL GRIF-FIN PARLE DE LA JUSTICE, DE LA LIBERTE ET DE LA DEMOCRATIE. — Son Eminence le cardinal Griffin, archevêque de Westminster s'adressant à ses fidèles à l'occasion de son retour de Rome, a dit notamment : « ...L'Eglise catholique, de même que le peuple britannique, sont intransigeants quand il s'agit de la défense de la liberté de l'individu. L'Eglise et notre pays défendent la dignité de l'individu et désirent ardemment le retour de la paix, de l'ordre, de la vérité et de la bonté dans la politique mondiale.

« ...Je suis persuadé que nous désirons tous ardemment le retour de la liberté et de l'indépendance dans les pays de l'Europe Centrale. Ces pays devraient avoir la possibilité de faire chez eux des élections libres, sans qu'elles fussent troublées par des interventions qui viennent de l'extérieur ; on devrait y supprimer la police secrète et lever le rideau de fer qui sépare l'Europe Orientale de l'Europe Occidentale ». Le Cardinal poursuit : « Il y quelques jours seulement, j'ai eu l'honneur de rencontrer le général Anders. Le général et son armée ont lutté avec nous, la main dans la main, non seulement pour la liberté de leur patrie mais aussi pour notre liberté. Je suis persuadé que notre nation ne permettra pas qu'on humilie ces hommes... »

Son Eminence exprime sa vive satisfaction que le secrétaire d'Etat aux Affaires étrangères britannique ait lui-même souligné et exalté la bravoure et l'héroïsme des Polonais. Le cardinal a terminé son allocution en exprimant sa foi dans le triomphe final de la justice et de la vérité.

BULLETIN

DE L'AGENCE TÉLÉGRAPHIQUE
POLONAISE P. A. T.

N° 10 — 26 mars 1946 — 85, rue Vaneau, Paris (7°)

LE SORT DU PARTI PAYSAN POLONAIS (P.S.L.)

Note de la Rédaction : On se rappelle que l'entrée de M. Mikolajczyk et de son Parti au Gouvernement a été la condition posée par les démocraties occidentales à la reconnaissance du Gouvernement de Varsovie. M. Mikolajczyk est toujours Vice-Président du Conseil. Cependant, dès le début, lui-même et le Parti Paysan Polonais (P.S.L.) qu'il dirige avaient été attaqués par les autres membres du Gouvernement, en particulier par le premier Vice-Président, le communiste Gomolka. Certains de ses collaborateurs immédiats furent même assassinés, probablement avec le concours de la police secrète (voyez les déclarations de MM. Bevin et Byrnes, du 30 janvier).

Après le refus de M. Mikolajczyk d'accepter la constitution d'une liste unique pour les élections, ces attaques se sont intensifiées. Notamment, des interrupteurs empêchèrent M. Mikolajczyk de prendre la parole à un meeting d'une organisation paysanne d'entraide, meeting qui fut fortement noyauté par des communistes (nous donnons plus loin la déclaration sur les conditions dans lesquelles ce meeting fut organisé, signée par six cents délégués). Voici les dernières nouvelles sur l'évolution de la situation.

LONDRES. — P.A.T. — 19 mars 1946. — COMMUNIQUE DE RADIO VARSOVIE du 17 mars.

« Le 11 mars 1946, un tract anonyme, publié illégalement, a été massivement distribué. Il contenait des accusations diffamatoires et des attaques contre les autorités de l'Etat.

« Comme suite à ceci, les autorités de la Sécurité ont ordonné une perquisition dans les locaux du 85, allées de Jérusalem, où se trouve le siège du P.S.L. (Parti Polonais Paysan) et la rédaction du journal « Gazeta Ludowa » (Journal Populaire).

« Pendant la perquisition on a trouvé l'appareil à polycopier sur lequel le tract en question avait été imprimé ainsi que plusieurs dizaines de ces tracts.

« Comme l'a avoué, sur place, l'employée du P.S.L., Mme Gudowska, elle a polycopié ce tract sur les ordres du secrétaire général du P.S.L., M. Wojcik et d'un des membres du Parti, M. Kaminski.

« En plus de cela, on découvrit dans les bureaux de plusieurs fonctionnaires du P.S.L., des publications illégales, une lettre des prisonniers de la prison de Wronki, arrêtés pour activités terroristes, avec des vœux pour le Congrès du P.S.L. et autres.

« Au cours de la perquisition, on arrêta six personnes dont cinq furent remises en liberté après avoir été questionnées. » (Les noms des personnes arrêtées ne furent pas cités. — Note de la rédaction).

LONDRES. — P.A.T. — 19 mars 1946. — PERQUISITION DANS LES LOCAUX DU P.S.L. — Le « Times » de ce jour publie, sous ce titre, une dépêche de son correspondant de Varsovie, dont voici quelques passages :

« Le conflit qui s'est élevé entre Mikolajczyk et ses collègues du Cabinet au sujet des élections qui ont été remises à l'automne se trans-

4 P4313

forme rapidement en une rupture ouverte. La perquisition faite il y a quelques jours dans les locaux du Parti P.S.L. ainsi que la violente campagne dont Mikolajczyk est l'objet aggravent la situation et diminuent les chances d'une entente.

» D'après des rumeurs officieuses, la perquisition a été faite par trois cents fonctionnaires de la police secrète polonaise, dont une partie était armée. Le bâtiment à quatre étages où se trouvent les bureaux du P.S.L. et la rédaction de la « Gazeta Ludowa » (Journal Populaire), ont été cernés et soumis à une perquisition détaillée. Le bureau du rédacteur en chef du journal a été visité. Toutes les personnes qui pénétrèrent dans le bâtiment ont été temporairement arrêtées. La perquisition a duré de quatre heures du matin à onze heures du matin. On a arrêté six personnes dont deux femmes et certains papiers ont été emportés. Quelques-unes des personnes arrêtées ont été remises en liberté.

Le contenu des papiers confisqués n'a pas été publié. Les cercles bien informés assurent que lorsque leur contenu sera publié l'opinion publique approuvera l'action de la police. On insinue que les « membres du P.S.L. » ont pris part aux dernières attaques terroristes contre la police.

» Jusqu'ici, la presse polonaise n'a pas publié la nouvelle de la perquisition. Il semble pourtant que les paysans polonais l'ont apprise très rapidement. On dit que leur réaction à cette nouvelle se fait déjà sentir, c'est-à-dire que le ravitaillement des villes a brusquement diminué. On pense que les paysans manifestent de cette façon leur mécontentement des attaques dirigées contre leur chef. Il est encore difficile de confirmer ces faits, mais il est de plus en plus certain que les partisans de Mikolajczyk n'accepteront pas tranquillement l'action de la police et la friction qui existe en Pologne entre les partis politiques s'aggravera certainement.

» Les chefs des partis ont fait ces derniers jours de grands efforts pour arriver à une entente au sujet des élections, mais il n'est pas surprenant que, dans l'état d'esprit actuel, ils aient été vains. Le parti de Mikolajczyk continue à demander 70 pour cent des portefeuilles alors qu'on ne lui en offre que 25 pour cent. La réponse de Staline à Churchill, dans laquelle il fait si nettement la louange du gouvernement polonais actuel, rendra certainement les communistes encore moins désireux de négocier avec le P. S. L. »

LONDRES. — P.A.T. — 19 mars. — TERREUR POLICIERE, article du « Dziennik Polski » (Journal Polonais) de Londres :

« Le refus opposé par le P.S.L. à la proposition des communistes de constituer une liste électorale unique sert de prétexte à une nouvelle campagne de terreur et de violence de la part de la police. La soi-disant « réaction intérieure » fait l'objet d'une attaque concentrée. Voici les faits : Entre le 5 et le 15 mars, la police de sécurité de Radkiewicz a arrêté, dans différents points du pays plus de sept mille personnes.

» Le chef de la « liquidation », dirigée contre les « éléments de la réaction intérieure », qui opéreraient soi-disant dans la voïevodie de Kielce, est le Commandant de la Sécurité de la Voïevodie, le colonel Kornecki (un Ukrainien, dont le nom véritable est Kornejczuk). Celui-ci a deux conseillers, en la personne de deux officiers soviétiques de l'N.K.W.D. (ancienne Guépéou), Ratnicki et Morozow. Ces deux hommes servent d'officier de liaison entre la Sécurité de la Voïevodie et l'N.K.W.D., section de Kielce, grâce à l'aide d'éléments communistes polonais. De là, il dirigea les cellules du Parti Ouvrier Polonais (communiste) et organisa des unités de la Garde Populaire qui forma, par la suite, les cadres de l'armée populaire de Zymierski.

» C'est à cette époque que Piotrowski réussit à gagner la confiance des commandants régionaux des Bataillons Paysans et put ainsi se rendre compte des dessous du mouvement clandestin paysan. Aujourd'hui, à tort

ou à raison, c'est Piotrowski que l'on considère comme l'instigateur de la « liquidation ». Ces anciens contacts avec les organisations paysannes lui permettent de donner des « conseils » au chef de la Sécurité de la Voïévodie et de lui indiquer quelles sont les personnes qu'il faut arrêter et quelles sont celles qu'il faut « rendre tout à fait inoffensives ».

» La liquidation fut entreprise dans les premiers jours de mars, avec le concours du 8^e régiment du Corps de Sécurité Intérieure, stationné à Kielce, et cinq cents agents secrets de la Sécurité, assistés de quatre compagnies volantes de la Milice Civique.

» La liquidation a également eu de grandes proportions dans la Voïévodie de Rzeszow, où plus de quinze cents personnes ont été arrêtées. Il y a moins d'arrestations dans les grandes villes de Pologne, mais de longues et pénibles perquisitions ont lieu très fréquemment, sans aucune cause apparente, ainsi que des « manifestations de la population indignée par la réaction intérieure ! »

LONDRES. — P.A.T. — 23 mars 1946. — DECLARATION DES ASSOCIATIONS COMMUNALES D'ENTR'AIDE PAYSANNE au Congrès des Associations d'Entr'aide Paysanne, réuni à Varsovie les 10, 11 et 12 mars 1946 :

« Nous, soussignés, qui avons quitté la salle des débats du Congrès le 10 mars 1946, déclarons, au nom des délégués des Associations Communales d'Entr'aide Paysanne, ce qui suit :

» I. Dans les cantons qui nous ont délégués au Congrès, on applique des méthodes consistant à fausser entièrement l'expression de la volonté de la majorité des membres de l'Association d'Entr'aide, à un degré qui n'a jamais été atteint au temps du régime profasciste d'avant guerre. Cette falsification a tous les traits d'un système appliqué délibérément par le groupe ayant une voix décisive au Présidium du Conseil Central de l'Association d'Entr'aide Paysanne, et dont on trouve la preuve dans le fait que la date du Congrès a été deux fois remise pour organiser et exécuter ces falsifications.

» En particulier :

» 1° La dissolution des Conseils Cantonaux, dont la composition, pour des motifs d'ordre politique et de partis, ne convenait pas aux chefs de l'action sus-mentionnée. Ces dissolutions, qui n'ont jamais été pratiquées dans aucune organisation, ont eu lieu dans un grand nombre de Voïévodies.

» 2° L'institution, contraire au statut de l'Association, de mandataires électoraux, dont la tâche réelle était d'imposer des délégués convenant à la ligne suivie par le P.P.R. (Parti Ouvrier Polonais, communiste).

» 3° Annulation des élections des délégués communaux pour le Congrès, si elles avaient lieu en l'absence des mandataires.

» 4° Falsification des élections régulières, soit par l'envoi au Congrès d'autres délégués que ceux qui avaient été élus, soit par la nomination arbitraire de délégués dans les communes où les élections n'avaient pas eu lieu et dans les communes où il n'y a pas d'Association d'Entr'aide Paysanne ces délégués étant choisis parmi des personnes n'ayant rien de commun avec les régions en question et, souvent même, n'étant pas membres de l'Association.

» 5° Par une distribution massive de cartes d'entrée vertes, donnant le droit de voter, aux employés payés des bureaux de l'Association dans les Voïévodies et aux membres du P.P.R.

» II. Malgré ces mesures, les Associations Communales de l'Entr'aide Paysanne réussirent à se défendre et à être, en grande partie, représentées au Congrès par leurs véritables délégués. En conséquence, dans un grand nombre de cas, on assista à une arrestation massive de ces délégués, sous divers prétexte, en particulier des membres du P.S.L.

(Parti Paysan Polonais dirigé par Mikolajczyk), par la Sécurité. Ces arrestations eurent lieu soit avant le départ des délégués, soit durant le voyage. On les fit descendre des trains et des autobus, et certains délégués ne doivent d'être enfin arrivés au Congrès à Varsovie que par ce qu'ils s'étaient cachés sous les banquettes des wagons ou s'étaient fait passer pour des voyageurs ordinaires. Des faits de ce genre se rapportent principalement aux Voïévodies de Rzeszow, de Cracovie, de Kielce et de Lodz, et ont été également observés dans d'autres régions.

» III. A Varsovie le bureau du Congrès constata de nombreux abus en ce qui concerne la distribution des cartes d'entrée vertes, donnant le droit de voter. Dans les cas douteux, il suffisait de se dire membre du P.P.R. pour obtenir une carte de délégué. On constata aussi que des cartes de ce genre avaient été massivement distribuées à des groupes de membres du P.P.R., spécialement amenés à Varsovie.

» IV. Comme suite à ces malversations, on trouva au Congrès, à côté d'authentiques délégués paysans, un grand nombre de personnes portant une carte de délégué et n'ayant rien en commun ni avec la campagne ni avec l'organisation des Associations d'Entr'aide Paysanne, et dont la présence dans la salle n'avait d'autre but que de plier le Congrès aux décisions du P.P.R.

» Une grande partie des personnes nommées au Præsidium du Congrès n'avaient pas pouvoir de délégués, car — comme nous le savons — elles se servaient de cartes destinées à des membres du P.S.L., élus comme délégués dans les cantons de Nieszawa, comme par exemple le citoyen Janusz, président du Congrès, et les citoyens Feddecki, Cieslak, Wojcik, Niemic et Mamrot.

» Dans ces circonstances, le Congrès ne représentait pas les paysans syndiqués dans l'Association d'Entr'aide Paysanne et ne fut pas en état de procéder aux débats. Etant donné la présence dans la salle d'un grand nombre de délégués fictifs et la mobilisation spéciale de groupes n'ayant aucun rapport avec la vie de la campagne et l'Association d'Entr'aide, élément recruté dans les cours politiques du P.P.R., sur lequel, même le Præsidium désigné par le Conseil Central n'avait aucun contrôle, il n'a pu être question de débats sérieux et réguliers.

» Malgré la connaissance des faits mentionnés ci-dessus et le grand nombre de personnes non autorisées dans la salle, nous ne voulûmes pas déposer une protestation à ce sujet au Præsidium avant la fin de la partie officielle du Congrès. Néanmoins, étant donné le manque d'énergie et la mauvaise foi de la présidence du Congrès, qui autorisa des explosions scandaleuses dirigées contre le Vice-Président du Conseil et Ministre de l'Agriculture, M. Mikolajczyk, que l'on empêcha délibérément de prendre la parole, en tant que Ministre de l'Agriculture, et étant donné qu'un des Partis avait l'intention de faire servir le Congrès à ses fins politiques en se servant de méthodes contraires aux bonnes mœurs, les délégués jugèrent leur présence à un Congrès de ce genre comme insultant à la dignité des masses paysannes qu'ils représentaient et décidèrent, à regret, de quitter la salle.

» Vu les faits mentionnés plus haut, et étant prêts à en donner les preuves, nous refusons tout pouvoir aux décisions du Congrès et exigeons la réunion d'un Congrès basé sur une élection libre des délégués communaux, sans falsification de sa composition ».

LONDRES. — P.A.T. — 28 février 1946. — LES ATTAQUES ANTERIEURES. — Une violente campagne de presse et de réunions a précédé l'action de la police. Le « Dziennik Polski » du 28 février cite le discours suivant, prononcé à un meeting à Lodz :

« Un certain Strozynski, « député » au Conseil National Polonais, parla le premier au nom du Parti Ouvrier (communiste). Il attaqua le P.S.L. avec une violence particulière, lui reprochant d'avoir refusé de s'inscrire sur la liste électorale unique. « M. Mikolajczyk — s'écria-t-il

» — et son P.S.L. ont repoussé l'offre de faire partie du bloc électoral
 » composé de tous les partis démocratiques et, à présent, ils s'efforcent
 » de créer un bloc réactionnaire avec l'aide de bandes armées (?). »
 Après avoir longuement, et sans aucune modestie, décrit les mérites
 des quatre partis procommunistes, M. Strozynski poursuivit :
 « Et pendant ce temps, qu'est-ce que Mikolajczyk et les autres bandes
 » réactionnaires ont fait pour la Pologne ? Pendant toute l'occupation al-
 » lemande ils ont comploté avec l'ancien gouvernement d'avant guerre
 » et les représentants de la réaction internationale, ils nous ont recom-
 » mandé l'inaction... et ont organisé l'insurrection de Varsovie. Quand ils
 » sont enfin revenus, au lieu de nous aider à la reconstruction du pays, ils
 » ne font que paralyser nos efforts. Ils veulent détruire ce que nous avons
 » élevé de nos mains, rendre les usines aux industriels, la terre aux
 » grands propriétaires, nous rendre odieux à l'Union Soviétique, soulever
 » les paysans contre les impôts en nature. Ils veulent même empêcher
 » que la Pologne reçoive de l'aide de l'étranger. Si c'est là la politique
 » que compte suivre M. Mikolajczyk, il agit contre l'intérêt des paysans.
 » M. Mikolajczyk veut se faire passer pour un démocrate mais, en réalité,
 » il sert la réaction. Ce jeu double peut être plus dangereux qu'il ne le
 » pense ».

LONDRES. — P.A.T. — 13 mars 1946. — LE PARLEMENT BRI-
 TANNIQUE S'INQUIETE. — A la séance de la Chambre des Communes
 du 11 courant, le *Major Beamish* (Conservateur) demanda au ministre
 des Affaires étrangères, qui représente actuellement le P.S.L. (Parti
 Paysan Polonais) au Præsidium du C nseil National :

M. McNeil, sous-secrétaire d'Etat aux Affaires étrangères. — Depuis
 la mort de M. Witos, le P.S.L. n'est plus représenté au Præsidium.

Major Beamish. — M. Witos étant décédé il y a déjà plusieurs mois,
 le fait que le gouvernement provisoire polonais n'a pas autorisé le P.S.L.
 à le remplacer par un autre de ses membres, n'est-il pas une violation déli-
 bérée des termes auxquels ce gouvernement a été reconnu ? Si c'est le cas,
 quelle est l'attitude du Gouvernement de Sa Majesté à ce sujet ?

M. McNeil. — Le Gouvernement de Sa Majesté considère que tant
 que des élections libres n'auront pas lieu, l'équilibre intérieur du Gouver-
 nement Polonais, tel qu'il a été établi à Moscou, devrait être maintenu.

Major Beamish. — L'élargissement des bases du Gouvernement
 n'était-elle pas une des conditions de sa reconnaissance ?

Le major Beamish demanda ensuite au ministre des Affaires étrangères
 si, étant donné la campagne d'insultes et de menaces dirigée contre
 M. Mikolajczyk par des porte-paroles du Gouvernement en Pologne, à
 cause de son refus d'adhérer à un bloc électoral unique et vu d'autres
 signes inquiétants d'intolérance politique en Pologne, il ne reviendrait
 pas sur sa décision de ne pas initier l'organisation d'une Commission
 d'observateurs étrangers, envoyée en Pologne pour aider et conseiller le
 Gouvernement Provisoire au sujet des prochaines élections.

M. McNeil. — Je n'ai rien à ajouter sur le sujet d'une commission
 internationale, à la réponse faite par le ministre des Affaires étrangères,
 le 20 février. Je saisis néanmoins cette occasion pour corriger ce qui me
 paraît être une légère inexactitude dans la question qui m'est posée.
 D'après mes informations, M. Mikolajczyk n'a pas définitivement refusé
 la proposition qui lui a été faite en ce qui concerne un bloc unique. Les
 récentes négociations entre les partis ont été rompues sur la question de
 la proportion dans laquelle les divers partis participeraient à un bloc
 de ce genre.

Professeur Savory. — L'attention du ministre a-t-elle été attirée sur
 les menaces contre M. Mikolajczyk dans une radiodiffusion de Radio-
 Varsovie ? A-t-il fait le nécessaire pour assurer à M. Mikolajczyk la pos-
 sibilité d'y répondre ?

Vice-Amiral Taylor. — Le ministre pense-t-il que le système des blocs électoraux soit conforme aux principes démocratiques ?

Le Squadron-Leader Donner interpella également le ministre des Affaires Etrangères sur la question des élections en Pologne. Il lui demanda si, vu les accords de Yalta, qui prévoyaient que des mesures seraient prises pour assurer que des élections libres et sans entraves aient lieu en Pologne, le ministre pouvait expliquer les raisons pour lesquelles il y avait un délai dans l'organisation de ces élections et s'il avait l'intention de le faire observer au Gouvernement Soviétique et aux autorités polonaises.

M. McNeil. — L'Ambassadeur de Sa Majesté à Varsovie a déjà reçu l'ordre de demander au Gouvernement Provisoire s'il était maintenant en mesure de fixer la date de ces élections. Il a déjà été rappelé au Gouvernement Provisoire Polonais que dans ses conversations avec le ministre des Affaires Etrangères à Potsdam, M. Bierut avait affirmé l'espoir que ces élections pourraient avoir lieu au printemps de cette année.

Squadron-Leader Donner. — Le Ministre peut-il nous dire à quelle date cette démarche a été faite par le Gouvernement de Sa Majesté ?

M. McNeil. — Je l'ignore.

M. Stockes (Travailliste). — Comment a-t-on l'intention de procéder à des élections libres, étant donné que, d'après l'Ambassadeur de Sa Majesté, il n'y a pas de liberté de presse en Pologne ?

M. McNeil. — Nous avons déjà fait des observations sur la question de la censure dans ce pays.

LONDRES. — P.A.T. — 13 mars 1946. — UN COMMENTAIRE DE « EAST EUROPE ». — Le Bulletin « East Europe », publié à Londres par Judith Listowell, écrit :

« Le discours de Staline et le communiqué du Parti Communiste Soviétique insistent tous les deux sur la nécessité d'extirper jusqu'aux dernières racines du fascisme et de la réaction. Les plus hautes autorités communistes confirment par là un état de choses qui existe déjà depuis longtemps mais qui, pour des raisons d'ordre tactique, n'a pas été souligné jusqu'à présent. Les tendances « antiréactionnaires » de l'Union Soviétique ont été jusqu'ici freinées par le désir de ne pas s'aliéner complètement les démocraties occidentales. Les élections en Finlande et en Hongrie ont eu lieu à un moment où la Russie respectait encore les susceptibilités de ses alliés occidentaux. Depuis lors, la situation a changé, surtout grâce à la démobilisation déjà fort avancée des Américains et des Britanniques. La politique soviétique est entrée dans une nouvelle phase. De nombreux faits démontrent que les conditions sous lesquelles la Russie a pris certaines obligations en tant que puissance occupante ayant changé, celle-ci ne se considère plus liée par ces engagements. La politique reconnue à Téhéran, Yalta et Potsdam passe par une crise.

» En Europe orientale, ce changement se manifeste par une nouvelle offensive communiste locale contre les éléments démocratiques qui sont tous traités en bloc de « réactionnaires ». Les efforts faits dans le but d'assurer ou de maintenir au pouvoir les blocs sous domination soviétique ne se limitent pas à l'Europe orientale seulement. Cette méthode se retrouve en Allemagne, au Japon, en France, en Italie et en Grèce.

» En ce moment, l'exemple le plus caractéristique de cette lutte est le combat livré au sujet de la forme des élections polonaises et qui est devenu un combat pour les principes fondamentaux de la démocratie. Après une longue pression exercée par le Bloc Communiste sur le Parti Paysan de M. Mikolajczyk, les négociations devant mener à la formation d'un bloc électoral commun ont été rompues. La rupture, qui semble définitive, a été causée par l'impossibilité où se trouve le Parti Paysan d'accepter les conditions proposées par le Parti Communiste et les trois Partis affiliés.

» Ces conditions étaient les suivantes : Aucun des partis qui adhéreront au bloc ne devront chercher à obtenir une majorité numérique au Parlement. Les quatre partis : Communiste, Socialiste (fraction), Paysan (fraction antiMikolajczyk) et Paysan Polonais constitueront un bloc avec un nombre égal de mandats. Les deux partis plus petits : Parti Démocratique (fraction procommuniste) et le Parti du Travail auront une plus petite proportion de mandats. Chacun des quatre grands partis aura 100 députés et les deux petits en auront chacun 22. Au total, 444 députés. Aucun autre parti ou groupe ne sera autorisé à être représenté.

» De cette façon, le bloc dominé par les communistes disposerait de 322 mandats, tandis que Mikolajczyk n'en aurait que 100 et le Parti du Travail 22. Soit : 72,5 % pour le bloc communiste, 22,5 % pour Mikolajczyk et 5 % pour le Parti du Travail. Autrement dit, le plus grand des partis actuels en Pologne n'aurait que 100 députés, et les trois-quarts des députés appartenant aux partis dominés par les communistes, ceux-ci auraient le pouvoir absolu de procéder aux changements constitutionnels qu'eux seuls désirent. Ceci est entièrement contraire aux décisions de Yalta.

» En réponse à ces propositions, Mikolajczyk demanda 75 % des mandats, ce qui correspondrait à la force numérique du Parti Paysan Polonais. Les communistes répondirent que l'attitude du Parti Paysan Polonais les forçait à interrompre les négociations, et ils entreprirent immédiatement de se préparer à la lutte électorale.

» Les communistes ont choisi la force comme arme principale. Leur devise électorale est : « Défense contre les bandes qui veulent influencer et troubler les élections. » L'armée, la Milice et le Corps de Sécurité sont chargés de veiller sur les élections, secondés par la « Réserve de Sécurité », composée de communistes. Ces mesures seraient mieux faites pour accompagner un coup d'Etat que des « élections libres et sans entraves ».

» Le Parti Paysan Polonais et ses chefs sont appelés « réactionnaires » avec une insistance telle que les observateurs étrangers pensent qu'ils feront l'objet principal des activités de la police de sécurité. De plus, les communistes ont annoncé que les libertés démocratiques seraient refusées à tous les éléments qui, suivant eux, ne sont pas démocratiques. La Constitution de 1921 a été déclarée comme inadéquate pour servir de base aux élections. Celles-ci, ainsi que le programme du nouveau Parlement seront basés sur le Manifeste du Comité de Lublin. Le programme électoral prévoit surtout une démocratisation de l'appareil de l'Etat et l'assurance de la sécurité des élections, ce qui, en pratique, veut dire épuration. En fait, c'est un programme totalitaire, appuyé par l'armée, la Milice et le Corps de Sécurité.

» Ce programme n'a rien de commun avec les accords de Yalta et sur la base desquels Mikolajczyk se rendit en Pologne pour participer au gouvernement. Il comptait, à cette époque, sur le soutien des pays anglo-saxons et sur l'intérêt qu'avait la Russie à baser sa politique sur de bonnes relations avec le plus grand des partis politiques polonais. Mais les choses se sont passées différemment. Mikolajczyk et son parti sont actuellement exposés à une attaque de front des communistes sans aucune possibilité d'appui pratique de la part des Anglo-Saxons et avec une Russie hostile. En ce qui concerne les masses, il peut compter sur leur désir de résister ainsi que sur celui des éléments non-conformistes des autres partis, tels que la fraction non-communiste de l'ancien Parti Socialiste Polonais. Prévoyant cela, les communistes ont déjà annoncé que tous ceux qui se joindraient au Parti Paysan Polonais pendant les élections seraient considérés comme des réactionnaires et des fascistes.

» Le rôle des émigrés politiques polonais dans la lutte qui vient inquiéter beaucoup les communistes. Ils se rendent compte de la grande influence qu'a sur le peuple polonais l'existence même d'un centre indépendant de la pensée polonaise, libre des attaques de la Police de Sécurité. Les récentes attaques contre l'ex-Gouvernement Polonais à Londres, contre l'armée Anders et toutes les organisations politiques polonaises à

l'étranger ont pour but de détruire ce danger en enlevant aux Polonais de l'étranger la possibilité d'une existence organisée.

» L'appel de Staline et du Parti Communiste Soviétique sur la nécessité d'extirper les racines du fascisme et de la réaction prouve qu'ils prennent ce danger au sérieux. Dans toute l'Europe orientale, on assiste à une recrudescence des attaques contre la « réaction et ses partisans à l'étranger ». En Roumanie et en Tchécoslovaquie, nous retrouvons ce même problème essentiel, et sa solution n'est plus entravée par le soin de ménager les sentiments des Anglo-Américains.

» La même pression est employée en Finlande, Hongrie, Bulgarie, Yougoslavie, aussi bien qu'en Turquie et en Perse. Ces jours derniers, ce n'est plus seulement l'Espagne de Franco, mais la Grande-Bretagne elle-même qui a été dénoncée par Moscou comme la pépinière de la réaction.

» La B.B.C. a donné une analyse de la situation polonaise dans le service européen, mais ni l'attitude du public britannique et américain, pas plus que le discours de M. Churchill, reconnaissant la faillite de la politique de Yalta, ne font la moindre impression sur la Russie dans l'humeur où elle se trouve actuellement. Elle garde un silence dédaigneux ou réplique par des invectives politiques. Il est impossible de lui retirer les concessions qu'on lui a déjà faites. Mais certaines personnes avaient prévu ceci au moment où la politique de Téhéran et de Yalta était dessinée. C'est la raison pour laquelle le camp de ceux qui demandent que « l'on cesse d'apaiser la Russie » s'accroît de jour en jour. »

LONDRES. — P.A.T. — 20 mars 1946. — RUPTURE PARMIS LES SOCIALISTES ROUMAINS. — Le « Dziennik Polski » de Londres annonce que, suivant des nouvelles parvenues de Bucarest, le Congrès extraordinaire du Parti Socialiste roumain a décidé à une grande majorité d'annuler sa récente décision de présenter une liste électorale séparée, et a pris la décision d'adhérer au bloc commun. Un grand nombre de délégués, craignant de voter contre le bloc, a préféré s'abstenir.

Le chef du parti, Titel Petrescu, combattit violemment l'idée du bloc et, après avoir entendu le résultat du vote, il quitta le Congrès en déclarant qu'il fonderait un nouveau Parti Socialiste en Roumanie.

LONDRES. — P.A.T. — 17 mars 1946. — LES EXCES DE L'ARMÉE ROUGE EN POLOGNE. — Le « Sunday Times » publie, sous ce titre, la nouvelle suivante :

« L'arrivée de nouvelles divisions russes dans les territoires occidentaux nouvellement attribués à la Pologne éveille la stupéfaction parmi les colons polonais fraîchement débarqués: Les troupes russes se trouvant déjà dans la région sont mal disciplinées et les fermes des nouveaux arrivants sont pillées sans merci, aussi bien par les déserteurs de l'armée rouge que par les unités régulières.

» Des batailles ont lieu tous les jours entre les détachements de la Milice polonaise et les soldats de l'armée rouge. Le maréchal Rokossovsky a donné l'ordre d'exécuter les coupables sans autre forme de procès, mais le mal semble sans remède. Le commandant polonais d'une région a fait imprimer cet ordre du maréchal sur des cartes, mais les paysans polonais n'ont aucun espoir qu'un document de cet ordre puisse les préserver dans les conditions présentes.

» Depuis l'apparition du printemps, quelque 500.000 Polonais rapatriés de Russie ou des anciennes provinces orientales polonaises commencent à affluer dans certaines parties de ce pays, qui a, par endroit, l'aspect d'un désert. Ils arrivent dans un état misérable, presque sans aucune propriété d'aucune sorte mais, malgré cela, ils semblent apporter une vigueur et une vitalité qui paraît avoir complètement disparu dans la population allemande d'un million et demi environ qui est encore sur place. On espère que ces émigrants pourront subsister jusqu'à l'époque de la moisson sur les stocks de blé qui se trouvent encore là ».



BULLETIN DE L'AGENCE TÉLÉGRAPHIQUE POLONAISE P. A. T.

N° 11 — 29 mars 1946 — 85, rue Vaneau, Paris (7°)

LE SORT DE L'ARMÉE POLONAISE

LONDRES. — P. A. T. — 21 mars 1946. — Ce numéro du « Bulletin » comprend l'ensemble des documents concernant le sort de l'armée polonaise en Occident.

DECLARATION DE M. BEVIN, MINISTRE DES AFFAIRES ETRANGERES DE GRANDE-BRETAGNE, A LA CHAMBRE DES COMMUNES, LE 20 MARS 1946, ET TEXTES DES DOCUMENTS PUBLIES DANS LE « JOURNAL OFFICIEL » DES DEBATS AUX COMMUNES.

M. BEVIN. — J'ai récemment annoncé à la Chambre que j'espérais être bientôt en mesure de faire une déclaration sur le problème de l'Armée polonaise, sous le commandement britannique.

J'ai expliqué les principes sur lesquels se base la politique du Gouvernement de Sa Majesté en cette matière. Nous n'emploierons pas la force pour forcer ces hommes à retourner en Pologne, mais nous n'en sommes pas moins d'avis qu'ils devraient rentrer chez eux afin de participer à la reconstruction de leur pays dévasté. Comme la Chambre le sait il y a longtemps que nous avons informé ces hommes que les moyens de transport seraient assurés à ceux qui désireraient rentrer chez eux. Certains membres de l'Armée polonaise sous notre commandement ont profité de ces facilités. Mais, dès le début, j'ai compris que la raison qui empêchait un plus grand nombre d'entre eux de retourner en Pologne était l'incertitude qui règne dans leur esprit quant aux conditions dans lesquelles ils y seraient reçus.

C'est pour cette raison que, depuis de longs mois, le Gouvernement de Sa Majesté a pressé le Gouvernement Provisoire de préciser les conditions qui les y attendraient. Nous avons enfin établi un accord avec le Gouvernement Provisoire Polonais, et il a été entendu que nous ferions parvenir un document en polonais à tous les membres de l'Armée polonaise. Ils le recevront aujourd'hui. Ce document sera accompagné d'un message de moi-même expliquant la politique du Gouvernement de Sa Majesté en ce qui concerne l'avenir de l'Armée polonaise et de ses hommes. Je souligne dans ce message que le Gouvernement de Sa Majesté considère les informations publiées dans le document comme étant satisfaisantes et qu'il trouve qu'il est du devoir de chacun des membres de cette Armée de prendre la décision de rentrer dans leur propre pays. Je ne veux pas prendre le temps de la Chambre à lire tous ces documents, mais je prendrai les mesures nécessaires de façon à ce qu'ils soient mis en circulation dans le « Journal Officiel ».

A ma grande surprise et à mon grand regret, cet accord avait à peine été atteint lorsque le Gouvernement Provisoire Polonais adressa au Gouvernement de Sa Majesté et publia une note dans laquelle il déclare qu'il ne peut plus considérer les unités de l'Armée polonaise se trouvant sous le commandement britannique comme faisant partie des Forces armées de Pologne. Il demandait que ces unités fussent dissoutes et que les hommes qui voulaient rentrer en Pologne se présentent individuellement aux Consulats polonais à l'étranger. Cette note a été depuis longuement discutée avec le Gouvernement Provisoire Polonais, et j'en ai reçu l'assurance qu'elle ne modifiait pas les

4 P 4313

conditions spécifiées dans le document qui sera distribué aux troupes, que ces conditions seraient appliquées à toutes les troupes polonaises revenant de l'étranger et qu'on s'efforcera, dans la mesure du possible, de traiter les pétitionnaires au rapatriement par catégories plutôt que d'insister sur un examen individuel des cas par les consulats.

Les arrangements pour le rapatriement de ceux qui décideront de rentrer seront pris par le Gouvernement de Sa Majesté en consultation avec le Gouvernement Provisoire Polonais. Il y aura peut-être des hommes qui décideront de ne pas retourner en Pologne. Dans mon message, j'explique que, en exécution de la politique annoncée par M. Churchill, le Gouvernement de Sa Majesté, en collaboration avec d'autres gouvernements, donnera l'assistance qui est en son pouvoir pour permettre à ces hommes qui ont lutté si courageusement à nos côtés de commencer une nouvelle existence, en dehors de Pologne, avec leurs familles et les personnes qui dépendent d'eux. Mais ce problème est très difficile, et, en ce moment, le Gouvernement de Sa Majesté ne peut garantir que tous ces hommes pourront s'établir en territoire britannique, dans la métropole et au delà des mers. Ce problème sera étudié avec la plus grande sympathie. Les plans qui pourront être faits dépendent en grande partie du nombre de ceux qui resteront, et nous ne le connaîtront pas avant quelques semaines. Dans tous les cas, le moment est venu pour établir un plan de démobilisation de l'Armée polonaise. Si ces hommes avaient été des soldats britanniques, un grand nombre d'entre eux auraient déjà été démobilisés conformément à notre plan général. Les circonstances de ce cas particulier font qu'une démobilisation ordonnée prendra un certain temps, et il n'est pas question de pouvoir procéder à la démobilisation d'un jour à l'autre.

Le problème a été pleinement élucidé et discuté par le Président du Conseil et moi-même, d'une part, avec le Général Anders et les autres commandants militaires polonais qui sont récemment venus à Londres dans ce but. Nous avons dû leur expliquer nettement qu'il nous était impossible de garder ces Polonais, en tant que Force armée, sous le commandement britannique. Nous avons été assurés par le Général Anders et les autres commandants qu'ils nous comprenaient entièrement, qu'ils coopéreraient avec nous pour assurer la distribution du document à tous les hommes et qu'aucune pression ne serait exercée sur eux pour les influencer contre un retour dans leur pays et qu'ils travailleraient avec les autorités britanniques en faisant toutes les démarches nécessaires à la solution de ce problème. Les relations entre nos deux pays dépendront en grande partie du succès des arrangements faits pour le rapatriement de ces hommes et du traitement qu'ils trouveront à leur retour en Pologne.

Je suis certain que la Chambre voudrait que je rende le tribut qui est dû à cette armée d'un de nos premiers alliés dans cette guerre pour les magnifiques services qu'elle a rendus à la cause commune pendant cette longue lutte. Le Gouvernement de Sa Majesté et, j'en suis sûr, toute la Chambre, ont conscience de leur dette envers ces hommes et sont décidés à les traiter avec justice. Le Gouvernement de Sa Majesté, en tant qu'un des signataires de la Déclaration de Yalta sur la Pologne, et comme suite aux engagements ultérieurs pris à Potsdam, ne peut se désintéresser du développement de la situation en Pologne. Lorsque ces hommes retourneront chez eux, ils peuvent être sûrs que nous continueront à user de notre influence en faveur d'une stricte application de ces décisions, et nous suivrons avec la plus grande sympathie et intérêt le progrès atteint dans les grandes tâches de la reconstruction politique et économique et la renaissance de l'indépendance de la Pologne, dont la Nation polonaise a déjà si courageusement entrepris l'exécution.

M. ANTHONY EDEN. — Je pense que le Ministre comprendra qu'il est difficile de donner une juste appréciation tant que nous n'aurons

pas été à même d'étudier les documents que le Gouvernement de Sa Majesté doit porter à notre connaissance. Il y a deux points que j'aimerais élucider. Malgré la dernière communication polonaise à laquelle il fait allusion, le fait demeure-t-il que tout en donnant toute facilité à ceux qui voudront rentrer en Pologne, aucune pression ne sera exercée sur ceux qui décideront de ne pas rentrer? Deuxièmement, en ce qui concerne ceux qui ne veulent pas rentrer devons-nous comprendre que le Gouvernement de Sa Majesté fera tout son possible pour trouver une autre manière d'assurer leur existence dans les territoires de l'Empire britannique, conformément à l'intention annoncée, à une époque antérieure, par M. Churchill?

M. BEVIN. — C'est bien ainsi que se présente la situation, mais je voudrais demander à tous les membres de la Chambre de ne pas encourager les troupes polonaises à refuser de retourner en Pologne. J'ai l'impression que ces excellentes troupes seront un bel atout pour la Pologne dans sa reconstruction politique et industrielle que si nous insistons trop sur ce que nous avons l'intention de faire cela pourrait créer une fausse impression. Nous tenons beaucoup à ce que les troupes polonaises retournent dans leur pays. Ceci ne diminue pas la responsabilité envers ceux qui croient, en toute conscience, qu'ils ne peuvent pas rentrer chez eux.

M. PRICE (travailliste). — Le Ministre se rend-il compte que sa déclaration causera une satisfaction générale à ceux qui ont essayé de remédier à certaines difficultés concernant les bonnes relations entre la Grande-Bretagne, le Gouvernement polonais actuel et l'U.R.S.S.?

M. BEVIN. — J'ai vu avec le plus grand regret que certains des membres de cette Chambre ont lié la question de l'existence de ces troupes à la question de nos relations avec l'U. R. S. S. Jamais, je crois, une plus grande injustice n'a été faite à des hommes que de faire de ces remarquables soldats un sujet de propagande, d'un côté comme de l'autre. Je parle avec conviction. Je n'ai pas abordé ce problème sous la moindre influence de Radio-Moscou ou par les désirs polonais. En nous efforçant de traiter ce sujet, mon désir et celui de mes collègues du Cabinet est de reconnaître que ces hommes ont combattu pour la cause commune. Je crois qu'ayant combattu pour elle, ils ont droit à être bien traités dans leur pays, et s'ils ne veulent pas y rentrer nous avons une dette envers eux et il nous faut la payer en reconnaissant des sacrifices qu'ils ont faits.

SIR RALPH GLYN (Conservateur). — Puis-je demander au Ministre si le communiqué qui doit paraître dans le « Journal Officiel » fait mention des Ecossaises et des Anglaises qui ont épousé des soldats polonais, car, sans aucun doute, certains d'entre eux sont enclins à ne pas retourner en Pologne à moins d'être absolument certains que leurs femmes et leurs familles seront traitées convenablement?

M. BEVIN. — Je n'ai pas abordé ce point en particulier dans le document, mais ce sont des problèmes dans lesquels j'ai l'aide du Président du Conseil. Il a nommé un Comité de Ministres qui travaillera avec moi dans tous les départements concernant ces problèmes.

M. WARBEY (Travailliste). — Puis-je demander au Ministre si on a demandé et reçu des assurances que les attaques exécutées par certains des membres de l'Armée polonaise contre des socialistes et des communistes italiens, cesseraient à présent?

M. BEVIN. — J'ignorais qu'il y en avait eu, sauf dans l'imagination de certaines personnes.

PROF. SAVORY (Conservateur). — Puis-je demander au ministre s'il a l'intention de prendre spécialement en considération le cas de deux catégories de soldats polonais : 1° de ceux qui ont été domiciliés à l'est de la ligne Curzon et qui ne rentreront pas, dans aucun cas ;

2° de ceux qui composent les 40 % de l'Armée polonaise et qui ont échappé aux camps de concentration russes et qui, eux non plus, ne rentreront pas dans les présentes conditions ?

M. BEVIN. — Je ne puis dire qui rentrera ou qui ne rentrera pas. Je ne m'occupe pas du problème du retour des troupes polonaises sur la base de l'est ou de l'ouest de la ligne Curzon. Notre attitude est la suivante : ces hommes se sont engagés dans l'Armée sous notre commandement, en tant que Polonais. Mon devoir est de les rendre maintenant à la nouvelle Pologne. Ce n'est pas à moi de décider où se trouve leur domicile. Suivant l'arrangement prévu ils peuvent opter pour une existence en Pologne nouvelle, et même s'ils rentrent dans cette nouvelle Pologne, ils ne seront pas forcés de retourner à l'est de la ligne Curzon. Ils jouiront des mêmes facilités que ceux qui sont venus des territoires situés à l'est de la ligne Curzon dans les territoires situés à l'ouest, conformément aux arrangements pris avec la Russie. En ce qui concerne les camps de concentration, je sais que vous venez d'une île sœur qui a l'habitude de regarder en arrière. Puis-je vous demander de regarder plutôt vers l'avenir ?

(Plusieurs députés se lèvent...)

LE PRESIDENT DE LA CHAMBRE. — Il me semble que plus on posera de questions supplémentaires, plus il est probable que l'atmosphère favorable au retour de ces hommes dans leur pays sera mise en danger. Je propose par conséquent que nous passions à l'affaire suivante.

DOCUMENTS CONCERNANT LE RETOUR DES TROUPES POLONAISES PUBLIES DANS LE « JOURNAL OFFICIEL » DES COMMUNES

Message du Ministre des Affaires britannique à tous les membres des forces armées polonaises sous commandement britannique

Le Gouvernement de Sa Majesté a maintes fois souligné que sa politique est d'aider le plus grand nombre possible de membres des Forces armées polonaises sous le Commandement britannique à rentrer en Pologne de leur plein gré, dans des conditions dignes des grands services rendus par eux à la cause des Alliés. Conformément à cette politique, il a été, ces mois derniers, en négociations avec le Gouvernement provisoire polonais d'Unité nationale, que le Gouvernement britannique, comme d'autres Gouvernements, reconnaît comme la seule autorité ayant le droit de parler au nom de la Pologne, en ce qui concerne les conditions dans lesquelles les soldats, aviateurs et marins polonais seront reçus dans leur pays. Comme suite à ces négociations, le Gouvernement provisoire a remis au Gouvernement britannique une déclaration expliquant sa politique à cet égard. Ci-joint le texte de cette déclaration.

Le Gouvernement britannique considère cette déclaration comme satisfaisante. En se basant sur ces assurances, il a revu la position des troupes polonaises sous le commandement britannique. Il trouve qu'il est du devoir de tous membres de ces Forces armées de retourner dans leur patrie sans plus attendre, de façon à pouvoir contribuer à la reconstruction de la prospérité de la Pologne libérée. C'est seulement de cette façon qu'ils peuvent servir leur pays d'une manière digne de sa grande tradition.

Ceux qui, néanmoins, se croient obligés de demeurer à l'étranger, en pleine connaissance de la situation actuelle, seront traités, autant que nos ressources le permettront, avec toute la reconnaissance due à leurs brillants services. En exécution de la politique annoncée par M. Winston Churchill, le Gouvernement britannique leur donnera, en collaboration avec d'autres Gouvernements, l'assistance en leur pouvoir pour permettre à ceux qui se sont battus à nos côtés pendant la guerre,

de recommencer une nouvelle vie, en dehors de Pologne, avec leurs familles et leurs dépendants. Mais après un examen approfondi de l'ensemble du problème, le Gouvernement britannique est obligé de mettre bien en évidence le fait qu'il ne peut rien promettre de plus. Il n'est plus question de maintenir l'armée, l'aviation ou la marine polonaises se trouvant à présent sous le commandement britannique, en tant que Forces armées indépendantes à l'étranger, et il est dans l'intention du Gouvernement britannique de licencier aussitôt que faire se pourra tous les hommes qui décideront de ne pas rentrer en Pologne. Le Gouvernement britannique ne peut pas non plus offrir aux membres des Forces armées polonaises sous le commandement britannique la garantie qu'ils pourront tous s'établir dans les territoires britanniques, en Angleterre ou au delà des mers.

Au nom du Gouvernement britannique, je demande individuellement à tous les membres des Forces armées polonaises d'examiner attentivement les alternatives qui leur sont soumises. J'espère sincèrement que la grande majorité profitera de cette occasion, d'autant plus que je ne suis pas en mesure de garantir le retour d'une semblable opportunité pour rentrer en Pologne.

Parlant au nom du Gouvernement britannique, je déclare qu'il est réellement dans l'intérêt de la Pologne que vous y retourniez, à présent qu'elle a besoin de l'aide de tous ses fils dans la tâche ardue de la reconstruction du pays et de son relèvement après les dévastations de la guerre.

Ernest BEVIN.

Déclaration du Gouvernement provisoire polonais (1)

1. Le traitement appliqué aux Forces armées polonaises rentrant de l'étranger a déjà été démontré par la pratique, dans le cas des soldats qui sont revenus de France et d'Italie. Le même principe sera appliqué à ceux qui reviendront d'autres territoires.

Il n'y aura ni mesures punitives, ni représailles contre les officiers et les soldats qui rentreront, excepté dans les cas suivants :

a) Contre les personnes ayant servi dans l'Armée allemande.

Il convient d'ajouter ici que toutes les personnes qui ont servi dans les troupes allemandes ont été divisées par les autorités allemandes en quatre groupes de « Volksdeutsche ». Les groupes 3 et 4 comprennent les personnes ayant été inscrites de force sur les listes des « Volksdeutsche ». Le groupe 2 comprend les personnes que les autorités allemandes considéraient comme méritant leur confiance jusqu'à un certain point seulement. Le groupe 1 comprend toutes les personnes qui étaient considérées comme entièrement loyales au régime hitlérien.

Les règlements concernant le traitement des « Volksdeutsche » seront également appliqués aux Forces armées polonaises revenant de l'étranger. Les personnes domiciliées précédemment dans les territoires qui ont été incorporés dans le Reich allemand et qui avaient été classées dans les groupes 3 et 4 seront automatiquement réhabilitées, tandis que les personnes que les Allemands avaient classées dans les groupes 1 et 2 devront demander leur réhabilitation devant les tribunaux ordinaires. Pour les personnes domiciliées dans le « Gouvernement général », leur réhabilitation devant les tribunaux sera obligatoire, car elles ont adopté la nationalité allemande volontairement et sans être soumises à une pression ;

b) Contre les personnes coupables de haute trahison, telle qu'elle est définie dans le Code pénal polonais en vigueur depuis le 1^{er} septembre 1932 ;

(1) Radio-Varsovie vient d'annoncer qu'on ne peut pas considérer le document ci-dessus, distribué par le Gouvernement britannique, comme une déclaration officielle du Gouvernement provisoire polonais.

e) Contre les criminels de droit commun, tels qu'ils sont définis par le Code pénal polonais en vigueur depuis le 1^{er} septembre 1932. Néanmoins, les membres des Forces armées polonaises revenant de l'étranger ne seront pas inculpés pour délits couverts par les amendements introduits dans le Code pénal par le Gouvernement provisoire polonais d'Unité nationale si les actes en question ont été commis avant l'introduction des amendements en question.

Le décret d'amnistie du 21 août 1945 sera appliqué à tous les membres des Forces armées polonaises revenant en Pologne.

2. Les sacrifices faits par les soldats polonais qui se battirent sur des fronts divers et sous différents drapeaux de nos alliés occidentaux, obtiendront une reconnaissance égale à celle reconnue à la bravoure des Armées polonaises formées en U. R. S. S. En conséquence, ces soldats, en revenant en Pologne seront traités de la même façon que tous les soldats de l'Armée polonaise ressuscitée. Ceci, naturellement, leur donne également droit aux pensions.

3. Les soldats passibles d'être démobilisés le seront, et les soldats qui exprimeront le désir de choisir une carrière militaire professionnelle pourront entrer dans des écoles d'officiers et de sous-officiers et rester dans l'armée. Ceux qui seront démobilisés pourront être passibles de servir dans la réserve, sur le même pied que les autres membres démobilisés des Forces armées polonaises.

Les rangs, durée de service, décorations et autres distinctions militaires méritées par les officiers et soldats dans la lutte contre l'Allemagne — sur n'importe quel champ de bataille — seront reconnus et pris en considération.

4. Ceux qui sont démobilisés ont les mêmes droits à une distribution de terres destinées aux soldats, que les soldats démobilisés des Forces armées polonaises ressuscitées.

5. Les invalides de guerre ont droit aux pensions et allocations, conformément aux lois existantes.

Tous les points contenus dans les paragraphes 2, 3 et 4 susmentionnés ont déjà été élucidés dans une déclaration faite par le Président du Conseil national polonais, M. Bierut, à une conférence de presse au Ministère de l'Information et de la Propagande, à Varsovie, ainsi que dans un appel du Gouvernement d'Unité nationale adressé à tous les officiers, soldats, aviateurs et marins polonais se trouvant à l'étranger.

Ces points ont également fait l'objet d'un exposé du Ministre de la Défense nationale, le Maréchal Zymierski, à une séance du Conseil national polonais, le 1^{er} janvier 1945. De plus, ils furent aussi inclus dans l'ordre du jour publié par le commandant en chef le 1^{er} mai, le jour de la Fête nationale, le 3 mai, le jour de la Fête de l'Indépendance, le 22 juillet et aussi le jour anniversaire de la Bataille de Grunwald. De plus, ils ont aussi été mentionnés dans un discours fait à l'occasion du premier anniversaire de la I^{re} Division et au cours d'une interview accordée par le Maréchal Zymierski au représentant de l'Agence Polpress, le 2 août 1945.

6. Les membres des Forces armées polonaises seront autorisés à apporter leurs biens personnels et de les faire entrer en Pologne sans frais de douane. Ils auront le droit de transférer leurs avoirs en livres sterling, du Royaume-Uni en Pologne. Dans ce but les propriétaires de comptes courants devront faire une demande aux autorités britanniques pour le transfert de leur avoir, ou d'une part de leur avoir, à un compte de la Banque Nationale de Pologne à la Banque d'Angleterre. Un compte leur sera ouvert, sur cette base, dans une banque de Pologne. Ces transferts auront lieu suivant le cours du change annoncé par les autorités polonaises aux membres des Forces armées polonaises (420 zloty pour une livre sterling).

7. A leur retour en Pologne, les membres des Forces armées polonaises originaires des provinces situées à l'est de la ligne Curzon seront automatiquement considérés par le Gouvernement polonais comme citoyens polonais s'ils sont de race polonaise ou juive et ne seront pas requis d'établir d'acte demandant qu'on leur reconnaisse la citoyenneté polonaise.

8. Les familles des soldats polonais à présent dispersées dans le monde, par exemple en Afrique Orientale, Iran, Palestine, Amérique du Sud, etc., sont autorisées à rejoindre les soldats membres de leurs familles, en Pologne.

9. Les communications postales et télégraphiques avec la Pologne sont partiellement rétablies et ne demandent qu'une amélioration technique.

Les personnes désireuses de rentrer en Pologne comme soldats démobilisés, recevront l'assistance et les informations voulues dans les bureaux de rapatriement établis à la frontière et dans différentes villes de Pologne.

LONDRES. — P.A.T. — 21 mars 1946. — « DETTE D'HONNEUR » titre d'un article du « Daily Telegraph » au sujet de l'Armée polonaise à l'étranger, dont voici quelques passages :

«...Il y a deux nouveaux points dans le discours de M. Bevin. Premièrement : l'accord avec le Gouvernement provisoire polonais sur le traitement qui sera appliqué aux rapatriés. On doute que ce document suffise à calmer les doutes de ceux qui sont appelés à opter pour le rapatriement ou qui se sont déjà déclarés pour lui. Un grand nombre des Polonais qui se trouvent ici proviennent des provinces de la Pologne d'avant guerre qui ont été annexées par la Russie. Un certain nombre d'entre eux ont déjà fondé des familles ici ou dans d'autres pays. Tous ont des raisons, justes ou fausses, de croire que l'accueil qui leur est réservé dans la Pologne actuelle ne sera pas ce qu'ils désiraient. Il est peu probable que leur désir de rentrer fût aiguisé par la déclaration faite hier par M. Bevin, annonçant que le Gouvernement provisoire polonais exigeait que les soldats polonais fissent des demandes individuelles de rapatriement.

» Depuis le moment où l'accord a été signé, le Gouvernement polonais a changé un certain nombre de décisions comprises dans sa déclaration et qui semblent être en contradiction avec cet accord. Il ne fait malheureusement aucun doute que ces changements ont été dictés par les mêmes raisons qui ont poussé le Gouvernement yougoslave à déposer des accusations ridicules contre l'Armée polonaise, en Italie, au Conseil de Sécurité. Cela ne veut pas dire que l'accord que M. Bevin a décrit comme étant satisfaisant ne soit pas honoré, mais M. Bevin lui-même a dû craindre certains effets psychologiques puisqu'il a cru nécessaire d'ajouter que le Gouvernement britannique continuerait à suivre avec intérêt le sort des rapatriés et qu'il ferait dépendre en grande partie les relations futures de la Grande-Bretagne et de la Pologne de la façon dont ils seraient traités dans leur pays.

» Le deuxième point qui est nouveau dans le discours de M. Bevin, c'est la déclaration que l'armée polonaise serait démobilisée graduellement.

» ...La question de trouver un « modus vivendi » pour ceux qui refuseront d'être rapatriés est d'une grande importance...

» ... Il n'est pas douteux que M. Churchill, de même que M. Bevin, ne soient les représentants d'une très grande partie de l'opinion publique britannique, laquelle considère que ces soldats ont de trop grands mérites pour qu'on puisse les traiter avec ingratitude...

» ...Le discours de M. Bevin a le mérite d'avoir posé le problème clairement mais ne l'a pas entièrement résolu. La solution dépend comme l'a dit M. Eden, de la façon dont ce plan sera exécuté et avant

1011

tout de ce qu'une entière liberté soit donnée à ces hommes de s'exprimer, ainsi que de l'avenir qui leur sera offert au cas où ils refuseraient de rentrer en Pologne. »

LONDRES. — P. A. T. — 20 mars 1946. — Extrait du « Daily Telegraph » de ce jour :

Un grand nombre de soldats de l'Armée Anders ont déjà reçu ces déclarations aujourd'hui 20 mars. D'après les renseignements obtenus par le correspondant du « Daily Telegraph », il y en aura peu qui se décideront à rentrer en Pologne. A peine 10 % des soldats polonais d'Italie ont profité des possibilités de rentrer dans leur pays qui leur ont été offertes en août de l'année dernière. De l'avis de ceux qui ont pris connaissance des présentes déclarations, il est peu probable qu'elles changent l'opinion de la plupart des soldats qui ont alors décidé de rester sur place.

LONDRES. — P. A. T. — 21 mars 1946. — Le « Manchester Guardian » d'aujourd'hui publie, sous le titre : « Une brochure reçue sans enthousiasme », un article dont voici des passages :

« ... Le mercredi après-midi — écrit le correspondant — je me suis rendu dans un des grands camps polonais dans l'Ecosse du Sud, et j'ai causé avec un grand nombre de soldats, marins et aviateurs polonais, ainsi qu'avec des volontaires du Corps auxiliaire féminin.

» Tous parlent de la petite brochure (déclarations mentionnées plus haut) en haussant les épaules. « La préface de cette brochure — disent-ils — est signée il est vrai par M. Bevin, mais la déclaration « du Gouvernement de Varsovie n'est si signée ni datée. Elle est écrite « en très mauvais polonais. Quelle signification un bout de papier « comme celui-là peut-il avoir à Gdansk, par exemple ? »

» Tous expriment le désir de rentrer en Pologne pour participer à la reconstruction de leur pays (ils ont même souligné cette phrase de M. Bevin), mais tous, avec une unanimité extraordinaire, sont d'avis que dans les circonstances présentes ils ne peuvent pas le faire. A tort ou à raison, ils sont convaincus que leur pays se trouve sous la domination de l'U. R. S. S., qu'il est soviétisé et qu'on y introduit « l'ordre oriental ».

» Ils sont disposés à rentrer seulement lorsqu'ils auront la preuve qu'un gouvernement démocratique, élu par des élections libres, représente vraiment le peuple polonais et suit une politique polonaise. Lorsque toutes les troupes russes auront quitté le pays et, surtout, lorsque la police politique aura évacué la Pologne.

» « En ce moment — me dit un sous-officier polonais d'un certain « âge — la Pologne dépend de la Russie. Le pays pour lequel nous nous « sommes battus n'existe plus à la façon dont nous l'entendons. Pour « quoi voulez-vous que j'y retourne ? »

BULLETIN DE L'AGENCE TÉLÉGRAPHIQUE POLONAISE P. A. T.

N° 12 — 9 avril 1946 — 85, rue Vaneau, Paris (7°)

LONDRES. — P.A.T. — 23 mars 1946. — Comme suite au discours de M. Bevin, aux Communes, le 20 mars, sur la démobilisation de l'armée polonaise, le gouvernement polonais à Londres a remis le 20 mars 1946 une note aux représentants des gouvernements qui continuent à le reconnaître. Cette note rappelle la note du 28 février 1945, remise par le gouvernement polonais au gouvernement de Sa Majesté, protestant contre les décisions de Yalta, décisions que ni le gouvernement polonais, ni la nation polonaise n'accepteront jamais. La note du 20 mars constate que les décisions concernant le sort des troupes polonaises ont également été prises par le gouvernement de Sa Majesté, sans consulter le gouvernement légal polonais sous les ordres duquel elles ont combattu. Elle constate que ces nouvelles décisions du gouvernement de Sa Majesté ont été prises sans attendre l'exécution par le « gouvernement provisoire d'unité nationale », des engagements de la Conférence de Yalta stipulant que des élections libres auraient lieu en Pologne. Ces engagements sont continuellement violés par le gouvernement de Varsovie, comme le prouvent les persécutions des partis politiques et la pression faite pour les obliger à participer à une liste électorale unique. Enfin, la note constate que « si la très grande majorité des soldats polonais à l'étranger ne rentre pas en Pologne, ce n'est pas par crainte de représailles personnelles, mais parce qu'ils veulent vivre libres dans cette patrie que, depuis tant d'années, ils désirent rejoindre ».

LONDRES. — P.A.T. — 27 mars 1946. — Le journal sud-africain *Pretoria News* vient de publier un article sur l'armée polonaise, dont voici quelques passages : « Si notre mémoire est courte, elle ne l'est pas assez pour qu'on oublie l'histoire de l'armée polonaise. Il s'y trouve des soldats qui ont fui la Pologne en 1939 pour combattre en France en 1940 et passer ensuite en Angleterre; des soldats qui ont été internés en Russie après l'invasion de la Pologne et qui, après l'accord polono-soviétique, ont passé en Perse pour former une importante unité militaire au Moyen-Orient. Falaise, Breda, Arnheim, Tobrouk, Cassino et Ancone ne sont que quelques noms pris dans la série de leurs succès. Il faut reconnaître que ces soldats méritent l'estime du monde. Aujourd'hui, ils ont droit à la sympathie même de ceux qui pensent que ces soldats s'engagent sur une fausse voie. Ils ont choisi une vie sans foyer en Europe, au lieu de rentrer en Pologne. A une époque où la famine sévit en Europe, cette décision demande un courage égal à celui qui les a incités à des pérégrinations à travers toute l'Europe pour se battre contre les Allemands détestés. Est-il trop tard pour pouvoir les sauver ? »

LONDRES. — P.A.T. — 29 mars 1946. — DEUX DOCUMENTS. Les *Whitehall News*, de Londres, publient, sous ce titre, un article que voici :

« Le tracé distribué aux troupes polonaises à l'Ouest, le 20 mars, contenant une déclaration du gouvernement britannique et une déclaration du gouvernement provisoire polonais, ne pouvaient pas être bien reçus. Non seulement à cause de son contenu, mais aussi à cause de la situation actuelle en Pologne et la tactique étrange du gouvernement de Varsovie.

» La partie britannique, signée par M. Bevin, était traduite en très mauvais polonais. Elle réaffirme que le gouvernement britannique considère le gouvernement provisoire polonais comme la seule autorité ayant le droit de parler au nom des Polonais; et cette déclaration est faite à ceux qui refusent de reconnaître les prétentions d'un régime qui, non seulement n'exécute pas les décisions de Yalta mais, comme il ressort des

4-P4313

dernières informations, a recours à la terreur politique envers les Polonais qui reconnaissent ce régime. Des rumeurs persistantes sur les arrestations de personnalités dirigeantes du Parti Paysan de M. Mikolajczyk, semblent confirmer les pires appréhensions.

» Les termes très nébuleux concernant un règlement ultérieur, ne peuvent que diminuer encore la réputation de ceux qui ne cessent, d'autre part, de vanter l'héroïsme et le courage des troupes polonaises. Ceci — pour autant qu'on puisse en juger — ne saurait affecter considérablement les décisions, dans un sens ou dans un autre, le souci d'un avenir assuré n'étant pas le point essentiel du douloureux dilemme devant lequel se trouvent à présent les « Polonais libres ».

» Ces soldats admirablement maîtres d'eux-mêmes, seraient excusables de manifester quelque impatience devant ces discussions ne concernant que le problème de leur sécurité personnelle et matérielle. Ils pourraient faire observer que ce n'est pas pour se mettre à l'abri qu'ils ont quitté leur patrie et qu'ils refusent, provisoirement, d'y retourner.

» C'est avec un sentiment mêlé de stupéfaction qu'on apprend que l'« occasion » de rentrer en Pologne pourrait ne pas se répéter. Est-ce une tentative de pression psychologique de notre part, ou bien cela signifie-t-il que le gouvernement de Varsovie entend fermer, une fois pour toutes, la porte de leur pays à ceux qui refusent de reconnaître immédiatement son autorité ?

» Quant à la déclaration du gouvernement de Varsovie, sa maladresse fait douter des intentions de ses auteurs. Elle débute par une litanie de mesures punitives dont sont menacées les personnes invitées à revenir. L'absence de signature au bas de ce document le fait paraître suspect aux yeux des lecteurs, et ce point a été soulevé lors de sa distribution aux troupes.

» De plus, ce document a été invalidé par les énonciations répétées de Varsovie qui lui refusent un caractère entièrement officiel. L'organe du gouvernement, la *Rzeczpospolita* l'a nettement dit dans un article radiodiffusé le 22 mars, par Radio-Varsovie. »

ROME. — P.A.T. — 27 mars 1946. — De l'*Exchange Telegraph* :

« Le fait suivant illustre bien l'état d'esprit des troupes polonaises. La semaine dernière, quand M. Bevin fit sa déclaration à la Chambre des Communes, au sujet de l'armée polonaise, 140 soldats polonais attendaient, en Italie, leur rapatriement en Pologne. Aujourd'hui, ce groupe ne compte plus que 27 hommes. Le reste a changé d'avis après avoir pris connaissance de la déclaration britannique. »

LONDRES. — P.A.T. — 26 mars 1946. — LES ELECTIONS EN POLOGNE, comme l'annonce le journal anglais *Observer*, n'auront lieu, au plus tôt, qu'en automne. On apprend que le Parti Socialiste Polonais (P.P.S.), a l'intention de présenter au début de l'été un projet de referendum populaire ayant pour but de connaître l'opinion publique sur différentes questions importantes. Les questions suivantes, entre autres, seront posées : « Etes-vous d'accord sur la réforme agraire ? » « Etes-vous d'accord sur la nationalisation de l'industrie ? » « Etes-vous d'avis que la frontière polonaise passe à l'ouest de la Neisse ? » « Etes-vous partisan du retour des droits démocratiques ? »

Un des grands soucis du gouvernement provisoire, d'après le correspondant, est la sécurité en Pologne. M. Lebediev, ambassadeur soviétique à Varsovie, a présenté au ministre des Affaires étrangères une longue liste des excès antisoviétiques commis en Pologne durant les dernières semaines. Les relations polono-soviétiques sont aggravées du fait de ces excès continuels que le gouvernement polonais n'est pas en mesure de refreiner.

LONDRES. — P.A.T. — 30 mars 1946. — « Les élections en Pologne », article que le *Dziennik Polski*, de Londres, consacre à ce problème, tel qu'il est vu par les membres de la Chambre des représentants à Washington :

« Suivant le discours du député John W. Heselton, républicain, pu-

AD1

blié au *Congressional Record*, journal officiel du Parlement, du 15 mars, les manœuvres qui précèdent les élections en Pologne sont estimées en Amérique comme étant une tentative pour mettre le monde devant un fait accompli; cela a été le cas des manœuvres électorales en Yougoslavie qui avaient pour but de se débarrasser — quelle qu'en ait été la valeur — des engagements de Yalta.

» J'aimerais croire sincèrement — dit M. Heselton — que le gouvernement américain ne considérera jamais comme des élections libres, les farces électorales organisées en ce moment, en Pologne, sous l'occupation soviétique, par la police secrète soviétique qui travaille la main dans la main avec des communistes locaux et importés de l'étranger. Nous nous rappelons fort bien que M. Grew, alors secrétaire d'Etat, promit, dans une lettre au sénateur Vanderberg, rendue publique en juillet 1945, que les élections en Pologne auraient lieu sous le contrôle de cette commission. Nous n'entendons plus parler de cette commission aujourd'hui. Mes auditeurs se souviennent que la Russie a refusé d'envoyer des représentants à une commission de ce genre, au moment des élections en Grèce, en déclarant que ce contrôle, même exécuté par des Etats amis, serait une atteinte à la souveraineté de la Grèce. Ce refus de la Russie de prendre part au contrôle des élections en Grèce, avait naturellement pour but de nous refuser ainsi qu'à la Grande-Bretagne, le droit de surveiller les élections en Pologne. C'est évidemment, en prévision du refus de la Russie, que notre gouvernement et celui de la Grande-Bretagne, n'insistent pas pour envoyer une commission internationale en Pologne. Nous voilà donc devant une situation paradoxale. En effet, la Russie ayant créé une méthode moderne pour miner, de l'intérieur, l'indépendance des Etats, interdit en même temps, au nom de « l'indépendance » et de la « souveraineté » de ces Etats, tout contrôle des élections, contrôle n'ayant pourtant pour but que d'assurer leur honnête exécution.

» En renonçant à leur droit d'envoyer une commission internationale de contrôle des élections, notre gouvernement et celui de la Grande-Bretagne violent encore une des promesses faites à la Pologne. Nous avons admis que la Pologne perde près de la moitié de son territoire, nous avons accepté que ce peuple héroïque et allié soit soumis à un gouvernement imposé par des forces étrangères, nous avons, en silence, assisté à l'écrasement par la terreur des derniers vestiges de la pensée libre et de l'indépendance de la nation polonaise, et nous voilà maintenant à la veille d'un nouveau crime commis contre la Pologne en nous préparant à reconnaître des élections falsifiées et dirigées par un Etat étranger qui emploie toutes les méthodes de terreur et de pression pour atteindre les buts qu'il se propose. »

LONDRES. — P.A.T. — 4 avril 1946. — LA REVOLTE DES MILITANTS DU PARTI SOCIALISTE POLONAIS (P.P.S.). Les ouvriers de Haute-Silésie viennent de procéder aux élections des comités d'usines. Avant les élections, les comités directeurs du Parti P.P.R. (communiste) et du Parti Socialiste (P.P.S.), s'étaient mis d'accord pour présenter partout des listes communes composées par moitié de socialistes et de communistes. Or, les ouvriers refusèrent ce compromis et les électeurs donnèrent sur un total de 889 mandats: 523 aux P.P.S. contre 187 aux communistes. Les autres mandats furent obtenus par des listes de syndicalistes (117), sans parti, démocrates, etc.

Ce désaveu du comité directeur du Parti Socialiste (qui n'a pas été élu mais a été imposé d'en haut, et dont certains membres n'ont eu, avant la guerre, aucune attache avec le socialisme polonais), par les militants du parti est un fait dont on ne peut sous-estimer l'importance.

Un deuxième désaveu, tout aussi important, a été donné au Comité Directeur du P.P.S. par les conférences régionales du P.P.S. des deux régions les plus industrialisées de la Pologne: la région de la Haute-Silésie et la région de Cracovie. En effet, ces deux conférences se prononcèrent à la quasi unanimité contre la conception d'une liste unique aux élections, préconisée par le P.P.R. et le comité directeur du P.P.S., et pour des listes homogènes du P.P.S.

B.D.I.C.

LONDRES. — P.A.T. — 1^{er} avril 1946. — LA FAMINE EN POLOGNE. Le *Manchester Guardian* annonce que le gouvernement de Varsovie s'est adressé à M. Hoover lors de son passage en Pologne, en lui demandant l'envoi immédiat de grandes quantités de blé pour empêcher la famine. Un des porte-parole du gouvernement a déclaré que si la Pologne ne recevait pas de secours immédiatement, elle serait forcée de suspendre temporairement le rapatriement des soldats polonais et des civils polonais de Grande-Bretagne, d'Italie et probablement aussi de Russie.

LONDRES. — P.A.T. — 28 mars 1946. — En janvier dernier, sept membres du Parlement britannique se rendirent en Pologne. Nous citons ici la conclusion du rapport présenté, après leur retour, par MM. Beamish et Connant, conservateurs :

« Nous sommes intimement persuadés que l'on doit donner à la nation polonaise la possibilité d'exprimer sa volonté par des élections libres et sans entraves pour créer, de cette façon, un gouvernement qui représenterait vraiment l'opinion polonaise.

» Nous croyons utile d'affirmer nettement que les élections basées sur le système du bloc unique, même si ce bloc devait avoir l'appui de tous les partis, ne peuvent être considérées comme étant des élections libres, telles qu'elles étaient prévues par les accords de Crimée. Nous croyons aussi qu'il serait utile d'envoyer en Pologne, pour le temps des élections, une commission internationale composée d'hommes sincèrement persuadés que ces élections doivent être libres et sans entraves.

» Nous avons une série de preuves que, sous le régime actuel, il n'y a pas de démocratie ni de liberté en Pologne, dans le sens où nous les comprenons. L'immense majorité espère que la Grande-Bretagne et l'Amérique viendra en aide à la Pologne pour lui assurer, par des moyens pacifiques, un gouvernement vraiment démocratique et indépendant de toute influence et de tout contrôle étrangers. »

LONDRES. — P.A.T. — 27 mars 1946. — Le bulletin *East Europe*, paraissant à Londres, donne la nouvelle suivante :

« Les communistes attaquent sans cesse la magistrature polonaise, en lui reprochant d'être arriérée, réactionnaire et mal disposée à une « coopération politique » Des mesures viennent d'être prises pour « démocratiser » la magistrature. Le 20 mars, Radio-Varsovie a déclaré :

« La démocratisation de la magistrature se fera par l'adjonction de représentants du peuple aux tribunaux. Le premier pas a été l'institution de magistrats qui siégeront avec les juges de profession dans les cas de procédure sommaire ou de crimes politiques. Le pas suivant est l'institution de cours civiles, composées uniquement d'éléments civiques. Pour être nommé juge civique, il suffit d'avoir un an de résidence, trente ans d'âge et de savoir parler et écrire le polonais. Le dernier décret admet aux fonctions de juge et de procureur, des personnes qui, tout en n'ayant pas étudié la jurisprudence, ont une position politique, inspirent la confiance et sont dévouées à la démocratie. Leur manque de savoir sera compensé par leur expérience générale de la vie. »

LONDRES. — P.A.T. — 30 mars 1946. — UNE NOUVELLE VAGUE DE TERREUR CONTRE LES CATHOLIQUES EN SLOVAQUIE.

Le *Catholic Herald* apprend que l'on vient d'arrêter entre autres, Mgr Janda, directeur du Bureau Catholique Central, les Pères Nabhalka et Galan ; M. Chuboda, membre de la rédaction du journal catholique *Obzory*, a été arrêté pour la seconde fois.

Dans un autre article de son correspondant de Slovaquie, le même journal annonce que près de 60.000 Slovaques, principalement des catholiques, se trouvent actuellement en prison.

La persécution des catholiques a atteint son apogée à la mi-février. On ne sait pas encore si cette nouvelle vague de terreur a pour but la liquidation définitive de l'Eglise catholique en Slovaquie, après la liquidation de l'Eglise gréco-catholique en Russie subcarpathique, ou de terroriser la population avant les élections qui doivent avoir lieu en mai.

BULLETIN DE L'AGENCE TÉLÉGRAPHIQUE POLONAISE P. A. T.

N° 13 — 15 Avril 1946 — 85, rue Vaneau, Paris (7°)

LONDRES. — P.A.T. — 8 avril 1946. — INSINATIONS INJUSTES ET TENDANCIEUSES. — La Déclaration du Gouvernement Provisoire polonais (voir le bulletin N° 11 du 29 mars 46), concernant le sort des soldats polonais rentrant en Pologne, annonçait entre autres, que les personnes ayant préalablement servi dans l'armée allemande, se verraient appliquer le principe de la réhabilitation, comme dans le cas des autres Volksdeutsche en Pologne.

Le Général Kukiel, ministre de la Défense Nationale du Gouvernement Polonais à Londres, vient de faire une mise au point, publiée par le « Dziennik Polski ».

« Les Polonais servant dans l'armée allemande ont été invités par une déclaration du Gouvernement polonais, publiée d'accord avec le Général Eisenhower, Commandant en Chef des Armées Alliées, à se rendre aux troupes alliées pour participer à la lutte commune contre les Allemands. Cette déclaration a été diffusée par la radio et sous forme de tracts lancés par avions, sur les ordres de SHAEF. Elle contenait cette phrase : « Vos frères qui combattent aux côtés des Alliés, vous attendent. »

Les soldats polonais qui se trouvent actuellement dans les rangs de l'Armée polonaise, se sont engagés comme volontaires après avoir renoncé, par écrit, au statut de prisonniers de guerre. Avant d'être enrôlé, chacun de ces soldats, a été examiné par une commission spéciale, chargée de vérifier les circonstances dans lesquelles il s'était trouvé incorporé à l'armée allemande et de décider s'il pouvait être admis dans l'Armée polonaise. Ceci avait pour but de ne pas admettre dans nos rangs d'émissaires de la cinquième colonne ou des hommes indignes de porter l'uniforme polonais. Tous les cas de ce genre ont été laissés dans les camps de prisonniers de guerre ou y ont été renvoyés. A partir de leur incorporation dans les rangs de l'Armée polonaise, les ex-prisonniers ont été considérés, aussi bien par le Gouvernement polonais que par les autorités militaires alliées, comme étant automatiquement réhabilités et lavés de tout soupçon né de son inscription sur la « Volksliste » et de son incorporation dans l'armée allemande.

Cette procédure et le fait que ces soldats se sont enrôlés volontairement, pleinement conscients du sort qui les attendait au cas où ils seraient faits prisonniers par les Allemands, prouvent éloquemment que, dans l'Armée polonaise, il n'y a pas de Volksdeustche comme l'insinue la déclaration du gouvernement de Varsovie. Des milliers d'entre eux ont pris part aux durs combats qui se sont déroulés en France, en Belgique, en Hollande, en Allemagne et en Italie.

Il est notoire que les Allemands ont appliqué aux Polonais des territoires incorporés et du Gouvernement Général, les moyens de pression les plus violents pour les forcer à s'inscrire sur la Volksliste et les enrôler ensuite dans l'armée allemande. En accusant les soldats inscrits sur les Volksliste du Gouvernement Général, « d'avoir adopté la nationalité allemande volontairement et sans être soumis à une pression », le Gouvernement de Varsovie présente la *vérité sous une forme tendancieuse* et prouve qu'il ne désire pas le retour des soldats de l'Armée polonaise.

Le paragraphe 7 de la Déclaration du Gouvernement de Varsovie a trait aux personnes originaires des territoires situés à l'est de la Ligne Curzon. Ces personnes, si elles étaient citoyennes polonaises, en 1939, au moment où la guerre éclata, sont toujours citoyennes polonaises. Il existe, en effet, un principe universellement admis et suivant lequel on ne perd pas sa citoyenneté en temps de guerre. L'ensemble des questions touchant à ce problème sera résolu par la prochaine conférence de la Paix.

4-24313

Contrairement à ce principe universellement reconnu, le Gouvernement russe a promulgué une loi, en novembre 1939, imposant la citoyenneté soviétique à toutes les personnes domiciliées à l'est de la ligne Ribbentrop-Molotov. Cette décision unilatérale de l'U.R.S.S. n'a été reconnue par personne. Lorsqu'en 1941, comme suite à la guerre russo-allemande, l'U.R.S.S. ayant déclaré l'accord Ribbentrop-Molotov comme nul et non avenu, la base même de cette décision unilatérale disparut. Néanmoins, l'U.R.S.S. continua à traiter en citoyens soviétiques les citoyens polonais originaires des territoires à l'est de la ligne du démembrement de la Pologne de 1939. C'est là aussi l'attitude adoptée par Varsovie, dans l'accord signé avec la Russie, le 6 juillet dernier, accord qui prévoit que les Polonais et les Juifs, originaires des territoires à l'est de la Ligne Curzon pourront, dans un délai fixé, opter pour la citoyenneté polonaise.

La Déclaration du Gouvernement de Varsovie promet aux membres des Forces armées polonaises que les personnes de nationalité polonaise ou juive, originaires des territoires en question, seront automatiquement considérées comme citoyennes polonaises, et ne seront pas tenues d'opter. La déclaration est donc conforme à l'accord soviéto-varsovien sur les options, car aucun des deux documents ne prévoit le droit d'option pour les autres nationalités, c'est-à-dire les Ukrainiens, Biélorussiens, Lithuaniens et Russes qui sont tous considérés comme citoyens soviétiques. La Déclaration ne fait même pas mention des nationalités sus-mentionnées. Pourtant, il y a dans les rangs de l'armée polonaise de nombreux citoyens polonais de nationalités ukrainienne, biélorussienne, et lithuanienne, originaires des provinces orientales de la Pologne. Ces soldats se sont enrôlés volontairement dans l'Armée polonaise (un grand nombre au moment de sa formation en U.R.S.S.), prouvant de la sorte qu'ils n'ont jamais cessé de se considérer comme citoyens polonais. D'autres ont passé, après la campagne de 1939, en Roumanie et Hongrie pour rejoindre, en France et en Syrie, l'Armée polonaise dont ils ont partagé le sort pendant cinq ans. Ces soldats ont prouvé leur fidélité à la République Polonaise, et personne ne peut leur refuser le droit moral d'être traités en citoyens polonais. Le fait qu'ils ne sont pas mentionnés dans la Déclaration de Varsovie se passe de tout commentaire. Enfin, il faut également remarquer que, dans les circonstances actuelles en Pologne, les autorités administratives ont toute liberté de considérer arbitrairement comme Ukrainiens ou Biélorussiens, les habitants d'origine polonaise, provenant des territoires sis au-delà de la Ligne Curzon.

LONDRES. — P.A.T. — 5 avril 1946. — ETABLISSEMENT DES POLONAIS DANS L'EMPIRE BRITANNIQUE. L'hebdomadaire anglais « Whitehall News » publiée aujourd'hui sous ce titre, l'article suivant :

« Il semble plus ou moins certain, maintenant, qu'un grand nombre de soldats polonais refusera de rentrer en Pologne. A moins qu'il ne se produise des changements considérables dans ce pays, et on n'en voit pas le présage, il serait illusoire d'espérer que les dernières déclarations de M. Bevin et du Gouvernement de Varsovie qui ont été distribuées aux troupes polonaises ici, en Allemagne, et en Italie, les feront changer d'avis.

« Pour le moment, il est impossible de citer de chiffre précis mais il est vraisemblable que près de 150.000 hommes refuseront de rentrer. Il faudra ajouter à ce chiffre un très grand nombre de « Displaced Persons ». Que vont-ils devenir ? Où va-t-on les installer ?

« Il est évident qu'on ne peut les garder indéfiniment sous la forme d'une Armée polonaise, pourtant on devrait le faire jusqu'au moment où le Gouvernement de Varsovie mettra à exécution ses engagements solennels de procéder à des élections libres.

« On pourrait naturellement offrir à ces hommes la citoyenneté britannique et les établir en Australie, Nouvelle Zélande, Canada ou ailleurs. La promesse faite par M. Churchill, il y a un an, n'a pas été oubliée dans l'appel adressé par M. Bevin aux troupes polonaises et de nombreux membres du Parlement, des deux côtés de la Chambre, ont, au cours des derniers débats sur les Affaires Etrangères, demandé qu'elle

soit tenue. On a également suggéré qu'un certain nombre de Polonais soit employé dans l'industrie, l'agriculture et les mines de chez nous.

« Mais bien qu'il y ait, en effet, amplement place dans l'Empire Britannique pour de nouveaux citoyens, et que l'Angleterre loin de craindre le chômage soit plutôt menacée, pour plusieurs années à venir, d'un manque de main-d'œuvre suffisante, toutes ces suggestions ne semblent pas prendre en considération les désirs des personnes intéressées. On ne saurait dire non plus que d'offrir à ces Polonais de devenir citoyens britanniques soit une compensation proportionnée à la perte de leur patrie.

« Ils refusent de rentrer en Pologne parce qu'ils veulent demeurer des Polonais libres au lieu de devenir des Polonais soviétiques. Leur patriotisme est très vigoureux. Dans ces circonstances, seront-ils heureux de devenir des Britanniques, des Canadiens ou des Australiens ? Ne se sentiront-ils pas déçus et déracinés ? La seule solution qui semble approcher le plus d'un retour en Pologne libre, serait peut-être de leur offrir une sorte de nouvelle patrie, où ils pourraient vivre en tant que communauté polonaise, en conservant leurs traditions, leur culture et leurs coutumes.

« La Grande-Bretagne n'a pas été en mesure de remplir ses engagements envers les Polonais. Elle a déclaré la guerre pour défendre l'indépendance de la Pologne et, aujourd'hui, elle est obligée de reconnaître que la Pologne est un état satellite. Puisque la Grande-Bretagne ne peut libérer les Polonais en Pologne (en tout cas pas pour le moment), elle a certainement les moyens de recréer quelque part dans le monde une Communauté polonaise, petite mais vraiment libre. L'idée est peut-être hardie mais sans hardiesse et sans imagination on ne peut résoudre un problème comme celui-là. Depuis des temps immémoriaux, les gens que l'on persécutait, s'en sont allés au-delà des mers, former de nouvelles communautés et vivre leur vie à leur guise. A présent, il n'y a plus, naturellement, de territoires n'appartenant à personne. Mais il serait sûrement possible de trouver un endroit où l'on pourrait établir quelques centaines de mille hommes sans faire de tort à la population locale. »

« ...La question est de donner aux soldats polonais qui se sont si bravement battus à nos côtés pendant cette guerre, et qui ne peuvent rentrer chez eux, la possibilité de créer un « Settlement » polonais, libre, démocratique, bien à eux, sans police secrète et sans camps de concentration.

« Si les Alliés ne peuvent pas faire plus pour eux, sûrement, ils peuvent au moins faire cela ».

LONDRES. — P.A.T. — 6 avril 1946. — LA POLOGNE A FAIM. Un article paru dans le « Economist » de Londres, donne les nouvelles suivantes :

« ...Le problème du ravitaillement doit être considéré du point de vue de la Pologne car à Londres et à Washington on le mesure proportionnellement à la faim des autres pays. Quand il manque huit millions de tonnes de blé dans le monde, le chiffre de 35.000 tonnes ne semble pas si important. Pourtant, en Pologne, ce problème se présente autrement si on y ajoute la dévastation générale, les ruines de Varsovie et la dépopulation du pays. Aucun autre pays n'a perdu autant de territoire que la Pologne. Nulle part, les transferts de population ne sont aussi considérables. Là, des millions sont contraints à quitter leurs foyers après avoir passé des années au travail obligatoire ou dans des camps de concentration... Le ministre du ravitaillement du gouvernement de Varsovie a déclaré que la Pologne ne serait pas en état de nourrir sa population durant les mois critiques qui précèdent la moisson. Les réserves de farine seront épuisées dans la seconde moitié de mai. Le déficit du blé de consommation est de 330.000 tonnes auquel s'ajoute le déficit du blé destiné aux semences, atteignant 215.000 tonnes. Pourtant les rations de pain on été très diminuées. En mars elles étaient de 350 grammes contre 230 aujourd'hui. Pour maintenir les rations de mars, il faudrait 130.000 tonnes de blé par mois. Pour les rations diminuées, il faut 85.000 tonnes. Ceci couvrirait les besoins de la population non agricole et des éléments dits « improductifs »

c'est-à-dire principalement des agriculteurs rapatriés qui ne produisent rien pour le moment et qui sont dans la misère.

« ...Si la Pologne obtenait les 215.000 tonnes de blé de semence, celui-ci serait presque entièrement destiné aux nouveaux territoires à l'ouest, dont seulement cinq cents mille hectares ont été ensemencés l'automne dernier. Ceci doublerait la surface des terres ensemencées mais ne correspondrait qu'à 50 % des terres cultivées avant la guerre.

« ...Elle produisait alors (de 1934 à 38) 2.100.000 tonnes de seigle, 616.000 tonnes de froment et 681.000 tonnes d'orge. En 1945, la récolte d'orge a à peine atteint 70.000 tonnes. La production, comme on voit, est terriblement tombée. La productivité à l'hectare est également très diminuée. En Pologne on espère augmenter la récolte, non en élevant la productivité à l'hectare, mais par l'accroissement de la surface cultivée.

« Le cheptel a aussi été détruit par les Allemands. D'où il résulte un manque d'engrais naturels. On estime que le cheptel a diminué de trente millions de pièces de bétail, aussi l'aide apportée par l'U.N.R.R.A. dans ce domaine, n'a été qu'une goutte d'eau. Les Allemands ont également emporté les instruments aratoires. La Pologne étant principalement un pays agricole, la diminution de la population se fait surtout sentir sous la forme d'absence de main-d'œuvre dans les campagnes, plus que dans les autres domaines de la vie économique. »

LONDRES. — P.A.T. — 6 avril 1946. — RETOUR DES POLONAIS DEPORTÉS EN U.R.S.S. Le 6 juillet 1945, le gouvernement de Varsovie signa à Moscou un accord polono-soviétique, concernant le rapatriement des Polonais déportés, en 1939-41, en U.R.S.S., « pour leur sécurité personnelle ». Ce rapatriement devait être terminé le 31 décembre 1945. Des *difficultés imprévues* ont fait que le premier convoi comptant 1.000 personnes n'a quitté Kiev que le 1^{er} février 1945. Les autorités soviétiques autorisèrent les rapatriés à emporter 500 roubles en espèces qu'ils devaient déclarer à la frontière où on les leur changea au taux de 1 rouble pour 1 zloty. Aucune préparation n'avait été faite pour le ravitaillement des rapatriés. Dans l'ensemble, les rapatriés qui ont passé sept ans dans l'hospitalière Union Soviétique, n'ont presque pas d'effets personnels. Sur les 16 convois qui ont quitté le territoire de la République soviétique ukrainienne pour la Pologne, entre le 1^{er} février et le 15 mars, emmenant environ 17.000 personnes, il n'y avait que huit familles dont les biens mobiliers atteignaient le poids de 100 kilos. Ces familles se composaient au moins de cinq personnes.

Sur la liste de 300.000 Polonais que l'Union des Patriotes Polonais de Moscou juge bons pour le rapatriement, les représentants de l'Intelligenzia (commerçants, industriels, professions libres), représentent 1,1 % du total.

LONDRES. — P.A.T. — 5 avril 1946. — L'ASSOCIATION DES EX-PRISONNIERS DE GUERRE AMIS DE LA POLOGNE. Cette association a été fondée en Grande-Bretagne au printemps de 1945. Elle compte organiser les 60.000 ex-prisonniers de guerre britanniques qui ont passé par les Oflag et Stalag allemands situés en Pologne. Son but principal est de défendre les intérêts de la Pologne en Angleterre, afin de témoigner ainsi la reconnaissance des ex-prisonniers envers la population polonaise qui les a si souvent secourus. La revue mensuelle publiée par l'Association, dont le premier numéro paraîtra le 15 de ce mois, contiendra régulièrement une « Revue de la situation en Pologne ».

Contrairement aux promesses des autorités de Varsovie, on a suspendu les départs pour l'Angleterre des Polonaises, femmes et fiancées, des ex-prisonniers de guerre britanniques.

BDIC

BULLETIN DE L'AGENCE TÉLÉGRAPHIQUE POLONAISE P. A. T.

N°s 14 et 15 — 2 mai 1946 — 85, rue Vaneau, Paris (7°)

LONDRES. — P.A.T. — 17 avril 1946. — M. ZULAWSKI QUITTE LE CONSEIL DU PARTI SOCIALISTE POLONAIS. Comme on le sait, au mois de décembre 1945, après le refus du gouvernement d'autoriser la constitution d'un parti social-démocrate indépendant du parti socialiste officiel (créé à Lublin avec l'autorisation des occupants russes et dont la direction se compose en très grande partie de personnages n'ayant jamais appartenu au parti socialiste polonais), M. Zygmund Zulawski, ancien président du Conseil National du Parti Socialiste, suivi d'un nombre important d'anciens membres du parti ayant milité dans la résistance, se décida à adhérer sous certaines conditions au parti socialiste officiel. M. Zygmund Zulawski et cinq de ses amis furent cooptés au Conseil National du parti. Or, le 31 mars, M. Zulawski et tous ses amis, ont, avec éclat, démissionné de ce Conseil en donnant comme raison de leur démission l'inexécution de l'accord sur la base duquel ils avaient apporté leur adhésion au parti officiel. En particulier, ils reprochent à la direction du parti de n'avoir pas tenu ses engagements quant à la démocratisation de la vie intérieure du parti. Ensuite, subsidiairement, le fait que d'après l'accord intervenu, 12 membres du groupe Zulawski devaient entrer au Conseil National tandis qu'en fait, six seulement furent cooptés. Cette démission crée une situation nouvelle toute paradoxale. Elle consacre un divorce complet entre la direction officielle du parti (qui n'est pas sorti d'élections mais d'une autonomination) et les masses. En effet, après l'entrée dans le parti officiel d'une partie des anciens socialistes qui avaient milité pendant la résistance, ils forment l'immense majorité des militants. Ainsi, comme nous l'avons déjà annoncé dans notre bulletin n° 12, les congrès régionaux de Katowice et de Cracovie viennent de voter, à la quasi unanimité, le principe de la présentation, aux futures élections, d'une liste socialiste homogène, tandis que la direction du parti officiel s'obstine à proclamer la nécessité d'un bloc électoral de tous les partis, c'est-à-dire le principe de la liste unique.

LONDRES. — P.A.T. — 4 avril 1946. — METHODES ELECTORALES EN POLOGNE. Le *Manchester Guardian* publie une dépêche de son correspondant de Varsovie annonçant que le leader du Parti Socialiste Polonais (P.P.S.), Cyrankiewicz a fait la déclaration suivante au cours d'une réunion du Comité Central Exécutif, convoquée pour établir les questions que poserait le referendum, lequel doit précéder les élections :

« Dans notre marche difficile vers le socialisme, il faudra que nous abandonnions un grand nombre de nos bagages mais nous garderons nos armes jusqu'au bout. Que tout le monde sache qu'en Pologne, pays se trouvant dans une situation géographique difficile, la révolution sociale sera, au besoin, atteinte par les armes ».

Dans les milieux politiques, cette déclaration est considérée comme un avertissement à l'adresse du P.S.L. (Parti Paysan Polonais) qui veut se présenter séparément aux élections. Le leader du P.P.S. a ajouté, en son propre nom, qu'en Pologne, l'autorité ne pouvait être seulement défendue par une « atmosphère démocratique ». Cyrankiewicz est une des personnalités marquantes qui préconisent la collaboration de tous les partis de gauche, composant une liste électoral commun.

40p 4313

LONDRES. — P.A.T. — 26 avril 1946. — Au sujet des élections en Pologne, voici ce qu'écrit le correspondant diplomatique du *Times*, dans un article intitulé : « Harcèlement de l'Opposition. — Arrestations récentes » :

« Washington vient de rappeler au Gouvernement polonais ses engagements au sujet des élections. Cette démarche a été faite immédiatement après la remise du memorandum par l'Ambassadeur britannique à Varsovie. Le memorandum rappelle les promesses faites à Potsdam par Bierut à Bevin, ainsi que les conditions acceptées à Yalta par les puissances alliées. Il souligne tout particulièrement la façon inégale dont les partis sont représentés dans le gouvernement, ainsi que l'activité de la police de sécurité à l'égard des partis et des personnes appartenant à l'opposition.

On sait, par exemple, qu'au début d'avril, plus de 60 membres du Parti du Travail ont été arrêtés, y compris un fonctionnaire important. Il y a un mois, un détachement de la police de sécurité a fait une perquisition dans les locaux du P.S.L., procédant à des arrestations et confisquant un certain nombre de documents. Ces événements font craindre à Londres que les élections ne soient remises jusqu'au moment où les partis d'opposition seront affaiblis de façon décisive et forcés à se soumettre ».

Le *Manchester Guardian* publie un article de son correspondant diplomatique qui dit entre autres :

« L'annonce de l'emprunt américain coïncide avec la remise au gouvernement polonais du memorandum britannique qui souligne l'inquiétude éveillée à Londres par certains aspects de la situation en Pologne. Le document britannique rappelle les assurances données par Bierut à Bevin, à Potsdam, en ce qui concerne des élections libres et sans contrainte, en Pologne. Le gouvernement polonais est obligé par les conditions de l'accord de Yalta, à procéder à ces élections.

« Le fait que les conditions de l'accord de Yalta et les engagements pris à Potsdam n'ont pas été tenus a encore accru les inquiétudes britanniques d'autant plus que Bierut avait promis, à cette époque, que les élections auraient lieu au plus tard dans la première moitié de l'année 1946, à condition que la frontière provisoire de la Pologne soit reconnue. Malgré qu'on ait accepté à Potsdam de tracer la ligne frontière, le gouvernement provisoire polonais n'a pas tenu ses engagements et procéder rapidement à des élections libres.

« Dans ces circonstances, la Grande-Bretagne désire savoir ce qui adviendra de l'opposition en Pologne, entre le moment présent et le jour de ces élections hypothétiques qui doivent avoir lieu en automne. La Grande-Bretagne suggère que l'on demande au gouvernement polonais de renouveler solennellement son intention de tenir ses engagements conformément à l'accord de Yalta. La proposition britannique est plus que fondée, étant donné l'activité de la police secrète et les mesures prises dernièrement contre l'opposition démocratique polonaise. »

LONDRES. — P.A.T. — 27 mars 1946. — RECENSEMENT DE LA POPULATION POLONAISE. Radio Varsovie a donné les chiffres provisoires du recensement opéré dans les territoires polonais tels qu'ils ont été délimités à Yalta et à Potsdam.

Le 4 février 1946, la Pologne avait 23.622.334 habitants.

En 1931, suivant les chiffres du recensement d'alors, elle en avait 32.348.000. En 1939, en se basant sur l'accroissement naturel de la population, elle avait 35.339.000 habitants.

Densité de la population au kilomètre carré : 83 habitants en 1931 ; 90,7 % en 1939 ; 75 habitants en 1946.

En 1931, 27 % de la population habitait les villes et 73 % la campagne.

En 1946, 31 % de la population habite les villes, et 69 % la campagne.

Nombre d'habitants des différentes villes de Pologne

	1939	1946
Varsovie	1.289.000	476.000
Lodz	672.000	496.000
Cracovie	259.000	300.000
Poznan	272.000	288.000
Czestochowa	138.000	101.000
Gdynia	120.000	79.000
Sosnowiec	130.000	78.000

LONDRES. — P.A.T. — 26 avril 1946. — CLASSEMENT DE LA POPULATION YOUGOSLAVE. La *Continental News Service* annonce que la police secrète, OZNA, du Maréchal Tito, est en train de procéder au classement des habitants de la Yougoslavie, suivant leurs opinions politiques.

Chaque citoyen yougoslave aura sa fiche personnelle qui le classera dans une des cinq catégories suivantes : digne de toute confiance ; sûr ; acceptable ; pas sûr ; dangereux.

La politique officielle est de nier l'existence de ces fichiers qui rappellent trop les listes dressées par les Nazis et les Fascistes. Le public n'en est pas moins au courant de la préparation de ces dossiers. (Le *Times* en a parlé dans un article de son correspondant sur la Yougoslavie, le 20 mars 1946).

Il est évident que pour jouir d'une certaine prospérité en Yougoslavie, aujourd'hui, il faut appartenir à la catégorie des citoyens « de toute confiance ». La très grande et soudaine popularité du « Capital » et des œuvres de Lénine et de Staline, montre les efforts désespérés faits par les opportunistes pour se mettre au courant et préparer leur candidature au parti communiste. Quant aux Yougoslaves « sûrs » et « acceptables », on pourrait dire qu'ils sont des citoyens de deuxième et troisième classe, recrutés éventuellement pour les rangs supérieurs de la nouvelle aristocratie, à condition de donner des preuves de leur loyauté politique.

Le citoyen « pas sûr » est, d'après le cours normal des événements, destiné à la prison ou au camp de concentration, à moins qu'il ne rende quelque service important au Parti communiste, ce qui lui permettrait de monter en grade. Entre temps, il est continuellement susceptible de tomber dans la catégorie des citoyens « dangereux » connus aussi sous le nom « d'ennemis du peuple » et exécuté. Les « pas sûrs » sont automatiquement privés du droit à un emploi et dépendent entièrement de la charité de leur famille ou de leurs amis.

On croit savoir que jusqu'à présent on a examiné et enregistré les données personnelles de deux à trois millions de Yougoslaves.

Ce système est naturellement né en Russie et a été ensuite copié par les Allemands et les Italiens. Il fait partie du système totalitaire de coercition. La certitude que chaque citoyen est secrètement jugé et catalogué crée, en Yougoslavie, une atmosphère d'incertitude et d'angoisse. La tâche du Gouvernement en est simplifiée, car il devient par trop dangereux d'appartenir à l'opposition. Le système des cinq catégories, appelé « Karakteristika », vise particulièrement les classes moyennes et les intellectuels, réduisant ainsi les masses à la docilité et permet la création d'une nouvelle classe dirigeante communiste. On obtiendra alors ce que Tito appelle un état « monolithique ».

LONDRES. — P.A.T. — 11 avril 1946. — LES SOLDATS POLONAIS REFUSENT DE RENTRER EN POLOGNE. Le *Manchester Guardian* de ce jour publie sous ce titre un article de son correspondant diplomatique, dans lequel il dit :

« Peu de soldats polonais appartenant aux troupes sous le commandement britannique, ont décidé de rentrer dans leur pays, à la suite de l'appel qui leur a été adressé par le Gouvernement britannique. Il y a peu de chance que le nombre de ceux qui veulent rentrer augmente au

cours des semaines qui nous séparent du moment où on établira le nombre définitif de ceux qui veulent être rapatriés. Les soldats polonais peuvent en décider en toute liberté.

Si l'appel du Gouvernement britannique n'a pas remporté de succès, ce n'est pas parce que les soldats polonais manquent de patriotisme, ni parce qu'ils ne comprennent pas que la Pologne a besoin d'hommes pour la reconstruction. La responsabilité de leur refus de rentrer dans leur pays revient principalement au Gouvernement polonais de Varsovie et au fait que Varsovie n'a jamais officiellement reconnu les garanties mentionnées dans le document qui a été distribué aux troupes polonaises. Le Gouvernement provisoire polonais a plus d'une fois mis en doute la validité des garanties dont devaient bénéficier les soldats rapatriés. Quelles que soient les intentions de Varsovie, il faut constater que le Gouvernement britannique n'a guère d'espoir de voir un grand nombre de soldats, se trouvant sous le commandement britannique, demander le rapatriement. Mais puisque la Grande-Bretagne considère que les troupes polonaises doivent être licenciées, des mesures ont été prises pour assurer l'avenir des soldats qui, tôt ou tard, seront démobilisés. Le Ministère des Affaires Etrangères s'est adressé à de nombreux Etats, pour savoir s'ils seraient disposés à recevoir des soldats polonais et en quelle quantité. Ces demandes d'informations ont été adressées aux pays de l'Amérique du Sud et du Centre, ainsi qu'aux pays faisant partie de l'Empire britannique. Ces pays n'ont pas encore fait parvenir leur réponse.

Il s'agit d'environ 180.000 soldats auxquels il faut assurer un toit et un avenir.

LONDRES. — P.A.T. — 15 avril 1946. — RAPATRIEMENT DES DEPORTES. — D'après le correspondant new yorkais du *Times*, les fonctionnaires de l'Administration Militaire américaine de Francfort, constatent que leurs efforts pour persuader les déportés polonais de la nécessité de rentrer en Pologne, n'ont pas donné les résultats escomptés. Au cours des premiers onze jours de la campagne de propagande pour le retour, 6.430 personnes seulement ont accepté de partir, malgré que des transports aient été préparés pour 7.200 personnes par jour. Le chiffre total des déportés polonais se trouvant dans la zone d'occupation américaine est de 165.000.

LONDRES. — P.A.T. — 26 avril 1946. — LE RAPATRIEMENT DES YUGOSLAVES. Le *Continental News Service* de Londres, apporte la nouvelle suivante :

« Au moment où les délégués russe et yougoslave retardent le travail du Comité de l'O.N.U. pour les réfugiés, à Londres, en refusant de reconnaître le statut de réfugié à quiconque, excepté les Espagnols républicains, et au moment où le délégué yougoslave, le Dr Bebler, se plaint que dans nombre de camps on emploie la terreur pour empêcher les ex-prisonniers de guerre yougoslaves de rentrer chez eux, l'incident suivant vient de se produire en Allemagne.

En avril de cette année, des officiers de l'Armée britannique d'occupation organisèrent un vote sur le rapatriement, dans le camp d'Osnabruck, contenant 3.100 ex-prisonniers de guerre yougoslaves, officiers et soldats. Le vote eut lieu sous le contrôle britannique et en présence d'officiers britanniques. Sur 3.100 personnes, 18 hommes et 12 officiers votèrent en faveur du retour en Yougoslavie, tandis que le reste demandait à rester dans le camp.

La délégation de Tito en Allemagne protesta immédiatement contre ce résultat, sous prétexte que le vote avait eu lieu en l'absence de leur représentant. Le commandement britannique fit procéder à un nouveau vote, cette fois en présence d'un représentant du Maréchal Tito. Le résultat fut qu'il y eut six voix de moins en faveur du rapatriement.

LONDRES. — P.A.T. — 25 avril 1946. — ORDRE DU JOUR DU GENERAL ANDERS. — A l'occasion des fêtes de Pâques, le Général Anders a adressé un ordre du jour aux soldats du 2^e Corps Polonais en Italie.

« Soldats ! Voilà sept ans que nous fêtons Pâques loin de nos familles et de nos foyers. Lorsqu'il y a un an, je m'adressais à vous à cette même occasion, nous nous trouvions encore dans le feu des combats contre l'ennemi qui attaqua la Pologne en 1939 et qui subjuga par la suite l'Europe presque entière. Nous avons remporté la victoire. Mais la paix n'est pas encore rétablie car la Pologne, et beaucoup d'autres nations, ne connaissent pas encore la liberté. Il n'y a pas et il ne peut y avoir de paix, tant que le droit et la justice ne règneront pas sur le monde.

« Je veux aujourd'hui exprimer ma foi inébranlable, que vous partagez tous, en une Pologne ressuscitée, libre et indépendante, équitable envers tous ses fils. C'est pour cette Pologne que nous avons combattu et que nous continuerons à lutter. Vous avez eu confiance en moi dans les moments les plus durs de notre existence, dans les combats les plus acharnés auxquels nous avons pris part et la victoire et une réputation sans tache se sont attachés à nos drapeaux. Nous constituons à présent une grande famille, composée de soldats auxquels le sort de la guerre a tracé des voies diverses. La composition de cette armée est le symbole de notre courageuse Pologne et des traditions de la nation polonaise. Tous, sans exception, nous sommes égaux devant la Nation qui nous enjoint de poursuivre le chemin que nous nous sommes tracé jusqu'au jour où notre but sera atteint.

« Pour avoir la force de demeurer inébranlables, souvenez-vous que nous devons être décidés à partager notre commun sort de soldats. Il faut que nous soyons obstinés dans la poursuite de notre but, quels que soient les obstacles que nous aurons à briser sur notre chemin, afin d'atteindre une Pologne comme celle que nous portons dans nos cœurs. Que Dieu Tout-puissant permette la résurrection de notre patrie dans toute sa grandeur et toute sa gloire, qu'il protège nos étendards, qu'il nous donne la force de faire notre devoir et de conserver les vertus militaires qui sont le plus grand orgueil de notre patrie.

« Soldats ! recevez ces quelques mots en guise de souhaits en ce jour de la Résurrection ».

BOLOGNE. — P.A.T. — 25 avril 1946. — LA VILLE DE BOLOGNE OFFRE UN ETENDARD A LA DIVISION DES CARPATHES. A l'occasion du premier anniversaire de la libération de Bologne, la ville vient de remettre solennellement un étendard au bataillon de la Division des Carpathes (2^e Corps Polonais) qui le premier entra dans la ville. Des étendards furent aussi remis à la division italienne locale et aux unités de partisans.

La manifestation se déroula sur la Piazza Maggiore, pavoisée aux couleurs des alliés, en présence d'officiers supérieurs alliés, du représentant du 2^e Corps polonais, le général Szyszko-Bohusz, d'une délégation de l'Université de Bologne et de représentants de la population locale, sous la présidence du maire de la ville, M. Dozza, et du commandant militaire de la région de Bologne, le Général Cerica. Dans son discours, M. Dozza souligna la reconnaissance des Italiens pour la libération de l'Italie du joug allemand, qu'ils doivent aux Alliés et, parmi eux, aux Polonais. En réponse, le Général Szyszko-Bohusz, rappela la tradition des liens culturels polono-italiens et parla des nombreux étudiants polonais, Copernic en tête, qui vinrent parachever leur éducation à l'Université de Bologne. Cette amitié a été cimentée pendant la guerre. « Nous avons combattu — dit pour finir le Général Szyszko-Bohusz — pour votre liberté et pour la nôtre et nous croyons fermement que la justice triomphera finalement dans le monde ».

Il remit ensuite au maire une sirène en argent qui figure à la fois dans l'insigne du 2^e Corps et les armes de la Ville de Varsovie.

BARI. — P.A.T. — 16 avril 1946. — 7.000 SOLDATS ETUDIENT. — Le commandement du 2^e Corps polonais a toujours attaché la plus grande importance à la question des études pour les soldats, dont une grande quantité est trop jeune pour avoir pu les terminer avant la guerre. On a donc

créé divers centres pour parer aux besoins les plus pressants et conformément aux possibilités, surtout depuis la fin de la guerre. Dans de nombreux cas, il a fallu commencer par fonder des écoles primaires ou des cours complémentaires.

Il y a en tout, 23 écoles primaires organisées par les soins du 2^e Corps, et 61 cours complémentaires. Ce chiffre ne comprend pas les écoles et cours organisés par le 2^e Corps pour la population civile des camps de Barletta, de Trani et autres. Il existe aussi des écoles professionnelles, préparant à divers métiers, ainsi que des écoles d'agronomie. 375 élèves ont déjà passé leurs examens professionnels et on souligne que les soldats s'inscrivent à ces cours en nombre sans cesse croissant. Il y a aussi huit écoles secondaires, une école commerciale et une école de mécanique, une école secondaire pour les membres du service auxiliaire féminin. De la sorte, 3.000 soldats peuvent faire des études normales sous la direction de professeurs diplômés. Ces institutions ont des bibliothèques et sont continuellement élargies et améliorées. En deux ans, 929 élèves ont été reçus au certificat d'études, et 337 au baccalauréat. Il faut encore ajouter à cela 15 écoles en Palestine et en Egypte, groupant 2.277 élèves. Ceux-ci sont, pour la plupart, des orphelins revenus, avec l'Armée Anders, de Russie où ils avaient été déportés avec leurs familles.

Les Allemands ayant systématiquement travaillé à détruire la classe intellectuelle, le commandement du 2^e Corps tient à donner à tous les jeunes gens la possibilité de faire ou de poursuivre leurs études supérieures. Plus de 1.000 étudiants, soldats du 2^e Corps, ont été placés dans les Universités de Rome, Bologne, Milan, Turin et Florence.

Ce résumé très superficiel, donne une idée de l'étendue des efforts du 2^e Corps dans le domaine de l'instruction. Il prouve par là, qu'après avoir eu des soldats qui se sont distingués au cours de la guerre, il veut que ces hommes soient préparés au travail qui leur incombera en temps de paix.

LONDRES. — P.A.T. — 16 avril 1946. — LA DETTE BRITANNIQUE ENVERS LES TROUPES POLONAISES. La « Ligue pour la Liberté de l'Europe » a organisé le 15 avril, à Central Hall, à Londres, une manifestation sous la présidence de la Duchesse d'Atholl, présidente de la Ligue, qui ouvrit la séance par ces mots : « Au moment où un certain nombre de soldats polonais rentrent en Pologne et où l'Armée polonaise est à la veille de la démobilisation, il est indispensable que la population britannique, quelles que soient ses opinions politiques, expriment leur reconnaissance aux soldats de l'Armée polonaise à l'étranger et aux soldats de l'Armée Polonaise de l'Intérieur qui, durant les moments les plus tragiques de cette guerre, sont demeurés fidèlement à nos côtés... »

Le Major Beamish, membre de la Chambre des Communes, qui fit partie de la délégation parlementaire britannique envoyée en Pologne en janvier 1946 et qui combattit avec la Brigade des Carpathes en Afrique du Nord et avec le 2^e Corps polonais en Italie, prit ensuite la parole :

« Quelle est cette dette ? Je pense que c'est une dette d'honneur envers les compagnons les plus loyaux et les plus fidèles dans notre lutte contre le fascisme et l'hitlérisme, depuis le premier jusqu'au dernier jour de cette guerre. C'est une dette envers des alliés qui seuls n'ont pas produit de Quisling et qui ont combattu pour la cause commune aussi bien sur le territoire de leur propre pays, que sur tous les grands champs de bataille, sur terre, sur mer et dans les airs ».

Le Major Beamish rappela que 273 avions allemands avaient été descendus par les aviateurs polonais pendant la bataille de Grande-Bretagne, et 1.200 au cours de la guerre ; que 81 unités navales ennemies avaient été coulées par la marine polonaise qui abattit aussi plus de cent avions allemands et italiens. Il rappela aussi les efforts magnifiques de l'Armée de l'Intérieur qui compta, sous l'occupation allemande, plus de 300.000 hommes et les 63 jours de combat isolé de Varsovie « l'un des épisodes les plus héroïques de cette guerre ». « Ce que nous pourrions faire pour eux — continua le Major Beamish — ce serait naturellement de les aider à rentrer

en Pologne. Malheureusement, cette possibilité doit être écartée. J'ai été dernièrement en Pologne et je prends la responsabilité d'affirmer catégoriquement que ce pays est gouverné par un groupe d'usurpateurs communistes imposés par l'U.R.S.S., se servant de méthodes dignes de la Gestapo. Aucune des quatre libertés n'est respectée en Pologne. Puisque nous ne pouvons même pas remplir les promesses faites aux Polonais à la Conférence de Crimée, il faut au moins que nous donnions à ceux qui resteront en occident la possibilité de vivre librement et de poursuivre leur développement national, conformément aux engagements de Churchill du 27 février 1945 et des assurances de Bevin, du 21 mars de cette année. L'exécution de ces engagements n'est pas pour nous un devoir de parti, mais un devoir national ».

R. Jeffrey, membre du Conseil de l' « Association des Ex-Prisonniers de Guerre, Amis de la Pologne » parla ensuite de l'Armée de l'Intérieur dont il fit partie pendant deux ans, après s'être évadé d'un camp allemand situé en territoire polonais :

« Ce n'était pas un ramassis de terroristes et de saboteurs, mais une armée clandestine régulière, exécutant des opérations de grande envergure, comme par exemple sa coopération avec l'Armée soviétique qui accéléra la prise de Lwow et de Vilna... L'Association des ex-prisonniers de guerre se solidarise entièrement avec les organisateurs de cette manifestation et fait appel à la population britannique pour qu'elle respecte ses engagements moraux et matériels envers les Polonais en général et, en particulier, envers les troupes polonaises se trouvant à l'étranger ».

Le Doyen de Chichester, vice-président de la Ligue, lut ensuite la résolution proposée.

La résolution demandait au peuple et au gouvernement britanniques de tenir les promesses faites aux Polonais, tout au moins en ce qui concernait l'avenir des soldats de l'Armée polonaise à l'étranger. « Puisque nous ne pouvons imposer le respect de ces principes, en dehors des frontières, tenons au moins nos engagements envers ceux qui se trouvent sous notre commandement. Qu'est-ce que cela signifie en pratique ? D'abord que nous ne devons pas forcer les soldats polonais à rentrer dans leur pays, et ensuite qu'il faut leur assurer une existence libre et, si cela se trouve nécessaire, leur donner la possibilité d'une existence nationale en commun, de façon à ce qu'ils puissent entretenir leurs traditions nationales jusqu'au moment où un retour en Pologne sera possible. C'est un problème compliqué, car il a trait à peut-être un million d'hommes. Mais les difficultés ne doivent pas nous faire peur. Nous ne pouvons faire comme Ponce Pilate qui a su seulement se laver les mains ».

La résolution fut appuyée par Thomas O'Brien, député travailliste et membre éminent des Syndicats britanniques. Rappelant la visite qu'il fit en Italie, en 1944, comme membre de la délégation parlementaire, entre autres, à Monte Cassino, il cita les paroles du Maréchal Alexander, au sujet de la coopération des troupes polonaises depuis El Alamein jusqu'à Monte Cassino : « Les Polonais sont incomparables comme courage et comme endurance. Et quelques jours plus tard, à Florence, le Général MacClark me déclara : Il n'y a pas de meilleurs soldats que les Polonais »... « Aujourd'hui, poursuivit M. O'Brien, ceux que nous considérons comme les meilleurs soldats de cette guerre ne peuvent pas rentrer dans leurs pays. Il ne s'agit pas de grands soldats comme le Général Bor-Komorowski ou le Général Anders, mais de la masse des paysans et des ouvriers polonais qui ont combattu à nos côtés aux moments les plus durs. Je me solidarise entièrement avec ce qu'ont dit les précédents orateurs et je soutiens le texte de la présente résolution ».

La résolution fut acceptée par plus de mille personnes présentes dans la salle, contre deux voix et une abstention.

LONDRES. — P.A.T. — 4 avril 1946. — RESOLUTION DE L'ASSOCIATION POLONO-ECOSSAISE, qui fut unanimement adoptée à la séance du Conseil Central de l'Association, à Edimbourg, le 29 mars dernier.

« L'Association Polono-Ecossaise a été fondée principalement dans un but culturel et doit concentrer ses efforts pour renforcer l'amitié, l'entente ainsi que le développement d'une collaboration culturelle entre la nation écossaise et la nation polonaise, conformément au Statut de l'Association.

« L'Association Polono-Ecossaise décide que pour la mise à exécution de ses plans, des représentants de l'Association, munis de pleins pouvoirs, feront les démarches suivantes :

« Recueilleront et publieront toutes les informations de bonne source, concernant les tragiques conditions qui règnent en ce moment en Pologne et, si possible, organiseront sous les auspices du Gouvernement de Sa Majesté, l'envoi d'une délégation en Pologne.

« Continueront à représenter au Gouvernement de Sa Majesté, qu'au point de vue de la justice et de l'humanité internationale il est de la plus haute importance de prendre immédiatement des mesures pour mettre un terme à l'état policier qui existe en ce moment en Pologne.

« Comme suite à la résolution prise par l'Association en septembre 1945, nous décidons de rendre publique notre intention d'appuyer tout effort tendant à rétablir la souveraineté de la République Polonaise et de donner au peuple polonais la possibilité immédiate d'exprimer ses désirs en ce qui concerne son futur gouvernement, par le moyen d'élections libres de toute pression et de toute influence étrangère. »

LONDRES. — P.A.T. — 13 avril 1946. — SCHISME ORGANISÉ PAR MOSCOU. L'hebdomadaire catholique *The Tablet* paraissant à Londres, publie des extraits d'un rapport fait par un observateur de bonne foi arrivant des territoires de la Pologne sud-orientale annexés par la Russie. Il s'agit du schisme orthodoxe organisé et soutenu par Moscou, au sein de l'église greco-catholique.

Jusqu'à présent — écrit l'observateur — 5 % seulement des prêtres gréco-catholiques ont passé à l'orthodoxie. Un grand nombre de prêtres récalcitrants se cache. Les masses demeurent fidèles à l'église gréco-catholique. Ceci se rapporte surtout au diocèse de Stanislawow. On connaît des cas où les fidèles ont fait jusqu'à 150 kilomètres pour entendre la messe en secret. Comme suite à ces persécutions, on vu naître un mouvement de résistance armée, en contact avec des mouvements semblables en Pologne et en Slovaquie. La haine contre les prêtres apostats est si violente, que plusieurs d'entre eux ont été tués par la population locale. Deux « évêques » ont été envoyés de Moscou. L'un d'eux, Macaire, est un membre connu et très actif du parti communiste. L'autre, Nicolas, a été autrefois à la tête d'une unité des « athées militants ». On ordonne des prêtres après trois à six semaines d'instruction religieuse. Dans un village de la région, aux abords de la frontière roumaine, un pape orthodoxe a été obligé de prendre la fuite. Durant le carême de 1945, la population locale a envoyé une délégation à la ville de Kamieniec, en demandant un confesseur. Celui-ci, étant arrivé, confessa pendant trois jours, demandant surtout des informations concernant la résistance contre les autorités soviétiques et se faisant donner les noms de ceux qui y avaient pris part. Après avoir célébré la messe et donné la communion aux fidèles, il repartit. Le soir même un détachement de la police survint et arrêta tous ceux qui avaient été dans la résistance anti-soviétique.

Sur 2.700 prêtres gréco-catholiques qui ont survécu à la guerre, et se trouvent dans ces territoires, 216 seulement ont pris part au synode de Lwow, le 8 mars de cette année. Ce synode a décidé la réunion de l'église gréco-catholique à l'église orthodoxe. *The Tablet* cite la déclaration des évêques gréco-catholiques aux Etats-Unis et au Canada, condamnant le schisme organisé par Moscou et affirmant que des agents de la NKVD (ancienne Guépéou) sont envoyés dans les anciennes provinces orientales de la Pologne, prétendant être des prêtres orthodoxes.

BULLETIN DE L'AGENCE TÉLÉGRAPHIQUE POLONAISE P. A. T.

N° 16. — 7 mai 1946. — 85, rue Vaneau, Paris (7°)

LONDRES. — P. A. T. — 3 mai 1946. — MESSAGE DU PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE POLONAISE :

« Citoyens de la République !

» A l'occasion du 3 mai, jour de la Fête nationale, qui est pour tous les Polonais le jour de la renaissance nationale, je m'adresse à vous qui êtes en Pologne, portant le poids de grands sacrifices et de grandes souffrances, ainsi qu'à vous qui vivez hors de Pologne, libres mais loin de notre patrie bien-aimée, pour vous exprimer ma foi inébranlable dans l'avenir de notre peuple.

» Notre pays n'est pas libre aujourd'hui. Il ne peut exprimer sa volonté, ni par l'action ni par la parole. Mais il l'a exprimée dans toute sa plénitude en l'appuyant de témoignages irréfutables, au cours de six années de guerre pour l'indépendance. Sa volonté, il l'a prouvée par sa lutte acharnée contre l'avalanche allemande, par l'abnégation de ses résistants, l'héroïsme de l'armée de l'intérieur, par le courage surhumain de Varsovie insurgée, par la participation sanglante et glorieuse de nos forces armées sur tous les champs de bataille, l'inaliénable fidélité de nos soldats et de la grande masse des citoyens, par l'esprit de sacrifice des femmes et de la jeunesse et par l'inflexible attitude des millions de Polonais émigrés, déportés et exilés. Voilà comment la nation polonaise a manifesté sa volonté, sa volonté d'une Pologne libre, intégrale et indépendante.

» Il y a cinquante ans les auteurs de la Constitution du 3 mai avaient entrepris l'œuvre de renaissance de la République, « voulant « tirer parti de la situation dans laquelle se trouve l'Europe et de ce « moment d'agonie qui nous a rendus à nous-mêmes ». Le cours des événements permit alors à la Pologne de rejeter les garanties russo-prussiennes et la tutelle de l'ambassadeur de Russie. Les Polonais se sentirent « libérés de l'opprobre des ordres imposés par une force « étrangère ». Pendant un court instant, la Nation put de nouveau décider de son sort et de ses droits. Sa volonté était de profiter de cet instant « pour assurer la liberté et le salut de notre patrie et de ses « frontières ».

» Le document du 3 mai était basé avant tout sur la conviction que « l'autorité dans toute société humaine a sa source dans la volonté « de la nation ». En se posant pour but la défense « de l'indépendance « extérieure et de la liberté intérieure de la nation », la Constitution tâchait de concilier le régime parlementaire, la garantie des droits et de la liberté du citoyen avec l'établissement d'un « courageux pouvoir exécutif gouvernemental » — exigeant de lui en revanche, la protection et la stricte observance des lois. La Pologne devait être un Etat gouverné par le droit, libre, fort intérieurement et, par là, capable de défendre son existence indépendante.

» Pour l'époque, la Constitution allait très loin dans la démocratisation de notre vie nationale. Elle ouvrait la voie du progrès social au nom « de la justice, de l'humanité et du devoir chrétien ». C'est l'amour du prochain et non la haine qui avait engendré la Constitution.

» Elle était l'expression des valeurs éternelles et indestructibles de notre nation, et c'est pourquoi, un siècle et demi plus tard encore, le jour du 3 mai n'a pas cessé d'être un grand jour pour les Polonais.

» Aujourd'hui, nous n'invoquons pas seulement l'œuvre du 3 mai à titre de souvenir vénéré. C'est que notre pays se trouve de nouveau

494373

au pouvoir de l'étranger et qu'il est gouverné par « les ordres avi-
« liissants d'une puissance étrangère ». De nouveau nous aspirons à
l'« instant qui nous rendra à nous-mêmes », de façon à ce que la
volonté de la nation puisse se manifester et établir les autorités de
la République, y fonder sur le droit : la justice sociale, la liberté inté-
rieure et le respect des lois, rendre aux citoyens la liberté et la sécu-
rité, donner à l'Etat « un pouvoir exécutif courageux » et protéger
ses frontières et son indépendance.

» Pendant toute la guerre, la nation polonaise est demeurée fidèle
à un but clairement défini et a conservé une unité spirituelle dans la
défense de ses droits les plus essentiels. La clarté de vision et l'unité
spirituelle ont également servi de base à l'œuvre du 3 mai. Aujourd-
d'hui, comme alors, nous désirons que la Pologne soit le théâtre de
grandes transformations conformes à l'esprit de notre époque, transfor-
mations qui prendront en considération les besoins des classes ouvrières
des villes et de la campagne. Mais nous voulons que soit là notre propre
ouvrage, intimement mêlé au courant de la vie nationale, reflétant le
visage et l'esprit de la nation. Nous ne voulons pas que ce soit une
transformation imposée par la contrainte, fruit artificiel d'une greffe
étrangère, mais l'expression inaltérée de la volonté nationale.

» Bien qu'éloignés de la patrie, nous faisons partie de la nation
polonaise qui, dans ses propres territoires, ne jouit pas de la liberté.
Si nous voulons, en terre étrangère, user de la liberté qui appartient
aux peuples d'Occident plus heureux que nous, c'est uniquement pour
défendre les droits légitimes de la République, pour élever la voix au
nom de la Pologne, de la vérité, de la justice, puisqu'en Pologne la
nation n'a pas la possibilité de s'exprimer. Rien ne saurait nous dé-
tourner de cette voie. Tous les Polonais habitant des pays libres sont
fidèles à cette idée et à ce but. Les autorités légales de la République
demeurent à leurs côtés dans cette lutte ; elles ne les abandonneront
jamais, en aucun cas. Inséparablement liés dans la bonne comme dans
la mauvaise fortune, nous marcherons ensemble malgré les obstacles
et les déceptions, dans la certitude d'accomplir notre devoir envers
la patrie, la nation et les générations à venir.

» Nous savons que nous sommes unis à la nation polonaise par
un but commun. Les Polonais ne se sont pas battus pour la liberté,
aussi bien dans leur propre pays que sur tous les fronts du monde,
pour ne pas jouir de cette liberté dans leur patrie. Nous croyons fer-
mement qu'avec l'aide de Dieu notre nation pourra un jour exprimer
sa volonté libre et indépendante. Nous croyons fermement qu'aujourd-
d'hui, comme au jour mémorable du 3 mai, la volonté de la nation
est « le salut de notre patrie et de ses frontières ».

Wladyslaw RACZKIEWICZ. »

LONDRES. — P. A. T. — 1^{er} mai 1946. — DECLARATION DU
PRESIDENT DU CONSEIL DU GOUVERNEMENT POLONAIS A
LONDRES, M. THOMAS ARCISZEWSKI, PUBLIEE PAR LE « DZIEN-
NIK POLSKI » LE 1^{er} MAI :

« Après six ans de guerre, le 1^{er} mai de cette année devrait être
célébré, par les classes ouvrières du monde entier, avec une solennité
particulière. La guerre s'est terminée victorieusement ; l'hitlérisme et
le fascisme ont été abattus et l'impérialisme japonais s'est également
écroulé. Le monde des travailleurs, qui au cours de ces luttes effroya-
bles a fait les plus grands sacrifices, avait le droit d'espérer que cette
guerre épouvantable serait suivie de la naissance d'un monde nouveau,
basé sur le principe de la justice sociale. En attendant, la guerre est
finie mais la paix n'est pas rétablie. La moitié de l'Europe et une partie
du continent asiatique n'ont fait que changer d'esclavage : l'ancienne
tyrannie a été remplacée par une tyrannie nouvelle non moins mena-
çante.

» La Pologne, au cours de cette guerre, s'est dressée la première
pour la défense de la liberté. Sans aucune aide, elle s'est efforcée

d'arrêter l'avance de l'hitlérisme victorieux. Elle a accepté la lutte inégale avec le puissant III^e Reich, allié alors à Moscou. Le soldat polonais, combattant héroïquement en Pologne et sur tous les fronts, n'a ménagé ni son sang, ni sa vie. Malgré des sacrifices sans nom, la Pologne n'a jusqu'ici retrouvé ni la liberté, ni l'indépendance. Malgré la continuité de l'Etat polonais et de ses autorités légales, on a imposé à la Pologne, du dehors, un régime qui, après avoir renoncé à la partie orientale de la Pologne, a enlevé à la nation, par la terreur et l'oppression, la liberté et l'indépendance.

» Pendant plus d'un demi-siècle, la classe ouvrière polonaise a combattu sous les glorieux drapeaux du Parti socialiste polonais pour l'indépendance, la démocratie et le socialisme. A présent, en Pologne, elle n'a pas le moyen d'exprimer sa volonté ni la possibilité de reconstruire ses organisations. On a imposé à la classe ouvrière une direction composée d'usurpateurs qui servent une tradition et des buts étrangers. Les syndicats libres dont les ouvriers polonais étaient si fiers, ont été remplacés par des organisations syndicales au service d'un pouvoir étranger.

» La classe ouvrière, en Pologne et hors des frontières, demeurera fidèle à son idéal et à ses traditions ; elle continuera à lutter sous les drapeaux du Parti socialiste polonais. Elle combattra surtout pour la réalisation du programme de la Pologne de la Résistance — tel qu'il a été formulé dans la déclaration du Conseil d'Unité National, particulièrement en ce qui a trait à la reconstruction sociale et économique — pour une Pologne libre, vraiment indépendante, pour la démocratie et le socialisme.

» Notre grand ami Camille Huysmans, président de l'Internationale socialiste, a résumé ainsi les buts de la Pologne : « La nation polonaise exige qu'on lui reconnaisse le droit de vivre. Elle n'acceptera jamais — et nous ne l'accepterons pas non plus — que le vainqueur, quel qu'il soit, retire aux autres les droits qu'il s'accorde lui-même, et que, sous un prétexte quelconque, il refuse à une population le droit à l'indépendance politique, et aux hommes qui la composent, le droit à la liberté individuelle. »

» Nous savons que nous nous heurterons encore à bien des obstacles. Mais nous savons aussi que, sans une Pologne indépendante, il n'y aura pas de paix durable en Europe, de même que sans démocratie il n'y aura pas de liberté dans le monde, et que sans socialisme il n'y aura pas de justice sociale. Nous nous unissons dans cette lutte pour l'indépendance, le socialisme et une fraternité internationale des peuples, avec la classe ouvrière en Pologne et en émigration. Nous nous unissons avec les travailleurs de tous les pays, de ceux qui, après la guerre, ont retrouvé une pleine liberté et de ceux qui combattent encore pour cette liberté.

» Le 1^{er} mai est la fête de l'espoir et de la foi en la victoire de la liberté de la démocratie et du socialisme. Notre espoir réside dans les forces inépuisables de la nation polonaise, dans son invincible volonté de lutter pour la liberté. Il réside aussi dans la victoire du monde du travail dans de nombreux pays libres d'Europe, la Grande-Bretagne en tête, où le pouvoir se trouve aux mains de gouvernements représentant nos buts et les espoirs du socialisme démocratique. Nous sommes persuadés qu'il viendra un jour où la nation polonaise et la classe ouvrière polonaise triompheront. »

PARIS. — P. A. T. — 3 mai 1946. — LES POLONAIS DE FRANCE
CELEBRENT LE 3 MAI. — L'Union Centrale des Polonais en France et l'Union des Catholiques Polonais ont fait célébrer, à l'occasion de la Fête nationale de la Pologne, le 3 mai, une messe solennelle à l'église polonaise de la rue Saint-Honoré et ont organisé une manifestation, le soir, à la salle de la Société d'encouragement. Des cérémonies se sont également déroulées dans d'autres centres, en particulier une imposante manifestation à Lille.

LONDRES. — P. A. T. — 2 mai 1946. — LE 1^{er} MAI A LONDRES. — Le Parti socialiste polonais à Londres a organisé une réunion pour fêter le 1^{er} mai. La réunion a été présidée par le président du Conseil du gouvernement polonais à Londres M. Arciszewski. Plusieurs discours furent prononcés, entre autres celui de M. George Dallas, ancien membre du Parlement britannique, qui a salué la réunion au nom du Labour Party.

LONDRES. — P. A. T. — 30 avril 1946. — L'U. N. R. R. A. ET LES DEPORTES. — Le « Manchester Guardian » de ce jour publie une lettre d'Erasmus James dont voici le texte :

« Il y a environ deux cents camps de l'U. N. R. R. A. en Allemagne occidentale. Ils contiennent chacun de 2.000 à 5.000 personnes déportées par les Allemands. A part cela, il y a aussi des camps organisés par le commandement militaire (Military Government). Plusieurs milliers de déportés sont dispersés dans toute l'Europe occidentale, faisant leur possible pour échapper aux camps, qui ont été le théâtre de « rapatriements » forcés. Le « rapatriement » n'est pas toujours synonyme de retour chez soi.

Une dépêche du 21 mars du correspondant berlinois du *New York Herald Tribune* annonce que, dans la zone américaine, l'armée cessera de ravitailler 557.900 déportés à partir du 1^{er} juillet. Le 24 mars, on a ajouté que cette mesure ne s'appliquait pas aux victimes de persécutions politiques, comme les Juifs, par exemple, mais visait ceux qui n'avaient pas profité de la possibilité de rentrer dans leur pays d'origine. Ainsi donc, l'avenir des déportés venant de pays alliés est considéré comme un problème intérieur de ces pays, et non comme un problème « international, ni en ce qui concerne son étendue, ni son existence « même ». Il faut ajouter en effet, que les gouvernements polonais et yougoslave étant sous l'influence soviétique, exigent qu'on leur remette les déportés qui ont refusé de rentrer, comme traîtres ou criminels de guerre.

» Dans la zone britannique les directeurs des camps ont été informés par l'U. N. R. R. A. qu'ils auraient à donner leur démission si leur conscience ne leur permettait pas d'exécuter les ordres relatifs au rapatriement volontaire ou forcé de leurs administrés. La plupart de ceux-ci sont des Polonais ou des Ukrainiens. Quant à ces derniers, Radio-Varsovie a déclaré le 6 février que tous les Ukrainiens devaient quitter le territoire polonais et se rendre dans les territoires de l'Ukraine occidentale, ce que le directeur de l'U. N. R. R. A. en Pologne ne peut ignorer. Il y a pourtant dans les camps et hors des camps un demi-million d'Ukrainiens qui, pas plus que leurs ancêtres, n'ont jamais été sujets russes et qui sont, à présent, invités par le gouvernement soviétique et le gouvernement communiste polonais à se faire rapatrier. Ce n'est pas là une critique, mais une constatation. Certains directeurs des camps de l'U. N. R. R. A. mieux informés, se rendent compte dans quelles conditions les déportés, forcés par eux, seront « rapatriés ». Même s'ils étaient réellement rapatriés dans leurs foyers, sur quelles bases morales et matérielles les force-t-on à rentrer ? Le rapport lu au Congrès des Etats-Unis et publié par la presse et que l'U. N. R. R. A. connaît par conséquent, dit que « la situation de « la Pologne, au point de vue ravitaillement, est pire que celle de tous « les pays européens » ; la tuberculose, le typhus, la dysenterie y font rage partout. Ce sont là les conditions que trouveront les déportés rapatriés de force par l'U. N. R. R. A. Le « Church Times » du 5 avril, citant son correspondant de Yougoslavie, affirme que dans ce pays on se sert des envois de l'U. N. R. R. A. comme d'un moyen de pression. Les contribuables anglo-saxons qui versent 900 millions de livres sterling pour les besoins de l'U. N. R. R. A., se rendent-ils compte de la façon dont leur argent est dépensé ? »

BULLETIN DE L'AGENCE TÉLÉGRAPHIQUE POLONAISE P. A. T.

N° 17 — 14 mai 1946 — 85, rue Vaneau, Paris (7°)

GENEVE. — P.A.T. — 3 mai 1946. — LES COMMUNISTES ALLEMANDS ESPERENT UN NOUVEAU PARTAGE DE LA POLOGNE. La *Weltwoche* paraissant à Zurich publie un article intitulé « Deux revanches d'un seul coup », dont voici un passage :

« ...Pendant ses réflexions solitaires, l'ouvrier allemand lui-même, embrassera son vieil uniforme ; il ne se considérera plus que comme un fourreau attendant le sabre de demain. Et il n'acceptera jamais que des Slaves se soient emparés de terres allemandes qu'il a nourries non seulement de son travail mais aussi de ses illusions. La reconquête de ces territoires continuera à être son rêve favori, même s'il appuie ainsi la revanche sociale des Junkers qui attendent leur restauration économique d'une revanche militaire et s'il ouvre ainsi la porte à un retour du nazisme. Le socialisme habillé en Russe perd de sa valeur spirituelle nutritive s'il refuse des vitamines à un nationalisme plébéien. Les rumeurs qui courent Berlin, suivant lesquelles la Pologne devrait de nouveau perdre de grands territoires allemands, avec l'accord des Russes, émoussent la virulence d'un nationalisme antirusse. De très nombreux murmures présagent des changements encore plus radicaux. On chuchote que « la Pologne actuelle n'est pas viable, qu'elle ne peut peupler l'Allemagne orientale, qu'elle ne peut se mouvoir qu'à l'aide des prothèses politiques données par Moscou. La Pologne n'est qu'un désert avec de rares oasis entre l'Allemagne et la Russie, et le bacilles qui en émanent menacent également les deux grandes puissances. Si un état n'est pas viable, il faut l'effacer. Un nouveau partage de la Pologne, répétition d'un drame inéluctable, viendra sûrement. En ce cas, l'Allemagne récupérera les territoires qui lui ont été arrachés. Cette évolution ne sera cependant possible que si l'Allemagne et la Russie s'allient, si leurs structures sociales s'apparentent. Le nationalisme n'exige donc pas une guerre de vengeance contre la Russie mais une alliance avec elle ». Ainsi, l'idée sociale de la revanche doit piloter dans l'histoire l'idée militaire de la revanche.

Sans doute, on peut dire que nos conceptions sont absurdes, que ce sont là les fantaisies d'un esprit dérangé par la faim, mais il est sûrement remarquable que ces raisonnements viennent à la suite de l'union socialiste, et c'est pour cela que Londres et Washington s'en inquiètent avec raison. Ce n'est pas la théorie qui construit la pratique de demain mais c'est, au contraire, la pratique d'aujourd'hui qui construit une théorie pour demain, et peut être après demain ».

PARIS. — P.A.T. — 7 mai 1946. — Extrait d'un article de Walter Lippmann, paru dans l'édition européenne du *New York Herald Tribune* du 7 mai :

« Ce qu'il y a de plus remarquable dans cette joute politique c'est qu'elle est en train de devenir un concours à qui gagnera les faveurs des Allemands patriotes nationalistes. Pour gagner aux communistes l'appui des Allemands, les Russes sont obligés de se poser en champions de la restauration de l'unité de l'Allemagne et de l'idée que l'Allemagne ne devrait pas être démembrée, pas à l'ouest dans tous les cas. Ceci est naturellement assez compliqué à concilier avec l'annexion de territoires allemands par la Pologne. Mais les communistes allemands qui sont, comme ils l'ont toujours été, des nationalistes allemands, ont trouvé une réponse à cette anomalie. C'est, qu'en fin de compte, l'Allemagne sovié-

4° P 4313

Blanc

tique et la Russie soviétique partageront, une fois de plus, la Pologne, et que cela aura lieu quand la guerre avec les puissances occidentales sera imminente ».

LONDRES. — 1^{er} mai 1946. — Le correspondant spécial du *Manchester Guardian* à Berlin a annoncé dans sa dépêche du 30 avril que l'on remarquait parmi les slogans arborés au cours des manifestations du 1^{er} mai par le nouveau « Parti d'Unité » (créé par la fusion du Parti communiste et d'une fraction du Parti socialiste), la devise : « L'Elbe et l'Oder ne sont pas les frontières du Parti allemand d'Unité ».

L'allusion à l'Elbe — écrit le correspondant — n'est pas une surprise, car les communistes travaillent à la fusion des deux mouvements ouvriers en Allemagne occidentale. Mais la mention de l'Oder est une nouveauté, l'Oder étant la frontière que les Russes ont exigé pour la Pologne, à Potsdam. Etant donné que le « Parti d'Unité » doit son existence à la politique russe, il semble peu probable qu'un slogan de ce genre soit né sans que les autorités soviétiques en aient eu connaissance. On peut en conclure que les Russes seraient peut-être enclins à reviser la frontière orientale de l'Allemagne, en échange du soutien que le Parti pourrait trouver dans les masses favorables à l'idée d'une révision des frontières.

LONDRES. — P.A.T. — 10 mai 1946. — Le *Dziennik Polski* annonce que le général Bor-Komorowski a été invité par l'Union des Polonais d'Amérique et son président, M. Rozmarek, à assister aux manifestations du Trois Mai qui devaient être célébrées, cette année, avec une solennité toute particulière. Le général a quitté Londres, en avion, le 1^{er} mai pour se rendre à Chicago, où il prit la parole durant les manifestations qui s'y déroulèrent le dimanche 5 mai. Son séjour de deux à trois semaines aux Etats-Unis comprendra la visite de tous les centres polonais importants.

LORETTE. — P.A.T. — 8 mai 1946. — LA CONSECRATION DU CIMETIERE POLONAIS DE LORETTE a eu lieu le 6 mai. Mille cent soldats polonais du 2^e corps qui ont donné leur vie pour la Pologne y reposent, après avoir pris part à la campagne de l'Adriatique au cours de l'été 1944.

La cérémonie s'est déroulée en présence du Général Morgan, commandant l'Armée alliée dans le théâtre méditerranéen, du Général américain Hamblen, adjoint du Général Lee, commandant des troupes américaines en Italie. L'Armée italienne était représentée par des officiers supérieurs, avec les commandants des régions de Bologne et de Milan, les Généraux Carrica et Marras, en tête. L'Armée française était représentée par une délégation commandée par le Commandant Thonny. La mission de liaison britannique et des représentants de la population italienne, avec le Préfet de la province d'Ancône, ainsi qu'un public nombreux, assistèrent également à la cérémonie. Le Gouvernement polonais était représenté par M. Pappée, Ambassadeur du gouvernement de Londres auprès du Saint Siège.

Des détachements de toutes les unités du 2^e Corps et des délégations se rangèrent sur la Grande Place. Le commandant du 2^e Corps, le Général Anders, y reçut le Général Morgan. La messe fut célébrée par Mgr Gawlina, Evêque Aumônier, assisté de l'Archevêque de Lorette et de Bologne, du clergé italien et de l'Evêque Aumônier des troupes italiennes. Des services funèbres eurent lieu ensuite en présence du Général Anders et des autres officiers supérieurs, sur les tombes des soldats polonais protestants, israélites, orthodoxes et mahométans.

Après avoir hissé le drapeau polonais, le Général Anders prit la parole. Pour finir, on joua les hymnes polonais, anglais, américain, français et italien.

ANCONE. — P.A.T. — 8 mai 1946. — TROIS VILLES ITALIENNES OFFRENT UN ETENDARD AUX TROUPES POLONAISES. Une nouvelle manifestation d'amitié polono-italienne vient d'avoir lieu à San Elpidio sur l'Adriatique. La population de San Elpidio, de Monte Urano et Monte Granaro vient d'offrir un étendard au 10^e régiment polonais d'artillerie lourde. L'emblème du 2^e Corps — une sirène — et les armes des trois villes italiennes sont brodés sur l'étendard, qui porte également deux devises, l'une en polonais : « Dieu, Honneur, Patrie » et l'autre, en latin : « Libertas suprema lex esto ». Le Préfet de la province, des délégations de l'armée italienne ainsi que de nombreux représentants de la population assistèrent à la cérémonie.

LONDRES. — P.A.T. — 8 mai 1946. — DEMOBILISATION DE L'ARMÉE POLONAISE. — Le *Daily Herald* du 7 mai a publié la nouvelle suivante :

« Les troupes polonaises du Général Anders, en Italie, seront, suivant la décision du Cabinet, ramenées en Grande-Bretagne pour être licenciées. Dans le courant des prochaines semaines, elles seront rattachées au commandement de l'Armée polonaise en Ecosse. Des négociations sont en cours, avec les Etats-Unis, le Canada et autres Dominions au sujet de ceux qui ne veulent pas rentrer en Pologne et auxquels ces pays pourraient donner l'hospitalité ».

Le *Dziennik Polski* de Londres ajoute le commentaire suivant :

« Il ne faut pas prendre ces informations à la lettre. Naturellement, il ne peut être question de transporter tout le 2^e Corps en Grande-Bretagne en quelques semaines. Les informations du *Daily Herald*, comme nous venons de l'apprendre, ne se rapportent qu'au début possible d'une démobilisation organisée et progressive en Italie. Il est de règle que les soldats britanniques, servant à l'étranger, soient démobilisés en Grande-Bretagne. Ce principe sera sans doute appliqué aussi aux soldats polonais démobilisés. Vu cette situation, il faut s'attendre à ce que les soldats polonais du 2^e Corps, compris dans le plan de démobilisation, soient transférés en Grande-Bretagne au fur et à mesure que leurs unités seront licenciées.

La conférence Impériale qui vient de siéger à Londres, et à laquelle ont pris part les Présidents du Conseil des Dominions, a examiné le problème de l'établissement des soldats polonais qui ont servi sur le front occidental. Les Dominions auraient consenti à recevoir un certain nombre de Polonais sous réserve de régler auparavant le problème du retour de leurs propres démobilisés. Comme nous l'apprenons, aucune décision concernant l'établissement des soldats polonais n'a encore été prise. »

LONDRES. — P. A. T. — 10 mai 1946. — UN DEBAT SUR LA POLOGNE A LA CHAMBRE DES REPRESENTANTS à Washington vient d'avoir lieu à l'occasion de la Fête Nationale polonaise. Comme le rapporte le *Dziennik Polski*, vingt-sept orateurs y prirent part, rendant hommage à la nation polonaise. Un certain nombre de ces députés touchèrent, de plus, à des problèmes politiques actuels : composition du gouvernement de Varsovie, méthode qu'il emploie, exploitation économique de la Pologne par la Russie, etc.

« Presque tous les orateurs demandèrent que des élections libres aient enfin lieu en Pologne, conformément aux décisions de Yalta. McCormack, Sabath et Wasielewski, entre autres, parlèrent dans ce sens. Ce dernier déclara que : « Si des élections libres avaient lieu en Pologne, 90 % de la population voteraient contre les marionnettes soviétiques qui gouvernent actuellement le pays, et malgré l'absence de près de deux millions d'excellents démocrates polonais, qui demeurent volontairement en exil ». M. Gordon, député de l'Illinois, ajouta : « Nous avons accordé des crédits financiers à la Pologne, à condition que l'on procéderait à des élections libres et sans contrainte. M. Lange nous a promis que la presse alliée serait admise en Pologne pour nous renseigner sur la situation, avant et pendant les élections. Notre Département

d'Etat devrait exiger que l'on fasse une enquête sur les accusations portées par les cercles gouvernementaux polonais contre le P.S.L. (Parti Paysan Polonais de M. Miklojczyk) et que l'on reconnaisse une entière liberté d'action à la presse alliée qui devrait pouvoir informer le monde entier sur la présente situation en Pologne. » Enfin, M. Feighan, député de l'Ohio, fit remarquer que quatre jours après la lettre de M. Lange, ambassadeur du gouvernement de Varsovie à Washington, promettant que les élections auraient lieu et que les correspondants de la presse alliée jouiraient d'une liberté complète, M. Mikolajczyk et le P.S.L. passaient à l'opposition et s'abstenaient de soutenir le vote de confiance au gouvernement. « Il ne fait aucun doute que nous devons suivre le développement de la situation en Pologne avec la plus grande attention et veiller à ce que le gouvernement polonais remplisse ses engagements et que la presse jouisse vraiment de la liberté ».

Le député Lesinski constata avec le plus profond regret que « malgré les assurances orales et écrites données pendant la guerre à la nation polonaise par les grands chefs des Nations Unies et malgré les combats héroïques des Polonais et les sacrifices sans nom faits par la nation polonaise, — on n'a pas rendu la liberté à la Pologne après la victoire de nos Armées, victoire à laquelle la nation polonaise a pris une si grande part ». Plus tard, M. Lesinski reprocha à la Grande-Bretagne d'avoir, contrairement aux engagements pris par le traité d'alliance anglo-polonais, consenti par le truchement de Churchill et d'Eden, à céder à Staline 46 % du territoire polonais d'avant guerre.

Le député du Michigan, Sadowski, fit observer que tout le monde a toujours été d'accord pour reconnaître à la Pologne les nouvelles frontières de l'Oder et de la Neisse et que ces territoires seraient déjà retournés à la Pologne après la guerre 1914-1918, si l'on avait rempli les désirs du Président Wilson. Mais personne, du moins personne à la connaissance de l'orateur, n'avait jamais dit qu'il convenait de donner Vilno, Lwow et les champs pétrolifères de Drohobycz à la Russie.

Au cours du débat sur la Pologne, on présenta certains postulats permettant d'aider la Pologne à recouvrer sa liberté et son indépendance. M. Lesinski demanda : 1° le contrôle international des élections et des préparatifs des élections ; 2° l'envoi en Pologne d'une mission américaine dont ferait partie des membres du Congrès ; 3° l'entière liberté pour cette mission chargée d'observer et de surveiller les élections et, dans le cas où elle ne serait pas admise en territoire polonais ou dans le cas où son activité serait entravée ; 4° la révocation de la reconnaissance diplomatique du gouvernement actuel, reconnaissance qui n'a été accordée que conditionnellement. Si l'Amérique — poursuivit Lesinski — ne fait pas de demandes bien définies, et se contente de contempler ce qui se passe de loin, l'Amérique n'aura pas rempli ses engagements envers le monde civilisé.

Le député Goruon annonça à la Chambre qu'il venait de se former, à Washington, une Fédération d'Américains originaires de l'Europe du Centre et de l'Est, groupant près de douze millions de citoyens, descendants d'immigrants venant de ces pays. Le but de la Fédération était de garantir la liberté des pays dont proviennent les membres de la Fédération. A part cela, la Fédération a pris l'engagement de « s'opposer aux funestes influences des communistes et autres influences antidémocratiques qui se sont introduites dans chacun des groupes représentés par la Fédération ». Le député Gordon s'est élevé énergiquement contre tout verbiage inutile, demandant, comme l'orateur qui l'avait précédé, une aide efficace et immédiate pour les peuples opprimés d'Europe.

LONDRES. — P.A.T. — 10 mai 1946. — LES BANDES UKRAINIENNES EN POLOGNE. Le correspondant diplomatique du *Manchester Guardian* jette une lumière révélatrice sur les attaques auxquelles se livrent des bandes ukrainiennes, sur les agglomérations polonaises sises le long de la « Ligne Curzon ». Nous citons ici les informations du *Manchester Guardian*, sans changements ni commentaires.

« Ce qui se passe du côté polonais de la Ligne Cruzon est un mystère jalousement gardé. Néanmoins, selon des informations dignes de foi, la terreur et les persécutions règnent dans les districts nord de la Voïévodie de Bialystok, dans les districts centraux de la Voïévodie de Lublin et dans les districts méridionaux de la Voïévodie de Rzeszow. Des bandes ukrainiennes, appartenant aux formations de Bandera ou de Bulba, qui sont des organisations paramilitaires, se livrent au meurtre et au pillage sur tout ce territoire.

On affirme que ces bandes sont commandées par des officiers soviétiques (pas en uniforme) et que ces bandes viennent de l'U.R.S.S. Elles passeraient la frontière pour piller et incendier les établissements polonais. L'Armée polonaise et la milice ne font pas d'efforts pour les arrêter et les Ukrainiens qui, par hasard, tombent aux mains des Polonais, sont généralement remis en liberté. Par suite de cet état de chose, les habitants des villages polonais cherchent refuge dans les grandes villes, ce qui fait que 70 % des terres ne sont pas cultivées. Rien que dans l'arrondissement de Przemysk, les Ukrainiens ont brûlé 30 villages. Dans le district de Bircz, près de 1.300 fermes ont été brûlées, dans celui de Krasiczyn, plus de 700, dans celui de Krywcz plus de 200, à Orzechowce, plus de 300, dans le district de Rohatyn, on en a incendié 460. Au total, dans 14 districts, ces bandes ont incendié 3.182 fermes et tué près de 300 personnes. La population ukrainienne, déportée et installée de force ailleurs, revient généralement à ses lieux d'origine, sous forme de bandes armées, empêchant de cette façon la mise à exécution du plan concernant l'échange de populations entre la Pologne, l'Ukraine et la Biélorussie. D'après ce plan, les Polonais devaient s'établir à l'ouest de la Ligne Curzon, tandis que les Ukrainiens et les Biélorussiens s'établissaient à l'est. A présent, comme l'annonce des rapports dignes de foi, les Ukrainiens reviennent et des témoins affirment qu'ils y sont encouragés par les autorités soviétiques.

Des rapports analogues parviennent d'autres terrains frontaliers. Les véritables maîtres, dans la Voïévodie de Bialystok, sont les membres de la police de sécurité russe, l'N.K.V.D., aussi cruelle que la Gestapo allemande. Les autorités polonaises, quand elles ne sont pas des marionnettes aux mains des Russes, sont tout à fait impuissantes.

Le *Manchester Guardian* termine en constatant que si la situation se prolonge tout le territoire le long de là frontière se transformera en désert, et les Polonais seront repoussés plus à l'ouest. On a l'impression que « l'activité des bandes a justement ceci pour but ».

LONDRES. — P.A.T. — 26 avril 1946. — LE SORT DU RAPATRIE POLONAIS. *The Bulletin*, de Glasgow, a publié l'article suivant, de Mary Cavanagh.

« Il est de fait que les Polonais, déportés pendant l'alliance germano-soviétique et, plus tard, lorsque les Russes envahirent la Pologne, sont en train d'être rapatriés. J'en ai rencontré un grand nombre dans les soupes populaires et dans les locaux de la Croix-Rouge à Varsovie. Ils reviennent des territoires situés au-delà de l'Oural, de la Sibérie et autres parties de l'U.R.S.S. Ils sont hagards, sans un sou, mal vêtus, et souvent en très mauvaise santé. Bien que la presse polonaise contrôlée les désigne par le terme euphémique d'émigrants, la vérité est qu'ils ont été déportés de force dans des conditions abominables.

Des années de travaux forcés dans des fermes collectives et les vastes forêts de Russie, ont considérablement décimé leurs rangs, diminué la santé et les forces des survivants. Parmi les réfugiés qui parcourent l'Europe dans tous les sens, au gré des nouvelles frontières, il y en a peu qui soient plus émouvants que les Polonais rentrant de leur long exil en U.R.S.S. Une femme à laquelle j'ai parlé m'a dit avoir été au fond de la Sibérie depuis 1940. Elle avait été séparée de son mari lorsque les déportations commencèrent et entreprend maintenant de le rechercher. Elle fait partie des milliers de personnes qui, depuis six ans, n'ont eu aucun contact avec leur patrie. La plupart des rapatriés sont dirigés

vers les nouvelles provinces de la Pologne. Leurs anciens foyers se trouvent dans la partie de la Pologne qui est maintenant annexée par la Russie. La majorité préfère ne pas y retourner. Tous ces réfugiés rapportent que des milliers d'autres Polonais, hommes, femmes et enfants se trouvent encore en Russie, attendant et espérant d'être rapatriés à leur tour.

LONDRES. — P.A.T. — 6 mai 1946. — LES UNIATES. D'après le *Dziennik Polski*, Radio Vatican annonce que dans les territoires du sud-est de la Pologne, appelés à présent « Ukraine Occidentale », la grande majorité des Uniates (gréco-catholiques), obligés par la force d'entrer dans l'église orthodoxe, s'est activement opposée à la « fusion » de l'église uniate, laquelle doit « revenir » sous la juridiction du métropolitain orthodoxe de Kiev. Contrairement aux rumeurs affirmant que les Uniates s'étaient bornés à une résistance passive, on savait actuellement que 5 % seulement du clergé uniate s'était soumis à la hiérarchie orthodoxe. Beaucoup de prêtres se seraient cachés pour échapper à l'N.K.V.D. La masse de la population demeurerait toujours fidèle au catholicisme. « Il existe — termine Radio Vatican — un mouvement uniate de résistance, bien organisé, qui est en contact avec le mouvement de résistance des Uniates en Pologne et en Slovaquie ».

LONDRES. — P.A.T. — 6 mai 1946. — LE CARDINAL ARCHEVEQUE DE WESTMINSTER a fait, le 5 mai, à l'occasion de la Fête Nationale polonaise, dans la Cathédrale de Westminster, un sermon, dont voici quelques passages :

« A cette occasion, nous désirons rendre hommage à la bravoure des troupes polonaises qui ont combattu à nos côtés. Les soldats polonais ont souffert avec nos soldats et beaucoup d'entre eux ont fait le sacrifice suprême pour assurer la victoire. Nous le faisons avec un sentiment mêlé de tristesse et d'espoir. Le fait que la Pologne n'a pas encore obtenu la liberté pour laquelle elle a combattu, nous inquiète beaucoup. Nous ne comprenons pas pourquoi les élections, que les puissances ont garanties à Yalta, serait remises. Nous ne comprenons pas pourquoi c'est sur la Pologne que veille le regard scrutateur de la police secrète, ni pourquoi il est si difficile aux nations d'Occident de visiter la Pologne et à vos concitoyens de venir ici. Nous ne pouvons comprendre pourquoi tant de Polonais se trouvent dans des camps de concentration. Lorsque nous parlons de liberté, nous la comparons volontiers à l'œuvre réalisée par les Armées alliées en France, en Hollande et en Belgique. On a donné une liberté entière aux peuples de ces pays. Ils peuvent parler librement, ils peuvent voyager librement d'un pays dans un autre. Ils ne craignent pas les arrestations. Ils sont libres d'élire leur propre gouvernement. Ils peuvent croire en Dieu suivant leur conscience. N'est-ce pas pour une liberté comme celle-là que les soldats de la courageuse Pologne et de la Grande-Bretagne ont combattu et souffert et sont morts?... »

« ...La Pologne triomphera. La Pologne ressuscitera. Votre peuple obtiendra la récompense que lui ont valu vos combats. Mon illustre prédécesseur, le Cardinal Hinsley, a dit que la résurrection de la Pologne était la pierre de touche de l'honneur britannique. Je dirais plus. C'est la pierre de touche de la sincérité des promesses et des garanties données à la Pologne pendant la guerre, et même à Yalta... »

LONDRES. — P.A.T. — 3 mai 1946. — LA SANTE DES ENFANTS POLONAIS. La « Continental News Service » de Londres, annonce que suivant les données de l'Institut pour la Lutte contre la Tuberculose, 70 % des enfants de Varsovie sont menacés par la tuberculose. Les chiffres cités à la dernière réunion de la Société polonaise des Amis de l'Enfance, le 15 avril, à Varsovie, démontrent que 70 % des enfants polonais sont en danger de contracter diverses maladies et que 20 % en sont déjà atteints. On a constaté à cette même réunion que 500.000 enfants environ

vivaient dans des conditions de famine, habitant des abris creusés à même le sol, dans des régions où les pires combats se sont déroulés.

LONDRES. — P.A.T. — 7 mai 1946. — LE BUDGET POLONAIS. Le correspondant varsovien du *Glasgow Herald* donne des précisions sur une des dernières sessions du Comité du Conseil National à Varsovie qui discuta le préliminaire du budget de l'Etat pour les mois d'avril à décembre 1946. Le moment le plus intéressant des débats fut la révélation que presque un quart des revenus de la Pologne provenaient de la vente de l'eau de vie. La vente de l'alcool est, en effet, un monopole d'Etat en Pologne, et son revenu se monte à 9 milliards de zlotys.

Avant la guerre, le revenu du monopole de l'eau de vie ne constituait que 12 % des revenus de l'Etat. L'eau de vie est, actuellement, en Pologne, le plaisir le moins coûteux... Le monopole du sel n'assure actuellement qu'un pour cent des revenus de l'Etat, bien que le sel soit huit fois plus cher qu'avant la guerre, où il constituait 2 % des revenus.

Le budget prévu pour les besoins de la police de sécurité est de 3.978.000 zloty, c'est-à-dire cinq fois ce que coûtait l'entretien de la police polonaise avant la guerre. Les dépenses pour la police de sécurité occupent la troisième place dans le budget de l'Etat, immédiatement après les dépenses pour l'instruction publique, qui atteignent 5 millions 092.000 zloty. En tête du budget viennent les dépenses pour la Défense Nationale, se montant à 5.905.000 zloty. Le projet du budget et le compte rendu financier prévoient un chiffre global de 38.979.000 zloty pour les dépenses. Le revenu est estimé à 35.485.000 zloty. Le déficit atteint 3.494.000 zl.

LONDRES. — P.A.T. — 3 mai 1946. — PROPAGANDE ANTIBRI-TANNIQUE EN POLOGNE. La « Continental News Service » donne sous ce titre une série d'informations dont nous citons les plus intéressantes. Elles sont précédées de cette note :

« Les directives sont données au Parti Ouvrier Communiste Polonais (P.P.R.) sous forme d'instructions orales qui sont transmises à intervalles réguliers aux chefs des partis locaux par des représentants du Comité Central Exécutif du Parti. Le nom des orateurs, le lieu et la date des meetings communistes, dont les informations font mention, ne peuvent naturellement être dévoilés. »

Discours d'un officier de la police de sécurité russe à une réunion secrète du P.P.R. : « L'Angleterre et l'U.K.S.S. sont des ennemies mortelles. Officiellement, nous entretenons des relations avec elle, mais nous savons que l'Angleterre travaille avec une énergie dépourvue de remords à notre destruction. Elle connaît les buts et les intentions du Kremlin, comme nous savons tout ce qui se passe à Londres, et bien qu'une fureur aveugle s'empare des hommes politiques anglais, ils sont forcés de compter avec nous, car nous dirigeons les sympathies des masses ouvrières. Actuellement, nos activités, en Angleterre, suivent les lignes suivantes : 1) Mobilisation de l'opinion anglaise contre la guerre; 2) Exploitation des difficultés sociales et économiques, demande d'amélioration du sort des masses ouvrières; 3) Action contre les milieux capitalistes; 4) Désagrégation des liens unissant l'Empire britannique. »

Discours d'un Russe à une réunion du Comité exécutif du P.P.R. dans une ville de province importante, vers la fin de 1945 : « Comme Hitler, les hommes politiques anglais comptent sur une révolution en Russie. Tant que la Russie sera gouvernée par l'N.K.V.D. et le Parti communiste, il ne peut être question de révolution. Aucune opposition ne peut voir le jour en Russie. La révolution viendra mais dans le monde capitaliste. La nation russe vit dans la pauvreté et elle sait que cela durera aussi longtemps que le monde sera gouverné par le capitalisme. C'est pourquoi elle fera la guerre de grand cœur. Le potentiel de l'U.R.S.S. est immense. Pour construire politiquement un monde nouveau, il faut qu'elle détruise d'abord le vieux monde. Le danger qu'elle

présente et sa puissance n'ont été correctement estimés que par l'Etat-Major allemand ».

Extrait d'un document communiste secret, intitulé « Propagande et Agitation », et qui a circulé en Pologne : « Le monde capitaliste prépare une troisième guerre mondiale. Cette fois, ce sera une guerre dirigée contre l'U.R.S.S., le seul Etat qui soit celui des ouvriers, des paysans et de l'intelligentsia travailleuse. Pour des raisons purement impérialistes et sans avoir le désir de conquérir de nouvelles matières premières ou de s'assurer la possession du monde, ces puissances préparent une guerre qui dévorera de nouveau des millions d'hommes. La prochaine guerre se fera non pas seulement sous le signe de la bombe atomique: le facteur politique apparaîtra comme le facteur fondamental de la lutte. La révolution prolétarienne se mesurera contre la réaction capitaliste. Aujourd'hui, l'esprit de réconciliation internationale commence à s'éveiller dans les armées capitalistes, et si la guerre devient une réalité, luttiez pour la fraternisation entre soldats, disposez-les contre la guerre ! Il faut que les masses comprennent que l'U.R.S.S. désire la paix et fait tout pour la renforcer. Il faut donc que les masses viennent au secours de l'U.R.S.S. si celle-ci est attaquée. Dans le cas d'une troisième guerre, le mécontentement et l'activité des masses croîtra et, avec eux, l'importance et le rôle directeur du Parti révolutionnaire ».

Extrait d'un discours fait à une session du P.P.R. exposant le programme du Parti : « Je m'adresse à des initiés. La collaboration avec les pays capitalistes n'est qu'une manœuvre tactique. Nous autres communistes savons bien qu'une collaboration à long terme avec les Etats capitalistes est impossible, car le programme socialiste ne peut être réalisé en coopération avec eux mais seulement par la lutte. La guerre n'a pas seulement lieu sur le front, mais aussi par voie d'intrigues, de compromis, de menaces, de capitulations et de demandes. Quiconque ne comprend pas cela, ne comprend pas le Marxisme et ses méthodes de conduire la lutte. En fait, dans la situation présente, les amis et les compagnons d'armes d'hier sont des ennemis aujourd'hui. Les divergences entre les deux systèmes, le capitaliste et le socialiste, sont éternelles et doivent conduire à la liquidation complète du système capitaliste. La lutte est, et doit être, éternelle, bien que les méthodes employées soient diverses. C'est pourquoi ne nous faisons pas d'illusions : le pays des Soviets et nous, à ses côtés, devons travailler à renforcer ses moyens de défense ».

Extrait d'un discours adressé à une assemblée générale des secrétaires régionaux du P.P.R. : « Lenine et Staline nous ont appris que la meilleure défense est d'attaquer et de détruire l'ennemi dans son propre territoire. Notre tactique est de défendre notre propre pays, en territoire étranger. Si quelqu'un s'imagine que l'U.R.S.S. est seulement préparée à une guerre défensive, il se trompe. L'Armée Rouge est prête, à présent, à chercher l'ennemi sur le territoire de celui-ci, si Staline, le Parti ou la Nation l'exige ».

Extrait du discours adressé à une réunion d'instituteurs à Tarnow par un inspecteur scolaire du nom de Tumigalski : « L'ennemi n° 1, c'est maintenant l'Angleterre ».

(C'est la première déclaration de ce genre dont on ait connaissance, faite à une réunion publique en Pologne — fruit de la politique du P.P.R.)

LONDRES. — P.A.T. — 1^{er} mai 1946. — LA POSITION DE M. MIKOLAJCZYK. Le *Daily Telegraph* annonce que la nouvelle de la démission de M. Mikolajczyk n'a pas été confirmée. Les communistes continuent à l'attaquer à cause de son refus de prendre part aux élections sur une liste commune. Sans aucun doute, sa démission pourrait entraver la mise à exécution des élections en Pologne, élections auxquelles le gouvernement polonais s'est engagé à procéder, par suite des accords de Yalta et de Potsdam, et au sujet desquelles la Grande-Bretagne et les Etats-Unis ont adressé des notes à Varsovie. Les élections doivent avoir lieu en septembre.

S.D.C.

BULLETIN DE L'AGENCE TÉLÉGRAPHIQUE POLONAISE P. A. T.

N° 18. — 21 mai 1946 — 85, rue Vaneau, Paris (7°)

LES ASSOCIATIONS FRANCO-POLONAISES FETENT LE TROIS MAI

PARIS. — P.A.T. — 12 mai 1946. — L'Association France-Pologne, le Groupement des Amis de la Démocratie en Pologne et l'Association Catholique Franco-Polonaise ont organisé, le 12 mai, à la Maison de la Chimie, une soirée commémorative à l'occasion du 155^e anniversaire de la Constitution polonaise du 3 mai, sous la présidence de M. Braque-Desrousseaux. Représentant les trois associations, M. le Bâtonnier Charpentier, le Professeur Labrouquère et le Révérend Père Mennessier prirent la parole, célébrant l'indomptable esprit de liberté qui animait les Polonais à cette époque et qui continue à les animer aujourd'hui. La soirée se termina par un recital de Chopin de Zugmunt Dygat, le pianiste polonais bien connu.

PARIS. — P.A.T. — 3 mai 1946. — Les Amis de la Pologne ont tenu à célébrer la fête nationale polonaise du 3 mai. Ils l'ont fait en reprenant la grande tradition varsoviennne des manifestations muettes. Le dimanche 5 mai, les Amis de la Pologne avaient donné rendez-vous à leurs amis parisiens, dans l'allée principale du cimetière Montparnasse. Précédés du drapeau de l'Association des Anciens Combattants Français, on vit défilér des représentants des défenseurs de Varsovie, de l'ancienne émigration et de l'émigration ouvrière polonaise, des Français retour de Pologne, des officiers de l'armée française et le public parisien. Dans le plus grand recueillement, des fleurs furent déposées sur les tombes des combattants polonais de la liberté.

LE GENERAL BOR KOMOROWSKI EN AMERIQUE

LONDRES. — P.A.T. — 13 mai 1946. — Le *Dziennik Polski* publie sous ce titre un article qui relate l'accueil enthousiaste que reçut à Chicago cet homme qui pendant cinq ans a vécu dans la clandestinité et qui a assisté au martyre et à la mort de Varsovie. Plus de 200.000 Américains, d'origine polonaise, défilèrent au milieu de la multitude qui remplissait Humboldt Park, devant la tribune où se tenait le Général, entouré des représentants des autorités civiles, de l'Armée et de la Marine américaines, les leaders des groupements d'Américains d'origine polonaise et de l'Ambassadeur du Gouvernement polonaise de Londres. Lorsque la longue file de voitures officielles déposa au pied de la tribune d'honneur le Général Bor Komorowski, le Gouverneur de l'Etat d'Illinois, M. Green, le président de la ville, M. Kelly, MM. Rozmarek et Swietlik, présidents des deux grandes organisations groupant les Polonais d'Amérique, l'Ambassadeur du Gouvernement Polonais à Londres, M. Ciechanowski, une importante escorte de militaires et de marins, la foule poussa un cri dont il n'est pas possible de rendre la puissance : « Vive la Pologne ». M. Rozmarek prit la parole pour rappeler les devoirs des Américains d'origine polonaise envers la patrie de leurs aïeux, à un moment où elle ne pouvait se défendre elle-même et déclara que jamais les Polonais d'Amérique ne reconnaîtraient le gouvernement de Varsovie.

A son tour, M. Kelly répéta ce qu'il avait dit la veille, à l'Hôtel de Ville, au Général Komorowski, en l'accueillant avec la plus grande cordialité au nom de la ville et de ses citoyens :

« L'Amérique sait qu'elle ne peut prendre de repos tant que la nation polonaise n'aura pas le droit et la possibilité de choisir, par voie d'élec-

424313

tions libres, ceux qu'elle désire voir à la tête du pays... Nous ne cesserons pas de travailler dans ce sens... »

M. Green rappela, dans son discours, les circonstances dans lesquelles Varsovie, contrairement aux encouragements qu'elle avait reçus, avait été obligée de lutter seule. Par la suite, on priva la Pologne de la moitié de son territoire et on lui imposa un gouvernement composé d'agents communistes. « Nous savons cela et nous savons aussi que ces torts doivent être effacés si nous désirons vraiment que la paix règne sur le monde. »

Le Général Bor Komorowski se leva ensuite, aux applaudissements frénétiques de la foule, et fit un récit détaillé de la défense de Varsovie.

Le lendemain, le Général se rendit au Fort Sheridan, la principale base militaire des Etats-Unis du centre. La visite de la base dura plusieurs heures, après quoi le Général partit pour la base d'entraînement de la marine de guerre, à Great Lakes, sur le lac Michigan où il fut reçu par l'amiral Murray.

LE CONGRES DU PARTI SOCIALISTE POLONAIS (P.P.S.) EN FRANCE

PARIS. — P.A.T. — 11 mai 1946. — Le Congrès du Parti Socialiste Polonais (P.P.S.) en France, a eu lieu le 28 avril à Lille. C'est le deuxième depuis la Libération. Les délégués de 38 sections y prirent part ainsi que les autorités du Parti dont le terme venait de s'écouler. Les débats du congrès se déroulèrent dans la plus parfaite entente et un certain nombre de résolutions y furent votées. La résolution politique déclare que : « Les membres du Congrès, réunis à Lille, le 28 avril 1946, délégués des sections du P.P.S. en France, affirment unanimement leur fidélité aux idéaux du P.P.S., qui est le seul parti polonais unissant, depuis un demi-siècle, de façon indissoluble, les principes d'une pleine et entière indépendance à un socialisme international, complètement et véritablement démocratique.

Pour la seconde fois, depuis la victoire des Alliés sur les forces meurtrières du fascisme et de l'hitlérisme, les délégués des sections du P.P.S. en France, déclarent que les fruits de cette victoire ne pourront être consolidés qu'en détruisant partout dans le monde toute forme de gouvernement totalitaire, en rendant la liberté à l'individu et une complète égalité à tous les hommes et à toutes les nations, petites ou grandes, et une pleine indépendance à tous les pays.

En proclamant en terre française la devise : Liberté, Egalité, Indépendance, devise qu'a rendue immortelle l'avant garde ouvrière dans la résistance aux Allemands, devise pour laquelle est mort, de la main des occupants, Mieczyslaw Niedzialkowski et bien d'autres, devise qui a coûté la prison à Puzak et à des milliers de soldats de la liberté, en proclamant cette devise, nous sommes d'accord avec la plus ancienne et la plus récente tradition du mouvement socialiste polonais, avec le mouvement socialiste français et avec le mouvement socialiste international.

Ce n'est pas dans les chaînes d'une dictature totalitaire qui oppresse l'ouvrier et le paysan, ni dans les prisons de la police de sécurité, ce n'est pas dans les « blocs uniques » imposés sur le modèle fasciste, qui entravent toute discussion et toute critique féconde, que l'on peut construire un régime social équitable. Celui-ci ne peut être créé que dans une atmosphère de liberté qui seule donnera l'essor nécessaire à l'énergie dont dépend le triomphe du socialisme. Un traité de paix durable ne naîtra pas de la division totalitaire en catégories privilégiées et non privilégiées, en « grandes » nations, auxquelles tout est permis, et en petites nations sans défense. Seule une égalité absolue empêchera un nouveau Munich.

Ni les « sphères d'influence », ni les agents étrangers imposés de l'extérieur, ne feront naître l'amitié entre nations, si indispensable à l'avenir du monde. Cette amitié ne peut avoir sa source que dans une

indépendance réelle de toutes les nations, dans une union fraternelle des « libres avec les libres, des égaux avec leurs égaux ».

Nous reconnaissons nos vrais camarades, à leur fidélité à la devise : « Liberté, Egalité, Indépendance ». Ceux-là sont les vrais fils du P.P.S.

En ceux qui couvrent cette devise de la boue de leurs calomnies, nous découvrons les agents du totalitarisme, portant le masque des faux patriotes, des faux démocrates et des faux socialistes.

En combattant pour le triomphe des principes du vrai socialisme, soucieux de nos devoirs d'hommes libres en terre libre, nous désirons exprimer les aspirations et les désirs de tous ceux dont la voix est étouffée par le poing de la violence : « Liberté de la parole pour les Polonais, liberté pour nos organisations sociales, liberté des élections, et, finalement, existence d'un socialisme véritable, dépourvu de totalitarisme. »

Le Congrès vota ensuite une résolution au sujet de la frontière occidentale de la Pologne. Elle rappelle qu'à Yalta on décida, sans consulter la Pologne, de céder 47 % de son territoire à l'Est, sans tracer définitivement ses frontières à l'Ouest, sur l'Oder et la Niesse. Ces frontières ont été fixées à la Conférence de Potsdam. Elles ne peuvent subir de nouvelles modifications, d'autant qu'elles englobent d'anciens territoires slaves auxquels la Pologne a un droit moral et historique.

(La troisième résolution du Congrès paraîtra dans le prochain bulletin).

MANIFESTATIONS ANTIGOUVERNEMENTALES DES ETUDIANTS A CRACOVIE

LONDRES. — P.A.T. — 13 mai 1946. — D'après le *Times* et le *Manchester Guardian*, les autorités polonaises ont envoyé une délégation pour examiner l'affaire des manifestations d'étudiants qui se sont déroulées le 3 mai à Cracovie. Le Voïévode de Cracovie a annoncé que cinq personnes, dont un membre du parti communiste, ont été blessées. Quatre cents étudiants ont été arrêtés, dont une certaine environ sera sans doute traduite devant les tribunaux. Tous les coupables seront expulsés de l'Université. Le Recteur, M. Lehr-Splawinski a déclaré au correspondant du *Times* que les étudiants dans la grande majorité, ne s'occupaient pas de politique et que leur but était de rattrapper le temps perdu dans leurs études. Il a nié que l'Université soit menacée de perdre son autonomie. Pour l'instant elle est fermée, sauf l'Ecole des Beaux Arts. D'après le correspondant du *Manchester Guardian*, l'atmosphère est encore très tendue à Cracovie. D'après les témoins, la manifestation a eu lieu le 3 mai, jour de la Fête Nationale, et 15.000 personnes, presque tous étudiants y ont pris part. L'accusation porte principalement sur le fait que les coupables auraient « causé une émeute, et crié des insultes à l'adresse de l'U.R.S.S., du président Bierut et poussé des acclamations en l'honneur du Général Anders et de Mikolajczyk.

Le climat antisoviétique et antigouvernemental qui règne à Cracovie est illustré par le fait que le jour de la Fête nationale, beaucoup de fleurs furent déposées sur les tombes royales au château du Wawel.

La presse pro-gouvernementale demande des mesures énergiques et un épuration dans les milieux des professeurs et des étudiants.

LONDRES. — P.A.T. — 15 mai 1946. — Le correspondant du *Glasgow Herald* rapporte que le Recteur de l'Université de Cracovie a menacé de fermer l'Université si les étudiants qui ont pris part aux manifestations patriotiques du 3 mai, n'étaient pas remis en liberté. En signe de protestation, tous les recteurs et directeurs d'établissements scolaires à Cracovie ont fermé leurs écoles et il est possible que ce mouvement s'étende à toute la région. « Le président de la ville, M. Pasenkiewicz, reconnu qu'on avait arrêté un certain nombre d'étu-

dians et qu'après les incidents ayant eu lieu sur la place du Marché, la police avait cerné la Maison des Etudiants où elle avait arrêté un grand nombre d'étudiants et d'étudiantes. Pasenkiewicz me confirma que des chars blindés avaient été employés à cette occasion. La décision du gouvernement de ne pas organiser de défilés à l'occasion du 3 mai a indigné la population polonaise toute entière. Le gouvernement a commis une grande erreur en sous estimant la signification de cette fête étant donné que c'était la première fois, depuis 1939, qu'elle aurait pu être célébrée. »

FRICTIONS POLONO-TCHÉQUES

LONDRES. — P.A.T. — 10 mai 1946. — Le correspondant du *Manchester Guardian* envoie de Prague les nouvelles suivantes:

« La Tchécoslovaquie a l'intention de demander, à la prochaine conférence de la paix, la révision de toute son ancienne frontière avec l'Allemagne. Un mémoire a déjà été remis avec la note du gouvernement tchécoslovaque, au président de la commission des ministres des Affaires étrangères à Paris. Comme on sait, cette note a soulevé une violente protestation du gouvernement polonais.

« Ces demandes sont motivées par des raisons stratégiques, économiques et parfois même ethnographiques. Actuellement, la frontière donne un avantage stratégique aux voisins de la Tchécoslovaquie. Ceci rend la défense du pays particulièrement difficile et les cercles militaires demandent que la frontière soit repoussée de façon à laisser les chaînes de montagnes qui entourent la Bohême et la Moravie à l'intérieur de la Tchécoslovaquie. C'est-à-dire que la frontière serait avancée de 8 kilomètres vers le nord-ouest, depuis Bogumin jusqu'à la frontière austro-allemande. » Dans le rayon de Bogumin et de Waldenburg, les raisons sont historiques, ethnographiques et surtout économiques. « Ce district est très riche en charbon et ces mines suffiraient à la Tchécoslovaquie pendant plusieurs siècles, tandis qu'elles ne constituent que 5 % des richesses de la Pologne. La possession de ce district permettrait aussi à la Tchécoslovaquie de construire un canal qui rejoindrait l'Oder et lui donnerait, par là, un accès direct à la mer Baltique.

« On a tenté pendant l'hiver dernier de résoudre ce problème, par des négociations directes entre la Pologne et la Tchécoslovaquie, mais sans résultat. La Pologne considère comme faisant partie intégrale de son territoire, ceux qui ont appartenus aux Allemands et a même fait de nouvelles demandes concernant la région de Cieszyn (Teschen). Aucun gouvernement tchécoslovaque n'acceptera de transiger là-dessus, vu que ces territoires renferment les 2/3 de toute la production en charbon et en acier de la Tchécoslovaquie. »

LONDRES. — P.A.T. — 4 mai 1946. — Le *Times* annonce que le gouvernement polonais a remis une note de protestation au gouvernement tchécoslovaque comme suite à la note tchèque, remise aux membres de la conférence des ministres à Paris. En remettant cette note au ministre de Tchécoslovaquie à Varsovie, le vice-ministre des Affaires Etrangères, M. Modzelewski, lui aurait dit que « la note tchèque pouvait seulement rendre service à ceux qui ne désiraient pas voir s'établir des relations normales en Europe centrale et orientale mais désiraient prolonger les frictions qui servaient à renforcer l'arrogance allemande ».

B.D.I.C.

BULLETIN DE L'AGENCE TÉLÉGRAPHIQUE POLONAISE P. A. T.

N° 19 — 28 mai 1946 — 85, rue Vaneau, Paris (7^e)

LE SORT DE L'ARMÉE POLONAISE

Un analyse de la déclaration de M. Bevin au sujet de la démobilisation de l'Armée Polonaise a paru dans la presse française. Nous reviendrons dans notre prochain numéro sur les débats aux Communes et sur la réaction de la presse britannique. Aujourd'hui, nous donnons des documents sur le sort de l'Armée polonaise qui ont paru après la décision du Gouvernement britannique mais avant que M. Bevin ne fasse son discours.

LONDRES. — P.A.T. — 22 mai 1946. — Après son entrevue avec M. Bevin, le Général Anders a fait au correspondant du *Daily Herald* la déclaration suivante : « Mon entretien avec M. Bevin a été très cordial. Je lui ai franchement présenté l'ensemble de la situation de notre armée en Italie. Dans le courant de cette semaine, des conférences auront lieu au War Office pour préparer le plan d'évacuation de nos soldats d'Italie ».

LONDRES. — P.A.T. — 21 mai 1946. — M. T. A. Crerar, sénateur du Manitoba, a fait, le 8 mai au Sénat canadien, à Ottawa, un discours dans lequel il soulignait la nécessité d'accroître l'immigration. « Il serait dans l'intérêt du Canada de donner des permis d'entrer aux soldats polonais se trouvant en Italie et en Grande-Bretagne dont la majorité ne veut pas rentrer en Pologne. Près de 50.000 soldats pourraient être employés à la moisson et autres travaux urgents... Le Canada a de vastes territoires très peu peuplés. Il est de notre devoir moral d'aider les pays surpeuplés... Les Etats-Unis ont autorisé l'immigration de 25 millions d'étrangers, entre 1860 et 1945, fondant ainsi leur puissance actuelle... »

La Chambre a décidé que la question de l'immigration au Canada serait examinée.

LONDRES. — P.A.T. — 21 mai 1946. — M. Arthur A. Caldwell, ministre de l'immigration du Gouvernement australien, a reçu une délégation de l'Association des « Rats de Tobrouk » qui lui a demandé de permettre aux soldats polonais démobilisés, membres de cette association, d'immigrer en Australie. M. Caldwell a favorablement accueilli cette demande et s'est engagé à accorder un certain nombre de visas d'entrée aux Polonais. On s'attend à ce que le nombre des visas, destinés aux membres polonais de l'Association des « Rats de Tobrouk », grandisse considérablement à mesure de la démobilisation de l'Armée polonaise. L'assemblée générale de l'Association, à Sydney, a déclaré qu'elle se portait garante des émigrants polonais qui ont combattu à Tobrouk.

Les autorités de l'Association ont demandé au correspondant de l'Agence P.A.T. d'informer tous leurs compagnons d'armes polonais que leur sort intéressait vivement l'Association.

LONDRES. — P.A.T. — 21 mai 1946. — Le *Daily Telegraph* publie une lettre adressée à la direction de ce journal par le Général de division H. G. Martin, correspondant militaire bien connu : « Je désire attirer encore une fois l'attention générale sur la situation dans laquelle se trouvent les plus malheureux des hommes, c'est-à-dire les « Polonais de Londres », qui ont tout quitté pour continuer la lutte aux côtés de nos armées, au cours de cette guerre. Il est si facile de les oublier.

Pendant ma dernière visite à Rome, il n'y a pas longtemps, j'ai eu l'occasion de revoir le Général Anders, Commandant du 2^e Corps, et de me rendre compte de leur situation actuelle. 106.000 soldats de ce Corps,

49.4313

portant sur leur poitrine les insignes de la campagne d'Italie, se trouvent sur les bords de l'Adriatique, dans la région d'Ancone. Nous venons d'apprendre qu'ils allaient être retirés d'Italie. Dans quelques semaines, les premiers contingents vont arriver en Grande-Bretagne. Et ensuite ?

Au moment où eurent lieu nos entretiens, quatre mille soldats seulement avaient demandé à être rapatriés dans les conditions annoncées par M. Bevin. D'ailleurs, le nombre de ces volontaires n'a guère d'importance car, comme je l'ai appris de source impartiale, ce n'est pas le Général Anders, mais le Gouvernement polonais qui créait des difficultés innombrables à ceux qui voudraient rentrer en Pologne, qu'il s'agisse de ces quatre mille ou d'un chiffre plus considérable. Il devient de plus en plus évident que le Gouvernement polonais ne tient pas du tout à voir revenir les soldats se trouvant hors de ses frontières. Par contre, ce gouvernement exige la démobilisation immédiate de l'Armée « de Londres » et, en particulier, du 2^e Corps.

Le Gouvernement britannique est engagé sur l'honneur à donner des assurances à tous les Polonais qui ont perdu leurs foyers. Il ne s'agit pas seulement des soldats. Il y a encore le Service Auxiliaire Féminin et les enfants. Rien que dans les écoles de Palestine il y a plus de 2.500 enfants, sous la protection de nos troupes. La moitié environ de ces enfants, ce sont des orphelins. Je me suis donné la peine d'aller les voir à Jérusalem. Aucun pays ne pourrait souhaiter posséder un meilleur élément d'immigration que ces enfants disciplinés et élevés dans l'esprit chrétien.

Le Gouvernement britannique devrait, sans aucun doute, tenir la promesse qu'il a faite dans les premières années de cette guerre, c'est-à-dire donner aux Polonais la citoyenneté britannique. Pourquoi pas ? Les Polonais sont une race prolifique, et ils sont prêts à travailler aux champs et dans les mines. Dans tous ces domaines, ils contribueraient à renforcer notre structure sociale. Devons-nous renoncer à payer nos dettes d'honneur par crainte d'une réaction possible ailleurs ? »

ANCONE. — P. A. T. — 22 mai 1946. — Le deuxième anniversaire de la victoire polonaise du Mont Cassin s'est transformé en une grande manifestation d'amitié polono-italienne. Répondant au discours du Général Anders, commandant du 2^e Corps, le maire d'Ancone, M. Giuseppe Marsigliani a dit : « La ville d'Ancone, que j'ai l'honneur de représenter, vous salue, fière de ses célèbres et anciens monuments, des souvenirs de ses combats contre les tyrans intérieurs et extérieurs, des échos de ses victoires et pleine des espoirs d'avenir les plus hardis. L'histoire de notre ville est faite de douleur, d'enthousiasme et d'actes grands et courageux. L'histoire de votre grande Pologne est aussi remplie de ces actes. Nous avons appris à l'aimer par les inoubliables paroles de Mazzini, un des plus grands esprits que Dieu a créés, éducateur du peuple, célèbre par sa vaste culture qui, par la République, espéra unir tous les peuples.

En ce jour, où nous rappelons la victoire de Cassino, Mazzini se joint à nous pour rendre hommage aux défenseurs de la patrie, aux héros qui ont donné leur vie pour que la civilisation ne s'éteigne pas, pour qu'après la chute des tyrans, tous les hommes s'unissent sous le signe de la solidarité et de l'amour fraternel. Les vainqueurs de Cassino nous apprennent qu'après les lugubres journées de destruction amenées par la guerre surviennent des journées de travail pour la paix et les actes de charité. C'est pour cette idée que sont morts les héros de Monte Cassino. Que leur mémoire soit bénie. Nous sommes pleins de respect pour vous, Général, et reconnaissant à tous ceux qui ont combattu à Cassino.

Ancone est fière de pouvoir vous recevoir et nous vous remercions pour l'insigne du 2^e Corps, que nous acceptons avec reconnaissance. Nous le conserverons pieusement en souvenir de vous et de votre glorieux pays, et c'est d'un cœur ému que nous vous souhaitons, à vous et à votre nation, bonne et forte, civilisée et juste, que le bonheur auquel tend l'humanité, vous sourie enfin, c'est-à-dire la liberté et la justice qui éclairent l'existence de toute société civilisée ».

OPINION DE PRESSE

LONDRES. — P.A.T. — 20 mai 1946. — Le correspondant du *Times* émet la supposition que le transport du 2^e Corps polonais, d'Italie en Angleterre, durera, vu les difficultés de transport, de 4 à 5 mois. La note du gouvernement de Varsovie, d'il y a quinze jours, indique que ce dernier attend avec impatience des nouvelles de la démobilisation des Forces armées polonaises de l'étranger. Cette note demande que la démobilisation soit terminée dans trois mois et contient des propositions tendant « à persuader les soldats du Général Anders de rentrer chez eux ». Des officiers, envoyés par le gouvernement de Varsovie, distribueraient des formulaires aux soldats qui les rempliraient sous leur contrôle. Ceux qui les remettraient dans les sept jours, déclareraient par là leur intention de rentrer. Ceux qui ne les rempliraient pas seraient privés de la citoyenneté polonaise. Jusqu'à présent, moins de 5 % des soldats polonais ont répondu à l'appel lancé par M. Bevin, en mars dernier. A Londres, on est d'avis que le gouvernement de Varsovie est en partie responsable de cet état de choses, car les nouvelles concernant le traitement infligé au parti d'opposition et l'activité de la police de sécurité ainsi que l'absence de décision quant à la date des élections, tout cela influe de façon désastreuse sur l'état d'esprit du soldat polonais à l'étranger. « Le refus de laisser rentrer ces hommes d'une façon honorable, en formations régulières, ne fait que renforcer leurs craintes d'être persécutés ou traités avec partialité ».

Il y a un mois — dit le correspondant diplomatique du *Times* — l'ambassadeur de Varsovie à Washington a donné par écrit l'assurance que des élections libres auraient lieu en Pologne. Cette assurance était la condition pour obtenir des U. S. A. un emprunt de 10 millions de livres sterling. Néanmoins, les nouvelles qui parviennent de Pologne depuis ce moment, indiquent que les partis d'opposition sont traqués et affaiblis. Le correspondant rappelle que l'organisation d'élections libres était la conditions de la pleine reconnaissance du gouvernement provisoire polonais par les Etats-Unis, la Grande-Bretagne et l'U.R.S.S.

Le *Yorkshire Post* prévoit qu'un certain nombre de soldats polonais démobilisés, surtout les techniciens, resteront en Grande-Bretagne, mais qu'il n'est pas probable qu'on leur accorde la citoyenneté britannique. Les dominions seraient prêts à accueillir un certain nombre de ces soldats, mais après avoir réglé le problème de leurs propres démobilisés. L'Amérique du Sud en recueillerait aussi une certaine quantité, et la France verrait avec satisfaction revenir les mineurs polonais qui travaillaient là-bas avant la guerre. Le correspondant pense que la démobilisation de l'Armée polonaise devra être effectuée d'une manière délicate. Il faut espérer que le gouvernement de Varsovie ne compliquera pas ce procès par de nouvelles attaques de propagande dirigées contre les soldats qui ne veulent pas rentrer en Pologne.

Le *Daily Herald* rapporte que, durant la conférence de Paris, M. Molotov se serait particulièrement intéressé à l'avenir des soldats polonais, « dont une grande partie a prouvé qu'elle ne désirerait pas rentrer en Pologne ». M. Bevin a assuré que le gouvernement britannique leur donnerait toute facilité pour retourner dans leur pays, mais que, d'autre part, « il ne pouvait abandonner ces héroïques soldats, qui ont combattu pour la cause des Nations Unies ».

LE PROBLEME DES « DISPLACED PERSONS »

LONDRES. — P.A.T. — 17 mai 1946. — Le *Manchester Guardian* publie un article sur les débats du comité spécial pour le problème des déportés et émigrants. On y a discuté le rapport du sous-comité chargé de définir l'étendue du problème des déportés en Europe et en Extrême-Orient.

Le chiffre total des Displaced Persons (D.P.) en Europe, en Moyen-

Orient et en Afrique, dont s'occupe l'U.N.O., est estimé à 1.675.000. On manque encore de données permettant d'établir de quels pays ils proviennent. Les 212.000 Républicains espagnols et 110.000 D.P. d'Autriche et des Sudètes sont compris dans ce chiffre. L'U.N.R.R.A. secourt 846.000 D.P. en Europe et Moyen-Orient. On manque aussi de données exactes concernant l'Extrême-Orient. On estime à environ 2.200.000 le chiffre de ces D.P., dont 200.000 Européens. Sur ceux-ci il y a environ 70.000 Hollandais des Indes Néerlandaises et 75.000 « Russes blancs » munis de passeports Nansen. Sauf de rares exceptions, la majorité des déportés en Extrême-Orient désire rentrer dans leurs pays, dès que les transports le permettront.

D'après le rapport du sous-comité, un grand nombre de D.P. se trouvant dans les camps ne travaillent pas, ou peu, ce qui serait une des raisons pour lesquelles ils ne veulent pas rentrer chez eux. Il serait par conséquent indispensable de trouver au plus vite du travail pour tous les habitants des camps. Le sous-comité est d'avis que le rapatriement devrait être basé sur deux facteurs : a) réciprocité absolue ; b) liberté laissée aux D.P. de ne pas rentrer chez eux après avoir pris connaissance de la situation. Il serait indiqué d'avoir recours à des accords bilatéraux entre les pays dont proviennent les D.P. et ceux où ils se trouvent actuellement. Les représentants de six gouvernements faisant partie de la sous-commission ont déclaré que leurs pays seraient prêts à recevoir un certain nombre de D.P. : l'Australie, le Brésil, le Canada, la Nouvelle-Zélande, la République Dominicaine et les Etats-Unis.

Le délégué britannique, sir George Rendel, demanda au délégué soviétique si la Russie accepterait de recevoir un certain nombre de D.P. juifs, ce qui faciliterait la solution d'un problème difficile. Le délégué soviétique répondit qu'il transmettrait la question à son gouvernement. Le *Times* annonce à ce sujet qu'il y a eu divergence de vue entre les délégués britannique et soviétique au cours d'une discussion sur l'opportunité d'immatriculer les D.P. pour accélérer le rapatriement. Le délégué soviétique, appuyant la proposition du délégué biélorussien, déclara que son gouvernement exigeait cette immatriculation, non seulement dans le but de rechercher les criminels de guerre. Le délégué britannique s'opposa à la proposition des délégués biélorussien et russe, en affirmant qu'elle ne contribuerait certainement pas à accélérer le rapatriement. La motion soviétique fut repoussée par 12 voix contre 6.

LONDRES. — P.A.T. — 20 mai 1946. — Le *Manchester Guardian* du 18 courant publie une lettre du député travailliste R. R. Stokes, que voici : « Dans sa lettre du 6, adressée au directeur de ce journal, M. Cummings, parle des directives orales données par sir Raphaël Cirento, un des plus hauts fonctionnaires de l'U.N.R.R.A., sur la façon dont les directeurs régionaux de l'U.N.R.R.A. devaient encourager les émigrés polonais à retourner en Pologne ».

Sir Raphaël Cirento « ...a informé tous les directeurs d'équipes qu'ils devaient éviter toute propagande qui pourrait être considérée comme une pression pour forcer les déportés au retour. Il a dit à ces directeurs que les informations sur les conditions existant en Pologne devaient se borner aux bulletins officiels publiés par Varsovie et, dans le cas où ceux-ci feraient mention du manque de ravitaillement, de charbon et de logements, les directeurs devraient faire valoir les avantages d'un prompt retour ».

Un grand nombre de directeurs régionaux oublient volontairement ces directives. M. Randall, directeur de la région de Fallingbostal, a publié un avis aux Polonais en leur annonçant qu'ils avaient depuis longtemps perdu tout droit à l'aide des troupes alliées et qu'ils consommaient des vivres qui pourraient servir à boucher les lacunes du ravitaillement en Grande-Bretagne ; qu'ils occupaient des locaux nécessaires aux troupes britanniques. Dans cet avis il est dit : « On a l'intention de fermer ce camp. Des transports seront préparés, entre le 23 et le 30 avril, pour ceux qui voudront rentrer en Pologne. Ceux qui voudront rester après le 30 avril, seront placés provisoirement ailleurs. Après cela, vous serez dis-

persés parmi la population allemande pour gagner votre vie suivant les indications des bureaux de travail allemands. Vous garderez votre nationalité mais vous n'en serez pas moins privés des privilèges de votre statut de déportés et de l'aide que vous accordaient les troupes alliées. Les agissements criminels de certains de vos compatriotes vous ont fait perdre, en grande partie, la sympathie que beaucoup ressentait pour vous en Grande-Bretagne. La vie, en Allemagne, est dure et vous n'y avez aucun avenir. Vous ne pouvez même pas avoir l'espoir d'être reçus comme immigrants par d'autres pays, à moins que vous n'ayiez, dans ces pays, de la famille qui obtiendraient pour vous la permission d'y entrer, et à moins que vous n'acceptiez de travailler dans les mines de charbon de Belgique ».

Le directeur de l'équipe d'U.N.R.R.A. n° 214, en Westphalie, au camp de Rheine, encourage les Polonais à rentrer, de la façon que voici : « J'attire votre attention sur le fait que les résidents étrangers en Allemagne qui ne rentreront pas dans leurs pays d'origine, ne jouiront plus du statut de déportés. Il ne leur sera plus accordé aucune aide et ils devront eux-mêmes pourvoir à leur ravitaillement ».

Au camp de Etzel, près de Cologne, M. Defize, directeur de l'équipe n° 185, s'adresse aux Polonais comme suit : « Je regrette de vous informer qu'il n'y a pas d'avenir pour vous en Allemagne. Dès que l'U.N.R.R.A. cessera d'exister, et ceci aura sans doute lieu très prochainement, tous les habitants des camps devront les quitter et vivre comme les Allemands. Ils ne jouiront plus d'aucun droit ni d'aucun privilège par rapport aux Allemands, pour trouver du travail. Vous aurez de la peine à vous procurer des logements et vous devrez trouver votre nourriture vous-mêmes ».

Cette méthode, qui équivaut à torturer des créatures misérables et déracinées, est en contradiction flagrante avec les assurances catégoriques qui ont été données à la Chambre des Communes, et il faut y mettre un terme immédiatement ».

LE PARTI SOCIALISTE POLONAIS (P.P.S.)

LONDRES. — P.A.T. — 17 mai 1946. — *Déclaration des Socialistes Polonais de Londres.* — Le Comité à l'Etranger du P.P.S. a fait la déclaration suivante comme suite à l'arrivée, à la Conférence Internationale Socialiste convoquée par le Labour Party à Clacton-on-Sea, les 17 et 19 mai 1946, de la délégation du P.P.S. de Varsovie.

« Le P.P.S., autorisé par le Gouvernement de Varsovie, n'est pas un parti authentique et ne représente pas la volonté des masses ouvrières polonaises. Il porte, il est vrai, le nom de P.P.S., qu'il s'est approprié de sa propre autorité, mais il n'a, néanmoins, rien de commun avec le véritable P.P.S.

La direction de ce faux P.P.S. a été imposée de l'extérieur au mouvement ouvrier. C'est grâce à cela que M. Szwalbe, qui n'a jamais appartenu au P.P.S. et n'a jamais rien eu de commun avec le mouvement socialiste, a été nommé président du Conseil Central. Par contre, on sait qu'il a étroitement collaboré avec le régime polonais d'avant guerre. C'est bien la première fois que l'on voit, à la tête d'un corps, dont le devoir est d'orienter la politique d'un parti, quelqu'un qui a été élu à ces fonctions presque au moment même où il signalait son adhésion au parti. Au temps où il était maître de ses décisions, le Mouvement ouvrier élisait les autorités du parti parmi ceux de ses membres qui, par leur activité, donnaient la preuve de leur dévouement et qui méritaient la confiance des masses ouvrières. Seul un parti dirigé de l'extérieur pouvait faire de M. Szwalbe le président du Conseil Central.

Le régime de Varsovie a annihilé toutes les tentatives faites pour recréer un mouvement socialiste polonais indépendant. Les efforts pour légaliser le P.P.S.D. (Parti Polonais Social Démocratique) furent déjoués, contrairement aux engagements pris à Potsdam, et les leaders de ce mouvement se heurtèrent à des menaces et à des répressions. Malgré l'adhésion individuelle au P.P.S. de Zygmunt Zulawski et de ses amis,

la direction du parti ne subit aucun changement réel et ne jouit toujours pas de la confiance du prolétariat polonais.

La direction du P.P.S., autorisé par le gouvernement, est entièrement responsable du régime terroriste et policier qui règne en Pologne puisqu'il s'est entièrement rangé sous les ordres du P.P.R. (Parti Ouvrier Polonais), parti communiste, qui est le véritable centre de disposition en Pologne.

Il n'est donc pas étonnant que les partisans de la dictature d'un petit groupe sur l'immense majorité de la nation, composée principalement d'ouvriers et de paysans, se sentent mal à l'aise sur la voie du socialisme international, du progrès humanitaire et de la démocratie.

Le camarade Herbert Morrisson, dans son discours du 5 mai 1946, invite tous les socialistes des autres pays à une union morale avec le mouvement socialiste anglais. De son côté, M. Osobka Morawski déclarait à une séance du Conseil Central : « Je dois dire que nous avons encore l'espoir d'améliorer nos relations avec la Grande-Bretagne et le Parti Travailleiste, vu qu'il n'est pas homogène et qu'il y a là plusieurs députés qui n'acceptent pas la politique de M. Bevin. » Il ne s'agit donc pas d'une union avec le grand, le massif mouvement socialiste anglais, il ne s'agit pas de prendre exemple sur la reconstruction d'un régime social qui conserve les principes de liberté de démocratie. L'espoir du P.P.S. gouvernemental repose uniquement sur un petit groupe de députés du Labour Party. Il s'agit, en un mot, de miser non sur l'union et l'intégralité mais sur une fraction.

C'est pour ces raisons que la délégation du faux P.P.S., venue de Varsovie, n'a pas le droit de représenter les masses ouvrières polonaises fidèles aux traditions et aux principes du socialisme polonais et de la réelle indépendance de la Pologne ».

PARIS. — P.A.T. — 28 avril 1946. — *Troisième résolution votée à l'unanimité par le II^e Congrès du Parti Socialiste Polonais en France* (suite du Bulletin n° 18) :

« Si les ouvriers polonais ont émigré en France, c'est faute de travail et de conditions d'existence convenables en Pologne. C'est donc à l'Etat polonais qu'incombe le devoir de protéger les ressortissants polonais venus en France dans ces conditions et qui, en tant qu'étrangers, ne bénéficient pas de la protection des administrations locales. Les conventions relatives à l'immigration ne leur garantissent pas d'une façon satisfaisante les droits et avantages dont jouissent les travailleurs autochtones.

Les émigrés polonais en France envisagent loyalement le problème de l'Etat polonais du point de vue des intérêts du peuple polonais et de la liberté humaine. Ils estiment qu'il est nécessaire d'instaurer en Pologne de profondes réformes de structure, susceptibles d'assurer le bien-être aux larges masses populaires sans qu'elles soient obligées de s'ex-patrier pour gagner leur vie, et cela conformément au programme de la Pologne du Travail et du Manifeste du Comité Central de la Lutte. (Ce programme et ce manifeste ont été publiés en Pologne en 1943 par la direction de la Résistance clandestine).

Des délégués affirment que la réalisation de ces réformes sociales en Pologne doit non seulement assurer le bien-être à tous les habitants mais peut également permettre de rentrer dans leur pays à de nombreux émigrés qui, aujourd'hui, ne peuvent, sans qu'il y ait de leur faute, servir leur patrie. Ceci concerne plus particulièrement les déportés et les soldats démobilisés. Les délégués affirment qu'en ce moment ces conditions ne sont pas réalisées. Les citoyens polonais sont différenciés en deux catégories. A l'égard de la partie opprimée, qui constitue la grande majorité de la nation, ce sont la terreur, les représailles que l'on pratique. L'immigré polonais devrait se sentir libre à son retour chez lui et jouir de toutes les libertés. La liberté de la parole, de presse notamment, devraient lui être garanties. Il désire décider pleinement de sa vie personnelle, pouvoir choisir en pleine liberté ses représentants au Parlement, par des élections libres et démocratiques. D'autre part, rien n'a été fait

jusqu'ici pour que les ouvriers polonais puissent bénéficier des assurances sociales des pays où ils avaient travaillé, ainsi que de la retraite des vieux.

Afin que tous ceux qui le désirent puissent rentrer en Pologne, le Congrès demande aux travailleurs polonais de réclamer énergiquement la réalisation des principes du mouvement ouvrier indépendant. Réaliser ceci et assurer à notre pays une vraie liberté et une vraie démocratie, c'est donner la solution au problème du retour de nombreux ouvriers polonais dans leur pays.

Le Congrès est d'avis que la nomination de soi-disant représentants au Conseil National est une comédie indigne ; il revendique le droit d'élire les députés à la Diète polonaise, selon les principes d'un scrutin démocratique.

LONDRES. — P.A.T. — 17 mai 1946. — *La position du Parti Socialiste polonais.* — L'hebdomadaire socialiste anglais *Tribune* écrit : « On se demande sérieusement jusqu'à quel point des partis socialistes démocratiques pourront exister en Europe orientale si la politique communiste actuelle se poursuit. Après la liquidation totale, en Allemagne orientale, du Parti Social-Démocrate, il semble que ce soit le tour des socialistes polonais. Leurs leaders officiels, nommés à l'époque de Lublin, alors que la très grosse majorité du parti était encore dans la clandestinité, ont adopté la politique communiste et se sont déclarés pour un bloc électoral unique ; ils semblent vouloir écraser le mouvement d'opposition du Parti paysan par un régime de persécutions policières tellement intensifié qu'il devient presque de la guerre civile. Ce n'est certainement pas par hasard que cet état de chose coïncide avec la démission que M. Zulawski vient de donner au Conseil Central du P.P.S. M. Zulawski est un vétéran du P.P.S. et un leader éminent du mouvement syndical. Il prit une part active dans la formation du présent gouvernement d'Unité Nationale et a travaillé infatigablement à une politique de médiation d'un Parti socialiste indépendant, entre les Communistes et les Paysans. Après avoir rejoint le P.P.S. en décembre dernier, il vient, comme on l'a dit plus haut, de le quitter avec ses amis, parce qu'il trouve que les leaders actuels du Parti n'ont pas tenu leurs engagements vis-à-vis de lui et sur la base desquels il avait consenti à rentrer dans le parti, en décembre dernier.

Une des conséquences de la croissante soumission des leaders du P.P.S. officiel aux exigences du Parti communiste, est qu'ils ont leur part de responsabilité dans la propagande antibritannique du gouvernement. Voici un exemple, extrait de la presse polonaise. Il s'agit d'un discours de Cyrankiewicz, secrétaire du P.P.S., qui sera un des membres de la délégation socialiste polonaise à Clacton. « Le camarade Cyrankiewicz a catégoriquement déclaré que si la politique britannique avait la moindre influence en Pologne, elle tendrait à ramener dans ce pays les grands capitalistes et propriétaires fonciers, parce que leur gouvernement servirait le mieux les intérêts britanniques et de la haute finance anglaise. Cyrankiewicz a également déclaré que la politique britannique tendait à renforcer l'Allemagne et que les SS allemands dont on vient de se débarasser, reviendraient avec les soldats du Général Anders ». Même les Anglais, qui critiquent le plus violemment la politique de M. Bevin, trouveront sans doute que, de la part d'un camarade socialiste, cette critique ne témoigne ni d'un esprit de justice ni de solidarité. Il est vrai que nous venons de citer un journal communiste, *Trybuna Wolnosci*, et un de ses numéros d'avril par-dessus le marché. Nous espérons que Cyrankiewicz profitera de sa visite ici soit pour nier qu'il ait jamais fait de déclarations de cette sorte, soit pour se convaincre que ce sont là des sottises dangereuses ».

LONDRES. — P.A.T. — 21 mai 1946. — **RELATIONS POLONO-TCHÉQUES.** — Radio-Varsovie annonce que le journal polonais *la Voix du Peuple* vient de publier un article sur la persécution de l'intelligentsia polonaise par les autorités tchécoslovaques. Rappelant l'époque où la

Gestapo persécutait l'intelligentsia polonaise en Silésie de Cieszyn (Teschen), le journal ajoute qu'après la libération de cette province on pouvait croire que des temps plus heureux étaient venus pour les Polonais de la région. Mais nous assistons à l'application des mêmes méthodes. On persécute particulièrement les instituteurs, les artisans, les mineurs et les prêtres. On tâche d'obtenir des inculpés, des renseignements sur l'« Aide Scolaire » et l'« Association Occidentale », qui intéressaient la Gestapo. Les accusations proviennent probablement des mêmes personnes qui nous dénonçaient aux Allemands. Ce sont ceux-là mêmes qui ont collaboré si activement avec les Allemands et qui, maintenant, veulent détourner l'attention en la dirigeant sur quelqu'un d'autre. Il faut tordre le cou à l'hydre de la délation qui met tout en œuvre pour creuser un abîme entre les peuples polonais et tchèque.

LONDRES. — P.A.T. — 13 mai 1946. — Le *Glasgow Herald* publie un article de son correspondant de Varsovie sous le titre **AMBASSADOR IN INCIDENT** :

« Après que l'ambassadeur britannique en Pologne, M. Cavendish Bentick, eut été enlevé et porté à bras d'hommes par la foule de Cracovie pendant une incroyable manifestation probritannique, les autorités polonaises lui refusèrent l'autorisation de revenir à Varsovie dans son avion particulier, que l'on retrouva ensuite endommagé sur le terrain d'atterrissage de Cracovie. Une protestation formelle sera remise au Gouvernement provisoire polonais.

M. Cavendish Bentinck avait assisté à la représentation d'un film britannique et fut ensuite l'objet d'une démonstration probritannique.

Ces événements eurent lieu les 8 et 9 mai. L'ambassadeur était accompagné de plusieurs membres de son ambassade, et les démonstrations furent tout à fait spontanées. Après plusieurs heures d'attente, l'ambassadeur décida de regagner Varsovie en auto. Il laissa à Cracovie l'attaché de l'Air de l'Ambassade, le colonel Charles Burt Andrews, que j'accompagnai au terrain où nous trouvâmes son bimoteur Avro Anson sous la garde de sentinelles polonaises. Celles-ci déclarèrent que l'avion avait été gardé jour et nuit depuis son arrivée. Néanmoins, il était visible qu'on avait tenté de pénétrer dans l'intérieur car les serrures avaient été forcées et il y avait un grand trou dans une des ailes. Les protestations du colonel Andrews firent découvrir que les Russes avaient examiné l'appareil. Les autorités militaires polonaises de Cracovie expliquèrent au colonel Andrews que « ce n'était que du sabotage ». Il doit remettre une protestation à l'attaché militaire soviétique à Varsovie. Officiellement, l'autorisation de rentrer en avion a été refusée à l'Ambassadeur sous prétexte que l'avion avait atterri sans permission. Pourtant, le pilote avait quitté Varsovie muni d'un bulletin météorologique fourni par les autorités polonaises qui savaient pertinemment où se rendaient les diplomates britanniques. Cet incident a provoqué de nombreux commentaires dans les milieux diplomatiques de Varsovie, où il est considéré comme une rupture des promesses de M. Bierut, assurant aux diplomates américains et britanniques qu'ils pourraient voyager librement en Pologne ».

Le représentant du *Glasgow Herald* a été informé à Londres, par un de ses fonctionnaires, que le Foreign Office était « bouleversé » par cette nouvelle mais attendrait le rapport officiel pour donner de plus amples informations.

Ce journal rapporte également que les cercles américains en Pologne sont profondément indignés par le fait qu'une délégation américaine, rapportant les œuvres d'art polonaises enlevées par les Allemands, avait été gardée à vue par une forte escorte armée, pendant trente heures, avec interdiction de quitter son train, à la suite d'une querelle entre un soldat américain et un milicien polonais.

B.L.L.

BULLETIN DE L'AGENCE TÉLÉGRAPHIQUE POLONAISE P. A. T.

N° 21 — 13 juin 1946 — 85, rue Vaneau, Paris (7^e)

LE DEFILE DE LA VICTOIRE

LONDRES. — P.A.T. — 7 juin 1946. — Le Gouvernement britannique a adressé à Varsovie une invitation demandant au Gouvernement d'envoyer à Londres une délégation de l'Armée polonaise pour prendre part au défilé de la Victoire. D'autre part, le Gouvernement britannique a invité les aviateurs polonais, stationnés en Grande-Bretagne, à déléguer à cette même manifestation vingt-cinq pilotes ayant pris part à la bataille de Grande-Bretagne. L'Armée polonaise, qui a combattu en Lybie, en Italie et en France ainsi que la Marine polonaise, n'ont pas été conviées à participer au défilé. Le Gouvernement de Varsovie a refusé, tout d'abord, ainsi que les Gouvernements yougoslave et soviétique, d'envoyer une délégation. Il paraît que la raison de ce refus était l'invitation adressée aux aviateurs polonais qui ne reconnaissent pas le Gouvernement de Varsovie. Cependant, de leur côté, les aviateurs polonais refusèrent leur participation par esprit de solidarité avec leurs camarades de terre et de mer. Le Gouvernement de Varsovie a ensuite changé d'avis et annoncé qu'une délégation de l'Armée polonaise partirait pour Londres. A la dernière minute, le Gouvernement de Varsovie a de nouveau décommandé sa participation en déclarant qu'il expliquerait les raisons de son refus dans une note officielle.

LONDRES. — P.A.T. — 4 juin 1946. — A ce sujet, le *Times* publie une lettre signée par : la Duchesse d'Atholl, présidente de la Ligue Britannique pour la Liberté de l'Europe ; M. Grobel, président de l'Association Catholique Anglo-Polonaise ; M. Duneau-Jones, président du Comité Central de la Société Anglo-Polonaise : « Nous voudrions, par l'entremise de votre journal, exprimer le regret éprouvé par de nombreuses personnes, à la nouvelle que les Forces armées polonaises de l'étranger ne prendront pas part au défilé de la Victoire, le 8 juin. Il est inutile de souligner la bravoure de la Marine et des soldats polonais qui se sont battus à Tobrouk, à Monte Cassino, à Falaise et à Arnheim et des aviateurs qui ont joué un rôle dans la bataille pour la Grande-Bretagne.

« Nous savons que les représentants de ceux qui ont pris part à la bataille de Grande-Bretagne ont été invités à participer au défilé mais ils se sont vus dans l'impossibilité d'accepter, à moins que leurs camarades des autres armes ne le soient également. Est-il trop tard pour que le Gouvernement de Sa Majesté permette au public britannique de rendre hommage à ceux qui le méritent ? »

LONDRES. — P.A.T. — 30 mai 1946. — Le *Scotsman* a publié une lettre d'un de ses lecteurs, M. Macnaughton, qui dit : « Nous avons l'impression que notre alliée russe a été invitée à participer au défilé de la Victoire mais que cette invitation a été repoussée. D'autre part, la réponse faite à la Chambre des Communes, le 21 mai, indique clairement qu'on n'a fait aucune invitation aux fantassins polonais qui se sont si bien battus à nos côtés à Narvik, Tobrouk, Monte Cassino et en bien d'autres endroits sur terre et sur mer. Par contre, le gouvernement communiste de Varsovie, qui a été imposé au peuple polonais par la force, a été prié d'envoyer ses représentants. Il en résulte donc que les Polonais qui ont combattu pour la liberté ne seront représentés que par quelques Polonais enrôlés dans l'aviation anglaise, tandis que le parti communiste en Pologne, dans les rangs duquel se trouvent des traîtres qui ont pris part à l'agression russe contre la Pologne durant les premiers jours de la guerre, alors que la Pologne luttait pour son existence et se battait contre les

Allemands, Parti qui prive de liberté tous les non communistes de Pologne, est invité à prendre part au défilé qui commémorera la victoire de la lutte pour la liberté.

Les organisateurs de cette cérémonie pensent sans doute que ce serait manquer à l'étiquette que d'inviter les fantassins polonais autrement que par l'entremise du Gouvernement provisoire polonais. Est-ce qu'il est trop tard pour que le bon sens prenne le dessus et que l'on passe outre à l'étiquette en envoyant une invitation, par l'entremise d'un des généraux qui se sont battus pour la liberté de la Pologne, à tous ces Polonais que nous apprécions si vivement pour la part qu'ils y ont prise ? »

LONDRES. — P.A.T. — 5 juin 1946. — Le *Daily Telegraph* de ce jour publie une lettre au journal, signé par dix membres de la Chambre des Communes :

« Des centaines de soldats polonais sont tombés sur les pentes du Mont Cassin en 1944. Les Polonais se sont battus à Tobrouk, à Falaise, à Arnheim. Des unités de la Flotte de guerre polonaise ont pris part à presque toutes les grandes batailles sur mer depuis septembre 1939 jusqu'au jour de la victoire sur les Japonais. Les chasseurs polonais ont abattu 772 appareils allemands de juillet 1940 à la fin de la guerre. L'Armée polonaise de l'Intérieur a été la plus grande et la mieux organisée de toutes les armées clandestines. L'armée de terre et la marine polonaises, qui se sont battues sous le commandement britannique, n'ont pas été invitées à prendre part au défilé de la Victoire, le 8 juin. Cette injustice a été, de plus, accompagnée d'une insulte : l'invitation adressée au gouvernement provisoire, gouvernement qui n'est pas issu d'élections libres, qui n'est pas reconnu par les Forces armées polonaises à l'étranger — lui demandant d'envoyer des « représentants des Forces armées polonaises ».

Dans ces circonstances, il n'est pas surprenant que l'aviation polonaise, qui devait être représentée par 1 officier et 25 pilotes, a refusé sa participation.

A ce défilé participeront les Abyssins, les Mexicains, le Service de Santé des Iles Fidji, la police des Iles Labouan, des sections de travail des Seychelles — ce qui est d'ailleurs juste. Mais on n'y verra pas les Polonais. Aurions-nous perdu avec le sens de la perspective, tout sentiment de reconnaissance ? » Signé: Mjr Tufton Beamish, Conolly H. Gage, Lord Hinchbrooke, Sqdr.-Leader E.H. Keeling, Cmdr. Maitland, Cyril Osborne, Prof. D. Savory, Adm. E.A. Taylor, W.M. Vane, D. Walker-Smith.

LONDRES. — P.A.T. — 6 juin 1946. — Le Major Fraser a interpellé aux Communes, le 4 juin, le ministre des Affaires étrangères, sur l'absence d'une délégation des Forces armées polonaises au défilé de la Victoire. Il demanda au ministre s'il savait que le détachement des aviateurs polonais invité à prendre part au défilé avait refusé d'y participer parce que la marine de guerre et l'armée de terre polonaises qui ont combattu dans les rangs des Forces armées de Sa Majesté, en particulier à Falaise et à Monte Cassino, ne seraient pas représentées. Le Major Fraser demanda au ministre ce qu'il comptait faire à ce sujet.

M. Mc Neil, sous-secrétaire d'Etat, répondit : « Je suis au courant des difficultés contenues dans la première partie de la question. Les gouvernements alliés ont été invités à envoyer des détachements représentant leurs Forces armées. En réponse à cette invitation, le gouvernement polonais envoie une délégation de Varsovie. Le gouvernement de Sa Majesté espère encore que la participation des aviateurs polonais ayant pris part à la bataille de Grande-Bretagne sera possible. J'apprécie pleinement les merveilleux services rendus par les soldats et les marins polonais, se battant côte à côte avec les forces de Sa Majesté, services auxquels on rend l'hommage qui leur est dû, mais le gouvernement de Sa Majesté regrette de ne pas pouvoir prendre les mesures nécessaires pour leur permettre de prendre part au défilé ».

LA SITUATION POLITIQUE EN POLOGNE

LONDRES. — P.A.T. — 3 juin 1946. — Comme le rapporte le *Dziennik Polski*, Radio-Varsovie annonce que le Conseil Central du Parti Paysan Polonais (P.S.L.), qui s'est réuni à Varsovie les 26 et 27 mai, a décidé de défier le régime à l'occasion du referendum et de s'opposer à l'abolition du Sénat. Le Conseil a recommandé de répondre « Oui » aux questions concernant la frontière occidentale, la nationalisation de l'industrie et de répondre « Non » à la question demandant s'il faut abolir le Sénat. L'organe officiel du P.S.L., la *Gazette Populaire*, ne laisse pas subsister l'ombre d'un doute sur l'intention de cette décision qui souligne l'attitude critique du P.S.L. à l'égard du régime. « Les organisateurs du referendum — écrit la *Gazette Populaire* — ont clairement spécifié que des réponses affirmatives aux trois questions seraient considérées par eux comme une preuve que leur politique était généralement approuvée. C'est justement cette façon d'interpréter le referendum qui oblige le P.S.L. à manifester une attitude critique. » A n'en pas douter, cette décision du P.S.L. indique le début d'un conflit ouvert entre le P.S.L. et le régime, pouvant entraîner des conséquences imprévisibles. La presse du régime manifeste la plus violente colère. M. Mikolajczyk avait déjà fait prévoir cette décision du Conseil du P.S.L. dans son interview avec le correspondant du *New-York Times*. Le P.S.L., qui avait tout d'abord été enclin à attendre les élections pour se mesurer avec son adversaire, décida de passer à l'action dès le 30 juin à la suite de la dissolution par le Gouvernement de deux organisations locales du P.S.L., ce qui a transformé la situation. « Il ne faut pas oublier — déclara M. Mikolajczyk — que si nous attendons jusqu'au mois de septembre, il est possible que tout le parti sera dissous. » Toutes les démarches faites pour annuler la dissolution de ces deux organisations ne donnèrent aucun résultat. Une intervention directe des chefs du P.S.L. auprès d'Osobka fut suivie d'arrestations encore plus nombreuses. Le Conseil prévoit que cette dissolution pourrait être le début de la dissolution du Parti.

Le correspondant varsovien du *New York Times* annonce que la situation en Pologne ressemble à une guerre civile. Les efforts faits pour écraser l'opposition, les arrestations massives, les provocations de la police, l'activité croissante des organisations souterraines, tout cela contribue à créer une tension qui augmente depuis des semaines.

Depuis plusieurs jours, la presse américaine publie des nouvelles alarmantes sur la situation en Pologne. D'après Washington, tout le problème polonais est résumé par la question des élections libres auxquelles à Yalta et Potsdam le Gouvernement soviétique s'est engagé à procéder. Mais dans le cas où des élections libres auraient lieu — disent les cercles bien informés de Washington — le gouvernement actuel n'aurait pas l'ombre d'une chance. Pour maintenir son contrôle absolu sur la Pologne, le Gouvernement soviétique sera obligé de rompre ses engagements concernant les élections libres. Mais même cela ne résoudra pas les difficultés. La situation est, en effet, tellement tendue que pour maintenir sa position, le Gouvernement soviétique devra avoir recours à une intervention directe et armée. D'autre part, les correspondants américains et autres en Pologne, affirment que la dissolution du P.S.L. entraînerait infailliblement la guerre civile. Mais il est certain, continue le *New York Herald Tribune* que le gouvernement soviétique et ses satellites polonais désirent dissoudre le P.S.L. et éliminer Mikolajczyk du gouvernement.

LONDRES. — P.A.T. — 7 juin 1946. — Le *Daily Mail* publie une dépêche de Varsovie intitulée : « Varsovie veut m'écraser », sur la situation du P.S.L. « M. Mikolajczyk, vice-président du Conseil, a dit aujourd'hui que le régime de Varsovie voulait détruire le P.S.L. en se servant de preuves soi-disant découvertes par la police secrète et qui démontreraient que le parti coopérait avec des bandes terroristes. Dans un discours fait au Conseil Général de son Parti, et dont le texte n'a pas paru

à cause de la censure, M. Mikolajczyk a déclaré que les membres de son parti ne seraient pas admis comme commissaires au scrutin, pendant le referendum, sauf dans trois provinces sur les dix-sept provinces que comprend le pays. « Ceci — dit Mikolajczyk — est une lutte politique » qui tend à nous rendre tout travail impossible et peut-être même à nous effacer de la face du monde. » Il avertit le Conseil que de fausses cartes de membres avaient été distribuées à des Allemands, « de façon à ce qu'on puisse dire que notre Parti n'est pas seulement antidémocratique mais proallemand ». « C'est — poursuit-il — l'organisation de la » Milice Civique de Réserve qui est chargée de disloquer le Parti, à » l'aide de tribunaux spéciaux et de bandes ». Mikolajczyk assure que la suspension des travaux de six organisations locales du Parti par la Police de Sécurité est une violation de la Constitution de 1921.

LONDRES. — P.A.T. — 6 juin 1946. — Nous citons ici, d'après le *Times*, la partie du discours de M. Churchill aux Communes, consacrée à la situation en Pologne : « On m'accuse d'avoir eu tort de soutenir les revendications russes au sujet de la Ligne Curzon, mais je soutiens énergiquement que c'était là la véritable frontière russe et que la Pologne devrait obtenir une compensation au détriment des Allemands, aussi bien sur les côtes de la Baltique qu'à l'Ouest, même jusqu'à la ligne de l'Oder et de la Neisse inférieure. Néanmoins, nous ne voyons pas que la Ligne Curzon soit la frontière de l'U.R.S.S. Il ne s'agit plus de la frontière sur la ligne de l'Oder, tant que la Pologne se trouvera sous le contrôle (soviétique). La domination russe, sous une forme ou sous une autre, s'étend depuis Stettin, sur la Baltique, jusqu'à la banlieue de Trieste, sur l'Adriatique, et, plus loin encore, au sud. La frontière russifiée, au nord, n'est pas sur la Ligne Curzon ni sur l'Oder mais sur l'Elbe. C'est un fait incroyable dans l'histoire de l'Europe, et on ne peut l'ignorer sans faire preuve d'une absence totale de bon sens.

Nous seulement un rideau de fer est descendu de la Baltique à l'Adriatique mais au-delà de ce rideau s'étendent de vastes territoires où se trouvent toutes les capitales de l'Europe orientale et centrale et d'anciens Etats, territoires habités par près d'un tiers de la population européenne. Toute cette étendue est gouvernée ou dirigée par le même groupe d'hommes très habiles, les commissaires du Kremlin, qui maintenant, déjà, grâce à leur pouvoir despotique, gouvernent ce puissant Etat.

C'est justement dans ces territoires, plus que n'importe où, que sont semées les semences d'une nouvelle guerre. Nous pouvons être certains que la soviétisation et, dans bien des cas, la communisation de cette immense superficie de l'Europe, contrairement aux désirs de la grande majorité de ses habitants, ne peut être maintenue à la longue, sans provoquer un conflit que l'on ne peut s'imaginer sans frémir. Le discours du ministre des Affaires étrangères prouve clairement que, pour le moment, la politique suivie par le gouvernement soviétique consiste à remettre l'organisation définitive de la paix et à entraver une collaboration amicale, économique et sociale des nations de l'est et de l'ouest de l'Europe.

A brève échéance, le temps travaille pour l'U.R.S.S., car plus une organisation pacifique du système européen sera lente et plus les armées soviétiques et les organisations communistes auront de temps pour éliminer les éléments dangereux du point de vue des ambitions russes, éléments qui ont couru la chance de se démasquer sur ces territoires. La population des Pays baltiques est méconnaissable en comparaison avec ce qu'elle était avant la guerre. Elle a été victime d'une double liquidation, par les Allemands d'abord et ensuite par les Russes ; la population de la Poméranie n'est plus, comme on l'affirme, qu'un tiers de la population d'avant guerre. Tous les efforts sont faits pour communiser et soviétiser toute la zone d'occupation soviétique en Allemagne. Il me semble que la Pologne est privée de toute possibilité d'exprimer librement sa volonté nationale et qu'elle est, en même temps, strictement contrôlée par son gouvernement, influencé par l'U.R.S.S., et qui n'ose pas procéder à des élections libres, encore moins à des élections en présence d'observateurs des Grandes Puissances. Le sort de la Pologne paraît être une in-

terminable tragédie, et nous qui avons déclaré la guerre pour la défendre, suivions avec amertume l'étrange résultat de nos efforts. Je regrette profondément qu'aucune des unités de l'Armée polonaise qui ont combattu avec nous dans tant de batailles et qui ont versé leur sang pour la cause commune, ne pourront pas prendre part au défilé de la Victoire. Nous penserons à elles ce jour-là car nous n'oublierons jamais leur courage et leur audace, qui s'attache à nos propres victoires de Tobrouk, Cassino et Arnheim ».

LONDRES. — P.A.T. — 30 mai 1946. — Le député conservateur, le Vice-Amiral Taylor, a fait une interpellation à la séance de la Chambre des Communes le 27 mai que nous citons d'après le journal officiel des Communes : Hansard, Vol. 423, n° 147 : « Le Vice-Amiral Taylor demanda au ministre des Affaires étrangères si la liberté de la parole, de la presse et des réunions politiques préparatoires aux élections étaient reconnue à tous les partis politiques par le Gouvernement National Provisoire, de façon à ce que des élections libres et conformes aux principes démocratiques puissent avoir lieu en Pologne, suivant les accords de Yalta.

Le sous-secrétaire d'Etat aux Affaires étrangères, M. McNeil. — Le ministre n'a pas la certitude que tous les partis démocratiques et antinazis jouissent, en pratique, d'une liberté égale en cette matière.

Le Vice-Amiral Taylor. — Avez-vous l'intention de souligner la nécessité absolue d'assurer la liberté d'opinion dans la presse et aux élections, sans quoi ces élections seront une triste plaisanterie ? Quelles sont les démarches que vous entendez faire en cette matière ?

M. McNeil. — Vous savez, j'en suis certain, que le Gouvernement de Varsovie n'a aucun doute sur l'attitude du Gouvernement de Sa Majesté à ce sujet.

Le Vice-Amiral Taylor. — Cela n'a pas l'air de les préoccuper beaucoup.

LONDRES. — P.A.T. — 31 mai 1946. — La *Contemporary Review* publie un article sur la Pologne avant les élections :

« La Pologne attend ses élections générales depuis février 1945, et il n'est pas encore certain qu'elles auront lieu cet automne. »

La revue rappelle les difficultés auxquelles on se heurta pour élargir, suivant les décisions de Yalta, le Comité de Lublin, appuyé par la Russie et y faire inclure des représentants de partis démocratiques polonais. Finalement, Mikolajczyk, chef du Parti Paysan, y fut admis. Celui-ci refusa de faire partie du « bloc unique » aux élections à moins qu'on ne reconnût à son parti un nombre de sièges au Parlement correspondant à la force véritable du P.S.L. « Ceci fut le signal qui déclencha une attaque concertée de la presse et de la radio contre les chefs du P.S.L. Des actes de terrorisme contre les partisans de Mikolajczyk, exécutés par « des personnes inconnues » eurent lieu journellement. Mikolajczyk lui-même a été depuis traité d' « agent britannique », « crypto-fasciste » et d' « agent d'Anders ». Les locaux du P.S.L. furent envahis par la police de sécurité, des membres du parti arrêtés et des documents confisqués. Le journal du Parti fait l'objet de chicanes continuelles, ce qui est facile dans un Etat totalitaire. Ce qui est plus grave, les communistes menacent Mikolajczyk de la guerre civile. Voilà le dilemme qui se dresse devant les Polonais. Ou le P.S.L. cèdera sous cette intolérable pression et se joindra au BLOC et, se contentant d'un rôle effacé, laissera le pouvoir aux mains des communistes, ou bien ils demeureront inébranlables et continueront à lutter pour la démocratie contre la police de sécurité et la menace d'une intervention étrangère. Dans ce dernier cas, il y a deux éventualités : 1) Malgré sa supériorité numérique en tant que Parti ralliant non seulement les paysans mais les autres éléments mécontents de la situation actuelle, le P.S.L. peut être battu aux élections. Ceci n'est pas du tout impossible si le vote n'est pas libre, si les électeurs sont intimidés, si la police polonaise et non polonaise continue à employer ses méthodes dépourvues de scrupules. Ce serait la fin de la démocratie polonaise. 2) Si, malgré la terreur et les difficultés, le P.S.L.

obtient une majorité indiscutable, la menace de guerre civile peut devenir une tragique réalité. Comment cela finirait-il ? Probablement par la destruction des derniers vestiges de démocratie. Il ne faut pas oublier que de fortes garnisons de l'armée rouge se trouvent encore en Pologne et que les postes importants dans l'armée du maréchal Zymierski sont occupés par des Russes en uniforme polonais. Quel que soit le résultat de cette lutte intestine, une nouvelle destruction de ce pays déjà ruiné et de nouvelles pertes dans une nation plus éprouvée que toutes les autres semblent inévitables ».

LES ENFANTS POLONAIS EN ALLEMAGNE

LONDRES. — P.A.T. — 31 mai 1946. — Halina Tomaszewska, correspondante de P.A.T., en Allemagne écrit ce qui suit sur le sort des enfants polonais en Allemagne : « Parmi les nombreux grands crimes allemands, il y en a un qui est particulièrement odieux : le vol des enfants. Après un an de travail parmi les déportés, l'U.N.R.R.A. a constaté, sans aucun doute possible, l'existence d'une organisation allemande secrète ayant pour but l'enlèvement d'enfants étrangers. Depuis le 1^{er} janvier de cette année, on a retrouvé plus de 10.000 de ces enfants. D'après les milieux officiels, ce chiffre ne représente qu'une infime fraction des victimes. Des équipes spéciales d'U.N.R.R.A. sont chargées de ces recherches. Le plan allemand était exécuté soit par le placement dans des familles allemandes ou dans des orphelinats allemands d'enfants ou orphelins de déportés, qui répondaient physiquement aux exigences « raciales » allemandes. D'autre part, les Allemands enlevaient des écoles ou des orphelinats entiers dans les pays occupés. Ces enfants étaient naturellement germanisés inconsciemment dans ces deux milieux. Ceux d'entre eux qui étaient particulièrement doués étaient envoyés dans des institutions spéciales dont un grand nombre était dirigés par des S.S. Je citerai comme exemple le sort des enfants de l'orphelinat catholique de Katowice. 70 enfants parmi les plus intelligents et les mieux portants furent envoyés en Allemagne. Les 400 qui restaient furent transférés dans une maison sous direction S.S. Sur ceux-ci, 250 furent choisis pour être élevés dans les principes nazis. Le reste des enfants, qualifiés comme appartenant « à un type inférieur », furent envoyés dans des laboratoires expérimentaux. Des centaines de dépositions confirment l'usage d'enfants pour ces expériences. Beaucoup d'enfants qui résistaient à la germanisation furent ainsi rangés dans la catégorie des « types inférieurs ». L'U.N.R.R.A. ne dispose pas encore de statistiques officielles mais affirme que, suivant les données qu'elle possède actuellement, les enfants polonais en Allemagne forment le groupe national le plus considérable. Les Allemands ont pratiqué leur déportation en Allemagne pendant plus longtemps et en plus grand nombre.

Les petits déportés, affectés aux expériences médicales, ne se rendent naturellement pas compte des traitements qu'on leur a fait subir. Ils disent simplement qu'ils ont été « piqués avec des aiguilles » et qu'ensuite ils étaient malades. Relativement à ce sujet, U.N.R.R.A. cite surtout les cas d'enfants polonais. Entre bien d'autres, voici l'histoire de Kurt Duda, de Piotrowice, en Silésie, enlevé à sa mère et emmené en Allemagne. Il se rappelle que pour le punir de parler polonais, il a été envoyé dans un « hôpital » où — comme il l'explique — les médecins lui firent de nombreuses ponctions rachidiennes. Un autre petit Silésien, Willi Nahlik, dix ans, raconte que d'autres enfants polonais furent envoyés avec lui dans une école de germanisation. « On nous piquait le dos et les bras et nous sommes tous tombés malades. Deux des garçons sont devenus fous et ils ont dû avaler les pastilles de mort », ajoute-t-il laconiquement.

Les équipes d'U.N.R.R.A., appelées « child searching team », se heurtent à de grandes difficultés. Leur technique consiste à examiner patiemment la mémoire des enfants. Ces équipes se composent de linguistes et peuvent opérer dans vingt-sept langues différentes. Il faut la plus grande adresse et le plus grand soin pour arriver à faire revivre dans le souvenir des enfants des détails depuis longtemps effacés. Par-

fois leur inconsciente réaction au son de la langue maternelle permet de retrouver leur origine.

En plus de ces difficultés découlant du diabolique plan nazi, U.N.R.R.A. doit surmonter des obstacles consciemment dressés par les autorités civiles allemandes. D'une part, les pseudo parents allemands qui, depuis plusieurs années élèvent un enfant étranger, s'y sont attachés et luttent pour ne pas se le laisser enlever. D'autre part, les autorités allemandes font leur possible pour entraver les recherches, ce qui prouve que le plan et l'idéologie du Führer ont encore des partisans. L'ordre donné par la Commission Interalliée à Berlin de déclarer les enfants étrangers se trouvant dans des familles ou des institutions allemandes n'a guère donné de résultat. On trouve encore fréquemment des groupes entiers de petits étrangers, camouflés dans les registres des écoles sous la rubrique « citoyens allemands ». Beaucoup d'entre ces enfants ne parlent plus leur langue et ne connaissent plus que leur nom d'adoption.

Ce qu'il y a de particulièrement tragique dans le sort de ces enfants, c'est leur complète impuissance. Les enfants qui ont été identifiés comme « étrangers » ne savent généralement plus du tout d'où ils sont venus ni qui sont leurs parents. Dans le cas des enfants polonais, la situation politique complique encore la chose. U.N.R.R.A. a sous sa surveillance des orphelins d'origine juive, des citoyens polonais venus des territoires situés au-delà de la Ligne Curzon et des enfants ukrainiens.

Les enfants retrouvés sont dirigés sur les vingt centres enfantins d'U.N.R.R.A. et leurs noms envoyés au bureau central des recherches familiales où, par un système de fiches très compliqué, on est déjà arrivé à réunir des familles dispersées à travers toute l'Europe. Les orphelins sont renvoyés par convois dans leurs pays d'origine. Le premier convoi d'enfants polonais quittera l'occupation américaine en juin.

Combien d'enfants étrangers resteront pour toujours dans des familles allemandes ? Combien d'enfants polonais dont le pays a si grand besoin seront élevés dans le nouveau et sans doute toujours hostile Reich ?

DISCOURS DE M. DEWEY GOUVERNEUR DE NEW-YORK

LONDRES. — P.A.T. — 4 juin 1946. — « Le soleil de la liberté ne s'est pas encore levé sur la Pologne », a déclaré M. Dewey, Gouverneur de New-York, dans le discours qu'il a fait en recevant le Général Bor-Komorowski. « Les habitants de cet Etat ont suivi avec une anxieuse attention la bataille de Varsovie — continua-t-il — Nous avons été stupéfaits par la lutte des forces clandestines du Général Bor contre des forces très supérieures. Durant ces longues et tristes heures, pendant des jours et des semaines, nous avons attendu, avec la population de Varsovie, l'aide promise par un allié qui était à la fois si près... et si loin. La population de Varsovie a sacrifié sa ville sur l'autel de la liberté, non pas seulement de sa liberté mais de celle du monde. Ce sacrifice ne peut pas avoir été fait en vain ».

LES EVEQUES ORTHODOXES CONTRE LE PATRIARCHE DE MOSCOU

LONDRES. — P.A.T. — 31 mai 1946. — Le *Catholic Times* annonce que vingt-six évêques orthodoxes se trouvant en dehors de la sphère d'influence russe se sont réunis en synode du 26 avril au 9 mai, à Munich, où ils ont condamné l'attitude soumise du Patriarche de Moscou Alexis et de ses évêques aux exigences de la politique de Moscou. La résolution condamnant le Patriarche a été acceptée à l'unanimité et affirme que l'Eglise orthodoxe, avec son patriarche en tête, est devenue partie intégrante de la machine de propagande communiste. La déclaration constate que les fidèles orthodoxes, dans les pays qui jouissent d'une pleine liberté religieuse, se rendent compte que certaines libertés religieuses restreintes ont été octroyées en U.R.S.S. et que celles-ci sont dues à la pression de la situation en temps de guerre, mais sont, à leur grand regret, obligés de constater que l'U.R.S.S. est un Etat où les fidèles ne jouissent que « d'une liberté religieuse limitée, qui a surtout pour but de servir la propagande ».

L'ACCORD POLONO-SOVIETIQUE

LONDRES. — P.A.T. — 30 mai 1946. — Le *Glasgow Herald* du 29 publie le commentaire suivant au pacte soviéto-polonais :

Il semble, qu'en conséquence du pacte signé cette semaine à Moscou, la Russie attache encore plus fermement la Pologne à ses côtés.

L'annulation de tous les engagements financiers se rapportant à l'équipement de l'Armée polonaise n'est pas un acte tout à fait aussi généreux qu'on pourrait croire à première vue car, de son côté, la Pologne renonce au remboursement des dépenses encourues par l'entretien de considérables forces soviétiques en Pologne. La proposition russe concernant l'équipement et l'entretien de l'Armée polonaise fera que celle-ci sera encore plus dépendante du gouvernement soviétique. Néanmoins, les Polonais n'ont fait aucun effort pour trouver à se fournir en armes ailleurs, en attendant la reconstruction de leur propre industrie de guerre. La Russie fournira à l'Armée polonaise tous les moyens de transport, mais on croit que, pour la plupart, ce sera de l'équipement envoyé à la Russie par l'Amérique sur la base du prêt-bail.

La déclaration qui concerne la proposition russe d'augmenter les réserves d'or de la Pologne ne dit pas si ceci a pour but d'assurer une couverture à la monnaie polonaise, garantissant aussi un cours du change favorable au rouble. On ne sait pas non plus si les matières premières que la Russie doit fournir à la Pologne sont destinées à l'usage de celle-ci ou si, après leur transformation dans les usines polonaises, elles seront renvoyées en Russie sous forme de produits finis.

L'industrie polonaise traverse des heures difficiles. Il est à craindre que le prix qu'elle paie l'aide soviétique soit plus élevé que ce qu'elle pourra payer sous forme de produits industriels.

On se demande si les clauses qui n'ont pas été publiées contiennent certains accords au sujet d'un intérêt accru de la Russie dans l'industrie polonaise.

COMMEMORATION

DE LA MORT DU GENERAL JAROSLAW DABROWSKI

PARIS. — P.A.T. — 24 mai 1946. — Une soirée commémorative a été organisée le 24 mai à la salle de la Mutualité, à Paris, à l'occasion du 75^e anniversaire de la mort du Général Dabrowski, tombé sur les barricades de Paris. Cette manifestation a été organisée par le Groupe des Amis de la Démocratie en Pologne, la Section parisienne du Parti Socialiste polonaise et la Section parisienne du T.U.R. (Société des Universités Ouvrières).

La salle était ornée des drapeaux du Parti S.F.I.O. et de la section parisienne du Parti Socialiste Polonais ainsi que du portrait du Général Dabrowski, de dessins et d'esquisses de l'époque de la Commune représentant des scènes de combats sur les barricades de Paris auxquels prit part le Général, un des chefs éminents de la Commune. Le grand nombre de ces dessins témoigne de la popularité du général.

La soirée, sous la présidence de Mme Granier, secrétaire général du Groupe Les Amis de la Démocratie en Pologne, réunit près de 150 personnes, Français et Polonais, dont de nombreux représentants éminents du socialisme français. Des allocutions furent prononcées par Mme Granier, le Professeur Ernest Labrousse, membre de l'S.F.I.O. et le Professeur Krawiec, de la section parisienne du P.P.S. M. George Bourgin, Directeur honoraire des Archives, un des plus grands connaisseurs de l'époque de la Commune, et M. Jean Texcier, directeur politique de *Libé-Soir*, ne pouvant venir personnellement, envoyèrent leurs discours, qui furent lus par Mme Granier. Tous les orateurs soulignèrent le lien existant entre les mouvements français et polonais dans leur lutte pour la liberté.

La soirée se termina par une partie musicale, avec piano, chants et chœurs.

BULLETIN DE L'AGENCE TÉLÉGRAPHIQUE POLONAISE P. A. T.

N° 22 — 20 juin 1946 — 85, rue Vaneau, Paris (7^e)

L'ACTION GOUVERNEMENTALE CONTRE LE PARTI PAYSAN (P.S.L.) CONTINUE

LONDRES. — P.A.T. — 11 juin 1946. — La presse anglaise suit avec attention le développement de la situation en Pologne. Voici les dernières informations qu'elle a publiées sur le sort du Parti Paysan (P.S.L.) :

Le *Whitehall News* dit que : « Personne ne peut douter aujourd'hui que la Pologne ait perdu son indépendance comme suite à la deuxième guerre mondiale. Peu importe que son conquérant ne soit pas un ennemi mais un allié, le fait n'en demeure pas moins une réalité. Les événements qui ont lieu à présent dans ce malheureux pays, sont en train de lui enlever le dernier espoir qui lui restait : la promesse d'élections libres, donnée par les Trois Grands à la Conférence de Yalta.

« Quand, il y a quelques années, l'U.R.S.S. demanda l'établissement « de gouvernements amis » dans les pays voisins avec elle, les journalistes occidentaux donnèrent diverses interprétations à ce slogan. Maintenant, la triste histoire de M. Mikolajczyk apporte une réponse concluante aux controverses que cette question avait fait naître. Pour gagner la confiance de la Russie, M. Mikolajczyk a accepté l'annexion par celle-ci de la Pologne orientale, il a répudié la Constitution légale et le Gouvernement polonais de Londres, jugé hostile par la Russie, et a reconnu un gouvernement imposé à son pays par la volonté soviétique. Malgré tout cela, il n'a jamais eu voix au chapitre dans l'administration de Varsovie dont tous les postes clés sont occupés par des hommes minutieusement préparés par Moscou, pendant 20 ans, à leur tâche présente. Néanmoins, M. Mikolajczyk espérait que les gages de bonne volonté qu'il a donnés à Moscou lui assureraient au moins la liberté de développer le P.S.L. et de prendre part aux élections libres, so'ennellement promises à Yalta. Depuis son refus de se présenter aux élections sur la liste du bloc unique contrôlé par les communistes, les élections ont été remises une fois de plus, bien qu'elles aient déjà eu lieu dans la plupart des autres pays d'Europe. Il y a lieu de croire que la crise décisive, c'est-à-dire la liquidation du P.S.L., est très proche, surtout depuis la décision prise par le P.S.L. de voter au cours du referendum prochain pour un système parlementaire de deux Chambres, système auquel les communistes et leurs satellites sont violemment opposés. Sachant qu'une majorité écrasante de la nation votera pour lui parce qu'il est le seul parti ne subissant pas l'influence communiste, le P.S.L. entend se servir du referendum pour démontrer au monde extérieur à quel point le régime actuel est impopulaire en Pologne. Le Parti Paysan considère que le referendum lui fournit sa dernière chance d'une grande manifestation publique avant d'être rayé de la vie politique polonaise ».

D'après d'autres sources anglaises, la situation se présente de la façon suivante : Depuis le retour de Moscou de la mission envoyée par le gouvernement de Varsovie, celui-ci a fait un grand pas en avant dans la liquidation de l'opposition. Des sections locales du P.S.L. ont été dissoutes, le Parti partiellement désorganisé, ses partisans désorientés et terrorisés. Le Ministère de la Sécurité Publique a publié le 5 juin une ordonnance tendant à éliminer le P.S.L. de la scène politique. Le communiqué officiel annonce la suspension des sections du P.S.L. dans quatre districts (deux près de Bialystock, un près de Stettin et un près de

4094313

Varsovie). Si on y ajoute les deux sections fermées récemment, on voit que le parti de Mikolajczyk se trouve paralysé dans six régions très peuplées où il avait le plus de partisans. Les locaux du parti sont fermés, et on craint que ses membres ne puissent prendre part au referendum. Cette fois encore, le Ministère de la Sécurité accuse le P.S.L. d'avoir coopéré dans ces régions avec des bandes terroristes et, ce qui est nouveau, d'avoir voulu renverser le « gouvernement démocratique » polonais. Cette accusation, infiniment plus grave que celle de collaborer avec les terroristes, peut, si elle est établie, avoir des conséquences funestes pour le P.S.L. Le 8 juin, Radio Varsovie a annoncé la dissolution d'une 7^e section, en Posnanie, sous prétexte que des « Volksdeutsch » étaient membres du parti. D'après certains leaders paysans, ces décisions auraient pour but d'inciter Mikolajczyk à accepter une liste électorale unique mais on pense plus généralement qu'elles réduisent les chances électorales de Mikolajczyk en augmentant celles des partis progouvernementaux. L'activité du P.S.L. aurait d'ailleurs été violemment anti-gouvernementale dans les régions citées plus haut et il aurait fallu l'intervention de plusieurs divisions et une cinquantaine de condamnations à mort pour rétablir l'ordre.

Des efforts sont continuellement faits pour désunir le Parti de l'intérieur dans le but de semer la confusion parmi les électeurs. Cinq membres parmi les dirigeants viennent d'être rayés du Parti pour insubordination (Bertold, précédemment membre du Comité de Lublin ; Iwanowski, Rek, Drzewiecki et Rekas) et ont fondé un hebdomadaire intitulé *Nowe Wyzwolenie* (*Nouvelle Libération*). *Wyzwolenie* était le nom donné à la fraction de gauche du Parti Paysan, avant la guerre. Le premier numéro de cette revue affirme que la politique du P.S.L. doit mener à la guerre civile et que ses membres sont compromis par leur contact avec les terroristes. La revue invite les paysans à enfreindre les ordres du P.S.L. et à voter « oui » en réponse aux trois questions du referendum. Un autre motif invoqué contre le P.S.L. par ces membres rebelles, est que certains « cercles à l'étranger ont enjoint à leurs agents en Pologne de profiter du referendum pour amener la situation en Pologne à un point d'ébullition ». La propagande très mouvementée faite au sujet du referendum, les nombreuses manifestations paysannes — aussi bien celles qui sont autorisées que celles qui sont officiellement interdites — et enfin les rumeurs qui courent sur le mouvement des troupes russes dans le sud de la Pologne, nouvelle d'ailleurs officiellement démenties aux correspondants étrangers, tout cela contribue à créer une atmosphère politique assez tendue. Pendant ce temps, le gouvernement terrorise la population par des arrestations massives, des provocations, le meurtre de ses adversaires politiques et des « pacifications » qui rappellent les plus noirs exploits de la Gestapo.

Le 9 juin, Mikolajczyk a catégoriquement nié, à une conférence de presse à Varsovie, toutes les allégations de la police de sécurité. Il a déclaré que la police de sécurité avait fait imprimer dans la même imprimerie que le P.S.L. de fausses cartes de membres et les avait distribué secrètement à des Allemands pour pouvoir accuser le P.S.L. de collaboration avec ceux-ci. Le P.S.L. a demandé à porter l'affaire devant les tribunaux mais sans succès, l'Administration craignant de voir révéler publiquement les crimes des organes de sécurité. Mikolajczyk a également déclaré que « la violence physique appliquée par le gouvernement accroît le danger d'une lutte fratricide. » Parlant de la pression exercée sur la population, il cita le cas d'un maire de village qui pour forcer les paysans à adhérer au parti paysan gouvernemental (S.L.), leur promettait une distribution de blé, et menaçait les réfractaires de les faire déporter en Sibérie. Mikolajczyk n'hésita pas non plus à affirmer que le gouvernement travaillait à la destruction complète du Parti. Durant les deux derniers mois, 30.000 miliciens ont été armés dans ce but. La presse du P.S.L. publie une longue liste de crimes et actes de violence contre le Parti dans tout le pays. Des villages entiers

sont brûlés par la Police de Sécurité. Des hommes et des femmes sont roués de coups. Une réunion du P.S.L. a Katowice a été dispersée par la police à coups de crosse, et de nombreuses arrestations ont eu lieu. A Sierpc, le président du P.S.L. local, Lozowski a été assassiné avec une brutalité particulière. Un autre président local, Wilk, a été tué sur la grande route, d'un coup de feu. Comme l'affirme la presse du P.S.L., les événements de ce genre deviennent de plus en plus fréquents. On découvre souvent, sur les routes et dans les champs, les corps de membres du P.S.L. qui, après avoir été enlevés, ont été assassinés ensuite. On assure de bonne source que plus de 1.000 fonctionnaires et membres du P.S.L. ont été ainsi mis à mort dans l'année. (*Times, Manchester Guardian, Evening Standard, Whitehall News, Continental News Service*).

LONDRES. — P.A.T. — 7 juin. — Le journal *Wiadomosci Polskie* paraissant à Stockholm a publié le 30 mai, la nouvelle suivante, reproduite par le *Dzienik Polski* : « Toute la Pologne est bouleversée par un acte d'une sauvagerie inouïe, commis par la police. Le village de Wawolnica, dans la Voïévodie de Lublin, a été cerné le 2 juin et brûlé avec ses habitants. Les bâtiments furent arrosés d'essence et les paysans qui tentèrent de s'échapper furent tués à coups de feu. On ignore la raison de cet acte monstrueux. On sait seulement que la plupart des paysans de Wawolnica étaient membres du P.S.L. Les agents de la police locale, connus de la population, ayant pris part à cette « pacification », les autorités ne pourront pas cette fois rejeter la responsabilité du crime sur des « bandits déguisés en policiers ». La presse n'a pas dit un mot sur cet événement atroce. Malgré cela, la nouvelle a déjà fait le tour du pays, soulevant la colère et l'indignation générales. » La nouvelle de ce crime bestial commis par les agents de la Sécurité nous est parvenue il y a quelques jours déjà, mais nous avons attendu sa confirmation avant de la publier. D'après les informations qui nous viennent de Pologne, le meurtre massif a été commis par la Sécurité dans la deuxième quinzaine de mai. Il y a plusieurs dizaines de morts et plusieurs centaines de blessés. L'attaque contre Wawolnica est un fragment de la lutte pour liquider toute trace d'opposition organisée en Pologne. Les observateurs étrangers affirment que la dissolution définitive du P.S.L. et l'établissement d'une dictature communiste désormais libre d'agir à sa guise, n'est plus qu'une affaire de quelques mois ».

LONDRES. — P.A.T. — 7 juin 1946. — A la Chambre des Communes, M. MacNeil, sous-secrétaire d'Etat aux Affaires Etrangères, a déclaré ce qui suit :

« Je voudrais dire un mot sur les Polonais. Le Ministre des Affaires étrangères espère que les élections auront lieu dans ce pays en automne. J'espère que le gouvernement provisoire polonais tel qu'il a été formé conformément aux accords de Moscou, en juin dernier, au moment où nous l'avons reconnu, se maintiendra jusque là. Il est très regrettable que dans certaines régions, il y ait des Polonais qui profitent de leur position pour rentrer et même prévenir les activités de deux des partis polonais. C'est excessivement regrettable pour nous et pour eux. Il faut que la Pologne ait au plus vite un gouvernement représentant la nation si on veut qu'elle joue un rôle dans la reconstruction de l'Europe... »

LE PARTI SOCIALISTE POLONAIS (P.P.S.) EN ITALIE

LONDRES. — P.A.T. — 1^{er} juin 1946. — Le 17 et 18 mars, une Assemblée du P.P.S. a eu lieu à Bologne. Après avoir rendu hommage à tous les Polonais morts pour la Patrie, de 1939 à maintenant, dans les rangs de l'Armée polonaise de l'étranger, de l'Armée de l'Intérieur ainsi qu'aux membres du Parti tombés sous l'occupation, après avoir salué les membres du P.P.S. de France, de Belgique, d'Angleterre et des Etats-Unis, l'Assemblée « a solennellement affirmé sa fidélité à l'idéal du socialisme polonais, démocratique et partisan de l'indépendance de la Pologne... a constaté que dans les circonstances actuelles il n'y avait et ne pouvait y avoir en Pologne de mouvement socialiste

polonais et a décidé de poursuivre à l'étranger, sous l'étendard du P.P.S., l'œuvre entreprise par Warynski, Limanowski, Daszynski et autres chefs du prolétariat polonais. L'Assemblée salue les partis socialistes de tous les pays libres et envoie l'expression de son profond respect au président de l'Internationale Socialiste, Camille Huysmans, et attend du mouvement ouvrier des pays démocratiques qu'il lui vienne en aide dans ses efforts pour rendre la liberté au prolétariat polonais ».

ENCORE LE DEFILE DE LA VICTOIRE A LONDRES

LONDRES. — P.A.T. — 7 juin 1946. — Le 4 juin, aux Communes, M. Law a critiqué l'absence des troupes polonaises de l'étranger au défilé de la Victoire: « Je trouve que la décision d'interdire aux soldats polonais qui ont combattu à nos côtés pendant toute la guerre, de participer au défilé de la Victoire est mesquine et méprisante. Je suis certain que cette décision ne fera pas bien juger le gouvernement et le peuple de ce pays. Beaucoup de gens ont dit que nous n'aurions pas dû organiser le défilé de la Victoire. Je ne suis pas de cet avis. Je pense que nous devons rendre hommage aux braves qui nous ont sauvés. Mais je pense aussi que pour beaucoup d'entre nous cette décision du gouvernement mélange une amère gorgée de vinaigre à la coupe de vin que l'on prépare pour samedi. Tout cela est bien inutile à mon avis et je ne puis concevoir que cette décision ait une influence sur M. Molotov, si ce n'est dans un sens défavorable. C'est une grande faute... »

M. MacNeil, sous-secrétaire d'Etat au Foreign Office répondit : « ...M. Law a posé la même question au sujet des Forces Armées polonaises que M. Churchill. Il est faux que nous n'ayions invité aucun des Polonais appartenant aux Forces Armées polonaises à prendre part au défilé de la Victoire. Permettez moi d'être tout à fait franc. Nous n'avons pas invité la Marine et l'Armée, mais nous avons invité quelques uns des Polonais qui ont participé à la bataille de Grande-Bretagne, à défilé avec la R.A.F. Cette décision n'a pas été prise pour plaire à M. Molotov. Cette décision a été prise parce que nous sommes obligés de maintenir un certain équilibre entre les Forces armées des deux gouvernements qui ont combattu dans le même camp que nous-mêmes pendant la guerre. Nous sommes forcés d'inviter quelqu'un à représenter le Gouvernement de Varsovie, et je regrette de dire que le gouvernement de Varsovie n'a pas encore envoyé les troupes qu'il a promis de faire participer au défilé.

« Notre compromis peut être critiqué par les deux côtés. Mais c'est un compromis que j'espère, les deux gouvernements et les soldats acceptent comme étant le meilleur auquel nous puissions arriver dans les circonstances présentes... »

PARIS. — P.A.T. — 13 juin 1946. — *La Bataille* vient de publier un article de Georges Bernanos au sujet du Défilé de la Victoire dont nous citons un passage : « Les journaux annonçaient dernièrement que le gouvernement de Varsovie pour accepter de se faire représenter par un détachement au défilé de la Victoire à Londres, exigeait du gouvernement britannique qu'il interdît à toute formation de l'ancienne armée polonaise d'y prendre part. Les Anglais savent évidemment mieux que personne ce qu'ils doivent aux rares survivants des escadrilles polonaises de 1940, comme aux vétérans de l'armée d'Italie, mais ils n'en sont plus peut-être à une humiliation près et cette affaire, au bout du compte, ne regarde qu'eux. Il me paraît beaucoup plus utile de réfléchir un moment sur l'attitude des communistes de Varsovie envers des compatriotes qui se sont battus pour la même cause, mais dont ils ne considèrent pas moins la présence comme une intolérable souillure. Cette malédiction portée contre les survivants ne doit évidemment pas épargner les morts. Tout mort qui ne porte par l'estampille du parti ne peut être qu'un mort impur. J'ai compris, je crois même avoir compris depuis longtemps ».

BULLETIN DE L'AGENCE TÉLÉGRAPHIQUE POLONAISE P. A. T.

N° 23 — 27 juin 1946

85, rue Vaneau, Paris (7^e)

LE PARTI PAYSAN (P.S.L.) EN POLOGNE

LONDRES (PAT), 16 juin 1946. — La Persécution du Parti Paysan Polonais, article publié par le « Sunday Times » : « Après des mois d'incessantes persécutions contre le P.S.L., la dissolution de nombreuses sections provinciales et la « rupture » au sein du parti, soigneusement mise en scène par quatre de ses membres qui sont actuellement largement subventionnés par le Gouvernement provisoire, on pourrait s'imaginer que le chef du parti, M. Mikolajczyk, est découragé. Il ne l'est pas. Ceci n'est pas seulement un compliment à l'adresse des qualités personnelles de M. Mikolajczyk, mais encore un symptôme encourageant en ce qui concerne la Pologne en général. Les autres hommes politiques ayant décidé de se présenter aux élections sur la liste du « bloc », le sort de la Pologne — de celle qui ne se plie pas aux influences russes — repose sur les épaules de ce seul homme politique, qui considère que les Polonais doivent avoir le droit de voter pour le parti qu'il leur plaira de choisir.

« La semaine dernière, M. Mikolajczyk prouva son autorité en demandant aux paysans de renoncer à leurs traditionnelles vacances le jour de la Pentecôte parce que le ministère de la Sécurité avait décidé de supprimer ce jour de fête dans plusieurs districts. « Le succès » que nous avons remporté a de beaucoup dépassé nos espérances, me » dit M. Mikolajczyk, et les paysans restèrent chez eux. » Pourtant, l'U.N.R.R.A. avait envoyé des camions dans les campagnes pour emmener les paysans en excursions gratuites dans les villes. A Varsovie, sur les cinq mille deux cents prétendus paysans qui vinrent en excursion, trois mille cinq cents personnes étaient membres des partis communiste et socialiste, le reste étant composé principalement d'enfants et de vieillards.

« Parlant sans manifester de rancune, M. Mikolajczyk cite simplement les faits et les mesures prises pour écraser le parti : réduction du contingent de papier pour ses journaux, arrestation sans jugement des membres et exclusion des membres du P.S.L. des bureaux du scrutin au référendum qui vient.

« Celui-ci, qui doit avoir lieu à la fin du mois, sera plutôt une comédie qu'autre chose. Quatre-vingt-quinze pour cent des transports, en Pologne, appartient à l'U.N.R.R.A., et ceux-ci devant être mis, pour l'occasion, à la disposition du Gouvernement, il est possible que les socialistes et les communistes seront transportés d'un bureau de vote à un autre. Cette supposition semble être confirmée par la décision de commencer le vote à 7 heures du matin. Une autre falsification sera rendue possible par le fait que les votes des soldats seront contrôlés par l'officier commandant l'unité.

« Quand j'ai demandé à M. Mikolajczyk si son parti avait l'intention de passer de l'action négative à l'action positive, il sourit et me dit : « Notre moment viendra, soyez-en sûr. » Ce que son parti demande, c'est que l'on donne au peuple la possibilité de montrer par un vote libre si le gouvernement totalitaire actuel le représente ou ne le représente pas. »

LONDRES (PAT), 19 juin 1946. — Le « New-York Times » du 6 courant a publié des extraits du discours de Mikolajczyk à la séance du Conseil Central du P.S.L., réunie dans les premiers jours de juin, à Varsovie. Ce discours n'a pas été publié en Pologne à cause de la

L.P.4313

censure. Mikolajczyk accuse le régime de vouloir falsifier le référendum par de nombreux moyens : 1) Sur les dix-sept voïévodies, où les commissions du scrutin sont déjà nommées, il n'y en a que trois qui comportent des représentants du P.S.L. — 2) La police secrète glisse dans les demeures des membres du P.S.L. de soi-disant preuves de leur coopération avec les terroristes. — 3) Contrairement à la loi, les bureaux du P.S.L. ont été fermés dans sept circonscriptions. A la veille du référendum, on a créé une réserve de la milice en armant trente mille hommes dans le but très net d'intimider le P.S.L. Mikolajczyk a déclaré que toutes ces mesures avaient pour objet de « balayer le P.S.L. de la surface de la terre ». Il ajouta, à l'adresse de la police de Sécurité : « Vous ne pourrez pas nous fusiller tous, ni briser la liberté, car, pour cela, il faudrait que vous brisiez chaque Polonais séparément. »

LETTRE PASTORALE DES EVEQUES POLONAIS

NEW-YORK (PAT), 18 juin 1946. — Le « New-York Times » du 15 publie une dépêche du correspondant de l'« Associated Press », annonçant que les évêques polonais ont rédigé le texte de la lettre pastorale, au cours d'une réunion de l'épiscopat polonais à Czestochowa.

Cette lettre, signée par le cardinal Hlond et un grand nombre d'évêques, devait être lue, le 16 juin, dans toutes les églises de Pologne : « Depuis la rupture du Concordat en septembre 1945, cette lettre, qui est la plus énergique des manifestations du clergé, est considérée en Pologne comme une grave accusation contre les bandes de terroristes, le gouvernement et particulièrement le Ministère de la Sécurité Publique dont les fonctionnaires ont été accusés par Mikolajczyk et les membres du P.S.L. C'est dans les termes suivants que la lettre condamne le régime de terreur actuel en Pologne : « Un ces problèmes qui demande à être examiné avec attention est le chaos qui règne dans le pays et l'absence de sécurité personnelle pour les citoyens. Malgré la fin de la guerre qui, par elle-même, est cause de la mort ou de l'état d'infirmité de beaucoup de gens, l'existence des individus et même de familles entières est menacée en ce moment. On entend de nombreuses plaintes concernant des attaques à main armée, des cas d'arrestation et d'assassinat qui ne sont pas suivis d'enquête. De nombreuses personnes, sans en excepter des femmes et des enfants, sont victimes de ces activités immorales, condamnées par Dieu.

« Le clergé déplore, avec toute la nation, ces tristes incidents et s'adresse à ceux qui sont responsables de cet état de choses en leur demandant, que's que soient les motifs auxquels ils obéissent, qu'ils se souviennent des ordres de Dieu et qu'ils cessent ces actes de violence pour éviter de nouveaux malheurs à la Patrie. La situation des personnes emprisonnées est très grave. Elles sont souvent soumises à de mauvais traitements et privées de réconfort religieux, car on ne permet pas aux prêtres de les approcher. Beaucoup d'entre elles meurent sans recevoir les derniers sacrements. » Les évêques polonais exprimèrent ensuite leur reconnaissance aux Etats-Unis pour l'aide envoyée aux populations polonaises affamées.

Cette lettre n'a pas été publiée dans la presse polonaise. Cependant, une analyse en a été donnée dans le bulletin de presse de l'ambassade britannique à Varsovie. Cette publication a provoqué une protestation officielle du Gouvernement de Varsovie remise à l'Ambassadeur de Grande-Bretagne à Varsovi. La note prétend que la publication de cette lettre pastorale est une immixtion déplacée de la Grande-Bretagne dans les affaires polonaises.

DECLARATION DES POLONAIS D'AMERIQUE

LONDRES (PAT), 19 juin 1946. — Nous citons un article du « Dziennik Polski » de ce jour.

B.D.C.

« M. Karol Rozmarek, président du Congrès des Polonais d'Amérique, a remis, le 11 juin, à M. Byrnes, qui partait le lendemain pour la conférence de Paris, un mémorandum spécial. Parlant au nom de six millions d'Américains d'origine polonaise, M. Rozmarek exige, dans son mémoire, la révision complète des décisions de Yalta, sans laquelle la conférence de Paris n'aura guère plus de chances que celles qui ont déjà eu lieu à Londres, à Moscou et à Paris. Le mémorandum affirme que les décisions de Yalta sont la raison principale qui empêche les démocraties occidentales de s'entendre avec la Russie totalitaire. Il rappelle aussi que le Président Roosevelt avait catégoriquement déclaré qu'il n'approuvait pas toutes les décisions de Yalta. Le mémorandum constate aussi que les décisions de Yalta sont contraires au droit international et au principe de la justice : « Il est sans précédent » dans l'histoire qu'un agresseur siège dans un tribunal où il juge ses » propres actes d'agression et que la victime ne soit même pas autorisée à présenter son cas. » Le mémorandum continue en déclarant que les décisions de Yalta suppriment l'œuvre entreprise par le président Wilson : « Les peuples qui, après la première grande guerre, ont » été libérés, sont, l'un après l'autre enchaînés de nouveau. Bien plus, » la sécurité des Etats-Unis eux-mêmes est dangereusement menacée » aujourd'hui. » Le mémoire poursuit en rappelant que la tragédie de la Pologne est la conséquence de l'erreur de Yalta. Après avoir perdu des territoires au profit de la Russie, qui, en 1939, collaborait avec l'Allemagne, son gouvernement légal a été remplacé par un gouvernement fantoche établi par Moscou, ses chefs sont presque tous des citoyens soviétiques, elle est ruinée, six millions d'enfants y meurent de faim et elle est gouvernée à l'aide de baïonnettes russes. En conséquence de quoi, des millions de Polonais loyaux deviennent des émigrants, refusant de rentrer dans un pays régi par la terreur. Enfin, l'armée qui a combattu pour la liberté de tous les peuples alliés ne peut rentrer dans son pays. Le mémoire propose dix points à l'attention du Ministre des Affaires étrangères des U.S. : 1) Pour que des élections libres puissent avoir lieu, il faut que l'Armée rouge et les quislings évacuent la Pologne. 2) Vu que le gouvernement provisoire n'a pas tenu ses engagements, ce qui a obligé les Etats-Unis à refuser l'emprunt demandé, le Congrès des Polonais demande que l'on prenne en considération la nécessité de révoquer la reconnaissance du gouvernement provisoire et que l'on reconnaisse le gouvernement polonais légal de Londres, jusqu'au moment où des élections strictement contrôlées par les Alliés permettront au peuple polonais de manifester sa volonté. 3) Le mémoire demande au gouvernement des Etats-Unis d'influer sur le gouvernement britannique pour que celui-ci remette la démobilisation de l'Armée polonaise jusqu'au moment où la situation permettrait à celle-ci de rentrer dans une Pologne libre et démocratique. 4) Dans le cas où la Grande-Bretagne démobiliserait tout de même cette armée ses membres devraient soit trouver un refuge aux Etats-Unis pour la liberté desquels elle a combattu et parce que les Etats-Unis sont responsables de la catastrophe de Yalta — soit continuer à servir, sous le drapeau américain, en tant que formation militaire indépendante, en Allemagne. 5) Les décisions de Yalta, prises sans la connaissance du Congrès et du peuple américain, sont contraires à la Constitution des U.S.A. et n'engagent pas le gouvernement. La Constitution, en effet, ne donne à personne le droit de disposer des territoires de pays alliés. 6) De plus, le fait que la Russie n'a pas tenu ses engagements, délie le gouvernement américain. 7) La dénonciation des accords de Yalta sera le premier geste constructif dans le re'èvement de l'Europe. 8) Ce relèvement demande que l'on élimine l'agression là où elle a d'abord eu lieu, c'est-à-dire en Pologne. 9) Dans l'intérêt de la paix mondiale, nous vous prions d'exiger ouvertement et énergiquement que les armées soviétiques soient immédiatement retirées de Pologne et de tous les pays occupés par l'U.R.S.S. 10) Aucune

nation, quelle que soit sa puissance, ne peut être dispensée du devoir d'observer les lois morales. »

ECHOS DU DEFILE DE LA VICTOIRE

LONDRES (PAT), 13 juin 1946. — Des défilés de la Victoire ont eu lieu dans différentes villes de province, le même jour que celui de Londres. Le « Dziennik Polski » rapporte qu'un détachement de la 4^e Division d'Infanterie du 1^{er} Corps Polonais d'Ecosse a pris part à celui de Glasgow. Les Polonais venaient après les Hollandais, dans l'ordre alphabétique. « A notre connaissance — dit le journal — c'est le seul cas où les Polonais aient participé aux défilés organisés en Grande-Bretagne. Glasgow est, après Londres, la plus grande ville du Royaume-Uni. »

LA FAIM EN POLOGNE

LONDRES (P.A.T.), 11 juin 1946. — Le « Bulletin » de Glasgow a publié un article de Mary Cavanagh qui vient de passer plusieurs semaines en Pologne. « Il y a trois semaines, j'ai parlé à des gens qui sont certainement morts de faim depuis. La vie les quittait très rapidement. C'étaient des paysans, autrefois propriétaires de petites mais florissantes exploitations, situées dans une bande de territoire dévasté, longue de 400 milles, qui part de la nouvelle frontière orientale et traverse le centre de la Pologne. La guerre y a tout détruit, sauf les êtres humains. Ils se cachaient lorsque l'artillerie passait, et certains d'entre eux ont survécu. Ceux-ci sont revenus à leur terre. Le cheptel a péri ou a été, comme disent les paysans, emmené « par les Allemands » ou par les Russes... Le Gouvernement ne les aide pas du tout. Ils ne profitent pas des envois d'U.N.R.R.A., bien que ce soient les gens les plus nécessiteux du monde. Les envois d'U.N.R.R.A. sont distribués par le gouvernement. Il n'y en a pas suffisamment pour tout le monde, mais on ne peut se défaire de l'impression qu'il existe un certain privilège politique dans cette distribution. J'ai causé avec une femme qui a obtenu un cheval dans cette distribution, mais elle a dû le payer. Son mari est mort, torturé par les Allemands dans un camp de concentration. Vieille avant l'âge, la figure couverte de larmes, elle souleva la couverture qui servait de porte à l'abri qu'elle a habité tout l'hiver avec ses cinq enfants. La hutte était faite de branchages et recouverte de paille. Elle s'éleva sur les ruines de leur ancienne maison en pierre. « Nous n'avons pas mangé de pain depuis septembre » — me disaient les gens. J'ai vu leur nourriture, qui se composait de pommes de terre pourries. Leurs provisions de la récolte passée touchent d'ailleurs à leur fin.

« Le même soir, j'ai dîné avec le directeur du district, un jeune communiste, qui me servit du saumon fumé, du jambon froid, des œufs, du poulet, des glaces, des gâteaux et du café.

«... De trente à quarante pour cent des produits sont réquisitionnés par le gouvernement. Avec le ravitaillement donné par l'U.N.R.R.A., ces réserves sont vendues sur tickets à la moitié de la population. L'autre moitié, y compris les paysans, doit se fournir sur le marché libre, à des prix prohibitifs. Je demandai pourquoi ce marché libre n'était pas contrôlé et les produits mieux distribués. La réponse du gouvernement fut que les affaires du marché libre n'étaient pas si considérables qu'elles puissent influencer sur la situation économique du pays. Tant mieux si une partie de la population peut vivre du marché libre. Cette réponse n'est pas convaincante et on ne peut que trouver regrettable le principe qui permet à ceux qui ont de l'argent de vivre luxueusement tandis que le reste meurt de faim. »

BULLETIN DE L'AGENCE TÉLÉGRAPHIQUE POLONAISE P. A. T.

N° 24 — 4 juillet 1946 — 85, rue Vaneau, Paris (7°)

UN DEBAT A LA CHAMERE DES COMMUNES

LONDRES (PAT), 26 juin 1946. — Le *Dziennik Polski* publie un compte rendu de la séance du 24 juin, à la Chambre des Communes. Le *prof. Savory*, député de l'Université de Belfast, interpella le ministre des Affaires Etrangères en lui demandant « s'il savait que le gouvernement provisoire polonais avait suspendu les activités du Parti Paysan (P.S.L.), dans six districts des plus peuplés de Pologne, où le P.S.L. avait un grand nombre d'adhérents. Le ministre voudrait-il faire observer au gouvernement polonais que ces mesures, tendant à forcer M. Mikolajczyk à faire partie de la liste électorale du « bloc unique » sont contraires au principe des élections libres et sans entraves garanties par les accords de Yalta dont sont responsables et le gouvernement britannique et le gouvernement provisoire. »

M. Noel Baker (remplaçant M. Bevin) : Le ministre des Affaires étrangères, se souvenant des engagements pris en janvier dernier, par le gouvernement provisoire, regrette que la vie politique en Pologne soit soumise à une si violente tension. Le ministre éprouve un grave souci (*gravely concerned*) à la vue du retard apporté à l'organisation des élections et des symptômes indiquant que ce retard est employé à dissoudre un des principaux partis légalisés en Pologne. »

Le prof. Savory : « Je suis certain que le ministre se rend compte que l'on est en train de terroriser la population polonaise afin de rendre impossibles les élections libres garanties par les accords de Yalta et de Potsdam. »

M. S. Silverman : « Vu l'emploi, dans les questions et les réponses (du ministre) des termes « le gouvernement provisoire polonais », et vu le malentendu qui a déjà eu lieu à ce sujet, je demande au ministre de déclarer que le gouvernement de Sa Majesté a reconnu le gouvernement polonais sous une forme qui n'est pas provisoire. Je voudrais qu'il soit expliqué que le gouvernement de Sa Majesté reconnaît le gouvernement polonais *de jure* et *de facto*, comme le seul gouvernement existant. »

M. Noel Baker : « En effet, mais nous ne le reconnaissons qu'à la condition que des élections libres et démocratiques aient lieu en Pologne pour fixer un système de gouvernement de longue haleine. »

Le Vice-Amiral Taylor : « Etant donné que le gouvernement provisoire n'a pas tenu les engagements sur la base desquels il a été reconnu, le ministre veut-il nous dire combien de temps il continuera encore à être reconnu ? »

M. Noel Baker : « J'ai déjà fait une déclaration au nom du Gouvernement, qui a examiné la question, et je ne pense pas que j'aie rien à y ajouter. Le gouvernement polonais connaît notre point de vue. »

M. John McKay : « Si le gouvernement de Sa Majesté constate la situation actuelle avec tant de regret, le ministre pourrait-il nous dire si le gouvernement a le moyen d'y remédier et comment il compte le faire ? »

M. Noel Baker : « Lorsque nous avons reconnu le gouvernement provisoire en janvier (N.D.L.R. : M. Noel Baker a commis une erreur : la reconnaissance du comité de Lublin a eu lieu en juillet 1945), nous avons reçu certaines assurances de ce gouvernement et nous nous adressons actuellement à lui, en nous basant sur ces engagements. Nous avons communiqué notre point de vue au gouvernement polonais, et nous

4° P. 4313

vingt marks. Elles avaient la permission de visiter leurs enfants une fois tous les quinze jours, mais les infirmières les mettaient à la porte dès qu'elles osaient critiquer ce qui se passait dans la garderie.

L'accusation a constaté que la négligence des médecins et des infirmières était voulue et qu'elle causa cette terrible moisson de jeunes existences. La défense assure « que les enfants polonais et russes ne supportent pas l'alimentation artificielle qui réussit bien aux enfants allemands et que la mort a été causée par la privation du lait de leurs mères ».

CAMPS DE CONCENTRATION ET PRISONS EN POLOGNE

LONDRES (PAT), 21 juin 1946. — Nous reproduisons un article de la *Continental News Service* : « Il y a en Pologne, aujourd'hui, deux types de prisons : prisons publiques officielles et prisons secrètes. Les premières sont à la charge du ministère de la Justice et sont destinées aux criminels de droit commun ainsi qu'aux détenus politiques que la puissance d'occupation actuelle ne croit pas devoir entourer de secret.

« Les prisons secrètes sont dirigées par l'NKVD russe et ses agents polonais, c'est-à-dire le Ministère de la Sécurité. Ces prisons sont souvent situées dans les caves de maisons réquisitionnées. Personne n'y a accès, ni tribunaux, ni procureurs, ni avocats. Les prisonniers ne sont pas accusés formellement et n'ont aucun moyen de se défendre. Ils sont interrogés, battus et affamés, puis leur trace se perd. Ils sont soit déportés en Russie ou exécutés.

Un observateur récemment arrivé de Pologne a donné les détails suivants sur les camps de concentration et les prisons secrètes qui lui sont connus :

Varsovie. Les détenus politiques sont logés dans les sections X et XI de la prison, rue Rakowiecka. Ils sont torturés et battus. Dans les caves de la villa réquisitionnée par l'NKVD, 12, rue Pogonowski, à Zoliborz (faubourg de Varsovie), les prisonniers polonais sont torturés. Il y a une prison entourée de barbelés au 13 de la rue Srodkowa, à Varsovie. On y entend des gémissements et des cris.

Rembertow, près de Varsovie. Il y a là un camp de concentration où l'on détient les membres de l'Armée de l'Intérieur. Quelques uns d'entre eux ont été déportés en Russie comme « Volksdeutsche ».

Wlochy, près de Varsovie. Plusieurs centaines de personnes, dont cent officiers polonais, se trouvent dans la prison de la rue du 11-Novembre. Il y a une autre prison dans les casernes de la rue Cienista.

Sosnowiec-Radocha. Plus de trois mille personnes sont détenues dans la prison, y compris plusieurs centaines de membres de l'Armée de l'Intérieur.

Majdanek. Des membres et sympathisants de l'Armée de l'Intérieur sont encore emprisonnés dans certains bâtiments du camp.

Lublin. La prison officielle se trouve au Château. La prison secrète se trouve rue Wieniawska, dans la maison de l'NKVD.

Lodz. La prison de la rue Sterling renferme des membres de l'Armée de l'Intérieur.

Bialystok. Plus de mille cinq cents prisonniers politiques sont enfermés dans les prisons secrètes de la ville.

Cracovie. Il y a des prisons secrètes dans des caves, dans cinq endroits de la ville. La prison officielle se trouve rue Montelupi, où il y a aussi beaucoup de prisonniers politiques. Les bureaux de la Sécurité occupent les anciens bâtiments de la police allemande, rue Straszewski. Ils sont gardés par des sentinelles et les fenêtres du premier et des caves sont garnies de barreaux. Les interrogatoires préliminaires, accompagnés de peines corporelles, y ont fréquemment lieu.

Il y a aussi des prisons à *Katowice*, qui sont perpétuellement surpeuplées ; à *Poznan*, où les officiers de l'Armée de l'Intérieur sont détenus et torturés ; à *Pila*, où se trouve un camp détenant plus de trois mille Polonais, et à *Matwy*, d'où environ soixante mille personnes ont été déportées en Russie.

teurs polonais ont détruit 761 appareils ennemis certains, 347 probables et en ont endommagés 253.

« Au moment où l'aviation polonaise, organisée dans les cadres de l'aviation britannique, va être licenciée, j'espère, bien plus, je suis certain, que de nombreux Britanniques voudront exprimer leur reconnaissance aux pilotes polonais qui — comme l'a dit Churchill — « ont été les premiers de la poignée d'hommes auxquels tant de gens doivent tant », depuis l'époque de la bataille de Grande-Bretagne jusqu'à la fin de la bataille d'Europe. Un des moyens de prouver leur reconnaissance est d'envoyer leur cotisation au comité du Monument de Norholt. »

LE PROCES DE HELMSTEDT



LONDRES (PAT), 26 juin 1946. — Helmstedt, petite ville allemande à l'est de Brunswick, à la frontière de l'occupation russe, est témoin du procès de criminels de guerre accusés de l'assassinat massif d'enfants polonais et russes. Les infirmières et les médecins allemands de l'« hôpital » et de la « garderie » de l'usine d'avions de Wolfsburg et Ruecken, ainsi que les membres du conseil d'administration de cette usine sont coupables, d'après l'acte d'accusation, « d'avoir commis un crime de guerre en mettant à mort, par négligence volontaire en violation du droit et des coutumes de la guerre, près de quatre cents enfants polonais et russes ». Pour comprendre le sens véritable de ce crime, il faut connaître certains décrets allemands concernant les ouvriers polonais et russes déportés de force, appelés « Ostarbeiter ». Jusqu'à février 1943, si une ouvrière étrangère déportée aux travaux en Allemagne était enceinte, le gouvernement allemand l'autorisait à rentrer chez elle pour quelque temps, peu avant son accouchement. A mesure que croissaient les besoins de la production de guerre et que la situation devenait plus critique, on chercha à augmenter le rendement des ouvriers étrangers. On décida de liquider en premier lieu la question des ouvrières enceintes. Le plan préparé par Ley, directeur du Front du Travail, en février 1943, comprenait trois points : 1) Défense aux Polonaises et aux Russes de rentrer chez elles pour l'accouchement ; 2) L'avortement, interdit sous peine de mort dans le cas des Allemandes, était autorisé pour les étrangères ; 3) Des garderies d'enfants seraient créées près des usines employant un certain nombre d'ouvrières étrangères et les enfants russes et polonais y seraient obligatoirement hospitalisés.

C'est en conséquence de ce plan que l'usine « Volkswagen » créa une clinique et une garderie. Les conditions hygiéniques de la clinique étaient désastreuses. Les mères étaient renvoyées à leur travail de neuf à quatorze jours après l'accouchement, les enfants remis à la garderie, qui se trouvait d'abord à Wolfsburg. C'était une baraque en planches, remplie de punaises, où les enfants sains étaient gardés avec les enfants malades. Pourtant, il n'en mourut là que trente-cinq pour cent.

En juin 1944, la garderie fut transférée à Ruecken, dans un ancien camp de prisonniers de guerre russes. A partir de ce moment, jusqu'à l'entrée des troupes américaines, il y mourut de trois cent cinquante à quatre cents enfants polonais et russes. Les nouveau-nés étaient logés dans deux baraques : dans l'une, ceux de moins de trois mois, dans l'autre les plus âgés. Parmi ces derniers, la mortalité se maintint à trente pour cent, tandis que les plus jeunes moururent tous. Les conditions à Ruecken étaient abominables. Un témoin a certifié que c'était « une vraie fourmière de punaises ». Les enfants étaient couverts de plaies purulentes leurs corps pourrissaient vivants. Tous les enfants étaient baignés dans la même eau. Un détail atroce : les petits cadavres, plusieurs par jour, étaient enveloppés dans du papier hygiénique et déposés dans les w.-c. en guise de morgue. Un des travailleurs du camp emportait les cadavres dans des boîtes en carton et les enterrait au cimetière, sans cercueil et sans croix. On retenait deux marks par jour aux mères, pour l'entretien de ces enfants, et cet enterrement de cauchemar coûtait

pensons que ce gouvernement comprendra qu'il serait dans son intérêt d'agir dans le sens que nous espérons et comme l'a déjà fait la majorité des pays se trouvant dans la zone de l'Europe orientale. »

M. Silverman : « Il est de fait, n'est-ce pas, que le gouvernement de Sa Majesté a entrepris des négociations sur ce sujet, avec le gouvernement polonais, que ces négociations se poursuivent et que le gouvernement polonais a expliqué les raisons pour lesquelles il n'a pas organisé les élections et n'a pas fixé la date à laquelle elles auront lieu ? »

M. Noel Baker : « Je ne puis accepter la façon dont la question est formulée. Le mot « négociations » n'est pas le terme qui convient et, de plus, pour ce qui est des motifs invoqués par le gouvernement polonais, je ne peux pas dire qu'ils soient très convaincants. »

M. Scollan : « La réponse du ministre implique-t-elle que, s'il y a un accroc dans la question du référendum, nous reconnaitrons le gouvernement polonais émigré à Londres ? »

M. Noel Baker : « Non, naturellement. Il ne s'agit pas de cela. Je crois tout de même que nous pouvons encore espérer que le gouvernement polonais tiendra les engagements qu'il a pris et que des élections libres auront lieu à la satisfaction de tout le monde. »

M. McKay : « Le plus important en ce moment, si nous voulons des élections libres, n'est-ce pas que tous les partis jouissent de la liberté de s'exprimer, car, dans le cas contraire, ces élections ne seraient qu'une triste farce ? »

M. Noel Baker : « Je suis tout à fait d'accord avec vous. »

M. Morris-Jones : « Le ministre a-t-il entendu parler d'élections qui ont satisfait tout le monde ? »

LE MONUMENT DES AVIATEURS POLONAIS

LONDRES (PAT), 24 juin 1946. — Le *Daily Telegraph* du 24 courant publie une lettre du Vicomte Portal, Maréchal de l'Air et chef de l'Etat-Major de l'Aviation Britannique pendant la guerre, de 1939 à 1945 :

« Aucun monument n'a encore été élevé en souvenir de la participation des chasseurs polonais dans la bataille de Grande-Bretagne, et, plus tard, dans les opérations au-dessus du continent. Aussi, avec l'assentiment du Ministère de l'Air, on se propose actuellement d'élever à Norholt, qui a été le principal champ d'aviation polonais, un monument à la mémoire des cinq cent quarante-six pilotes polonais tombés dans la lutte. Un comité s'est créé, à la tête duquel se trouvent le Général d'Aviation Izvycki et le Maréchal d'Aviation Sir Roderic Hill. Le comité a déjà accepté le projet présenté par le sculpteur polonais Lubelski. Une grande partie des fonds nécessaires ont été recueillis parmi les aviateurs polonais et leurs amis. Il manque encore 2.000 livres. Je suis sûr que, dès que la population britannique apprendra ceci, ce manque sera couvert par des dons bénévoles. »

« Pendant la bataille de Grande-Bretagne, le septième des pertes causées à l'ennemi par l'aviation britannique est dû à deux escadrilles polonaises ainsi qu'à cinquante autres pilotes polonais servant dans différentes escadrilles britanniques. Parmi les escadrilles de l'aviation britannique, la première place revient à l'escadrille polonaise Kosciuszko, n° 303, pour le nombre d'appareils ennemis détruits en 1940. En 1941, le nombre des escadrilles polonaises augmenta et il y en eut huit, apportant une aide précieuse aux chasseurs britanniques dont nous disposions alors. En septembre 1942, pendant les opérations au-dessus de Dieppe, les chasseurs polonais effectuèrent dix pour cent des opérations et abattirent dix-huit pour cent des appareils ennemis détruits par notre aviation. Depuis le moment de l'invasion de l'Europe, jusqu'à la fin des opérations contre les Allemands, les chasseurs polonais ont exécuté 20.300 sorties, lancé 10.583 bombes, abattu 140 appareils ennemis et 187 bombes volantes. Au cours de toute la durée des opérations militaires, les avia-

BULLETIN DE L'AGENCE TÉLÉGRAPHIQUE POLONAISE P. A. T.

N° 25 — 11 juillet 1946 — 85, rue Vaneau, Paris (7°)

REFERENDUM

Les résultats officiels du referendum polonais ne sont pas encore connus. La Radio et la presse de Varsovie annoncent la victoire du gouvernement ; M. Mikolajczyk, à son tour, a fait des déclarations où il se plaint de fraudes électorales. Nous donnons ci-dessous quelques opinions émises par des correspondants anglo-saxons à la veille du referendum :

LONDRES. — P.A.T. — 1^{er} juillet 1946. — M. Derek Selby, correspondant du *Sunday Times*, écrit, dans son télégramme de samedi (veille du referendum) : « ...Quoiqu'il n'y ait aucune chance d'obtenir un referendum vraiment libre, par suite des persécutions du Parti Paysan Polonais (P.S.L.) et de nombreuses arrestations qui continuent toujours, il existe encore un espoir qu'au moins le dépouillement du scrutin se passera dans des conditions normales. Espoir faible, car le P.S.L. n'a de représentants que dans trois secteurs électoraux, alors que ceux-ci sont au nombre de seize ».

M. Derek Selby rapporte aussi que vendredi dernier, à la conférence de presse, M. Mikolajczyk a déclaré aux correspondants étrangers que le gouvernement a ouvert d'importants crédits au P.P.R. (communistes) et au parti socialiste pour la campagne électorale, 65 millions de zlotys aux premiers et 45 millions de zlotys aux deuxièmes. Cela a permis à ces deux partis de couvrir le pays de leurs tracts. Par contre, lorsque que le P.S.L. a voulu colporter 300.000 tracts, beaucoup de ses membres ont été emprisonnés. Ces arrestations se font par centaines et on n'en voit pas la fin. M. Mikolajczyk a ajouté qu'il n'aurait jamais consenti au referendum s'il avait pu prévoir que les représentants de son parti seraient exclus des commissions appelées au dépouillement des urnes. M. Selby est d'avis que la décision du gouvernement de considérer les bulletins blancs comme la réponse « oui » aux trois questions du referendum « est l'arme la plus puissante entre ses mains ». Le journaliste anglais cite la conversation qu'il a eue avec une ouvrière qui lui a déclaré qu'elle déposerait un bulletin blanc, « car, dit-elle, si les membres de la commission, qui sont tous communistes, voyaient que j'écris quelque chose sur mon bulletin, ils sauraient tout de suite que j'écris « non » et alors je risquerais des représailles aussi bien pour moi que pour ma famille ».

L'envoyé spécial du *Times*, dans sa dépêche du 30 juin 1946 donne ses impressions sur la visite qu'il a faite dans trois centres de vote : ceux de Varsovie, de Zoliborz, faubourg de Varsovie et en banlieue. Partout il a trouvé de longues files d'attente et les électeurs ne sont admis aux urnes que par petits groupes.

Le referendum est une question intérieure polonaise et les Russes semblent ne pas s'y intéresser. La propagande du gouvernement est très forte et elle est dirigée non seulement contre M. Mikolajczyk, mais aussi contre la Grande-Bretagne. Une des affiches électorales représente M. Churchill-ventriloque ayant à ses côtés M. Mikolajczyk sous les traits d'un pantin qui dit le mot « non ». Cette affiche doit être de la première phase de la campagne électorale, car actuellement le gouvernement s'efforce de discréditer M. Mikolajczyk et de persuader l'opinion publique qu'il n'a guère d'appui britannique ou américain.

L^o p 4513

LONDRES. — P.A.T. — 29 juin 1946. — Le *New York Herald Tribune* du 29 juin publie un compte rendu de la situation politique en Pologne à la veille du referendum qui lui est transmise par son correspondant à Varsovie, M. Homer Bigart et dont nous donnons ici quelques extraits : après avoir rappelé les trois questions posées par le referendum et les positions respectives du Parti Communiste et du Parti Paysan Polonais, M. Bigart se montre très sceptique quant à l'entière liberté de manœuvre accordée au P.S.L. « Le gouvernement a trouvé des excuses pour suspendre le P.S.L. dans 9 districts. D'autre part, les représentants du P.S.L. sont constamment menacés d'arrestation. Aucune réunion ne peut avoir lieu sans l'autorisation du ministre communiste de l'Intérieur. M. Mikolajczyk s'est vu refuser la disponibilité de la Radio, afin de répondre au gouvernement ; son seul moyen de propagande est le journal du parti *Gazeta Ludowa* sévèrement censuré et qui ne dispose que de la moitié du tirage du journal socialiste *Robotnik* et communiste *Glos Ludu*, et ne peut paraître qu'à 60.000 exemplaires ».

Non content de monopoliser à son profit tous les moyens de propagande, le gouvernement fait aussi pression sur l'armée. Le général M. Spychalski, vice-ministre de la Défense Nationale, déclare que l'armée doit abandonner la politique de neutralité et aider à liquider les éléments « réactionnaires ». « Certains leaders du P.S.L., écrit le général Spychalski, sous l'influence des milieux de Londres, emploient à nouveau leurs vieux slogans politiques adoptés par Londres au temps de l'occupation allemande et concentrent tous leurs efforts à lutter à la fois pour obtenir le pouvoir et à se préparer à combattre, plus tard, la Russie ».

Le correspondant se demande ensuite si les opérations du referendum sont conduites normalement et cite quelques phrases de l'interview que lui avait accordé M. Mikolajczyk. M. Mikolajczyk se déclare impuissant à donner plus d'élan à sa propagande et à riposter vigoureusement aux attaques et aux mensonges de ses adversaires.

Le P.S.L. a découvert un centre électoral à Varsovie où la liste des électeurs avait été copiée sur un registre civil de 1942 et comprenait donc des centaines de tués ou de disparus. Finalement, le P.S.L. a des représentants en nombre minime au sein des commissions des districts. Dans certaines sections même, où le P.S.L. est dominant, il n'a pas de représentants du tout. Par exemple, dans le district de Kielce, où le P.S.L. a une majorité écrasante il a moins de 20 représentants sur 1.200 commissaires électoraux. Le chef du district de la Sécurité de Police a refusé aux paysans l'autorisation de faire des réunions et nombre d'entre eux ont été arrêtés pour des manifestations politiques dans les rues.

LONDRES. — P.A.T. — 22 juin 1946. — LES MENSONGES DE LA PROPAGANDE. — La radio de Varsovie, dans son émission du 21 juin, cite une information du journal *Polska Zbrojna*, organe de l'armée polonaise : « Pendant une réunion électorale, dans le district de Grojec, un homme sortit de la foule et harangua l'assemblée. Il fit appel à l'unité des ouvriers et des paysans, les invitant à voter « oui » aux trois questions du referendum. L'orateur était le lieutenant-colonel Bajan, célèbre aviateur polonais, revenu récemment d'Angleterre. Rappelons qu'il fut vainqueur de compétitions internationales d'aviation et que pendant la dernière guerre il devint un ennemi tellement redoutable pour l'aviation allemande qu'une prime fut offerte à celui qui l'abattrait. »

De notre côté, nous apprenons que le célèbre aviateur, le lieutenant-colonel Georges Bajan se trouve toujours en Angleterre et n'a fait aucun voyage en Pologne. La radio de Varsovie et le journal *Polska Zbrojna* ont beaucoup d'imagination.

LA GRANDE-BRETAGNE ET LES ELECTIONS POLONAISES

LONDRES. — P.A.T. — 29 juin 1946. — D'après le *Times* du 28 juin, on a confirmé, dans les milieux autorisés de Londres que l'accord financier polono-britannique, signé le 24 juin, ne sera pas ratifié

par le gouvernement britannique tant que le gouvernement polonais ne remplira pas les obligations qu'il avait prises à l'égard des Alliés à la conférence de Berlin.

A la conférence de Yalta, on avait décidé que le gouvernement provisoire polonais procéderait, dans un délai aussi bref que possible, aux élections libres et respecterait le principe du scrutin secret et universel. A la conférence de Berlin, les Polonais avaient été autorisés à administrer certaines régions allemandes à l'est de l'Oder à condition que les élections aient lieu cette année.

Le gouvernement britannique, en prenant la décision d'ajourner la ratification de l'accord financier polono-britannique, a agi sous l'influence de la situation actuelle politique en Pologne. Les élections n'ont pas eu lieu en Pologne et la loi électorale n'a pas été proclamée. Ceux des partis politiques qui ne sont pas contrôlés par les communistes, ne peuvent pas organiser de réunions et de meetings à l'occasion du référendum. Les réunions en plein air sont interdites et les réunions privées ne sont autorisées qu'après avoir obtenu un avis favorable de la police qui très souvent refuse ces autorisations. Les partis politiques n'ont pas le droit d'annoncer publiquement leur position. Les affiches de ces partis sont confisquées et les personnes chargées de les apposer sont arrêtées. Aussi longtemps que le gouvernement britannique refusera de ratifier l'accord polono-britannique, le gouvernement polonais ne pourra pas toucher l'or déposé à Londres (4 millions de livres) ; il ne recevra pas, non plus, de matériel de démobilisation et ne pourra profiter des avantages qui découlent de l'accord.

Le porte-parole du Gouvernement de Varsovie à Londres, conclue le *Times*, a déclaré le 28 juin, au soir, que le gouvernement polonais avait annoncé à plusieurs reprises officiellement que des élections libres auraient lieu en Pologne. Mais il proteste contre le fait que des conditions politiques soient liées aux accords économiques. Selon lui, l'accord financier n'est pas un emprunt, il est le règlement de questions financières et la Pologne a fait réellement des concessions afin de régler la dette de l'ancien gouvernement polonais à Londres.

Le *Daily Telegraph* du 9 juin, dans un article intitulé : « Poland Votes To Morrow » écrit : « ...Le gouvernement britannique a pris une position nette devant le référendum en Pologne. Hier au soir, on a publié un communiqué officiel selon lequel le gouvernement britannique ne ratifiera pas l'accord financier polono-britannique aussi longtemps que le gouvernement polonais ne se soumettra pas aux assurances formelles données aux Alliés sur les élections libres en Pologne. Aussi longtemps que l'accord ne sera pas ratifié, la Pologne ne pourra pas toucher son or qui représente la valeur de 4 millions de livres et ne pourra pas profiter des avantages découlant de l'accord ».

LE GENERAL PAGET ET L'ARMÉE POLONAISE

LONDRES. — P.A.T. — 29 juin 1946. — Le général Anders a visité les détachements polonais stationnés dans le Moyen Orient. Au cours de cette visite, il a été reçu par le roi Farouk et il a assisté aux manifestations qui ont eu lieu à l'occasion du départ du Commandant en Chef des Armées Alliées du Moyen-Orient, Sir Bernard Paget. Le général Paget, en prenant congé des détachements polonais, a dit, entre autres : « Je sais que la vie du soldat polonais n'est pas facile aujourd'hui. Je sais que vous avez eu beaucoup de déceptions et que vous êtes rongés par le souci de l'avenir. Mais votre morale et votre discipline sont restés toujours parfaites. Ma plus sincère sympathie va surtout à ceux d'entre vous, les plus jeunes, qui se sont efforcés, dans les écoles créées ici, de devenir des membres de valeur de l'Armée Polonaise et qui aujourd'hui doivent constater que le but de leur vie ne peut être réalisé momentanément. Mais j'ai l'espoir qu'ils persévéreront toujours et continueront à travailler pour devenir de bons citoyens de leur patrie... Je vous affirme que l'Armée et le Peuple britanniques n'oublieront

jamais les grands exploits du soldat polonais pendant cette guerre et que les liens de camaraderie qui se sont noués sur le champ de bataille ne se relâcheront pas ».

LE RAPPORT DES PARLEMENTAIRES AMERICAINS SUR LA SITUATION EN EUROPE CENTRALE

LONDRES. — P.A.T. — 22 juin 1946. — Selon la presse américaine, on a publié à Washington, le 18 juin 1946, le rapport officiel de la sous-commission spéciale de la Chambre de Représentants des Etats-Unis qui, en août septembre et octobre derniers, a visité les pays de la zone d'influence russe et aussi la Pologne. Cette commission était composée de M. Mundt, représentant l'Etat de Dakota Sud, de Mme Bolton, député, représentant l'Etat Ohio et de deux députés, Américains d'origine polonaise, M. Joseph Ryter, de Connecticut, et M. Thomas Gordon, de l'Illinois. Ces deux derniers, ayant terminé leur voyage plus tôt et étant revenu aux Etats-Unis en septembre, n'ont signé que la partie du rapport correspondant à l'époque de leur séjour en Europe.

Le principal reproche fait par le rapport de la commission sur la répartition des secours de l'U.N.R.R.A. en Pologne, en Tchécoslovaquie et en Yougoslavie est que cette répartition soit guidée par des considérations politiques et ne soit pas impartiale. Les communistes sont toujours les premiers bénéficiaires.

Le passage relatif à la Pologne caractérise ainsi la situation en automne dernier 1) Il ne reste plus en Pologne qu'une seule liberté, la liberté de la religion et encore est-elle très limitée ; 2) Le peuple polonais est dans la sujétion complète de l'Etat ; 3) Les Polonais n'ont pas la liberté de parole ; 4) La majorité des Polonais place tous ses espoirs en M. Mikolajczyk et en son parti paysan.

Il est assez caractéristique qu'à la suite des protestations de la commission, après son voyage en Europe, dont le but principal était de donner un compte-rendu de l'activité impartiale de l'U.N.R.R.A., les autorités centrales de cette organisation ont forcé le chef de la succursale polonaise de l'U.N.R.R.A., le Russe Menchikoff, à démissionner. M. Drury, un brigadier canadien a été nommé à sa place et on a pu constater une sensible amélioration de la situation.

LA QUESTION DES REFUGIES AU COMITE ECONOMIQUE ET SOCIAL DE L'O.N.U.

LONDRES. — P.A.T. — 22 juin 1946. — Le *New York Herald Tribune* du 19 juin écrit que la Russie a subi un échec cuisant au cours du violent débat qui a eu lieu le 18 juin pendant la réunion du Comité économique et social de l'O.N.U., sur la création d'un organisme international chargé de l'aide aux réfugiés.

Le délégué russe, le général Pierre Ratov a accusé les puissances occidentales d'admettre dans les camps de réfugiés de leurs zones d'occupation des éléments hostiles à leurs pays d'origine. Il demandait que le nouvel organisme autorise des représentants de chaque gouvernement à entrer en contact avec les émigrés.

Les Etats-Unis et la Grande-Bretagne suggèrent de laisser à ce nouvel organisme une liberté totale pour accepter ou non cette proposition et de confier la protection des réfugiés à des représentants nommés par les réfugiés eux-mêmes. La proposition anglo-américaine est acceptée par 11 voix contre 5 du bloc soviétique.

Dans son commentaire, le *New York Herald Tribune* observe que ce débat a été l'expression du conflit existant entre l'Est et l'Ouest sur le traitement qui doit être appliqué aux réfugiés et que le représentant du bloc soviétique désire avoir le droit d'accès aux camps afin de pouvoir les épurer et d'éliminer des éléments qui, éventuellement, pourraient alimenter l'opposition dans leurs pays.

BULLETIN DE L'AGENCE TÉLÉGRAPHIQUE POLONAISE P. A. T.

N° 26 — 18 juillet 1946

85, rue Vaneau, Paris (7°)

REFERENDUM

LONDRES (P.A.T.), 6 juillet 1946. — *Déclaration du ministre d'Etat, Noël Baker.* — Répondant à la question qui lui avait été posée à la Chambre des Communes le 24 juin dernier, le ministre d'Etat Noël Baker a dit notamment que le gouvernement de Grande-Bretagne n'avait pas l'intention de s'immiscer dans les affaires de politique intérieure polonaise, mais qu'il s'assurerait que les élections eussent lieu conformément aux accords de Potsdam.

D'autre part, le gouvernement polonais a été informé que les accords financiers anglo-polonais ne seraient pas ratifiés par le gouvernement de Grande-Bretagne tant qu'une date ne sera pas fixée de ces élections.

LONDRES (P.A.T.), 6 juillet. — Le *Daily Telegraph*, dans la dépêche de son correspondant à Varsovie, M. Christopher Buckley, du 3 juillet, constate : « Il existe de nombreuses preuves des abus commis pendant le referendum. Ce que j'ai vu de mes propres yeux suffit pour déclarer que l'étendue de ces abus est suffisante pour mettre en doute les résultats officiels qui vont être publiés. »

« Ainsi, par exemple — continue le correspondant — dans le district de Poznan, un des commissaires électoraux, M. Nadobnik, s'est aperçu que dans les urnes venues de lieux éloignés les uns des autres, les réponses sur les bulletins de vote étaient de la même écriture. »

« Dans une des écoles du faubourg de Varsovie de Praga, on a trouvé dans les cabinets une grande quantité de bulletins déjà remplis. Ces bulletins ont été apportés à Varsovie où j'ai pu les examiner personnellement. Tous ces bulletins portaient la réponse « non » à la première question, et même parfois à la deuxième. On m'a raconté que dans un autre district électoral, un des membres de la commission, en comptant les bulletins déposés, en a détruit une certaine quantité et a mis à leur place des bulletins blancs qui sont considérés comme portant la réponse affirmative aux trois questions. Dans un quartier du sud de Varsovie, on a trouvé, dans la rue, 15 bulletins remplis. Dans un village de la région de Lublin, l'adjoint du maire, M. Wojtowicz, a décidé que la réponse positive aux deux questions du referendum impliquait la réponse « oui » à la troisième question. Les membres d'un autre district électoral ayant protesté contre une telle interprétation, le président de la commission aurait dit : « Retirez plutôt votre protestation, car je fais partie de la police secrète. » Dans de nombreux cas, les présidents des commissions recevaient l'ordre de renvoyer les urnes sans compter les voix aux bureaux de l'Office de Sécurité. »

LONDRES. (P.A.T.), 3 juillet 1946. — Le *Times* du 3 juillet cite la dépêche de son correspondant de Varsovie : « M. Mikolajczyk a protesté contre les irrégularités commises au cours du dépouillement du scrutin. Il a déclaré que dans de nombreuses communes, on n'avait pas procédé au dépouillement des voix sur place, comme il était prévu par l'article 38 de la loi sur le referendum, mais que les urnes avaient été envoyées aux offices centraux. (Le correspondant fait certainement allusion aux commissions centrales des voïvodies. Note de P.A.T.) »

« Ce fait, suivant M. Mikolajczyk, aurait été constaté dans la voïvodie de Poznan où, selon le compte rendu d'un délégué du P.S.L., la première question (sur la suppression du Sénat), dans une des commissions locales, n'a recueilli que 10 à 15 voix affirmatives. Les mêmes irrégularités ont eu lieu dans deux communes de la voïvodie de Varsovie, dans une commune de la voïvodie de Cracovie et de Bialystok. Le président de la commission électorale de Tarczyn s'est opposé au renvoi de l'urne avant le

4° p 4313

dépouillement de son contenu. M. Mikolajczyk a déclaré, en outre, qu'il avait reçu une communication téléphonique de Wroclaw (Breslau) au sujet de l'arrestation de membres de son parti. Ces arrestations qui ont lieu depuis quelques jours, concernent presque tous les membres du comité exécutif du P.S.L. ainsi que les membres les plus actifs du parti. La même nouvelle est parvenue de Lublin à M. Mikolajczyk. »

LONDRES (P.A.T.), 5 juillet 1946. — L'hebdomadaire londonien *Time and Tide* (numéro du 5 juillet) écrit, entre autres, dans l'article intitulé « How to Get « Yes » for an Answer » : « Le tableau de la situation politique en Pologne, au moment où la nation a, pour la première fois depuis 1938, l'occasion d'exprimer librement son opinion, ne nous permet guère d'avoir confiance en l'affirmation donnée par le gouvernement provisoire que des élections libres auraient lieu en Pologne, en automne prochain, élections qui permettraient aux alliés de reconnaître définitivement le gouvernement de ce pays.

« Le ministre Baker a confirmé nettement, la semaine dernière, que le gouvernement britannique continue à considérer les élections libres en Pologne comme la condition essentielle de la reconnaissance du gouvernement de Varsovie et que le referendum ne peut être considéré comme remplaçant ces élections. La manière dont se sont déroulées les opérations du referendum exclut toute idée d'une unité de la nation sur le régime actuel. Cela confirme seulement l'erreur de la conférence de Yalta, à savoir qu'un gouvernement imposé (ce qui est le cas en Pologne), ne peut gagner la confiance de la nation polonaise. »

L'hebdomadaire socialiste *Tribune* du 5 juillet, dans un article intitulé « Inconclusive Referendum », écrit : « Même si le dépouillement du scrutin était honnête (M. Mikolajczyk accuse les autorités de fraude électorale), les résultats des élections ne seraient pas convaincants. »

Le seul résultat certain de la campagne électorale, dû au hasard d'ailleurs, a été la fusion du parti socialiste avec les communistes; le langage employé par ces deux partis qui se déclaraient plutôt favorables au panslavisme qu'à l'internationale socialiste, fut identique. Voici un des appels du parti socialiste, à la veille du referendum : « Pour rendre impossible le retour du fascisme et de l'impérialisme allemand, il faut que tous les travailleurs, ouvriers et paysans fassent une alliance basée sur la solidarité et l'unité démocratique et qui trouvera son appui dans l'amitié de l'U.R.S.S. et de toutes les nations slaves. »

Cependant, la terreur sévit en Pologne des deux côtés. D'après les communiqués officiels de la semaine dernière, au cours de six semaines écoulées, 206 « pro-gouvernementaux », dont 16 membres des commissions électorales, ont été assassinés par les terroristes de droite. De son côté, M. Mikolajczyk a déclaré qu'au cours de la semaine précédant le vote, tous les membres actifs du Parti Paysan Polonais, P.S.L., dans le district de Wroclaw (Breslau) et de Lublin, ont été arrêtés par la police communiste de sécurité.

D'un côté, le gouvernement fait tous les efforts possibles afin de détruire complètement le P.S.L. en tant que facteur politique; de l'autre, il fait les mêmes efforts afin de diminuer la méfiance des paysans à l'égard du régime actuel en leur accordant de substantielles concessions économiques.

Le *Sunday Times* du 7 juillet insère le télégramme de son correspondant de Varsovie, Derek Selby, intitulé « Elections soon in Poland » : « Le ministre de la Propagande Matuszewski, dont la politique se résume par le principe « la fin justifie les moyens », a fait déjà quelques tentatives pour « préparer » les élections. La presse contrôlée par lui, la radio, le cinéma et même les théâtres ont reçu des instructions pour attaquer le P.S.L. à chaque occasion.

« Ce parti, par l'intermédiaire de son leader, M. Mikolajczyk, démasque par tous les moyens qui lui sont accessibles, un des plus grands scandales de l'histoire intérieure de la Pologne en fournissant aux journalistes étrangers des résultats des élections bien différents de ceux donnés par la propagande officielle du gouvernement.

« M. Mikolajczyk déclare catégoriquement que 85 % d'électeurs ont voté « non » à la première question et que 55 % à 65 % ont voté « non » à la deuxième. Comme preuve de cette affirmation, il cite les documents qui lui ont été fournis par les délégués du P.S.L. aux commissions électorales, par les membres du Parti Chrétien du Travail et même par les socialistes. Dans les égoûts de Varsovie on a trouvé des milliers de bulletins électoraux qui ne font aucun doute quant à l'attitude du P.S.L.

« Les documents qui se trouvent en possession de M. Mikolajczyk prouvent amplement les énormes abus commis lors du dépouillement du scrutin.

« Le président des commissions électorales, M. Barcikowski, a refusé de donner des interviews et a refusé également de répondre aux allégations de M. Mikolajczyk qui compromettent M. Barcikowski lui-même et tout son appareil exécutif.

« Le referendum a démontré aux dirigeants du parti P.S.L. tous les dangers et tous les pièges qui les attendent au cours des prochaines élections. On peut craindre, en lisant les nouvelles qui parviennent sur la recrudescence de l'activité des bandes terroristes, que les masses polonaises ayant perdu tout espoir d'obtenir les élections libres, n'aillent rejoindre ces bandes.

« Des personnes plus sensées sont hostiles à ces gestes de désespoir, convaincues qu'une nouvelle effusion de sang n'aurait pour unique résultat que l'intervention de la Russie. Il reste également toujours à craindre que certains Polonais, qui ne se laissent pas toujours guider par la raison, n'aient recours à des actes de violence en signe de protestation contre la terreur qui sévit. »

LA LETTRE PASTORALE DES EVEQUES POLONAIS

LONDRES (P.A.T.), 5 juillet 1946. — D'après le correspondant du *The Catholic Herald*, nous citons, ci-dessous, le texte du communiqué publié à l'issue du congrès de l'Episcopat polonais qui a eu lieu à Czenstochowa du 22 au 24 mai 1946 : « L'Episcopat polonais vient de terminer son congrès au cours duquel des problèmes religieux, d'éducation et de bienfaisance ont été discutés. Le congrès a débuté par la lecture du message du pape du 17 janvier dernier répondant à l'hommage rendu par les évêques polonais qui avait eu lieu l'année dernière.

« L'Episcopat polonais s'est préoccupé tout particulièrement de la question des troubles intérieurs en Pologne et de la sécurité personnelle de ses citoyens. Malgré la cessation des hostilités, qui avaient engendré la mort et l'infirmité, la vie des individus et de familles entières est encore en danger. Les plaintes contre les abus en cette matière, contre la violation de la liberté individuelle et contre les exécutions sans jugement sont généralement connues. Beaucoup de personnes, sans exclure des femmes et des enfants, des villages entiers, sont victimes de ces excès que la loi divine condamne sévèrement. Ces violences aux droits fondamentaux de l'homme, sans précédent dans l'histoire, doivent avoir des répercussions les plus fâcheuses sur le sort du pays entier.

« L'Episcopat polonais et la nation entière déplorent ces tristes symptômes et lancent un appel à tous ceux qui en portent la responsabilité pour qu'ils mettent fin à ces violences et renoncent aux méthodes de cruauté qui ne peuvent qu'augmenter les malheurs de la patrie.

« La situation des personnes emprisonnées est la plus digne de pitié. Elles sont exposées aux vexations et aux tortures, privées de consolation religieuse par suite de nombreux obstacles qui empêchent les prêtres d'accéder librement aux prisons. Les évêques polonais sont fermement résolus à ne pas diminuer leurs efforts pour obtenir la possibilité de porter à ces malheureux la consolation religieuse.

« La guerre a imposé à la vie publique de nombreuses limitations, parfois même abusives; elle a imposé aussi certaines restrictions à l'Eglise catholique, surtout en ce qui concerne l'accomplissement de ses fonctions sacerdotales comme telles que : célébration de services religieux publics, enterrements, manifestations. Si ces exigences sont en contradiction avec

le caractère sacré des services religieux ou les prescriptions liturgiques, l'Eglise ne peut pas les tolérer sans courir le risque de profaner le caractère sacré de sa mission.

« La vie de la jeunesse et le souci de son éducation religieuse a trouvé un vif écho à la conférence de l'Episcopat polonais. A l'heure actuelle, les jeunes gens, plus que jamais, sont exposés à de grands dangers moraux. L'Eglise catholique doit les entourer de sa protection paternelle et veiller à ce que leurs jeunes existences ne soient pas dénaturées.

« Plusieurs fois déjà les évêques polonais se sont levés contre les avortements. Les nouvelles qui leur parviennent aujourd'hui à ce sujet, sont tellement effrayantes du point de vue moral et du point de vue de l'avenir de la nation polonaise que l'Episcopat polonais, appelé à être gardien de la foi et de la moralité chrétiennes, conjure les mères, les médecins et tous ceux qui ont une influence sur cette question, de combattre le plus énergiquement possible contre ce crime collectif. C'est un danger plus redoutable pour la vie et le développement de la nation que les horreurs de la dernière guerre. Il empoisonne mortellement l'âme de la nation, émousse sa conscience et la rend insensible à l'horreur de meurtre. Le transfert de centaines de milliers de Polonais de leurs terres ancestrales de l'Est sur les territoires reconquis à l'Ouest, une diminution générale des moyens d'existence et d'autres causes, ont créé momentanément pour eux des conditions de vie difficiles. L'Episcopat polonais, en considération de ces faits, a décidé de prendre des mesures pour faciliter à ces masses le passage de cette époque difficile.

« Grâce à l'aide de l'Episcopat et de la nation américaine, les institutions diocésaines et paroissiales de bienfaisance « Caritas » ont pu parer à la misère et à la famine des populations. L'Episcopat polonais et tous ses fidèles ressentent un sentiment de vive gratitude à l'égard de tous ces bienfaiteurs pour leur acte de charité chrétienne. Il les recommande aux prières du clergé et de toute la nation. »

Après avoir expédié d'autres questions du caractère administratif et social, les travaux de la conférence de l'Episcopat polonais ont pris fin le 24 mai.

LE TRANSFERT DU CORPS DU GENERAL SIKORSKI

LONDRES (P.A.T.), 3 juillet 1946. — Le *Dziennik Polski* (journal polonais de Londres) du 6 juillet dernier, insère la lettre de Mme la générale Sikorska qui, par l'intermédiaire de ce journal, demande à toute la presse libre polonaise de reproduire ce texte : « Monsieur le Directeur. Je viens d'apprendre que la radio de Varsovie, dans son émission du 30 juin dernier, a diffusé un communiqué de la résolution prise par le Conseil des ministres, ayant pour but de demander au gouvernement de Sa Majesté l'autorisation de transférer les cendres du général Sikorski de Grande-Bretagne en Pologne, après avoir obtenu l'approbation de sa famille.

« Je tiens à préciser ici qu'aucun membre du gouvernement de Varsovie ne m'a pas demandé mon avis sur le transfert envisagé. Les cendres de mon mari, le général Sikorski, ne seront transférées que dans une Pologne libre, unifiée et indépendante, pour laquelle il a combattu toute sa vie et pour laquelle il est mort.

« Veuillez agréer, Monsieur le Directeur, etc... Hélène Sikorska. »

LONDRES (P.A.T.), 8 juillet 1946. — La radio de Varsovie a fait connaître, le jour anniversaire de la mort du général Sikorski, qu'une cérémonie a eu lieu à Varsovie, au cours de laquelle ont pris la parole MM. Popiel, Spsychalski et Wende. Ensuite, toujours selon la radio de Varsovie, M. Szwalbe, vice-président du Conseil national, aurait remis aux représentants de la famille du général Sikorski la croix de Grünwald de première classe décernée au général à titre posthume.

La rédaction de *Dziennik Polski* (journal polonais de Londres) est autorisée par la générale Sikorska à préciser qu'il n'existe plus en Pologne aucun membre de la famille du général Sikorski et que ses derniers plus proches parents sont morts pendant la guerre.

BULLETIN DE L'AGENCE TÉLÉGRAPHIQUE POLONAISE P. A. T.

N° 27 — 25 juillet 1946

85, rue Vaneau, Paris (7°)

LA QUESTION POLONAISE A LA CHAMBRE DES COMMUNES

Londres P.A.T., 12 juillet 1946. — Le mercredi 10 juillet, une discussion au sujet des questions polonaises a eu lieu à la Chambre des Communes. Le professeur Savory interpella le ministre des Affaires étrangères lui demandant s'il était au courant de l'arrestation de 3.000 membres du Parti Paysan Polonais, dans le district de Poznan, et s'il avait l'intention de faire connaître au gouvernement provisoire polonais que ces arrestations, à la veille des élections, sont en contradiction avec les accords de Yalta et de Potsdam quant au principe de la liberté des élections. Le député Warbey (Lab. Luton) interpella, à son tour, le ministre des Affaires étrangères sur le retard apporté par le gouvernement britannique à la ratification des accords économiques polono-britanniques.

Le sous-secrétaire d'Etat, M. Noël Baker, répondant à ces interpellations, a déclaré : « Le gouvernement provisoire polonais a été informé que, si un des partis politiques existant légalement était opprimé, s'il était traité moins favorablement relativement à sa liberté d'action, à sa propagande, à l'exécution de son programme politique ou droit de réunion, etc., le gouvernement britannique considérerait cet état de fait comme non conforme à la déclaration de Yalta. »

En ce qui concerne la ratification de l'accord économique polono-britannique, le ministre Baker a déclaré : « Le gouvernement de Sa Majesté a reconnu le gouvernement provisoire polonais sous la réserve expresse que des élections libres auraient lieu en Pologne dans le plus bref délai en respectant le principe du scrutin secret et universel et que les partis démocratiques et antinazis auraient le droit de présenter leurs candidats. Le président Bierut, à la conférence de Potsdam a confirmé cet engagement et a assuré le ministre des Affaires étrangères britannique que des élections auraient lieu au printemps 1946, conformes à la constitution de 1921.

» En dépit de cela, ni la loi électorale n'a été proclamée, ni la date des élections fixée. Le gouvernement britannique désire donc avant la ratification de l'accord économique, avoir toute garantie que les engagements pris par le gouvernement provisoire seront respectés. D'ailleurs le gouvernement provisoire en a été informé au moment de la conclusion de l'accord économique. »

Pendant la discussion qui s'est engagée après les déclarations du ministre Noël Baker, le professeur Savory a demandé au ministre s'il avait connaissance de la déclaration de M. Mikolajczyk relative à l'arrestation de 1.213 leaders de son parti (dont 14 auraient été assassinés), depuis le début de cette année. Le député Warbey a demandé, à son tour, si l'ambassadeur de Grande-Bretagne à Varsovie avait reçu l'ordre d'enquêter sur l'accusation portée contre quelques membres du parti de Mikolajczyk, qui se seraient rendus coupables de complicité avec des organisations terroristes dont l'activité est dirigée contre la sécurité de l'Etat polonais. Le vice-ministre a répondu que cette accusation avait été examinée et qu'il pouvait affirmer à l'Assemblée qu'il n'y a aucune preuve ni aucune raison de croire qu'un lien quelconque existe entre le parti de M. Mikolajczyk et les organisations terroristes. A la nouvelle interpellation du député Warbey qui demande si la décision du Département d'Etat américain de suspendre subitement l'emprunt accordé à la Pologne est une pure coïncidence ou l'effet d'une action diplomatique orchestrée, le ministre répond qu'il ne peut être question d'une action diplomatique commune.

4° P 4313

Député Warbey. — « Mais alors, pourquoi le gouvernement britannique a-t-il signé cet accord, si tant de clauses devaient être observées par l'autre partie ? »

Vice-ministre Noël Baker. — « Nous avons signé cet accord parce que nous avons trouvé un terrain d'entente avec le gouvernement provisoire et en le signant nous croyions donner la preuve de notre bonne volonté à l'égard de la nation polonaise et nous gardions un ferme espoir que l'accord serait ratifié incessamment. »

Londres P.A.T., 16 juillet 1946. — Pendant les débats à la Chambre des Communes du lundi 15 juillet dernier, le député John Mac Kay a proposé de menacer le gouvernement provisoire polonais de soumettre la question des élections libres en Pologne à l'O.N.U., au cas où le gouvernement de Varsovie ne tiendrait pas les engagements pris à ce sujet.

Le vice-ministre McNeil a répondu par écrit à cette interpellation : « Le gouvernement provisoire polonais a assuré officiellement le gouvernement des Etats-Unis que, conformément à la déclaration de Yalta et aux engagements à la suite desquels il avait été reconnu par les gouvernements britannique et américain, il a l'intention de procéder aux élections au cours de cette année. Le gouvernement de Sa Majesté tout en étant inquiet du retard mis à la réalisation des engagements internationaux du gouvernement provisoire polonais ne voit pas pour quels motifs ces élections ne devraient pas avoir lieu dans un avenir proche. Je ne crois donc pas qu'il soit nécessaire de saisir l'O.N.U. de cette affaire et de donner suite à la proposition de M. le Député. »

L'OMBRE DE L'U.R.S.S. SUR LA POLOGNE

Londres P.A.T., 12 juillet 1946. — Le *Daily Telegraph* du 12 juillet insère la correspondance de son envoyé spécial à Varsovie, M. Christopher Buckley, intitulée : *L'ombre de l'U.R.S.S. sur la Pologne; la Nation polonaise garde ses sentiments amicaux à l'égard de la Grande-Bretagne malgré les réticences de son gouvernement.* M. Buckley constate que l'examen de la situation économique en Pologne pourrait inciter à un certain optimisme en ce qui concerne l'avenir, mais il ne faut pas oublier l'existence de facteurs politiques. « La Pologne n'est pas une démocratie dans le sens occidental, écrit le correspondant. Le gouvernement actuel garde le pouvoir grâce à l'appui de la police armée, à de nombreuses arrestations et à la censure stricte de la presse. La *Gazeta Ludowa* (Gazette du Peuple, organe du Parti Paysan polonais de M. Mikolajczyk — note de P.A.T.) paraissait, pendant la campagne électorale du referendum, presque tous les jours, sa première page blanche. Tout ce qui concernait les rapports directs ou indirects avec la Russie était censuré.

« On affirme, de source officielle, que les réfractaires au gouvernement ne sont pas plus de 2.000, l'opinion publique parle de 50.000, la vérité doit être certainement au milieu. Mais le plus tragique est que nous sommes en présence d'une espèce de cercle vicieux : l'existence des partisans terroristes est due à la politique intolérante du gouvernement, plus les représailles du gouvernement sont sévères, plus ils sont nombreux et actifs. Les déclarations des porte-parole gouvernementaux : « Nous avons beaucoup de prisonniers politiques, nous en aurons davantage », sont interprétées par le « maquis » comme une menace d'extermination totale de l'opposition et ont pour effet la recrudescence de la résistance dans la clandestinité. »

LES ECHOS DU REFERENDUM

Londres P.A.T., 13 juillet 1946. — Le correspondant diplomatique du *Times* signale que l'ambassadeur de Grande-Bretagne à Varsovie, M. Cavendish-Bentinck a fait parvenir au Foreign Office un rapport sur ses impressions du referendum et celles du personnel de l'ambassade. On croit généralement à Londres qu'il est impossible de passer sous silence les fraudes électorales commises et que la nécessité d'élections libres en Pologne est plus impérieuse que jamais.

LE BILAN DE LA POLITIQUE DE YALTA

Londres P.A.T., 15 juillet 1946. — Le *Daily Express* publie la correspondance de M. Sefton Delmer qui fait remarquer que les Russes, ayant vainement essayé d'imposer leur pouvoir à la Pologne, sont prêts maintenant à réviser leur politique qui n'a pas donné les résultats attendus.

« L'Histoire rendra Roosevelt responsable des erreurs commises à Téhéran et à Yalta. Roosevelt s'était laissé convaincre qu'il était médiateur entre les aspirations russes et britanniques. Roosevelt voyait clairement que les Allemands étaient quelque chose de plus que la menace de guerre seulement. Les Allemands menaçaient tout un « mode de vie ». La Grande-Bretagne et les Etats-Unis sont devenus gardiens de biens matériels et de principes moraux. Roosevelt n'aimait pas à se pencher sur les questions de la politique orientale et c'est pour cela que les troupes anglo-américaines se tenaient à l'écart de l'Europe Centrale et de la Pologne. La guerre n'aurait pas dû se terminer sans que les troupes britanniques ne fissent leur entrée à Varsovie. La guerre avait commencé à la suite de la garantie donnée par la Grande-Bretagne à la Pologne. Les Britanniques ne pouvaient pas céder cette garantie à une autre puissance et encore moins à la Russie Soviétique qui non seulement ne garantissait pas l'indépendance de la Pologne mais, en outre, était liée par un accord à l'Allemagne pour détruire cette nation.

« Le point culminant de cette mauvaise et compromettante politique fut le fait de l'abandon du gouvernement légal polonais par la Grande-Bretagne et les Etats-Unis. Dans le temps, la presse avait applaudi à cette politique, aujourd'hui, elle est presque unanime à constater les proportions importantes prises par la résistance de la nation polonaise et à comprendre que les Russes, dans leur politique à l'égard de la Pologne, suivent l'exemple des tzars.

« Les Russes se sont trouvés aujourd'hui dans une situation où ils peuvent, encore une fois, chercher à s'entendre avec les Allemands au détriment de la Pologne. Ils peuvent céder à l'Allemagne communiste les territoires annexés par les Polonais à l'ouest. Ils peuvent se servir de l'argument de la reconstruction de la puissance allemande. Ils peuvent, encore une fois, faire dresser les Polonais contre les Allemands.

« Mais il est de l'intérêt de la Grande-Bretagne et du reste de l'Europe que les peuples jouissent d'une vraie indépendance et qu'ils ne soient pas dirigés politiquement par Moscou. Si la Russie soviétique aspire à une sécurité — cette sécurité est étroitement liée à la question de l'indépendance de la Pologne.

« La résistance du peuple polonais est un facteur qui ne peut pas être sous-estimé par la politique britannique. La mauvaise politique adoptée, il y a un an, doit être abandonnée, elle n'a pas apporté de résultats voulus. Elle n'a pas amélioré les relations anglo-russes, elle n'a pas amélioré, non plus, les relations polono-russes. Elle n'a pas apporté de soulagement à la Pologne, la plus éprouvée de toutes les Nations Unies. La politique à l'égard de l'Allemagne devient de plus en plus difficile. La zone d'occupation russe en Allemagne devrait être séparée de l'U.R. S.S. comme les zones d'occupation britannique et américaine le sont de la Grande-Bretagne et des Etats-Unis. Si Varsovie, Berlin et des territoires à l'ouest de Berlin sont compris dans un système politique qui, de l'autre côté, remonte jusqu'à l'Océan Pacifique, il ne restera rien d'autre aux Alliés de l'ouest que de procéder à l'organisation et à la protection de ce petit cap occidental qui se trouve aux périphéries du vaste continent eurasiatique, politiquement organisé. Il est évident que les Américains et les Britanniques ne veulent pas admettre le fait de se voir exclus de l'Europe Centrale et des pays danubiens. Beaucoup de choses ont été abandonnées inutilement, mais ce qui reste encore — l'esprit national et les justes aspirations des Polonais — est une chose qui a sa haute valeur. »

LES JUIFS DANS L'ARMÉE POLONAISE

Londres, P.A.T., 17 juillet 1946. — Selon le quotidien polonais *Nouveau Monde*, paraissant à New-York, le rabbin en chef du 2^e Corps de l'Armée, M. Nathan Ruben, a déclaré qu'aucun soldat juif de cette formation qui comprend 1.200 soldats et officiers juifs, ne veut, de son propre gré, revenir en Pologne occupée par les Soviets. Dans ce 2^e Corps de l'Armée, l'antisémitisme n'existe pas, et les Juifs y jouissent d'une complète liberté religieuse. 305 d'entre eux seulement ont exprimé le désir d'émigrer en Palestine, tous les autres veulent rester attachés à l'Armée Polonaise jusqu'à la dissolution de leur Corps. « Nous sommes Polonais et nous n'avons plus nos foyers où nous pourrions revenir. Nous désirons continuer à partager les joies et les peines de nos camarades de l'armée avec qui nous sommes liés par les liens de la tradition et de l'histoire. Nous partagerons leur sort comme nous le partagerions à Tobrouk et pendant la campagne d'Italie » a terminé le rabbin Ruben.

LES « DISPLACED PERSONS »

L'Agence officielle de l'Union des Polonais à l'Etranger (Swiatpol) nous donne ces quelques détails de la vie des « Displaced Persons » en Allemagne : « Ces temps derniers, des incidents entre réfugiés polonais en Allemagne, la population et la police allemande se multiplient de plus en plus. Ces nouvelles nous parviennent tant de la zone d'occupation américaine que britannique. Les Allemands écrasés tout d'abord par l'étendue de leur défaite ont bientôt repris leur courage quand ils ont vu les Alliés anglo-saxons dans leur vie quotidienne. Sans nous aventurer dans l'explication de ce phénomène, il faut constater que, parmi les hauts fonctionnaires de l'Administration, on retrouve aujourd'hui d'anciens nazis et que la majeure partie de la police allemande est formée d'anciens gendarmes et agents de l'Allemagne hitlérienne.

« Le résultat est que les Allemands, qui devenaient dociles lorsqu'on leur opposait la force, se montrent de plus en plus méprisants à l'égard de leurs anciens esclaves, aujourd'hui en l'occurrence, les personnes « déplacées ».

« Voilà quelques faits qui se sont passés en Allemagne. Après les sanglants incidents de Stuttgart où un agent, en plein jour, a fusillé un ancien prisonnier d'un camp de concentration, nous avons appris que de graves troubles avaient eu lieu à Landsberg, au cours desquels dix-neuf personnes ont été blessées. Ces troubles avaient été déclenchés par l'annonce que les Allemands avaient enlevé deux gardiens d'une école professionnelle juive.

« A Lübeck, les réfugiés du camp « Baltic DP Camp P. 19 », ont été témoins d'un assassinat affreux commis avec préméditation par un agent allemand qu'ils ont vu, fusil à la main, poursuivre un civil. A la poursuite prenait part un autre civil, également armé. La victime quoique épuisée, faisait des efforts désespérés pour atteindre le camp. Lorsque l'agent allemand ne fut qu'à quarante mètres, il tira et l'abattit sur place. On sut plus tard que la victime était un réfugié letton. Indignés par cet acte de sauvagerie, les réfugiés du camp se sont emparés de l'agent et du civil qui l'accompagnait et les ont molestés.

« Le commandant de la garde du camp en avertit les autorités et la gendarmerie britanniques. Mais avant que celle-ci pût se rendre sur les lieux, une voiture montée par quinze agents allemands, sous le commandement d'un officier, arriva et tenta de délivrer les deux captifs. Devant l'attitude menaçante de la foule cet officier donna l'ordre à ses hommes de se retirer près du pont voisin, distant de 200 mètres, d'où il commanda d'ouvrir le feu sur la foule. La gendarmerie britannique a ouvert une enquête qu'elle poursuit énergiquement. »

« Tous ces incidents sont suffisamment éloquents et prouvent que malgré toutes les apparences de docilité et de loyauté, ni la population allemande ni sa police n'ont perdu de leurs instincts criminels. »

BULLETIN DE L'AGENCE TÉLÉGRAPHIQUE POLONAISE P. A. T.

N° 28. — 1^{er} août 1946.85, rue Vaneau, Paris (7^e)

LA DECLARATION DU GOUVERNEMENT POLONAIS DE LONDRES

LONDRES (P.A.T.), 18 juillet 1946. — Le Gouvernement polonais de Londres a publié, au mois de juin dernier, un appel « Au Peuple Polonais ! », où il dit entre autres : « ...La lutte pour l'indépendance et la liberté n'est pas encore terminée. Le peuple polonais ne peut pas accepter l'esclavage, et, même si la lutte pour la libération devait durer longtemps encore, il n'y renoncera jamais. Les conditions de lutte ont changé et les formes de cette lutte doivent changer aussi et être différentes de celles qui avaient été appliquées pendant l'occupation allemande.

« Le décret du Président de la République du 19 janvier 1945 et les décisions ultérieures du Gouvernement ont dissous les organisations militaires combattant en Pologne pendant l'occupation allemande. On a mis fin ainsi à la lutte armée qui ne correspondait plus guère aux intérêts de la Nation Polonaise. Le Gouvernement demande à toute la Nation de ne pas écouter les provocateurs et les agents étrangers. Il est de l'intérêt des ennemis de la Pologne de provoquer des troubles qui déclencherait la guerre civile. Ces troubles serviraient de prétexte à des répressions sanglantes et à la destruction des éléments les plus braves et les plus valeureux et aussi à l'assujettissement complet de la Patrie.

« Tous les encouragements à une action militaire, à des sabotages, aux diversions et à tous actes de violence doivent être rejetés résolument quels que soient leur origine et leurs motifs.

« Nous ne luttons pas seuls, puisque le conflit entre les Etats totalitaires et les Nations libres continue. Seule, la victoire des principes de liberté et de justice peut tirer le monde de la crise où il se trouve. Cette victoire sera également la victoire de la Pologne et de tous les peuples opprimés. La Pologne et les Polonais à l'étranger ne sont qu'un. Les tâches des émigrés sont différentes de celles des Polonais de Pologne, soumis à l'autorité de la Russie Soviétique. Les Polonais en Pologne doivent résister et sauvegarder la substance de la vie nationale. A tous les Polonais à l'étranger et à leur Gouvernement polonais incombe la tâche de mener le combat sur le terrain international pour la restitution de la liberté et de l'indépendance de la Pologne. »

LA SITUATION EN POLOGNE

LONDRES (P.A.T.), 22 juillet 1946. — Le correspondant du *New York Times*, M. H. Lawrance, dans sa dépêche de Varsovie du 18 juillet, donne un compte rendu de l'entretien qu'il vient d'avoir avec M. Mikolajczyk, au cours duquel ce dernier lui a fait un exposé de son programme politique et a donné son appréciation de la situation politique actuelle en Pologne. M. Mikolajczyk a déclaré que des élections libres qui permettraient au peuple polonais de changer de gouvernement par une voie légale et par procédés pacifiques sont le seul espoir de la Pologne.

« D'un autre côté — continue le correspondant — les partis de gauche affirment qu'en cas de victoire de M. Mikolajczyk, la Pologne se trouverait en face d'un conflit intérieur. Par contre, M. Mikolajczyk estime que le vote sur une liste unique contient un germe et la menace

40 P243 B

de la guerre civile. La Nation polonaise interpréterait l'existence d'une telle liste comme une fraude et une tentative de duperie en lui refusant la libre expression de ses opinions et de ses sympathies. La nécessité des élections libres est d'autant plus urgente que le peuple polonais avait été privé de la possibilité d'exprimer sa volonté depuis 1935. M. Mikolajczyk croit que le régime actuel en Pologne est la dictature d'un parti unique, le parti communiste P.P.R. Selon M. Mikolajczyk, le futur gouvernement polonais, formé, à l'issue des élections libres, devrait être une coalition des différents partis politiques qui auraient tous une responsabilité égale et une participation égale aux travaux du gouvernement. La répartition des portefeuilles devrait être le reflet fidèle de l'influence des partis respectifs. « Il est donc évident — a ajouté M. Mikolajczyk — que le parti le plus fort devrait avoir la majorité et les portefeuilles les plus importants. »

« M. Mikolajczyk souligne que la Pologne, tout en entretenant les relations les plus amicales avec la Russie soviétique, ne devrait jamais être son satellite, mais rester un Etat indépendant. Il rejette la possibilité d'une intervention militaire russe pour l'empêcher de prendre le pouvoir, dans le cas où il obtiendrait la majorité absolue aux élections. Il est sceptique quant à l'opinion que sa victoire serait une menace de guerre civile. Se basant sur l'expérience du référendum, il craint que les élections ne soient manœuvrées de façon à ne donner au Parti Paysan Polonais que 25 % de suffrages. M. W. H. Lawrance ajoute, de sa part, que des élections vraiment libres auraient donné à M. Mikolajczyk une « majorité importante ». Mais M. Mikolajczyk est un réaliste, et il se rend parfaitement compte que la gauche ne consentira jamais aux élections qu'il aurait voulues. Ainsi, le changement radical de la situation actuelle ne pourrait se produire seulement que par la guerre civile, et cela M. Mikolajczyk veut l'éviter à tout prix.

« La pression des gouvernements britannique et américain sur le gouvernement de Varsovie n'est guère efficace. Ce dernier jouit de l'appui complet de Moscou, et toute intervention venant de l'étranger est exploitée pour compromettre M. Mikolajczyk aux yeux de l'opinion publique en le représentant comme « agent britannique ». Le désir ardent de M. Mikolajczyk est de voir se constituer des commissions internationales mixtes anglo-russo-américaines de contrôle au cours des élections qui doivent avoir lieu en novembre prochain, mais il y a très peu d'espoir que Moscou et Varsovie y consentent. Il n'est pas impossible que la gauche, pour éviter cette épreuve de forces ne fasse à M. Mikolajczyk de nouvelles propositions plus avantageuses. M. Mikolajczyk, de son côté, est prêt à reprendre les pourparlers, mais à condition que les accords de Yalta soient respectés et le Ministère de la Sécurité publique aboli. M. Mikolajczyk est aussi prêt à faire des concessions très importantes en faveur du parti communiste P.P.R., à savoir, le retrait de ses candidats dans quelques districts, ce qui permettrait au P.P.R. d'obtenir environ 25 % de mandats dans le futur parlement. « C'est un chiffre sensiblement plus élevé — a ajouté M. Mikolajczyk — que ce qu'ils auraient obtenu dans des conditions normales. »

LES FUTURES ELECTIONS EN POLOGNE

LONDRES (P.A.T.), 22 juillet 1946. — Le correspondant du *New-York Times* à Varsovie, M. H.-W. Lawrance, dans sa dépêche du 16 juillet, écrit : « Les leaders des partis de gauche en Pologne, certainement par crainte de la Russie, cherchent à convaincre M. Mikolajczyk, en se servant parfois de chantage, que les futures élections à la Diète polonaise en novembre prochain, devraient avoir lieu sans campagne électorale préalable. Ils affirment que la Pologne ne peut se permettre actuellement des élections entièrement libres à l'instar des puissances occidentales et par suite de sa situation géographique particulière entre la Russie

soviétique et l'Allemagne occupée et du grand épuisement du pays dû à la guerre. Ils estiment que la situation actuelle en Pologne est comparable à celle de la Grande-Bretagne pendant la dernière guerre, lorsqu'on forma le gouvernement de la coalition avec des conservateurs et des socialistes. Les leaders de tous les partis de gauche nous donnent des réponses identiques, aussi bien les communistes que les socialistes et d'anciens membres du P.S.L.

« La réponse que nous donnent les communistes n'est pas trop flatteuse pour la Russie soviétique. Elle est empreinte d'une grande méfiance quant à la fidélité des Russes à respecter les principes exposés dans la Charte de l'Atlantique. Les communistes sont persuadés que le gouvernement actuel seul, avec la prépondérance des éléments communistes et de nombreux Polonais ayant vécu en Russie est la garantie de l'indépendance de la Pologne. Les Russes se méfient de M. Mikolajczyk, et la victoire de ce dernier aux futures élections pourrait entraîner la guerre civile et l'intervention militaire russe.

« Dans un moment d'épanchement, les leaders de gauche disent que c'est une grave erreur de considérer la lutte politique en Pologne comme une lutte personnelle entre M. Mikolajczyk et M. Gomolka. Il serait beaucoup plus raisonnable d'y voir plutôt une lutte entre M. Molotov et M. Bevin. On injurie M. Mikolajczyk et on le considère comme agent britannique. L'ambassadeur britannique à Varsovie, M. Cavendish Bentienc, est traité comme le « spiritus movens » de tous les complots anti-gouvernementaux, et l'ambassadeur des Etats-Unis, M. Bliss Lane, est pris pour une marionnette de l'ambassadeur britannique. L'opinion générale est qu'au cours de la prochaine campagne électorale, le gouvernement se verrait « forcé » de publier des documents compromettants pour M. Cavendish Bentienc, M. Bliss Lane et M. Mikolajczyk. Si ces documents ne sont pas déjà publiés, c'est pour éviter un incident diplomatique. Mais on ne précise pas de quelle espèce sont ces documents.

D'autre part, les partis de gauche insistent sur la création d'une liste unique au cours des prochaines élections parce qu'ils sont persuadés de la victoire écrasante du Parti de Mikolajczyk. Ils attirent aussi l'attention sur les proportions importantes du mouvement clandestin et l'existence des éléments « fascistes ». C'est à voir si ces « fascistes » existent réellement. Il est en tout cas certain que tous ceux qui ont voté, au cours du dernier référendum, trois fois « non », sont adversaires du gouvernement.

Les hommes du gouvernement affirment qu'une grande partie de la population polonaise se trouve encore sous l'influence de la propagande hitlérienne, qu'elle est antisémite et qu'elle approuve tacitement les manifestations antijuives.

Le Gouvernement se rend parfaitement compte de la lassitude de la nation qui, à peine libérée de l'occupation allemande, se voit obligée d'entretenir de coûteuses garnisons russes. Le peuple polonais, impatient de voir la lenteur apportée à la reconstruction de son pays, est enclin à s'opposer à tout homme du gouvernement et à donner son appui à tout dissident. Il ne faut pas sous-estimer ce facteur. »

Dans ses conversations avec ses amis polonais partisans du gouvernement, M. W.H. Lawrance soutenait l'opinion que le gouvernement des Etats-Unis ne pourra jamais considérer des élections faites au moyen de la liste unique comme conformes aux accords de Yalta et de Potsdam, et une amitié réelle entre le gouvernement des Etats-Unis et le gouvernement polonais actuel, entièrement soumis à la Russie soviétique, est difficile.

A ces arguments, les Polonais ont répondu au correspondant américain qu'ils sont obligés d'entretenir les rapports les plus amicaux avec la Russie et que cette dernière ne s'immisce pas dans les affaires intérieures de la Pologne, à la différence de la Grande-Bretagne au sujet de la Grèce.

Le correspondant de *New York Times* a répondu qu'il blâme autant l'intervention britannique en Grèce que l'intervention russe en Pologne, et si, réellement, la Russie ne se mêle pas des affaires polonaises, pourquoi s'oppose-t-on aux élections libres, même si elles devaient apporter la victoire de M. Mikolajczyk. La réponse des leaders des partis de gauche a été pleine de réalisme cynique.

LA TERREUR EN POLOGNE

LONDRES (P.A.T.), 17 juillet 1946. — Le correspondant de *New York Times*, dans sa dépêche du 13 juillet, donne un compte rendu de la conférence de presse qui s'est tenue chez M. Mikolajczyk, en présence de vingt correspondants étrangers, américains, britanniques et français, à Varsovie : « M. Mikolajczyk a présenté aux correspondants étrangers les conditions dans lesquelles s'était déroulé le référendum populaire du 30 juin. Il a décrit les méthodes de terreur, les arrestations, les fraudes, la censure de la presse, grâce auxquelles les quatre partis de gauche ont pu publier les résultats du référendum entièrement faussés.

« M. Mikolajczyk a déclaré qu'il était obligé de ne publier dans la presse que les résultats officiels, sans pouvoir y inclure ses protestations. Les correspondants étrangers, grâce aux accords de Potsdam, sont pour lui la seule voie par laquelle il peut s'adresser à l'opinion publique : « Je ne pouvais me servir ni de la Radio, ni de la presse, ni même des circulaires du parti, qui étaient sévèrement censurées », et le correspondant de *New York Times* ajoute que la Pologne est un pays étrange où M. Mikolajczyk peut dire tout ce qu'il veut aux étrangers, mais n'a pas le droit de s'adresser à sa propre nation.

« M. Mikolajczyk affirme, une fois encore, que les résultats du référendum sont faux et que, comme tel, il devrait être annulé. M. Mikolajczyk a publié ses propres chiffres, fournis par les membres du P.S.L. et portant sur environ le quart des suffrages exprimés, soit 2.805 sections électorales des districts de Poznan, Varsovie, Rzeszow, Gdansk (Dantzig), Cracovie, Lublin, Lodz, Kielce, Bialystok, Bydgoszcz, Stettin et Olsztyn. Selon lui, à la première question : « Voulez-vous la suppression du Sénat ? », il y a eu 2.770.351 réponses négatives et 545.753 affirmatives. Les chiffres publiés par le Gouvernement et portant sur l'ensemble du territoire, c'est-à-dire 11.046 sections électorales, sont les suivants : 7.844.522 « oui » sur 3.686.029 « non ».

« Les représailles exercées contre le P.S.L. ont rendu impossible à ce parti une campagne électorale avant le référendum : Environ 5.000 membres du P.S.L. ont été arrêtés. Dans les trois quarts des sections électorales on a empêché les membres du P.S.L. de siéger. Les résultats étaient même faussés dans des commissions où le P.S.L. avait ses observateurs. M. Mikolajczyk a montré aux correspondants étrangers de nombreux bulletins que les agents du gouvernement n'ont pas pu détruire, et il a énuméré les sections électorales dans lesquelles des membres du P.S.L. avaient pu constater personnellement des fraudes et des violations de la loi du référendum. En parlant des élections générales de novembre prochain, M. Mikolajczyk a laissé sous-entendre la possibilité de l'abstention du P.S.L.

« D'après certains symptômes, continue le correspondant de *New York Times*, le gouvernement de Varsovie envisagerait de nouvelles mesures pour freiner le P.S.L. et d'autres groupes de l'opposition. On vient de publier une loi, dont le but, d'après le commentaire officiel, est de lutter impitoyablement contre les crimes générateurs de troubles et qui empêchent la stabilisation politique et économique. Cette loi a été appliquée pour la première fois dans un procès intenté contre trois femmes coupables d'avoir diffusé une chanson « ridiculisant le gouvernement et la démocratie ». Elles encourent une peine variant de trois ans de prison à la peine capitale. »

BULLETINDE L'AGENCE TÉLÉGRAPHIQUE
POLONAISE P. A. T.

N° 29. — 8 août 1946.

85, rue Vaneau, Paris (7^e)**LIQUIDATION DU PARTI DU TRAVAIL POLONAIS**

LONDRES (P. A. T.), 25 juillet 1946. — On nous mande de Varsovie que le Parti du Travail a cessé d'exister. M. Charles Popiel, son président, a déclaré que le gouvernement a rendu impossible au parti toute activité politique et que M. Osobka-Morawski, premier ministre, a exigé l'adhésion du parti au bloc électoral dirigé par le P. P. R. (communiste). Cette condition n'a pu être acceptée. Le gouvernement, pour arriver à ses fins, a procédé à de nombreuses arrestations parmi les membres du Parti du Travail. Nous rappelons que le Parti du Travail était le seul à côté du Parti Paysan Polonais (P. S. L.) qui, après la conférence de Moscou, avait obtenu l'autorisation d'exister légalement.

M. W. H. Lawrence, correspondant du « New-York Times » à Varsovie, dans sa dépêche du 19 juillet dernier, nous donne le commentaire suivant de la suspension du Parti du Travail : « Le 18 juillet, le Parti du Travail a publié une dramatique résolution où il déclarait qu'il était obligé de suspendre son activité à cause des représailles dirigées contre lui par le gouvernement de gauche et dans laquelle il accusait le gouvernement de la violation des libertés politiques garanties par les Trois Grands à Yalta. Le Parti du Travail a publié ce communiqué après avoir pris connaissance de la décision officielle du gouvernement interdisant la réunion du congrès du Parti du Travail qui devait avoir lieu du 19 au 20 juillet.

» L'action dirigée contre le Parti du Travail est la preuve éclatante de l'offensive du bloc des quatre partis de gauche pour suspendre et écarter tous les partis qui n'adhéreront pas à leur bloc électoral. Cette nouvelle coïncide avec des informations dignes de foi selon lesquelles les partis de gauche cherchent à isoler le P. S. L. Les leaders de gauche sont persuadés qu'il n'existe plus aucun espoir d'une collaboration avec M. Mikolajczyk et le P. S. L.

» La décision du Parti du Travail de suspendre son activité peut paraître d'autant plus surprenante que M. Popiel passait comme beaucoup plus modéré que M. Mikolajczyk dans sa politique d'opposition à l'égard du gouvernement. On croit généralement que le Parti du Travail avait plus de 250.000 adhérents et environ 1.000.000 de sympathisants. L'interdiction du congrès du parti est due au désaccord qui existe entre la droite et la gauche.

» M. Popiel a fait de grands efforts pour aboutir à un compromis avec la gauche en lui offrant 25 % des postes dirigeants au sein de son parti. Les représentants de gauche ont trouvé cette proposition insuffisante. C'est alors que le gouvernement a interdit la convocation du congrès en déclarant que les délégués n'étaient pas assez loyaux à l'égard du nouveau gouvernement et qu'ils étaient trop influencés par la « politique des aventuriers ». Cette « politique des aventuriers » est le prétexte favori des communistes pour justifier les représailles dirigées contre l'opposition. Les protestations de M. Popiel auprès du gouvernement sont restées vaines, bien qu'il ait précisé que son parti, conformément aux accords de Yalta, avait le droit à une activité politique et qu'il ait démontré son caractère démocratique et antifasciste. « La Pologne est un pays démocratique — a déclaré M. Popiel — et elle ne peut pas être une démocratie sans la représentation catholique de la grosse majorité de la nation. Seul le Parti du Travail représente cette majorité. »

A son tour, le correspondant du « New-York Herald Tribune » à Varsovie estime que la suspension du Parti du Travail Polonais est

une nouvelle victoire du gouvernement de Varsovie, qui cherche à détruire l'opposition avant les élections générales. « La fraction gauche du Parti du Travail, écrit-il, peu nombreuse mais soutenue par les communistes, dirigée par M. Winda-Wirski, voyant l'opposition de M. Popiel, a voulu prendre la direction du parti. Le 17 juillet dernier a eu lieu la réunion de ce groupe, à l'issue de laquelle on a décidé d'éliminer quatre membres du comité exécutif et de changer la rédaction du journal du parti.

» M. Popiel a déclaré que le groupe de M. Wirski compte peu de membres effectifs du Parti du Travail et que l'idéologie de ceux-ci a peu de points communs avec le mouvement chrétien et social que représente le Parti du Travail. Le groupe de M. Wirski a conspiré pour provoquer la suspension de l'activité du Parti du Travail et l'arrestation de plusieurs de ses membres.

» En définissant le caractère et les buts du Parti du Travail, M. Popiel a rappelé que lors de la conférence de Moscou, les tentatives d'éliminer ce parti avaient été déjouées par l'intervention de l'ambassadeur des Etats-Unis, M. Averell Harriman. En déclarant qu'il était obligé de suspendre l'activité du Parti du Travail, M. Popiel a fait appel à tous ses adhérents et sympathisants en les invitant à attendre avec confiance le changement de la décision du gouvernement et en les conjurant de ne pas se laisser entraîner dans une politique contraire à l'idéologie du Parti du Travail. »

L'INTERVIEW DU CORRESPONDANT DU « NEW-YORK TIMES » AVEC LE PRESIDENT BOLESLAS BIERUT

LONDRES (P. A. T.), 25 juillet 1946. — Il y a quelques jours, la presse quotidienne a apporté la nouvelle d'une interview accordée par le président provisoire Bierut au correspondant du « New-York Times » à Varsovie, M. W. H. Lawrence. Nous citons ci-dessous les parties les plus importantes de la dépêche de M. W. H. Lawrence que le « New-York Times » a publié le 20 juillet dernier sous le titre : « Fears for Peace voiced by Bierut. He tells of Effects of Russia if Mikolajczyk triumphs — Denounces U. S. Envoy » :

« Le président Bierut a déclaré le 19 juillet dernier que la victoire de M. Mikolajczyk aux élections en Pologne pourrait menacer une paix durable en Europe. M. Bierut a déclaré aussi que les relations entre le gouvernement de gauche actuel en Pologne et les démocraties occidentales ne sont pas aujourd'hui aussi amicales que celles qui existent avec le gouvernement de l'U.R.S.S. Il en rend responsable, dans une certaine mesure, l'ambassadeur des Etats-Unis à Varsovie, M. Bliss Lane, qui, selon M. Bierut, ne veut ou ne peut comprendre le peuple polonais.

» Ces aveux extraordinairement sincères pour un chef d'Etat provisoire, M. Bierut me les a faits au cours d'une interview qu'il m'a accordée au Palais de Belvédère, étroitement surveillé par des soldats armés. Notre entretien a duré environ une heure et demie et a porté sur les questions de la politique intérieure et étrangère.

» En parlant de Mikolajczyk, qui se présente aux élections prévues pour le mois de novembre prochain, comme concurrent des partis de gauche, M. Bierut a déclaré qu'il est presque impossible que M. Mikolajczyk remporte une victoire. Mais s'il remportait la victoire, la question des bonnes relations avec la Russie soviétique passerait à l'ordre du jour.

» J'ai demandé alors à M. Bierut si les Russes étaient susceptibles d'accepter un autre gouvernement que celui d'aujourd'hui et s'ils pouvaient avoir confiance en un gouvernement à la tête duquel se trouverait M. Mikolajczyk.

» Le président provisoire a frotté ses mains avant de me répondre et on voyait bien qu'il pesait ses mots : « Il ne s'agit pas en fait « de la personnalité même de M. Mikolajczyk. C'est plutôt la question de « sa politique qui n'a guère changé depuis le temps où il était président « du gouvernement émigré à Londres. M. Mikolajczyk n'a pas réussi, « à l'instar du général Sikorski, à créer des relations amicales et normales avec la Russie soviétique. Je ne crois pas qu'il serait capable

« de le faire aujourd'hui. »

» « Est-ce que cela veut dire que vous auriez des doutes au sujet de la paix en Europe, dans le cas où M. Mikolajczyk se trouverait à la tête du gouvernement et qu'il n'aurait pas toute l'approbation du gouvernement de l'U.R.S.S. ? »

» M. Bierut a dit qu'il était difficile de répondre à cette question, mais que cela pouvait être, en effet, un sujet d'inquiétude. Les démocraties occidentales devraient surtout comprendre que seul le gouvernement actuel peut entretenir des relations pacifiques et amicales avec la Russie et qu'il faut voir là la meilleure garantie d'une paix durable en Europe.

» J'ai informé l'ambassadeur Bliss Lane de l'attaque personnelle de M. Bierut contre lui. L'ambassadeur Bliss Lane m'a répondu : « Je n'ai rien à dire à ce sujet. » J'ai appris plus tard que M. Bierut avait refusé de recevoir M. Bliss Lane depuis que l'emprunt américain pour la Pologne a été suspendu, quoique le ministre Byrnes ait donné des instructions spéciales à notre ambassadeur d'expliquer personnellement au président provisoire polonais les motifs de cette décision du gouvernement américain. »

LES RELATIONS POLONO-AMERICAINES

LONDRES (P. A. T.), 19 juillet 1946. — D'après le « Washington Star », l'Association Polono-Américaine à Varsovie avait décidé d'organiser une manifestation de l'amitié polono-américaine à l'occasion de la fête nationale américaine du 4 juillet. On loua une salle, des invitations furent envoyées, on s'assura de la participation de l'ambassadeur des Etats-Unis à Varsovie, M. Lane, qui devait, le premier, prendre la parole.

Au dernier moment, le gouvernement provisoire a refusé son autorisation d'organiser la manifestation. L'ambassadeur des Etats-Unis voulut, alors, connaître les motifs de ce refus. On l'informa que l'ambassadeur des Etats-Unis aurait pris part, récemment, à une manifestation « anti-polonaise » organisée par l'ambassadeur de Grande-Bretagne. Cette démonstration consistait en la projection — sur invitations — d'un film britannique officiel : « The True Glory », représentant l'invasion du continent européen par les Alliés de l'Ouest.

« Puisque, en l'occurrence, il s'agissait d'un film authentique, écrit le « Washington Star », on devait y voir participer les troupes polonaises sous le commandement du général Anders et la division polonaise sous le commandement du maréchal Montgomery. Bien que la majorité des invités aient été partisans du gouvernement actuel, ils n'ont pu cacher leur enthousiasme à la vue de leurs compatriotes combattant aux côtés de leurs alliés de l'Ouest. On a prévenu l'ambassadeur Bentiencq que l'organisation des projections de ce genre ne pouvait qu'empirer les relations polono-britanniques. On craignait, sans doute, que la célébration de notre Fête de l'Indépendance pouvait être une occasion de prononcer des discours qui peut-être n'auraient pas plu au gouvernement. Pour ces motifs, on a décidé, tout simplement, d'interdire cette manifestation.

» En outre, continu le « Washington Star », nos diplomates à Varsovie ont appris officieusement qu'il existait un autre motif. Le gouvernement de Varsovie considère comme une provocation de la part du gouvernement américain l'accueil enthousiaste fait au général Bor-Komorowski aux Etats-Unis. Le président Bierut a interprété la réception officielle du général Bor-Komorowski aux Etats-Unis, sa visite au Capitole et le fait qu'on lui avait permis de déposer une gerbe sur la tombe du Soldat Inconnu comme une injure à l'égard du gouvernement polonais officiellement reconnu. Le gouvernement de Varsovie ne désire aucune démonstration de l'amitié polono-américaine datant de l'époque où notre patrie luttait pour son indépendance. »

ON INTERDIT AUX MARINS POLONAIS DE VOIR UN FILM BRITANNIQUE

LONDRES (P. A. T.), 22 juillet 1946. — Suivant le « Times » et le « Manchester Guardian », le commandant de la marine de guerre polonaise, l'amiral Mohucz, a interdit à tous ses subordonnés d'aller voir un

film britannique intitulé : « In wich we serve », qu'on passe actuellement sur les écrans de Gdynia.

Le correspondant du « Times » à Varsovie constate que les motifs de cette interdiction ne sont pas encore connus.

L'INTERVIEW DU CORRESPONDANT DU « NEW-YORK TIMES » AVEC M. RADKIEWICZ

ministre de la Sécurité du gouvernement de Varsovie

LONDRES, 26 juillet 1946. — Le « New-York Times » du 22 juillet dernier publie la dépêche de son correspondant à Varsovie, M. W. H. Lawrence, au sujet de l'interview de ce dernier avec M. Stanislas Radkiewicz, ministre de la Sécurité du gouvernement de Varsovie. M. W. H. Lawrence caractérise M. Radkiewicz comme l'homme « le plus haï et le plus redouté de tous les hommes du régime ». Il dispose d'une police de la sécurité qui compte plus de 48.000 hommes et de 70.000 hommes de la Milice des Volontaires.

« Les prisons et les camps de concentrations sont surpeuplés — 60.000 prisonniers — et je cite seulement les chiffres qui m'ont été communiqués par M. Radkiewicz, ajoute le correspondant. Malgré cela, M. Radkiewicz a annoncé de nouvelles mesures très sévères en vue de la liquidation la plus rapide possible de l'opposition, qu'il dit non légale.

» Radkiewicz estime que le mouvement clandestin compte environ 15.000 hommes, dont 5.000 vivent dans des forêts, d'où ils sortent pour attaquer les fonctionnaires russes et polonais et les soldats qui surveillent les lignes de communications.

» Selon d'autres informations, le mouvement clandestin compterait plus de 30.000 hommes, et il tendrait à s'intensifier à la suite des représailles du gouvernement. Ces représailles ôtent tout espoir au peuple polonais de pouvoir régler par une voie pacifique les conflits politiques. »

M. Lawrence explique qu'en demandant à M. Radkiewicz de lui accorder une interview, il se faisait l'écho de l'opinion publique américaine, qui s'intéresse vivement aux détails de l'activité de sa police secrète et à la participation des agents soviétiques. On s'intéresse également beaucoup à sa vie privée.

« M. Radkiewicz a répondu à toutes mes questions et il a avoué que pendant un certain temps la police secrète polonaise avait une section russe qui s'occupait seulement des attentats contre les soldats soviétiques et les civils soviétiques. Il a ajouté que le N.K.V.D. est toujours actif sur les territoires polonais, mais, selon lui, son activité se borne à la protection des lignes de communications russes les plus importantes. »

Selon la description de M. W. H. Lawrence, Radkiewicz est un homme de haute taille, brun, aux traits durs et aux yeux foncés scrutateurs, qui en général intimident les personnes qu'il interroge. Agé de quarante-trois ans, il est né à Kosow. Il a vécu en Russie pendant les deux guerres mondiales ; il avoue lui-même avoir été un agitateur communiste depuis 1919. Il faisait toujours de l'opposition à l'égard du gouvernement polonais, qui l'avait condamné, en 1927, à quatre ans de prison pour son activité clandestine. Lorsqu'on lui fait remarquer qu'actuellement c'est lui qui est chargé de réprimer les menées antigouvernementales et qu'on lui rappelle le dicton « Le bandit est le meilleur policier », Radkiewicz éclate de rire. Il nie cependant avoir jamais reçu une instruction spéciale en Russie.

« Quoique le chiffre de 48.000 membres de la police de sécurité paraisse très élevé aux observateurs étrangers, M. Radkiewicz déclare qu'il est insuffisant pour maintenir l'ordre dans le pays et extirper radicalement l'opposition illégale. « Hélas ! soupire-t-il, la situation financière de la Pologne ne nous permet guère d'augmenter nos effectifs. »

BULLETIN DE POLOGNE

N° 2. — 12 octobre 1946.

85, rue Vaneau, Paris (7^e)

UNE INTERVIEW AVEC LE GENERAL KUKIEL

LONDRES, 1^{er} octobre 1946. — Le 26 septembre dernier, le gouvernement provisoire polonais a annoncé qu'il privait de la citoyenneté polonaise le général Anders, cinq autres généraux ainsi que soixante-quinze officiers supérieurs polonais. Comme suite à cette déclaration, le Dziennik Polski a obtenu une interview du général Kukiel, ministre de la Guerre du Gouvernement polonais de Londres.

— Que pensez-vous de cette décision du gouvernement provisoire ?

Le général Kukiel. — Cette décision est aussi illégale que l'autorité qui l'a prise. Comme cette autorité, elle est dépourvue de base légale et est contraire à la volonté de la nation.

— Cet arrêt serait basé sur la loi de 1920. Quel est l'aspect juridique de la question ?

— D'après la loi de 1920, les droits de citoyens polonais sont retirés aux personnes qui s'engagent dans une armée étrangère sans l'autorisation des autorités de la République de Pologne. Cette loi ne peut être appliquée dans le cas présent. Les militaires polonais qui s'engagent dans le Corps Polonais d'Adaptation et de Placement (Resettlement Corps) le font avec l'autorisation des autorités légales de la République de Pologne. Malgré le fait que ce Corps est rattaché aux forces armées britanniques, fait imposé par les circonstances, ces autorités ne considèrent pas que de servir dans ce Corps soit équivalent à du service dans une armée étrangère. Comme il résulte du caractère et des buts de cette formation, la loi de 1920 sur le service des citoyens polonais dans une armée étrangère ne peut être appliquée ici et nous savons, par de nombreuses déclarations publiques à ce sujet, que l'interprétation britannique ne diffère pas de la nôtre.

— D'après la décision du gouvernement provisoire, les personnes susmentionnées ont été privées de leur citoyenneté non seulement parce qu'elles se sont engagées dans le Corps d'Adaptation mais elles sont aussi accusées d'avoir recommandé cet engagement et d'avoir agi au détriment de l'Etat polonais. Ces accusations trouvent-elles une base légale dans la loi de 1920 ?

— La loi de 1920 ne prévoit rien de semblable. Personne ne prévoyait à cette époque, que des décisions de ce genre qui équivalent au bannissement, pourraient être prises par des organes gouvernementaux, ni que ces organes auraient le pouvoir de décider arbitrairement si un citoyen agit au détriment de l'Etat. La décision de priver de leur citoyenneté les personnes résidant à l'étranger et agissant au détriment de l'Etat fut introduite par la loi du 31 mars 1938. Cette décision ne pouvait être appliquée que par le ministre des Affaires étrangères. Cette loi qui était contraire à l'esprit de nos lois et de la liberté, a été annulée par décret du Président, le 28 novembre 1941. Elle n'est donc plus en vigueur et l'administration de Varsovie qui l'applique à sa manière, ne s'y réfère d'ailleurs pas. C'est là un trait qui caractérise bien l'arbitraire et l'illégalité de cette décision.

— Suivant quel classement a-t-on composé la liste des personnes condamnées à être privées de leur citoyenneté ?

— Tout ce que je puis dire c'est qu'en voyant les noms qui se trouvent en tête de liste, on a l'impression qu'il s'agit surtout d'officiers décorés pour des mérites militaires particuliers. En premier et séparé du reste par un arrêt individuel, vient le nom du général Anders, vainqueur de tant de combats, commandant de la plus grande formation militaire polonaise à l'étranger, formation qui est liée pour toujours à la glorieuse prise de Monte Cassino, d'Ancône et d'autres grands succès chèrement payés par notre 2^e Corps en Italie. Après lui vient le général Kopanski qui se battit à Tobrouk et Al Gazala où, pour la première fois depuis le début de nos opérations avec les Britanniques, nos troupes se couvrirent de gloire. Ensuite on trouve le nom du général Maczek, commandant de la 10^e brigade de cavalerie blindée pendant la campagne de Pologne et de France, plus tard commandant de la 1^{re} division blindée pendant les immortels combats de Falaise et de Chambois, vainqueur au cours des innombrables combats qui suivirent et qui enleva la ville de Breda. Puis vient le général Monter-Chrosciel qui commanda le Corps Varsovien de l'Armée de l'Intérieur, faisant preuve pendant les deux mois que dura la défense de la capitale, d'un esprit de sacrifice, d'une force de caractère et d'une énergie surhumaine. Ces noms appartiennent à l'histoire de la nation, ils continueront à y vivre et aucune décision administrative ne pourra les en effacer.

DISCOURS DE M. MIKOLAJCZYK

LONDRES (Dziennik Polski), 26 septembre 1946. — Le système électoral communiste qui va être appliqué en Pologne aux prochaines élections met le parti de Mikolajczyk (PSL) dans une situation particulièrement difficile. Quel que soit en effet leur résultat, le parti ne peut compter que sur le nombre de députés que le régime voudra bien lui reconnaître et chacun de ses candidats devra être agréé par la Police de Sécurité. Dans ces conditions le PSL pense boycotter les élections et M. Mikolajczyk parle de s'en rapporter aux trois Puissances signataires du traité de Yalta. Ceci ne sera bien entendu qu'une démonstration, la Russie étant probablement décidée à protester contre toute intervention étrangère, sous prétexte de respecter la souveraineté de son gouvernement vassal.

D'après les déclarations à la presse de M. Schwalbe, président du soi-disant Conseil National, toute entente entre le « bloc de Lublin » et le PSL serait impossible. Le PSL est d'ailleurs traité « d'agent étranger », entre autres dans un article de La Voix du Peuple, organe principal des communistes. A la suite de ces incidents, M. Mikolajczyk a prononcé à Gdansk un discours extrêmement violent contre les communistes, discours qui a été supprimé en Pologne par la censure mais dont le texte a pu être envoyé en Suède d'où il est parvenu à Londres. Nous en citons ici les passages principaux :

« Des agents payés par l'étranger — dit M. Mikolajczyk — osent nous traiter de « traîtres ». C'est une ignominie et c'est là le cri de ceux qui n'ont commencé à combattre les Allemands qu'en 1942.

« Nous avons commencé à lutter contre eux dès le début. Dans les provinces occidentales surtout, nous nous rendions compte du danger allemand pour la Pologne mais pour le monde slave et même pour le monde entier. Aujourd'hui, dans la Pologne libre, les masses paysannes ne peuvent tranquillement procéder à des réunions du Parti Paysan Polonais. ...Main-

tenant que notre côte, notre accès à la mer est plus vaste, avec une possibilité de respirer plus largement, nous ne permettrons pas que cette respiration nous soit coupée par des gens qui au cours du référendum n'ont même pas obtenu 15 % des voix avec tous les partis réunis en un seul bloc !

« Je m'incline devant tout héroïsme et devant tout sang versé mais je demande pourquoi, lorsqu'on cite exactement le chiffre des soldats des Forces clandestines qui ont défendu Varsovie, on ne dit pas que l'Armée de l'Intérieur en a donné 50.000 alors que l'Armée du Peuple (communiste) n'en avait que 800 ? C'est pourtant une vérité qui hier se manifestait par ces chiffres, et aujourd'hui par le référendum dans lequel 85 % des électeurs ont répondu « non » à la première question.

« On dit que nous collaborons avec des éléments clandestins qui assassinent les représentants des autres partis politiques. Je le déclare nettement : C'est un mensonge. Ce serait contraire à notre idéologie. Je voudrais qu'on m'explique comment il se fait par exemple, qu'au cours des dernières semaines, quatre-vingt-dix membres de notre parti ont été assassinés. Qui les a tués ?

« On dit que le peuple va pouvoir s'instruire mais un fils de paysan qui travaille et en même temps étudie à Gdansk est expulsé de cette ville parce qu'il ne partage pas l'avis de certaines personnes.

« Les idéologies politiques peuvent-elles se développer et apporter quelque avantage au pays sans la liberté de la parole, d'association et de la presse ? C'est pour cela que notre respect de la liberté humaine grandit à mesure que se multiplient les cas où l'on prive légalement des hommes de leur liberté. Dans notre conception de la démocratie, le service et la lutte pour la liberté de l'homme est un problème capital. ...C'est parce qu'aujourd'hui, une vague de haine dresse les hommes contre les hommes, les Polonais contre les Polonais, c'est parce qu'elle a grandi d'une façon aussi incroyable que nous voulons lutter pour que l'amour du prochain prenne la place de cette haine féroce. »

A la fin de son discours, M. Mikolajczyk déclara :

« Nous veillerons à ce qui s'est passé pendant le référendum ne se reproduise pas pendant les élections. Il n'est pas de mon devoir en ce moment, de découvrir les voies que les autorités du Parti choisiront... Je veux croire que nos efforts porteront leurs fruits. Sinon je serais également obligé de demander aux trois Puissances, l'Union Soviétique, l'Angleterre et l'Amérique, qui à la conférence de Yalta ont fixé les frontières de la Pologne, ce qu'elles ont l'intention de faire pour que les élections soient libres et honnêtes... »

DECLARATION DES EVEQUES POLONAIS

LONDRES, 1^{er} octobre 1946. — Le Catholic Herald vient de publier la déclaration de l'Episcopat polonais, réuni à Czenstochowa (Pologne) en une conférence qui a duré deux jours et dont nous reproduisons ici certains passages :

« L'état de moralité de notre pays continue à remplir l'Episcopat polonais de craintes... L'activité de l'Eglise se heurte à des obstacles dressés par des éléments hostiles au Christianisme. Les évêques, vers qui sont tournés les cœurs et les yeux du peuple, ont examiné ces symptômes et ont pris certaines dispositions. Aux efforts tentés par divers éléments désireux d'entraîner l'Eglise et le clergé dans ses jeux politiques, l'Episcopat maintient l'attitude indépendante que lui dicte sa mission. Les évêques constatent avec douleur que le parti (Parti du Travail) qui basait son programme sur le point de vue catholique et qui tendait à réaliser les principes sociaux

chrétiens, vient de subir une scission à la suite de laquelle ce parti ne donne plus aucune garantie de poursuivre l'esprit et les principes catholiques. L'opinion de l'Episcopat n'est en rien modifiée par le fait que quelques prêtres se sont volontairement engagés dans cette action, sans se rendre compte des effets dangereux de leur initiative.

« A mesure que leurs influences grandissaient, les catholiques fidèles à l'enseignement de l'Eglise, ont toujours tenté de le réaliser dans la vie des nations. ...Malheureusement, dans la situation actuelle, les catholiques polonais n'ont plus la possibilité de travailler librement à une transformation sociale de leur pays dans l'esprit chrétien. Il est indispensable si l'on veut assainir les relations politiques, d'assurer légalement aux catholiques une place dans la vie publique. Pour atteindre ce but, les catholiques ont droit à une représentation parlementaire qui par son programme et sa composition personnelle, exprimera leur opinion et leur volonté.

« La conférence de l'Episcopat polonais a également examiné d'autres problèmes d'une grande actualité. Pour finir les évêques recommandent aux fidèles de cultiver l'amour du prochain et de conserver leur dignité et leur calme dans ces temps difficiles, surtout vis-à-vis des personnes qui essaieraient de les entraîner à commettre des actes contraires à la loi. »

Le Catholic Herald ajoute à cette déclaration le commentaire suivant : « La déclaration de l'Episcopat polonais a une signification particulière vu les élections qui sont proches. Les évêques mettent clairement les fidèles en garde contre les efforts que tentera le parti communiste P.P.R. (Parti Ouvrier) pour représenter le mouvement catholique. Les adversaires de l'Eglise considèrent cette déclaration des évêques comme une victoire du cardinal Hlond. Il faut remarquer qu'ici comme en Hongrie, tous les bruits qui courent sur les prétendues dissensions entre les hauts dignitaires de l'Eglise sont fomentés par les communistes pour semer le trouble parmi les fidèles. Bien que la situation politique des catholiques ne soit pas favorable vu le nouveau système électoral dirigé contre Mikolajczyk et son parti, les catholiques sont obligés de soutenir ce parti qui ne jouit pas, néanmoins, de l'entière approbation de l'Episcopat. »

UNE INTERVIEW DU CARDINAL HLOND

LONDRES, 3 octobre 1946. — Le journal catholique The Tablet publie une interview de son correspondant à Varsovie avec le Cardinal Hlond, Primat de Pologne, dans laquelle celui-ci souligne que l'activité de l'Eglise catholique en Pologne est soumise à des restrictions. « Les lettres pastorales sont censurées, la liberté de la presse catholique est limitée, les organisations catholiques sont fermées. La question de la liberté de conscience est actuellement un problème brûlant. Sans m'étendre sur ce sujet, je désire souligner que la liberté religieuse en Pologne est différemment comprise que dans les démocraties occidentales. L'expression « liberté religieuse » est interprétée comme le mot « démocratie ». On dit qu'en Pologne nous jouissons d'une « véritable démocratie » mais cela est totalement différent de ce que nous voyons dans les autres pays. Le sentiment religieux s'est grandement accru et la fidélité à l'Eglise n'a jamais été plus grande. L'autorité de l'Eglise catholique est très forte. Les Allemands ont assassiné quatre évêques et plus de deux mille prêtres. Beaucoup de prêtres ont souffert en prison et ont été persécutés. Cela n'est pas demeuré sans influence sur le peuple. Il est prêt maintenant à souffrir pour l'Eglise et à mourir pour elle. Toute la nation prend une part très vive à la vie de l'Eglise et fait preuve d'un grand zèle dans l'accomplissement de ses devoirs religieux. En ces temps remplis d'inquiétudes, le peuple demande des directives à son clergé et désire être conduit par lui. »

BULLETIN DE POLOGNE

N° 3

18 OCTOBRE 1946.

85, rue Vaneau, Paris (7^e)

PROTESTATION DE LA PRESSE POLONAISE EN ALLEMAGNE

LONDRES, 2 octobre 1946. — Durant les derniers jours — annonce le correspondant de l'Agence Polonaise de Presse — de nouvelles mesures ont été prises pour supprimer les journaux polonais paraissant dans les camps de D.P. Les journaux en question ne faisaient pas de politique, se bornant à donner des informations courantes d'après la presse et la radio britanniques et la radio de Varsovie. Ces journaux se consacraient principalement aux questions culturelles et sociales, faisant un grand effort pour relever le niveau moral de cette émigration forcée.

La presse polonaise vient de publier une protestation contre cette répression imméritée, appliquée dans la zone d'occupation britannique : « ...Vu l'absence de défense légale, ces décisions ont un caractère définitif, d'autant plus que les motifs expliquant ces mesures n'ont pas été publiés. Il s'agit en l'espèce de journaux culturels et sociaux, en partie d'information, rédigés avec une grande prudence et un sens profond de responsabilité.

« Le Syndicat des Journalistes de la zone d'occupation britannique en Allemagne et les Délégués, pour l'Allemagne, de l'Union des Journalistes polonais de Londres considèrent qu'il est de leur devoir d'attirer l'attention sur le principe qui sert de base à cette décision et sur ses résultats pratiques. La suppression de la presse paraissant dans les camps est, bien entendu, contraire au principe de la liberté de la parole, principe largement appliqué, par exemple, à la presse allemande. Cette décision annule l'idée au nom de laquelle les déportés polonais ont été libérés. Elle sape les fondements du programme démocratique et instaure l'arbitraire à la place de l'ordre légal.

« Pratiquement, la suppression de la presse polonaise en Allemagne, signifie le retour aux conditions dans lesquelles les Polonais déportés en Allemagne, ont vécu et souffert jusqu'à leur libération, c'est-à-dire qu'ils seront de nouveau désorientés, assoiffés de nouvelles, abandonnés à leur très vif sentiment des torts qu'on leur fait, aux rumeurs de toute nature et, finalement, à la presse clandestine. Ne pouvant supposer qu'il soit dans l'intention des autorités responsables, d'établir un tel état de choses, le Syndicat des Journalistes polonais de la zone d'occupation britannique ainsi que les Délégués pour l'Allemagne de l'Union des Journalistes polonais de Londres insistent pour que l'on révisé la politique actuelle et que l'on rétablisse des conditions permettant l'existence d'une presse polonaise indépendante. »

LA LUTTE CONTRE LA PRESSE POLONAISE EN ALLEMAGNE, CONTINUE

LONDRES, 4 octobre 1946. — Comme le rapporte le correspondant de l'Agence Polonaise de Presse, « la suppression des journaux polonais en Allemagne a été suivie de l'interdiction aux habitants des camps pour D.P. de lire la presse polonaise paraissant à l'étranger. La circulaire publiée par le Det. Military Government 309/804 et destinée aux équipes d'U.N. R.R.A. nn. 162, 228 et 263 dit ce qui suit : « De nombreux journaux et hebdomadaires qui n'ont pas été approuvés par nous, circulent librement parmi les D.P. Dans bien des cas, ces publications contiennent de la propagande contraire au rapatriement et sont la cause directe de l'attitude

40 P 43 13

adoptée par les D.P. qui refusent de quitter l'Allemagne. Nous soulignons que, de ce point de vue, la distribution des journaux ukrainiens n'est pas admissible et doit cesser, les exemplaires de ces journaux doivent être détruits. Les journaux polonais suivants sont autorisés : « Les Nouvelles », « La Petite Flamme », « L'Avenir Ouvrier », hebdomadaire politique publié par le Ministère des Affaires étrangères de Varsovie. De même les journaux distribués par la Mission polonaise de Rapatriement : « La République », le « Journal Baltique », « La Voix du Peuple », « La Vie de Varsovie », « Le Courrier Quotidien », « Le Journal Populaire », « L'Ouvrier », « Le Soldat Polonais ». Nous soulignons que les journaux susmentionnés sont les seules publications officielles, imprimées pour être distribuées aux D.P. qui pourront en outre recevoir tous les journaux anglais, allemands et autres, à condition qu'ils leur soient envoyés individuellement par la poste et qu'on ne les fasse pas circuler dans le camp. Les journaux publiés par la Division Blandée polonaise (stationnée en zone d'occupation britannique), sont interdits dans les camps. »

Des mesures analogues ont été prises dans d'autres équipes d'U.N. R.R.A. et il est visible que c'est là un plan concerté et qui comprend toute la zone d'occupation britannique. Il est assez curieux de noter que parmi les journaux autorisés dans les camps, il ne s'en trouve pas un seul appartenant au Parti Paysan Polonais (le P.S.L. de M. Mikolajczyk). Les autres journaux sont nettement antibritanniques et antiaméricains.

Un des journaux polycopiés paraissant dans les camps, écrit à ce sujet : « Quoique la liberté de la presse en Grande-Bretagne nous soit bien connue, nous ne pensons pas néanmoins, qu'il soit dans l'intérêt de l'Angleterre de faire circuler des articles dans le genre de celui que nous avons eu l'occasion de lire dans « La République » N° 19 (639) :

« ...le gouvernement anglais tolère aujourd'hui l'existence et l'activité de centres dispositifs fascistes en Europe ». « ...Londres devient La Mecque de la débauchée européenne. Où se trouvent les centres dispositifs des mouvements souterrains qui combattent la démocratie européenne ? D'où viennent les ordres et les fonds envoyés aux bandes terroristes de l'Europe centrale et sud-orientale ? La BBC de Londres fait une campagne bien nette, destinée à semer la confusion dans les pays européens, etc., etc. » « Il y a des pays en Europe où le mot « Londres » indique aujourd'hui dans le langage courant toutes les forces qui tendent vers la restauration du fascisme. Et ce qu'il y a de plus triste, c'est que l'activité de « Londres » se déroule sous le prétexte d'une lutte pour la pureté de la démocratie. »

« Voilà la propagande qui est tolérée dans les camps — poursuit le petit journal. Il est défendu aux Polonais de lire seulement la presse qui leur apporterait des paroles de vérité et qui ne les engage nullement à se refuser au rapatriement. En effet, les ordres du Military Government ne citent aucun cas de ce genre. Il ne faut donc pas s'étonner de l'amertume qui se répand dans les camps qui sont privés même de la distribution de bulletins polycopiés des nouvelles de la radio et qui sont abandonnés aux effets de potins multiples. »

SUPPRESSION DES ECOLES POLONAISES

LONDRES (« Dziennik Polski »), 7 octobre 1946. — « Nous venons de recevoir — dit le « Dziennik » un document signé par le District Officer N. 1 d'U.N.R.R.A. (Stuttgart, zone américaine) : « A dater du 1^{er} octobre — dit la circulaire — toute activité éducatrice et culturelle cessera dans tous les camps habités par cent ou plus de cent émigrés polonais. Les équipes prépareront une liste de livres et autre équipement scolaire et les encerront au bureau du district. Cet équipement et toutes les réserves seront retirés de la circulation et mis à l'abri. »

E.D.I.C.

« Une décision de ce genre enlève définitivement à l'UNRRA le droit de s'appeler une institution de secours aux émigrés. Il était du devoir des autorités de cette Organisation, de prévenir les Polonais qu'en refusant de se faire rapatrier, ils s'exposaient à un avenir très pénible. Mais entre une déclaration de ce genre et la lutte à laquelle elle se livre aujourd'hui contre des enfants, contre les écoles et toute forme de distraction convenable, il y a un abîme que rien ne peut combler. Cet abîme ne peut être franchi que par une mentalité qui, sous prétexte de servir des buts humanitaires, n'est capable de trouver que des solutions dignes des pratiques totalitaires. »

A ce sujet, le « Continental News Service » ajoute :

« Il est difficile de concilier des ordres de ce genre dont les victimes principales sont des enfants, avec les activités d'une organisation destinée à protéger les D.P. Ces mesures sont un coup porté indirectement aux parents, sans doute, dans le but de les pousser à se faire rapatrier. »

LA VILLE DE PREDAPPIO (Italie) OFFRE UN ETENDARD A L'ARMEE POLONAISE

LONDRES, 27 octobre 1946. — Le « Dziennik Polski » annonce que « la ville natale de Mussolini, Predappio, libérée en octobre 1944 par le 18^e Bataillon du 2^e Corps polonais, vient d'offrir un étendard à l'Armée polonaise à l'occasion du deuxième anniversaire de sa libération. Le maire communiste de la ville, M. Partisani, a remis l'étendard aux troupes polonaises.

« La ville a été libérée au cours de la campagne dans les Apennins, dans des conditions très difficiles. Le bataillon fut même passagèrement coupé de la 5^e Division Kresowa dont il faisait partie mais réussit néanmoins à remplir sa mission et à chasser les Allemands de Predappio.

« Le fait que cet étendard ait été offert, en ce moment, par une ville à la tête de laquelle se trouve un gouvernement local communiste, est une preuve que les mérites militaires du 2^e Corps ne sont pas discutés par les communistes locaux et que ceux-ci ne le considèrent pas comme « fasciste » ainsi que veut le faire croire une propagande mensongère et hostile. »

LA SITUATION EN POLOGNE

LONDRES, 19 septembre 1946. — Radio-Glasgow a transmis une audition de Mary Cavenagh, correspondante du « Glasgow Herald » sur son séjour en Pologne. En voici quelques passages :

« Le gouvernement communiste de Varsovie fait une propagande violente pour déprécier les Alliés occidentaux aux yeux de la population. Seule l'U.R.S.S. est représentée comme la véritable amie de la Pologne et, bien entendu, on ne rappelle jamais que la Russie s'est emparée de la moitié du territoire polonais, qu'elle a déporté des centaines de milliers de Polonais en Sibérie et que des milliers d'entre eux sont encore captifs en Russie. La Grande-Bretagne est le but principal de ces attaques et de ces accusations agressives qui se répètent pour ainsi dire journellement, soit par l'entremise d'un des leaders gouvernementaux, soit par un des journaux. Néanmoins le résultat de cette propagande est presque nul. Jusqu'à présent le très grand prestige que l'Angleterre s'est acquis en Pologne pendant la guerre, continue à se maintenir malgré qu'elle ait été un des signataires de Yalta, où a été décidé le nouveau partage de la Pologne. La nation polonaise, enfermée dans la sphère d'influence soviétique, craint d'être tout à fait isolée de l'Occident auquel elle est apparentée par sa culture, ses traditions, son histoire et sa religion. C'est pourquoi elle tend de tout son cœur vers l'Occident. Bien des Polonais n'hésitent pas à faire de longs voyages pour entendre, ne fût-ce que quelques mots, venus de quelqu'un qui arrive d'Angleterre. Les livres et les journaux anglais sont littéralement dévorés et les Universités ne peuvent satisfaire

les demandes de tous les étudiants qui désirent étudier l'anglais. L'apparition de l'ambassadeur de Grande-Bretagne est, en règle générale, accueillie par la foule avec enthousiasme. »

Mary Cavenagh décrit la situation en Pologne comme tragique car tout le monde vit dans la crainte de la police et personne ne sait s'il ne sera pas arrêté sans jugement. La majorité des habitants considère les membres du gouvernement comme des imposteurs venus de Moscou et — dit-elle — il est hors de doute que si des élections vraiment libres pouvaient avoir lieu, ce gouvernement cesserait d'exister. Néanmoins, tout le pouvoir est aux mains des communistes. Par contre, toute la population est anticommuniste.

RESOLUTION DE LA SOCIÉTÉ ECOSSE-POLONAISE A GLASGOW

LONDRES, 26 septembre 1946. — La Société Ecosse-Polonaise a voté la résolution suivante qui a été remise au Ministre des Affaires étrangères M. Bevin et à M. Westwood, Secrétaire d'Etat pour l'Ecosse :

« La réunion de la filiale de Glasgow de la Société Ecosse-Polonaise accueille avec joie la note diplomatique des Gouvernements des Etats-Unis et de Grande-Bretagne invitant le Gouvernement soviétique ainsi que le Gouvernement provisoire polonais à garantir la liberté de parole et de presse à la population polonaise afin que les préparatifs aux prochaines élections générales soient conformes aux principes démocratiques et aux décisions des Grandes Puissances, d'après lesquelles la Pologne doit être gouvernée suivant les désirs de la population.

« Nous suggérons que la réalisation des notes diplomatiques américaine et anglaise ne peut être effective que dans le cas où les deux gouvernements exigeront que l'Union soviétique retire — avant les élections — l'Armée Rouge et la police secrète soviétique (NKVD) et rappelle tous les autres agents communistes.

« Nous approuvons la politique du Gouvernement de Sa Majesté en ce qui concerne l'éducation professionnelle et le placement de tous les émigrants polonais en Grande-Bretagne et autres pays alliés et nous sommes prêts à collaborer avec lui dans la mise à exécution des mesures civiles qui pourraient être nécessaires dans l'application de cette politique. »

LA GRANDE-BRETAGNE ET LA LOI ELECTORALE POLONAISE

LONDRES, 25 septembre 1946. — Le correspondant diplomatique du « Manchester Guardian » annonce le 25 septembre, que le gouvernement de Varsovie a communiqué au gouvernement britannique, le texte de la nouvelle loi électorale polonaise :

« La traduction du texte intégral de la loi n'est pas encore achevée mais la première impression est que la loi électorale ne garantit pas à tous les partis démocratiques et antihitlériens, le droit que le gouvernement britannique aimerait voir appliquer non seulement dans le domaine du vote libre mais aussi dans le domaine d'une campagne électorale sans contrainte. »

DECLARATION DU MAIRE DE FOLKESTONE

Le maire de Folkestone dit : « Nous avons commencé la guerre, il y a sept ans, au nom de la Pologne. Pour nous, la guerre est finie et nos soldats sont en train de rentrer chez eux. Mais nos alliés polonais qui ont quitté leur pays pour combattre les Allemands, ne peuvent pas si facilement rentrer dans leurs foyers. En tant que démocrates et que Britanniques, nous avons l'honneur d'offrir à ceux qui ne voient pas la possibilité de rentrer dans leur patrie, notre aide et notre protection. » (Discours fait à l'occasion de l'ouverture d'une Foire au profit des invalides de guerre polonais, organisée à l'Hôtel de Ville de Folkestone.)

BULLETIN DE POLOGNE

N° 4

25 OCTOBRE 1946.

85, rue Vaneau, Paris (7°)

LE P.S.L. VA SEUL AUX ELECTIONS

LONDRES, 9 octobre. — Le correspondant du Times annonce ce qui suit de Varsovie : « Le P.S.L. (Parti Paysan Polonais de M. Mikolajczyk) a décidé de se présenter seul aux élections. Cette décision a été prise à l'unanimité, à une séance du Comité exécutif du Parti à laquelle prirent part une centaine de personnes, dont plusieurs membres du P.S.L., délégués au Conseil National.

La proposition de boycotter les élections ainsi que la proposition faite par M. Wycech, ministre de l'Instruction publique du Gouvernement provisoire, de se joindre au bloc gouvernemental, ont toutes deux été repoussées. Demain, le 10 octobre, le P.S.L. publiera la résolution qu'il vient de prendre et expliquera sa décision de prendre part aux élections qui auront lieu suivant le nouveau système électoral malgré que celui-ci soit combattu par M. Mikolajczyk et son parti. »

ARRESTATION DES MEMBRES DU P.S.L.

LONDRES, 17 octobre 1946. — Le Dziennik Polski apprend que la Police de Sécurité vient d'arrêter en Pologne, Casimir Baginski, un des seize représentant de la Pologne clandestine, jugés au fameux procès de Moscou. Avant lui, la Police de Sécurité a déjà arrêté Mierzwa, un autre membre de ce même groupe. Baginski est un des principaux leaders du mouvement paysan. La nouvelle vague d'arrestations comprend, de plus, Buczek, directeur du journal « Piast », organe cracovien du P.S.L. Wegrzyniak, de la centrale du P.S.L. à Varsovie, a également été arrêté.

Etant donné que Bien est encore en prison à Moscou, que Mierzwa et Baginski ont été arrêtés, les trois représentants du Parti Paysan dans le gouvernement clandestin polonais, se trouvent ainsi de nouveau sous les verrous.

Voici ce qu'écrivait il y a quelques jours La Voix du Peuple, l'organe du Parti Ouvrier (P.P.R., communiste) : « Le P.S.L. a refusé d'entrer dans le bloc électoral et a choisi la lutte. Il s'y frottera donc ». Nous avons bien vite l'occasion de voir comment le P.P.R. comprend cette lutte. La terreur bat son plein. M. Mikolajczyk a, immédiatement après la session du Conseil National, donné des instructions à la presse étrangère sur la campagne de terreur et de provocation à laquelle se livrent la Police de Sécurité et les groupes de choc du P.P.R. Les arrestations massives et les attaques contre les membres du P.S.L. se multiplient, ainsi que les enlèvements de ses principaux leaders. On a ainsi tenté d'enlever Anna Chorazyna, représentante du P.S.L. au Conseil National, pour avoir défendu la liberté de la presse. Sept locaux du P.S.L., dans divers endroits, ont été attaqués et démolis. Le bureau central du parti à Varsovie a été attaqué à main armée par des groupes de choc communistes.

Mais la date des élections est encore assez éloignée et la vague de terreur n'a pas encore atteint son point culminant. Le P.S.L. est naturellement plus particulièrement exposé, étant le seul parti d'opposition légal menaçant le bloc gouvernemental aux élections. Néanmoins, les arrestations frappent aussi d'autres éléments d'opposition.

D'autre part on apprend l'arrestation de M. Augustyn Ski, directeur de la Gazeta Ludowa, organe du P.S.L. et une perquisition dans les bureaux de ce journal.

LES ELECTIONS EN POLOGNE

LONDRES, 11 octobre 1946. — La revue socialiste anglaise Tribune, analyse la situation en Pologne, avant les élections, de la façon suivante : « La nouvelle loi électorale n'est pas une garantie d'élections libres mais un instrument du gouvernement dans sa lutte pour le pouvoir. Le caractère de cette lutte n'est pas primordialement de nature économique et sociale. La dépossession des grands propriétaires fonciers a été acceptée comme définitive, aussi bien par Mikolajczyk et son parti que par nombre des hors-la-loi armés, dans les rangs desquels on trouve des fascistes endurcis, des démocrates antirusses et même d'anciens socialistes. La séance du Conseil National qui donna lieu à d'âpres combats au sujet de la nouvelle loi électorale, vit également l'adoption unanime du plan triennal de reconstruction économique ainsi qu'une protestation unanime contre le discours de M. Byrnes à Stuttgart et sa proposition d'une révision de la nouvelle frontière occidentale de la Pologne.

M. Mikolajczyk et ses amis affirment qu'ils luttent pour la démocratie et contre le régime arbitraire de la Police de Sécurité communiste. Néanmoins, leur répugnance à prendre une attitude nette vis-à-vis de l'opposition clandestine et le peu d'intérêt qu'ils portent à des possibilités de compromis avec le gouvernement dont M. Mikolajczyk est encore membre nominalement, prouvent que l'enjeu n'est même plus la démocratie mais une question nationale.

Pour la grande majorité des Polonais, depuis les terroristes jusqu'à un grand nombre de socialistes, le gouvernement actuel représente un régime « étranger » imposé de force par la Russie. Même ceux qui soutiennent la politique économique du gouvernement, demandent avec les autres que les Polonais soient laissés libres de procéder à leurs réformes sans immixtion étrangère. Cette demande ne peut être énoncée franchement par aucun des partis légaux mais elle se trouve à la base de l'attitude de M. Mikolajczyk, lequel est convaincu qu'il ne peut entrer dans le bloc électoral du gouvernement sans perdre l'appui que lui accorde le peuple polonais. Le bloc gouvernemental accuse, par contre, Mikolajczyk d'être un « agent des anglo-américains » qui se sont « démasqués » comme ennemis de la Pologne en voulant rediscuter les frontières occidentales fixées à Potsdam : Lublin — disent-ils — s'est trouvé être une meilleure garantie de l'indépendance polonaise que Londres. Cette affirmation est peut-être vraie sur un point, à savoir que la défaite évidente du gouvernement actuel pourrait bien être la fin de l'indépendance polonaise en amenant une intervention non déguisée de la Russie.

La question n'est donc plus de savoir si le gouvernement saura s'organiser pour « gagner les élections ». Dans les commissions électorales de province (par opposition à la commission centrale), les partis d'opposition seront aussi maigrement représentés que durant le référendum. La commission aura le pouvoir de priver du droit de vote tout citoyen suspect de contacts avec le mouvement clandestin d'opposition. Dans chaque district, chacun des partis doit produire une centaine de signatures pour sa liste de candidats, contre chacun desquels les mêmes accusations peuvent être employées. De plus, un certain nombre de sièges semble déjà réservé d'avance aux provinces occidentales de la Pologne qui sont complètement sous contrôle communiste. Vu toutes ces mesures, il ne fait pas de doute que le vote peut être facilement falsifié. »

Voici, à ce sujet, les commentaires du correspondant du Daily Telegraph : « Il est presque certain à présent que les élections auront lieu vers la mi-janvier. Elles donneront lieu à une lutte ouverte entre le bloc gouvernemental, composé de quatre partis dirigés par les communistes et l'opposition c'est-à-dire le parti de M. Mikolajczyk. Plusieurs membres de ce parti ont proposé de boycotter les élections, affirmant que leurs résultats seront falsifiés. Le bureau central a néanmoins décidé de présenter une liste aux élections, tout en boycottant celles-ci dans les circonscriptions où le parti ne sera pas autorisé à présenter sa liste. Le bureau central du P.S.L. dans la résolution qu'il a publiée, met le gouvernement en

garde contre une immixtion dans les élections et surtout dans leurs résultats, ce qui pourrait amener la guerre civile. Le bureau central a autorisé le comité exécutif à s'adresser à la Grande-Bretagne, aux Etats-Unis et à la Russie, dans le cas où il serait prouvé « que la nation n'a pas eu la possibilité de manifester sa volonté. »

D'après le correspondant, la majorité des partisans de Mikolajczyk sont convaincus que le résultat des élections sera falsifié, comme pour le référendum. Ils affirment que le gouvernement actuel ne pourra se maintenir au pouvoir que par ce procédé. Les observateurs sont persuadés que si les socialistes brisaient avec les communistes, ceux-ci n'obtiendraient pas plus de 5 % des mandats. On souligne aussi que les commissions électorales locales qui décideront du droit de vote des électeurs, sont nommées par le gouvernement. On peut donc affirmer que les craintes de l'opposition sont fondées. Il faut en conclure objectivement — poursuit le correspondant — que tout dépend de la façon dont seront appliquées les lois et les décrets et, en général, comment auront lieu les élections. Dans les rangs des socialistes on ressent un mécontentement grandissant du fait que ceux-ci soutiennent le cauchemar communiste. Comme les socialistes ne peuvent présenter une liste séparée, on peut au moins espérer qu'ils s'efforceront de freiner les excès communistes.

LA POLITIQUE DE L'U.N.R.R.A.

LONDRES, 16 octobre 1946. — On apprend que le Q.G. de l'U.N.R.R.A. en Allemagne, vient de supprimer toutes les écoles, cours, ateliers et tous centres qui instruisaient et donnaient du travail aux réfugiés polonais en Allemagne. Le Comité Central pour les questions scolaires et culturelles vient d'avoir le même sort. L'équipe 162 d'U.N.R.R.A. de Haren-Ems a reçu l'ordre du Field Supervisor Officer d'U.N.R.R.A. pour la région d'Osnabruck et du Military Government de Meppen, de retirer sa reconnaissance au Comité Central que se trouve justement à Haren-Ems. (Cette localité porte actuellement le nom de Maczkow, en souvenir du commandant de la première division blindée polonaise qui a occupé la région et qui a fait de Maczkow, par ses propres ressources, un centre d'accueil pour les déportés polonais) : En annonçant cette décision, l'équipe 162 a déclaré que les écoles polonaises qui ne seraient pas fusionnées avec celles qui fonctionnent sous le protectorat de la mission de rapatriement du gouvernement de Varsovie, seraient fermées et les instituteurs envoyés dans des camps.

Cette décision supprime une organisation qui dirigeait 900 écoles, 38.000 enfants et 1.800 instituteurs. Elle est dictée par les mêmes motifs que les décisions précédentes qui privaient les enfants des écoles, de leurs suppléments de lait et de fortifiants.

On annonce aussi que l'équipe d'U.N.R.R.A. de Reckenfeld a interdit la fondation d'un cercle local de l'Association des Anciens Combattants que les ex-prisonniers de guerre de Reckenfeld étaient en train de former.

Le commandement du centre militaire de Reckenfeld vient d'adresser une protestation aux autorités militaires britanniques en demandant que la décision d'U.N.R.R.A. soit annulée et que des mesures soient prises pour empêcher de nouvelles manifestations de ce genre.

Toujours au sujet d'U.N.R.R.A., le Dziennik Polski du 12 octobre publie ce qui suit : « Communiqué de l'équipe 162 d'U.N.R.R.A., du 2 octobre 1946 : Les revues et journaux publiés par la Première Division blindée polonaise sont interdits dans les camps. Dans le cas où ils seraient envoyés dans les camps, ils doivent être confisqués et brûlés ! » Verbrennen, heil Hitler !

Le directeur de l'équipe d'U.N.R.R.A. 227 dans le camp polonais de Sande près de Wilhelmshaven, a organisé les premières élections au gouvernement local. Tous les anciens prisonniers de guerre (P.W.X.) ont été privés par le directeur du droit de vote et du droit d'éligibilité. Six ans en captivité méritent bien une punition !

Le 24 septembre, l'inspecteur d'U.N.R.R.A., M. Jambor (camp d'Eversburg près d'Osnabruck), a donné l'ordre à l'aumônier du camp, l'abbé Lachan, de transférer la chapelle dans un garage qui n'a ni vitres, ni portes. « Chez nous, la religion n'est pas au premier plan » a déclaré M. Jambor.

Le Q.G. d'U.N.R.R.A., section juridique, vient d'envoyer une circulaire (N. 52141/2/1) attirant l'attention des réfugiés sur le nombre croissant de mariages ayant lieu sans l'autorisation des autorités compétentes. La vraie façon de procéder est la suivante : les fiancés doivent déposer une demande au bureau d'U.N.R.R.A., section dite du Welfare (aide, secours, questions culturelles, etc.) qui transmet la demande à la section juridique (dont le bureau exécutif se trouve à Herford) pour être approuvée par la Mission polonaise de rapatriement.

Comme l'annonce la revue *Defilada*, l'équipe d'U.N.R.R.A. 579 a organisé à Ravensburg un cours d'infirmières pour les D.P. Conditions pour être admissible à ces cours : connaissance de la langue polonaise et... de la langue russe ».

DEPORTATIONS

LONDRES, 14 octobre 1946. — Les dernières informations publiées par la presse en Pologne, confirment les rumeurs affirmant que nombre de Polonais, habitant les territoires occidentaux rattachés à la Pologne, avaient été déportés en Russie. D'après ces informations, la population de ces territoires occupés par la Russie au cours de l'offensive de 1945, a été envoyée en Russie au travail obligatoire. On espère que 13.000 Polonais seront rapatriés comme suite aux démarches qui ont été faites dans ce sens.

LES MEMBRES DU P.P.R. FAVORISES DANS LA DISTRIBUTION DES VIVRES

STOCKHOLM, 16 octobre 1946. — Le journal suédois *Aftonbladet* publie une interview avec Mme Rosengren, déléguée de la Société Suédoise de Secours aux Enfants qui organise en Pologne des centres de ravitaillement pour les enfants polonais. Vu les conditions générales qui sont très précaires, l'aide apportée par la Société a une grande importance ; elle ravitaille actuellement 12.000 enfants. Ce qui est surtout regrettable, dit Mme Rosengren, c'est qu'on ne peut pas toujours venir en aide au secours des enfants qui en ont le plus besoin car les bureaux polonais qui dressent les listes, y inscrivent en premier lieu, les enfants des membres du Parti P.P.R. (communiste). De plus, la société suédoise de secours « *Radda Barn* » n'a pas été autorisée à venir en aide aux orphelinats et maisons de retraites catholiques. Les autorités de Varsovie ont motivé ce refus par le fait que ces institutions étaient déjà secourues par les organisations catholiques.

L'ARMEE SOVIETIQUE DANS LE ROLE DE GRAND PROPRIETAIRE FONCIER

LONDRES, 16 octobre 1946. — Le *Dziennik Polski* annonce que l'armée soviétique continue à occuper de grandes propriétés en Pologne occidentale, qu'elle a refusé d'évacuer après s'en être emparée pendant les opérations militaires, ce qui est contraire aux accords de Potsdam. Pour mettre fin à cette situation, un accord a été passé entre les autorités polonaises et russes, suivant lequel 564 propriétés d'une superficie de 112.800 hectares seraient laissées à la disposition de l'Armée Rouge, le reste devant être restitué à l'administration de Varsovie dans un délai de douze jours. Cet accord étant resté lettre morte, un second accord fut passé, portant le nombre des propriétés à 912 d'une superficie totale de 200.000 hectares. Ce nouvel accord, devant être exécuté avant le 1^{er} juin 1946 n'a pas eu de suite et l'Armée Rouge est toujours en possession des propriétés supplémentaires. C'est une preuve de plus des « avantages » que les Polonais tirent de leur alliance avec la Russie.

BULLETIN DE POLOGNE

N° 30. — 3 octobre 1946.

85, rue Vaneau, Paris (7°)

MEMORANDUM DU GOUVERNEMENT POLONAIS A LONDRES ADRESSE AUX PRESIDENTS DE TOUTES LES DELEGATIONS A LA CONFERENCE DE PARIS

Excellence,

Le Gouvernement Polonais a l'honneur de porter à la connaissance de Votre Excellence ce qui suit :

1. Le 29 juillet, les délégués des vingt et un Etats ayant pris part à la guerre contre l'Allemagne et ses satellites se sont réunis à Paris afin d'examiner les projets de traités de paix avec la Bulgarie, la Finlande, la Hongrie, l'Italie et la Roumanie, préparés par les grandes puissances.

Etant donné que la Conférence vient de commencer les travaux préparatoires ayant pour but l'établissement de la paix dans les régions du Centre-Est et du Sud-Est de l'Europe, le Gouvernement polonais, en sa qualité de représentant légitime de la Nation polonaise et d'interprète de la volonté nationale, étant reconnu comme tel par l'énorme majorité des Polonais en Pologne et à l'étranger, considère comme son devoir d'attirer l'attention de la Délégation sur le fait incontestable que la République de Pologne n'est pas représentée à la dite Conférence. On ne pourrait considérer comme représentant la Pologne une délégation nommée par l'administration de Varsovie, usurpant le titre de « Gouvernement Provisoire de l'Unité Nationale » et imposé en Pologne par les forces étrangères.

Ce soi-disant « Gouvernement Provisoire de l'Unité Nationale », constitué à Moscou en vertu de résolutions illégales de la Conférence de Yalta, résolutions néfastes non seulement pour la Pologne, n'est pas reconnu et ne le sera jamais par la Nation polonaise comme son gouvernement national, de même qu'elle ne reconnaîtra jamais le fait de l'amputation de la moitié du territoire de la République par suite des résolutions de Yalta sanctionnant le nouveau partage de la Pologne.

La situation tragique de la population polonaise soumise à un régime étranger, ainsi que sa résistance inflexible envers les nouveaux occupants décidés à la briser par des mesures de terreur sont, sans doute, bien connues de tous les gouvernements qui participent à la Conférence. Le groupe d'usurpateurs communistes, imposé à la Pologne par l'étranger, ne se maintient au pouvoir que par la protection de nombreuses forces de police soutenues par les garnisons militaires soviétiques ainsi que par la police secrète soviétique. Conseils de guerre, expéditions punitives, assassinats des adversaires politiques, prisons et camps de concentration qui sont comblés, caractérisent les méthodes de gouvernement adoptées par les administrateurs actuels de la Pologne.

Les Gouvernements représentés à la Conférence se rendent compte aussi du fait que le soi-disant « Gouvernement Provisoire de l'Unité Nationale » n'a pas rempli les engagements contractés à Potsdam, engagements dont la réalisation est la condition essentielle de sa reconnaissance par les trois grandes Puissances. Les libertés civiles sont inexistantes en Pologne. Le « Gouvernement » de Varsovie, au lieu de procéder à des élections libres et sans aucune contrainte, a organisé un « référendum » qui n'était qu'une farce, malheureusement trop tragique. Néanmoins, malgré les menaces, les violences et les falsifications com-

1010

4054313

mises par les organes de police et d'administration, ainsi que par les organisations communistes, les résultats de vote se sont révélés comme compromettants pour le soi-disant « Gouvernement » de Pologne. Par la suite, ceux qui ont osé voter dans le sens contraire aux recommandations de l'administration sont menacés maintenant d'être soumis à de sévères représailles (même la population d'une grande ville est menacée de déportation).

2. Les autres Etats situés dans la zone d'influence soviétique, pays alliés : Tchécoslovaquie, Yougoslavie, aussi bien qu'anciens satellites : Bulgarie, Finlande, Hongrie, Roumanie, se trouvent dans une situation analogue à celle de la Pologne. Ces pays ne sont pas libres et n'ont pas de gouvernements nationaux indépendants.

3. D'après le texte du communiqué du 27 décembre 1945, publié à l'issue de la Conférence des Trois Ministres des Affaires Etrangères à Moscou, les compétences de la Conférence de Paris se limiteraient à l'examen des projets de traités de paix préparés par le Conseil des Ministres des Affaires Etrangères des pays signataires des conventions d'armistice respectives. Néanmoins, du moment que les Etats participant à la Conférence de Paris sont appelés à se prononcer sur les traités de paix et, par cela même, invités à collaborer à l'œuvre de l'établissement de la paix et à assumer ainsi leurs responsabilités pour les destins de cette région de l'Europe, il paraît juste qu'ils aient la pleine liberté de faire entendre leur voix. Il faut avant tout qu'ils puissent juger librement si les traités projetés assurent aux nations intéressées les moyens de jouir de la sécurité dans leurs frontières et donnent aux membres de ces nations les garanties d'une vie sans crainte et sans privations.

Le Gouvernement polonais est fermement convaincu que seule une paix conforme aux obligations contractées par les Nations Unies dans la Charte de l'Atlantique, une paix basée sur la justice, le droit et le respect de la dignité humaine, réalisant les principes de la solidarité générale, de bon voisinage et de non-immixtion dans les affaires intérieures des autres pays, pourra être une paix durable. Ce Gouvernement s'attend à ce que les délégués participant à la Conférence n'approuvent et ne signent que les traités de paix s'inspirant de tels principes. Toutefois, le Gouvernement polonais estime que, pour que la paix véritable répondant aux vœux de toutes les nations, satisfaisant à leurs intérêts légitimes et posant les bases solides d'une collaboration internationale harmonieuse, soit réalisée, il faut que les traités soient négociés et conclus par les représentants de la volonté nationale et non par les agents de l'étranger déguisés en gouvernements nationaux.

4. Vu ce qui précède, le Gouvernement polonais déclare que la Nation polonaise ne se considérera pas liée par la signature d'un gouvernement qu'elle ne reconnaît pas, ni par des engagements que la délégation dudit « Gouvernement » croirait opportun de contracter au cours de la Conférence.

Le Gouvernement polonais réserve par la présente les droits de la Nation polonaise, que celle-ci a acquis par sa participation à la guerre, ainsi que par les sacrifices à la cause de la victoire commune des Nations Unies.

Veuillez agréer, Excellence, les assurances de notre haute considération.

**Le Président du Conseil des Ministres,
TOMASZ ARCISZEWSKI.**

**Le Ministre des Affaires Etrangères,
ADAM TARNOWSKI.**

MEMORANDUM DES ORGANISATIONS OUVRIERES ET SOCIALISTES POLONAISES A L'ETRANGER

remis aux Représentants des Nations Unies participant
à la Conférence de la Paix à Paris

Les soussignées, organisations socialistes et ouvrières polonaises à l'étranger, s'adressent aux représentants des pays qui ont pris part à la coalition réalisée pour lutter victorieusement contre l'attentat hitlérien et fasciste perpétré envers la liberté du monde.

Vu que la liberté de parole et d'organisation n'existent pas en Pologne, et désireux d'exprimer la vraie volonté de nos camarades en Pologne, nous voulons attirer l'attention des délégués des Etats réunis à la Conférence sur la situation réelle et les besoins véritables de la Nation polonaise et de la masse des travailleurs polonais.

Seule de toutes les nations qui ont combattu contre Hitler, la Pologne se trouve aujourd'hui dans une situation pire que celle des satellites d'Hitler, de ses anciens alliés et compagnons d'armes. Et cependant, c'est la Pologne qui, la première, s'est dressée, armes en mains contre l'avalanche hitlérienne, c'est elle qui — selon les paroles de Roosevelt — fut, dans cette guerre, « l'inspiratrice du monde » dans la lutte pour la liberté et c'est à elle, en tant que première nation dans la coalition antihitlérienne, qu'on a promis la liberté complète et l'égalité dans les relations internationales.

La première Conférence de la Paix sera une importante étape dans la voie de la réalisation des idéaux de l'Organisation des Nations Unies, à la condition qu'elle observe le principe de l'égalité des droits de tous ses membres, lequel exclut aussi bien le système aujourd'hui appliqué des « zones d'influence » que toute dictature au sein de l'Organisation des Nations Unies.

Seule, une Organisation s'appuyant sur ce principe peut assurer le système de sécurité internationale en assumant une partie des droits de souveraineté de chaque nation. Ainsi, elle pourra contribuer au progrès pacifique de toutes les nations, en les délivrant du poids du militarisme et en anéantissant toutes les tendances totalitaires et impérialistes.

Profondément persuadés de la nécessité d'une telle évolution des relations internationales et du besoin de mettre fin le plus rapidement possible aux méthodes impérialistes de violation de la volonté des peuples auxquels on impose des gouvernements totalitaires de minorité, nous rappelons que :

1) L'activité du soi-disant Gouvernement Provisoire de l'Unité Nationale polonais, contre lequel est dressée l'écrasante majorité de la nation constitue une violation de la Déclaration du 1^{er} janvier 1942 des vingt-six Nations Unies qui confirma expressément tous les principes de la Charte de l'Atlantique, y compris « le droit de toutes les nations de choisir la forme de gouvernement sous laquelle elles veulent vivre ».

Contrairement à ce principe on a cessé de reconnaître le Gouvernement Polonais de Londres qui, dès le début de la guerre, avait dirigé l'effort militaire de la Nation polonaise, aussi bien à l'étranger que dans la Résistance en Pologne occupée. Le « Gouvernement Provisoire de l'Unité Nationale » qui a été institué par les Trois Grandes Puissances ne s'appuie que sur une infime minorité et a contre lui les masses ouvrières et paysannes ainsi que les travailleurs intellectuels. Les résultats véritables de cette expression de la volonté du peuple démontrent qu'environ quatre-vingt-dix pour cent de l'opinion publique du pays se déclarent contre le régime hit.

La terreur de la dictature imposée a eu comme effet l'effroyable

anarchie qui sévit dans le pays entier, la Nation s'efforçant désespérément de s'assurer des libertés civiles élémentaires.

IL EST INDISPENSABLE D'ASSURER A LA POLOGNE LE DROIT DE SE CHOISIR UN GOUVERNEMENT SELON SES VŒUX, CHOIX QUI REpondrait AUX ASPIRATIONS DE LA MAJORITE DEMOCRATIQUE DU PAYS.

2) Depuis dix-huit mois, le « Gouvernement Provisoire de l'Unité Nationale » recule la date des élections au Parlement polonais. Ces atermoiements sont une violation flagrante de la décision des Puissances qui, elles-mêmes, ont appelé au pouvoir le « Gouvernement Provisoire de l'Unité Nationale », notamment de la Déclaration de Crimée du 12 février 1945, exigeant du Gouvernement Provisoire de procéder aux élections « libres et non entravées, dans le plus bref délai possible, sur le principe du scrutin secret et universel ». Cette déclaration fut confirmée à Potsdam en août 1945.

Le « Gouvernement Provisoire de l'Unité Nationale » n'a entrepris aucune mesure en vue de l'exécution de cette condition stipulée par les Puissances qui l'ont appelé au pouvoir. Aucune mesure essentielle n'a été prise pour assurer l'indépendance et la liberté des élections : ni la liberté de parole ou de presse, ni la liberté de réunions, ni celle des organisations sociales, et en particulier la liberté de créer des partis politiques.

SI LES ELECTIONS EN POLOGNE DOIVENT METTRE FIN A LA SITUATION ACTUELLE, C'EST-A-DIRE A L'INSTABILITE, AU CHAOS ET A L'ILLEGALITE IL EST INDISPENSABLE QUE CES ELECTIONS SOIENT PRECEDEES DU RETABLISSEMENT DES LIBERTES CIVIQUES.

3) Le système de l'autorisation préalable exigé du Gouvernement envers les partis politiques, conduit en fait à l'exclusivité à l'avantage du bloc des groupements fictifs qui ont constitué le Comité de Lublin dès ses débuts. Et, par conséquent, à la consécration du principe totalitaire du parti unique. Ce système présente le plus grand danger pour la liberté du peuple et l'indépendance de l'État.

Le désir de légaliser, sous le nom du Parti Social-Démocrate Polonais, le véritable parti socialiste indépendant représentant les masses populaires qui furent à la tête de la lutte clandestine contre l'occupant pendant toute la durée de la guerre, et continuant la tradition vieille d'un demi-siècle, du Parti Socialiste Polonais (P.P.S.), ce désir s'est heurté au refus catégorique et à l'intervention de la police, ainsi qu'à la menace de voir des socialistes indépendants traités en fascistes.

Actuellement, même le Parti Paysan Polonais (parti de M. Mikolajczyk), qui, sur la foi des accords de Crimée des Trois Puissances, avait accepté d'adhérer au « Gouvernement Provisoire de l'Unité Nationale », est l'objet de terribles persécutions. Nombre de ses leaders ont déjà été assassinés. Au cours du référendum du 30 juin, on a empêché le Parti Paysan Polonais le seul de tous les partis politiques légaux qui soit indépendant, d'avoir des représentants au sein de la presque totalité des commissions électorales de contrôle, ce qui a permis de fausser impunément l'expression de l'opinion publique.

Le fait de priver le vrai parti socialiste d'une existence légale et de ses moyens d'action, la destruction graduelle du Parti Paysan Polonais, lequel, cependant, pour acquérir quelque droit à une activité politique, a fait au régime imposé toutes les concessions possibles et a accepté toutes les compromissions — ces sévices ont eu pour résultat d'envenimer les relations intérieures et conduisent à la guerre civile vers laquelle le régime actuel entraîne le pays.

IL EST DONC INDISPENSABLE D'ASSURER LA LIBERTE COMPLETE A TOUTES LES ORGANISATIONS POLITIQUES, SYNDICALES, COOPERATIVES ET CELLES D'EDUCATION — A TOUS LES GROUPEMENTS DEMOCRATIQUES ET ANTI-NAZIS — CETTE LIBERTE AYANT ETE GARANTIE AU PEUPLE POLONAI PAR LES GRANDES PUISSANCES.

4) Par la décision de Yalta, la nation polonaise a été expulsée de la moitié de son territoire jusqu'à la ligne de Bug et San, et comprimée dans l'espace qui se trouve actuellement sous l'administration du « Gouvernement Provisoire d'Unité Nationale ». Cette décision, prise sans que la nation polonaise ait été consultée, prive la Pologne des centres de sa civilisation séculaire auxquels elle est le plus attachée. Jusqu'à présent, le peuple polonais n'a guère l'assurance que les terres détachées du Reich et soumises à l'administration polonaise par la décision des Trois Puissances à Potsdam, seront définitivement attribuées à l'Etat polonais. Les paysans et les ouvriers polonais qui sont venus habiter ces terres et qui ont perdu tous leurs biens en quittant leurs foyers de l'Est ont trouvé un désert. Ils cherchent par leur travail, à le transformer en un pays à nouveau productif. Maintenant, ils craignent une revanche allemande suscitée par des intrigues impérialistes.

INDEPENDAMMENT DU PROBLEME DE LA FRONTIERE ORIENTALE, DONT LA SOLUTION DURABLE ET JUSTE NE PEUT ETRE OBTENUE QUE PAR UN ACCORD AMICAL AVEC LES REPRESENTANTS DEMOCRATIQUEMENT ELUS DE LA POLOGNE, IL EST INDISPENSABLE, POUR STABILISER LA SITUATION POLITIQUE DANS CETTE PARTIE DE L'EUROPE ET POUR ASSURER AU PEUPLE POLONAI LES CONDITIONS LES PLUS ELEMENTAIRES DE VIE ET DE TRAVAIL, DE FIXER DEFINITIVEMENT ET LE PLUS RAPIDEMENT POSSIBLE LA FRONTIERE OCCIDENTALE DE LA POLOGNE SUR L'ODER ET LA NEISSE OCCIDENTALE. C'EST EGALEMENT INDISPENSABLE EN VUE D'EVITER DE NOUVELLES MIGRATIONS EN MASSE, ET LA DISPARITION TOTALE DU PEUPLE POLONAI QUI A SUBI D'ENORMES PERTES, ET QUI A JOUE UN ROLE SI GRAND DANS LA LUTTE CONTRE L'ENVAHISSEUR HITLERIEN.

Le peuple polonais, effroyablement épuisé par la guerre, aspire avant tout, aujourd'hui, à la restitution de son indépendance et à la reconstruction de sa vie économique et culturelle. Il veut vivre en paix et en amitié avec tous les peuples, et il désire tout particulièrement entretenir de bonnes relations avec son voisin à l'Est — L'Union Soviétique. Mais il n'acceptera jamais d'être réduit en esclavage. Il ne souffrira jamais qu'on commette sur lui des actes de violence.

Le fait qu'on impose un gouvernement contre la volonté du peuple polonais a des résultats désastreux : non seulement c'est l'anarchie et les luttes fratricides, mais aussi la plus indésirable et toujours croissante inimitié de la Nation entière à l'égard de son voisin de l'Est. Seul, un gouvernement jouissant de la confiance de la nation entière, un gouvernement vraiment libre et indépendant, sera capable d'assurer de bonnes relations avec ses voisins.

C'est pourquoi la stabilisation de la situation en Pologne — conformément aux principes de la liberté et de démocratie est non seulement une des conditions essentielles de la moralité politique, mais aussi la base indispensable de la stabilisation des conditions en Europe.

Nous sommes persuadés que tous les problèmes internationaux ne peuvent être résolus qu'en respectant ces principes et nous sommes certains que notre mémorandum trouvera un vif écho auprès de tous

ceux qui, comme nous, désirent une collaboration internationale dans un esprit de justice et de liberté.

Le Comité à l'Étranger du Parti Socialiste Polonais.
Le Parti Socialiste Polonais en France.
Le Parti Socialiste Polonais en Belgique.
Le Parti Socialiste Polonais en Italie.
Le Parti Socialiste Polonais en Moyen-Orient.
L'Alliance Socialiste Polonaise aux États-Unis.
L'Association des Universités Ouvrières en France.
La Représentation à l'Étranger des Syndicats Polonais.
La Fédération des Ouvriers Emigrés en France.
L'Entr'Aide Mutuelle des Ouvriers Polonais aux États-Unis.
Le Conseil de Travail Polono-Américain.

Paris, Août 1946.

**MEMORANDUM DE L'UNION CENTRALE DES POLONAIS
EN FRANCE ET DE L'UNION DES SOCIÉTÉS POLONAISES
CATHOLIQUES EN FRANCE**

remis au Président de la Conférence de la Paix à Paris
et aux Représentants des Nations Unies participant
à la Conférence de la Paix à Paris

Monsieur le Président,

Au nom de l'Union Centrale des Polonais et de l'Union des Sociétés Polonaises Catholiques en France, nous avons l'honneur de déposer le présent mémoire entre vos mains, en vous priant de bien vouloir soumettre à la Conférence de la Paix les questions ci-dessous exposées qui concernent la Nation polonaise.

Placées au sommet de l'organisation des immigrés polonais, nos deux Associations existent en France depuis vingt ans et englobent vingt-neuf Fédérations polonaises légalement constituées, rassemblant plus de cent mille membres, dont la très grande majorité sont des ouvriers industriels et agricoles groupés dans environ mille cinq cents sociétés locales.

Étroitement solidaires de la démocratie et de la civilisation occidentales, ces organisations sont nées du sein même de l'émigration polonaise ouvrière en France. Dès le début de la guerre, leurs principaux dirigeants se sont enrôlés en même temps que des dizaines de milliers de Polonais, dans les rangs de l'Armée alliée, ont monté la garde sur la ligne Maginot, ont défendu Londres, combattu à Narvik, à Tobrouk, à Falaise, en Italie, partout où se poursuivait la lutte contre le totalitarisme. A la même époque, plus de dix mille émigrants polonais prenaient une part active, en accord direct avec le Haut Commandement des Armées Polonaises à Londres, dans la Résistance armée sur le sol français ; nombre d'entre eux sont morts dans la lutte contre l'occupant, dans les prisons et dans les camps de concentration.

Cette lutte a été menée dans la pure intention d'affranchir l'Europe de la dictature hitlérienne et de libérer la Pologne de l'oppression de l'envahisseur.

Depuis l'ouverture des hostilités jusqu'à la victoire finale, nous avons marché sur les traces de la Nation polonaise, qui n'a jamais connu le doute, qui n'a pas eu de Quisling, qui ne s'est pas laissée intimider par la terreur, mais n'a cessé de combattre fidèlement aux côtés des Alliés, soit sur les fronts de bataille, soit dans une lutte clandestine, dont le développement n'a été égalé par aucun autre pays. Tels sont nos titres à présenter des revendications au nom de la Nation polonaise tout entière, qui, en fait, aujourd'hui, n'arrive pas à faire entendre sa voix.

Les buts de la guerre, garantis à tous les peuples par la Charte de

l'Atlantique, comprenaient : l'intégrité de leur territoire, le respect de leur souveraineté nationale la démocratisation des principes de la vie internationale, l'élimination complète du totalitarisme de la vie des peuples et une paix qui devait assurer à tous les hommes de tous les pays des conditions d'existence normale exempte de toute crainte et de toute privation.

Ces principes, pourtant acceptés et garantis par toutes les nations combattantes dans les camps des Alliés, les trois grandes puissances délibérant à Téhéran, Yalta, Potsdam et Moscou ne les ont respectés à l'égard de la nation polonaise qui, ayant succombé sous l'écrasante supériorité du matériel allemand en septembre 1939, ne s'est pas un seul instant arrêtée de lutter sur son propre sol contre l'envahisseur.

L'armée de l'Intérieur, les deux sièges héroïques de Varsovie, toutes les organisations clandestines, tant militaires que politiques, la résistance active de toutes les classes de la société, qui n'a jamais faibli et que les Allemands s'efforcèrent vainement de briser par la terreur généralisée, les exécutions, les tortures, les transferts de population, les expropriations et la déportation de millions de Polonais et de Polonaises dans les camps de concentration et aux travaux forcés en Allemagne : tels furent les témoignages de la lutte implacable de la Pologne tout entière contre l'Allemagne hitlérienne. A la conception allemande de « la nation des seigneurs », au mythe de la race et du sang au totalitarisme de l'Etat fondé sur la crainte et la cruauté, le peuple polonais a opposé son respect traditionnel de la liberté et de la dignité de l'homme, la puissante vitalité de la famille polonaise, sa conception de l'égalité sociale, ses aspirations chrétiennes vers une élévation du niveau de la vie collective. C'est en Pologne, sans nul doute, que l'Allemagne hitlérienne a irrémédiablement perdu sa guerre pour la conquête de l'âme des peuples européens. Quant à la résistance armée et civique à laquelle les Allemands se sont heurtés en Pologne, elle a, dans une large mesure, rendu possible les actions militaires des Alliés et fourni une aide particulièrement précieuse à l'armée soviétique au cours de ses campagnes contre les Allemands de 1941 à 1945.

Malgré sa volonté, au mépris de ses mérites et bien qu'elle appartint au bloc des vainqueurs, on a privé la Pologne de près de la moitié de son territoire et de sa souveraineté nationale, et elle s'est vu imposer une autorité dite « Gouvernement Provisoire d'Unité Nationale » qui n'est nullement l'expression de la libre volonté du peuple.

On s'est opposé à la pénétration des principes démocratiques dans sa vie inférieure et la nation polonaise est soumise à un régime totalitaire.

Non seulement les principes définis par la Charte de l'Atlantique n'ont pas été respectés, mais le minimum des droits reconnus à la Pologne par les accords de Yalta, de Potsdam et de Moscou n'ont pas reçu d'exécution.

Bien qu'elle ait été la première à engager le combat contre l'hitlérisme conquérant et qu'elle l'ait poursuivi jusqu'au bout, en fidèle compagnon d'armes dans les rangs des puissances alliées, la nation polonaise à l'heure où la Conférence de la Paix tient ses assises, ne jouit pas des droits de souveraineté et n'est pas représentée par des plénipotentiaires réguliers, puisqu'il n'y a pas eu jusqu'à présent d'élections libres en Pologne; sa situation est ainsi nettement inférieure à celle de plus d'un pays ayant combattu dans les rangs de l'Axe.

Elle a eu beau lutter aux côtés des Alliés, perdre sept millions de ses citoyens pendant la guerre, raidir jusqu'à l'extrême une résistance qui s'est traduite par la défense héroïque de Varsovie durant deux mois, la Pologne n'en est pas moins occupée par l'armée soviétique, les citoyens polonais sont arrêtés et déportés en Russie par la police politique russe, la liberté de la parole et la liberté de presse n'existent pas.

Dans les organes du gouvernement siègent des citoyens étrangers ayant à leur disposition un « corps de sécurité spécial » qui terrorise la population polonaise à l'imitation de la Gestapo allemande.

Malgré la promesse formelle faite après la Conférence de Yalta, le Gouvernement Provisoire de Varsovie n'a pas jusqu'à présent fait procéder à des élections libres, et le soi-disant referendum qui vient d'avoir lieu, entaché de faux et d'actes de terreur, témoigne clairement ce que signifieraient des élections faites sous la pression de la police politique et du « corps de sécurité ». Même les partis politiques qui ont accepté de collaborer avec le Gouvernement Provisoire, tels que le P.S.L. et le Parti du Travail, se voient à chaque instant contrariés dans leur action et leurs chefs sont emprisonnés ou massacrés par des « inconnus ». La terreur exercée par la police politique provoque dans la population des réflexes de légitime défense qui s'organise spontanément et risque non seulement d'entraîner une guerre civile, mais encore de troubler la paix mondiale.

Une récente déclaration des plus hauts dignitaires de l'Eglise polonaise, après avoir condamné la violation par l'autorité publique des droits de Dieu et de l'homme dans le domaine de la vie collective, est hostile au régime qui lui a été imposé.

C'est pourquoi l'Emigration Polonaise en France, groupée au sein de l'Union Centrale des Polonais en France et de l'Union des Sociétés Catholiques Polonaises, consciente de sa communauté de lutte et de souffrance avec le peuple polonais mis dans l'impossibilité d'exprimer son sentiment devant les Nations Unies, prenant la parole non seulement au nom de l'immense majorité des émigrés, mais également au nom de la nation polonaise opprimée tout entière, invoque les principes de justice internationale pour la défense desquels elle a consenti de si grands sacrifices, afin que soient respectées les obligations prises à l'égard de la nation polonaise, de même que la nation polonaise a exécuté les siennes au cours de la lutte.

Parlant aux Nations Unies, garantes de la Charte de l'Atlantique, nous revendiquons au nom de la nation polonaise :

1° Le retour à la Pologne de sa véritable indépendance et le retrait des troupes qui occupent son territoire ainsi que de la police politique qui agit pour leur compte.

2° La révision de celles des décisions contenues dans les accords de Téhéran, de Yalta, de Potsdam et de Moscou, qui sont contraires à l'esprit de la Charte de l'Atlantique et aux principes de la morale internationale.

3° Le retrait de la reconnaissance accordée au Gouvernement de Varsovie, constitué à Moscou, lequel n'a pas tenu ses engagements et a montré qu'il ne possédait pas la confiance de la Nation polonaise et n'était pas en mesure de présider à des destinées sous l'égide des principes démocratiques.

4° La possibilité pour la nation polonaise d'exprimer sa volonté par des élections libres et démocratiques réalisées sous le contrôle des observateurs impartiaux.

5° Le renouvellement, en attendant la création d'un gouvernement issu d'élections libres et démocratiques, de la reconnaissance antérieurement accordée au président de la République constitutionnellement désigné et au gouvernement légalement investi par lui.

6° L'application à la Pologne du principe admis par toutes les Nations Unies, en vertu duquel il ne saurait être porté atteinte à l'intégrité de leur territoire national par un acte de violence unilatéral, et la fixation définitive de la frontière polono-allemande sur l'Oder et la Neisse (Lusace), en compensation des dommages subis par la Pologne du fait de l'Allemagne et pour la garantir contre une nouvelle agression de sa part.

De France, de cette vieille terre de la Liberté, les Polonais unis élè-

vent leur voix au nom de la patrie opprimée, pour que cette voix déchire le rideau de haine, de mensonge et de la violence qui retranche la Pologne de la vraie liberté, et pour que se réveille enfin de sa torpeur la conscience du monde civilisé.

Nous vous prions d'agréer, Monsieur le Président, l'hommage de notre profond respect.

Union Centrale des Polonais en France : le secrétaire général : KALINOWSKI; le président : BARAN; les vice-présidents et les membres du Conseil d'administration : KEDZIA, SKRODZKI, KONOPCZYŃKA, LESISZ, JE-SIONOWSKI.

Union des Sociétés Polonaises Catholiques en France : le secrétaire général : RUDOWSKI; le président : SZAMBELANCZYK; les vice-présidents et les membres du Conseil d'administration : AMBROZY, RAKOWSKI.

A ce memorandum a été jointe, comme annexe, une déclaration de l'Organisation de la Résistance Polonaise en France (P.O.W.N.) exprimant les mêmes idées.

MEMORANDUM

DU CONGRES DES AMERICAINS D'ORIGINE POLONAISE A M. JAMES BYRNES (SECRETAIRE D'ETAT DES ETATS-UNIS)

Le Congrès des Américains d'origine polonaise représentant 6 millions d'Américains de cette origine, vient de remettre à M. Byrnes, secrétaire d'Etat des Etats-Unis, un memorandum où il attire l'attention de celui-ci sur l'aggravation constante de la situation de la Pologne : « La récente évolution de la situation en Pologne est si pleine de dangers pour la paix mondiale que le Congrès des Américains d'origine polonaise vous prie avec insistance de briser la conspiration du silence en ce qui concerne notre première alliée combattante, en prenant la courageuse initiative de soumettre l'affaire polonaise à la Conférence de la Paix pour un nouvel et complet examen.

« Le fait que le programme de la Conférence de Paris a été limité à la question des traités de paix avec les anciens Etats satellites ennemis n'exclut aucunement la discussion de la situation en Pologne qui contient bien plus de germes de danger pour la paix que toute autre situation existant actuellement dans les pays satellites ennemis situés dans la même région d'Europe.

« Si nous sommes sincèrement déterminés à établir la paix en Europe et à empêcher une nouvelle guerre, nous ne pouvons pas fermer les yeux sur les déplorables conditions qui règnent actuellement en Pologne. Les considérations morales seules devraient nous interdire d'entreprendre le rétablissement des conditions pacifiques dans les pays satellites ennemis, tant que des conditions aussi graves et dangereuses existent en Pologne, qui a été une alliée des plus loyales et fidèles de la seconde guerre mondiale.

« Si néanmoins vous étiez d'avis que la Conférence de Paris ne peut entreprendre la discussion à ce sujet, nous insisterions pour que vous soumettiez l'ensemble du problème polonais à l'O.N.U. comme grave menace pour la paix.

« Le Congrès des Américains d'origine polonaise qui, dans le passé, a si souvent et justement prévu les dangers qui, à présent, sont devenus des réalités, attire de nouveau votre attention sur le troublant développement de la situation actuelle en Pologne qui constitue une grave menace pour la paix du monde. »

Le memorandum souligne, entre autres, le fait que le gouvernement provisoire est un régime imposé du dehors, que les délégués de la Polo-

gne à la Conférence de Paris ne représentent pas le peuple polonais; en parlant du referendum qui a eu lieu en Pologne le 30 juin dernier, le memorandum affirme que « des élections libres et sans contrainte sont impossibles en Pologne tant que l'armée et la police politiques soviétiques n'auront pas évacué le territoire. » Il rappelle à ce sujet que l'organisation des élections libres et sans contrainte avait été la conditions primordiales de la reconnaissance par les Etats-Unis du gouvernement provisoire polonais.

Le memorandum déclare enfin : « Ce serait rompre avec les plus fondamentales traditions américaines que de nous appliquer à régler les frontières de pays ex-ennemis tout en faisant semblant d'ignorer avec persistance le fait que nous avons contribué à priver la Pologne des territoires orientaux qui lui appartiennent légitimement. Cela serait confirmer aussi notre approbation des pertes subies par la Pologne alliée de territoires bien plus considérables que ceux perdus par aucun des pays satellites qui ont combattu contre nous en alliance avec les Puissances de l'axe.

« Il serait contraire aux principes américains ainsi qu'à nos promesses et engagements que de prolonger une situation provisoire dans les territoires occidentaux de la Pologne qui sont devenus une sorte de « Wild West », servant l'expansion soviétique en Europe occidentale. Le retour à la Pologne des territoires occidentaux qui lui appartiennent historiquement ne peut être considéré comme une compensation pour la perte de ses provinces orientales transférées à la Russie par la décision arbitraire et unilatérale des Trois Grands. Il est hors de doute que le peuple polonais ne sanctionnera jamais ce nouveau démembrement exécuté par les grandes puissances à Yalta. La Pologne ne consentira jamais à ce que ses territoires de l'Est, du Sud et de l'Ouest, avec leurs habitants fassent l'objet de compromis et de marchandage internationaux comme vous le laissez entendre dans votre discours de Stuttgart.

« Dans l'intérêt de la paix, nous sommes d'avis que les Grandes puissances devraient reconnaître immédiatement les présentes frontières occidentales de la Pologne, telles qu'elles ont été tracées à Potsdam. Cette solution seule répondrait au sens de justice qui marque si profondément notre démocratie américaine.

« Le problème polonais n'est plus exclusivement polonais. Il dépasse les frontières nationales.

« Etant donné la grave menace pour la paix que représente la situation polonaise actuelle, nous vous demandons avec insistance, une fois de plus, de soumettre sans délai le cas de la Pologne à la Conférence de Paris et d'employer tous les puissants moyens en votre pouvoir pour obtenir une solution qui soit conforme à nos principes américains et à nos obligations émanant de la Charte de l'Atlantique et de la Déclaration des Nations Unies.

« Lorsque les Etats-Unis refuseront de reconnaître la validité des annexions de territoires alliés, qu'ils répudieront courageusement tout engagement malhonnête pris sans l'approbation du Congrès et du peuple américain, et quand ils réaffirmeront et traduiront par des actes les principes de la Charte de l'Atlantique, tout le monde civilisé se ralliera à l'Amérique.

« Il faut choisir aujourd'hui entre despotisme et liberté.

« Les Etats-Unis devraient rétablir, à la Conférence de Paris, le sens des mots : honneur, justice et égalité. »

Congrès des Américains d'origine polonaise : Charles Rozmarek, président ; Frank Januszewski, vice-président ; Ignace Nurkiewicz, vice-président.

Paris le 11 septembre 1946.

L'ORDRE DU JOUR DU GENERAL KOPANSKI, CHEF DE L'ETAT-MAJOR POLONAIS A LONDRES

Soldats !

Je suis autorisé par le commandement des Forces Armées Polonaises à l'étranger de porter à votre connaissance ce qui suit : 1) Les conditions générales du service dans le « Polish Resettlements Corps » qui m'ont été communiquées dans le document intitulé « Le Corps Polonais de réadaptation et d'installation » du mois d'août dernier, de même que les assurances qui m'ont été données de la part de hauts représentants des autorités britanniques me permettent d'envisager favorablement votre enrôlement dans le « P.R.C. ». Des renseignements plus précis vous seront donnés au fur et à mesure.

Les conditions que veut nous assurer l'Armée britannique pendant notre stage dans le « P.R.C. » et le fait qu'elle se soucie de nous préparer à la vie civile et de nous donner la possibilité de travailler sont la preuve irréfutable de sa bienveillance et de son attention en ce qui concerne notre avenir.

La réalisation de ces principes généraux dépend, dans une grande mesure, de l'attitude amicale de l'opinion publique britannique et des syndicats et aussi de la compréhension des commandants britanniques des Commands et Districts.

De notre côté, l'inspecteur du « P.R.C. » veillera sur la réalisation du programme général et assurera la protection des soldats du corps.

Pendant la guerre, nous avons gagné la reconnaissance et l'amitié de nos camarades d'armes britanniques. Nous sommes convaincus que dans cette nouvelle phase de la coopération polono-britannique, nous gagnerons la confiance du peuple britannique. Cela nous permet d'envisager avec espoir la possibilité d'une solution heureuse au problème difficile de notre établissement à l'étranger.

2) Du moment où le service actif sous les drapeaux à l'étranger est devenu impossible, la forme et le but du « P.R.C. » nous paraissent la meilleure solution du problème tout en donnant le maximum de garanties à ceux des soldats et à leurs familles qui, à l'heure actuelle, ne retournent pas en Pologne. Pour cette raison, le commandement des Forces Armées Polonaises recommande à tous les soldats de s'enrôler dans le « P.R.C. ».

Le commandement des Forces Armées Polonaises est persuadé que la protection et l'aide que veulent nous assurer nos camarades d'armes de l'Armée Britannique est l'unique appui sur lequel nous pouvons compter maintenant.

3) Nous ne considérons pas le stage dans le « P.R.C. » comme un service dans une armée étrangère. Son but est de nous réadapter à la vie civile. Toute idée de nous préparer à des opérations militaires futures est écartée. C'est pour cela que le Commandement des Forces Armées Polonaises ne voit guère la nécessité de délivrer des autorisations spéciales aux soldats qui désireront s'enrôler dans le « P.R.C. »

4) L'enrôlement éventuel de nos soldats dans l'Armée Britannique régulière (voir art. 16 du « P.R.C. ») sera considéré comme un service régulier dans une armée étrangère.

5) Nous ne devons pas oublier nos camarades de la campagne 1939-40 et de l'Armée du Pays (Armia Kraiowa) qui se trouvent actuellement dans des camps sur le continent. Nous sommes persuadés que les autorités britanniques ne sous-estiment pas l'importance du problème et feront tout ce qui sera en leur pouvoir pour assurer l'avenir à nos camarades.

6) Etant donné toutes ces garanties, je déclare mon adhésion au

« P.R.C. » et je recommande également à tous les soldats qui sont sous mes ordres de s'enrôler.

Chef de l'Etat-Major : Kapanski, Général de Division.

Le Général Maczek, commandant le 1^{er} Corps polonais et qui a commandé la 1^{re} Division blindée polonaise durant les combats de Falaise et de Hollande a également publié un ordre du jour annonçant qu'il entrerait dans le Corps d'Adaptation. Le Général Anders a fait savoir qu'il recommandait également à ses soldats l'enrôlement dans ce corps.

LES ORGANISATIONS POLONAISES EN PALESTINE ET EN AUSTRALIE PROTESTENT CONTRE LE REGIME ACTUEL EN POLOGNE

Le Conseil Central des Emigrés Polonais en Palestine et la Société Démocratique Polonaise en Australie constatent que la Pologne n'a pas retrouvé son indépendance, qu'elle est toujours occupée par des troupes étrangères et que le Gouvernement Polonais à Londres qui est le seul représentant légal et constitutionnel de la Pologne a été privé du droit de parler au nom de la Nation polonaise.

Les Polonais à l'étranger protestent contre l'état actuel de choses et demandent qu'on procède en Pologne à des élections libres et sans contrainte et que les troupes d'occupation soviétiques et le N.K.V.D. soient retirés de Pologne. Ils demandent également le renouvellement de la reconnaissance des autorités légales et constitutionnelles de la Pologne et le retrait de la reconnaissance accordée au Gouvernement Provisoire de Varsovie qui ne possède pas la confiance de la Nation polonaise.

Le Conseil central des Emigrés Polonais en Palestine et la Société Démocratique Polonaise en Australie ont envoyé des télégrammes à M. Georges Bidault, ministre des Affaires Etrangères de France et président de la Conférence de la Paix à Paris et à M. Evatt, délégué d'Australie à la Conférence de la Paix, de même qu'aux présidents des délégations britannique et américaine.

LES TELEGRAMMES DE L'ASSOCIATION DES POLONAIS AUX INDES ET DE L'ASSOCIATION POLONO-HINDOUE

« L'Association des Polonais aux Indes » a adressé au président de la Conférence de la Paix à Paris un appel où elle demande que la liberté et la justice soient restituées à la Pologne et à 120 millions d'habitants de l'Europe Centrale. Les Polonais aux Indes demandent l'annulation des accords de Yalta, ils exigent le retrait des troupes soviétiques d'occupation de Pologne, la suppression de la police secrète. L'appel invite les puissances à cesser de reconnaître l'administration de Varsovie. Tout en demandant qu'on procède à des élections libres et sans contrainte, l'appel de l'Association des Polonais aux Indes fait valoir que la paix durable ne peut être basée que sur le principe de la justice.

L'« Association Polono-Hindoue » qui compte parmi ses membres les plus éminents représentants de l'élite intellectuelle de l'Inde, dans son appel lancé au président de la Conférence de la Paix à Paris, proteste également contre les accords de Yalta qui ont sacrifié les intérêts de la Pologne et en constatant que le gouvernement provisoire de Varsovie ne possède pas la confiance de la Nation Polonaise elle demande que les Puissances cessent de la reconnaître. L'appel de l'Association demande avec instance qu'on procède en Pologne à des élections libres et sans contrainte sous le contrôle international et c'est pour donner la possibilité à la Nation Polonaise de s'exprimer librement sur le mode du régime qu'elle veut adopter. L'appel de l'Association est signé par son président, M. R. Masami ancien maire de Bombay, leader socialiste bien connu et membre de l'Assemblée Hindoue Législative.

BULLETIN DE POLOGNE

N° 5

1^{er} Novembre 1946.85, rue Vaneau, Paris (7^e)

INTERPELLATION A LA CHAMBRE DES COMMUNES AU SUJET DES ELECTIONS DE POLOGNE

LONDRES. — Le 18 octobre, le député travailliste McKay et le député conservateur Prof. Savory, ont fait une interpellation à la Chambre des Communes, au sujet de la situation en Pologne.

M. McKay a rappelé l'accord signé à Yalta par les gouvernements britannique, américain et soviétique, aux termes duquel des élections auraient lieu en Pologne, aussitôt que possible, sur la base du suffrage universel et du vote secret, tous les partis démocratiques et antinazis ayant le droit de présenter leurs candidats et pleine liberté étant accordée aux journalistes étrangers pour étudier la situation avant et pendant les élections. M. McKay a fait observer qu'un certain nombre de publicistes anglais, dont certains membres du Mouvement Travailliste, étaient d'avis que, dans les circonstances présentes, il vaudrait mieux que ces élections n'aient pas lieu, leur point de vue étant que si les électeurs polonais étaient libres de voter à leur guise, les résultats seraient sans aucun doute, antirusses et antijuifs. M. McKay a demandé si c'était là une attitude digne de la nation anglaise et en particulier des Travaillistes, pour lesquels la liberté et l'application des méthodes constitutionnelles ont toujours été une question primordiale. Il ajouta que d'après lui il n'existait pas de liberté actuellement en Pologne et que le gouvernement provisoire qui a été instauré sur la base de l'accord de Yalta n'avait pas procédé aux élections près de deux ans après la signature de l'accord qui l'engageait aussi bien que les trois grandes puissances signataires.

Le Professeur Savory rappela, à son tour, la situation actuelle en Pologne et les conditions dans lesquelles voteront les électeurs : « La loi électorale qui tend à réaliser la clause (se rapportant aux élections) de l'accord de Yalta, a été votée le 22 septembre 1946 par le Conseil National polonais dont les membres, comme on sait, n'ont pas été élus mais nommés à ce poste. Elle a passé par 306 voix du parti communiste et de ses associés, contre 40 voix du Parti Paysan (P.S.L.) Que prévoit-elle ? L'élection de 444 députés. Tous les nationaux polonais âgés de plus de 21 ans ont le droit de vote, exception faite des éléments divers, dits déloyaux, parmi lesquels on range les personnes ayant travaillé avec le mouvement de résistance, c'est-à-dire presque tous les Polonais qui ont combattu les Allemands ». M. Savory décrit la composition des commissions électorales nommées par le gouvernement, fit remarquer le nombre de sièges alloués aux provinces occidentales, qui viennent d'être annexées à la Pologne, nombre proportionnellement très supérieur aux sièges des autres territoires. « ...Parce que le Parti Paysan polonais, celui de M. Mikolajczyk a été interdit dans ces provinces sous prétexte de danger allemand ». Le Prof. Savory rappela ensuite la note du gouvernement britannique adressée au gouvernement provisoire polonais le 19 août dernier. Elle pose quatre conditions pour que les élections correspondent aux exigences des accords de Yalta, entre autres, que les mêmes facilités soient

(Par suite d'une erreur, le N° 1 du « Bulletin Polonais » a paru portant le N° 30.)

42 P 4313

accordées, dans la campagne électorale, sans menaces d'arrestation et sans aucune autre restriction, à tous les partis. Or les activités du Parti du Travail ou Démocrate Chrétien ont été suspendues. Il ne reste plus en présence que les quatre partis pro-gouvernementaux qui forment le « bloc » électoral, contre un seul parti anticommuniste, c'est-à-dire le Parti Paysan Polonais. Le Prof. Savory décrit toutes les persécutions auxquelles ce Parti est en but : l'assassinat de ses membres, les accusations de collaboration avec le mouvement souterrain que lui lancent les partis socialiste et communiste. Il parla ensuite de liberté de parole et de presse, de la nouvelle loi électorale combattue par le Parti Paysan comme étant antidémocratique et contraire aux principes de Yalta.

Le député Piratin (communiste) et les délégués travaillistes Zilliacus et Mack qui ont toujours une attitude pro-communiste et qui attaquent la politique de M. Bevin, prirent ensuite la parole pour défendre le gouvernement provisoire polonais.

M. Mayhew, sous-secrétaire d'Etat aux Affaires étrangères, répondit au nom du Gouvernement. Nous citons les passages principaux de son discours.

« ...M. Zilliacus a soulevé un point important en disant que l'accord de Yalta étant signé par les trois Grandes Puissances, son interprétation dépendait d'une entente entre ces trois puissances. ... Tout d'abord nous pouvons dire que les Américains sont avec nous. Ils ont envoyé une note analogue à la nôtre (au Gouvernement provisoire polonais). Nous sommes donc pour le moins en majorité. Si les Russes ne sont pas d'accord, ils ont toujours la possibilité de s'en référer à un tribunal international... M. Zilliacus a dit également que nous ne devons pas nous mêler de ce qui est essentiellement une affaire interne de la Pologne. Je ne suis pas de son avis. Ce n'est pas une affaire interne. Le fait est que nous avons décidé ensemble à Yalta que ces élections auraient lieu ; nous avons également décidé avec les gouvernements des Etats-Unis et de l'U.R.S.S. que nous cesserions de reconnaître le gouvernement polonais de Londres qui a été notre allié fidèle pendant la guerre et que nous reconnaitrions le nouveau gouvernement polonais, plus représentatif que le comité de Lublin à la condition que ce gouvernement procéderait à des élections libres. Nous avons, de plus, persuadé un grand nombre de Polonais de rentrer dans leur pays et par rapport à eux ainsi qu'à nous, il serait honnête que les clauses de l'accord soient exécutées. J'insiste que c'est là un accord international. En demandant son exécution, nous ne nous mêlons pas de questions internes polonaises. Nous demandons seulement à un gouvernement de remplir ses obligations internationales. » « ...Nous n'avons pas du tout l'intention d'empêcher un parti polonais quelconque de coopérer avec l'Union Soviétique, ni d'encourager des éléments réactionnaires ou fascistes, ainsi que M. Zilliacus l'a laissé entendre. » « ...D'autre part, un grand nombre de faits cités par le Prof. Savory ne peuvent être niés et, en tant que socialistes, nous devons les regarder en face... » « Quelle est donc la situation en Pologne ? Celle-ci : Les élections n'ont pas eu lieu et nous n'avons pas reçu d'information officielle quant à leur date... La liberté politique est refusée à une grande et importante partie de l'opinion polonaise. On ne peut nier cet état de choses. Le Parti Paysan Polonais, en particulier, se heurte à de grandes difficultés dans l'accomplissement de son travail politique normal. Il ne jouit pas de la liberté de la presse, on empêche des louer des salles pour ses meetings, il est persécuté par la police et empêché par tous les moyens de mener sa campagne électorale. Dix-huit de ses bureaux ont été fermés et un grand nombre de ses membres ont été arrêtés. Des mesures analogues ont été prises vis-à-vis du Parti du Travail, parti de M. Popiel, un autre Polonais de Londres. Le congrès de ce parti a été forcé de se réunir dans des conditions absolument inacceptables et a été dissous le 18 juillet à cause de restrictions

de la censure, d'interventions administratives et autres mesures contraires aux droits politiques du parti. Le Parti Paysan Polonais se heurte, de plus, à des difficultés accrues depuis qu'il a refusé de se joindre au « bloc » électoral.

« Certains membres de cette Chambre et certaines personnes qui se sont dernièrement rendues en Pologne, sont partisans d'une liste unique de candidats aux élections, dans les circonstances présentes. Je ne puis pas en dire autant. Au contraire, dans les circonstances actuelles, M. Mikolajczyk n'a pas d'autre alternative que de se présenter aux élections. M. Piratin nous a dit que l'on avait offert à M. Mikolajczyk 25 % des sièges s'il se joignait au « bloc », mais tous les observateurs sérieux affirment qu'il a un bien plus grand nombre de partisans parmi les électeurs. »
« ...On ne peut nier que le Parti Paysan Polonais travaille dans des conditions extrêmement difficiles. Il est possible que certains exagèrent, mais nous devons prendre les faits en considération. Nous ne voulons pas que le Parti Paysan Polonais soit en mauvais termes avec les autres partis, mais la Pologne n'est pas le seul pays où les partis vraiment démocratiques ne peuvent s'entendre avec les partis communistes. »

M. Piratin : « Voulez-vous dire par là que le Parti Paysan Polonais est vraiment démocratique et que tous les autres partis sont communistes ? »

M. Mayhew : « Certainement pas. Je parlerai plus loin du Parti Paysan Polonais. Mais je crois que nous sommes trop sérieux en Angleterre pour croire que les partis qui ne peuvent s'entendre avec les partis communistes sont nécessairement des partis fascistes et réactionnaires. Cela est vrai du Labour Party et c'est le cas du Parti Paysan Polonais. J'affirme que le Parti Paysan Polonais n'est pas un parti réactionnaire. Il comprend avant tout des paysans et ouvriers agricoles et comprend une grande proportion d'ouvriers industriels de toutes les régions de la Pologne. Leur programme inclut une réforme agraire avancée et se compose, en général, de solides principes socialistes. En ce qui concerne le programme des nationalisations, celui du Parti Paysan Polonais est plus avancé que celui du Parti Communiste polonais.

« Je ne crois qu'il soit exagéré de dire que le point de vue actuel du Parti Paysan n'est pas éloigné des principes social-démocrates du Parti Travailliste anglais. En ce qui touche à son programme, je ne vois pas la raison pour que nous refusions à ce parti nos encouragements et notre approbation, pas plus qu'à tout autre parti sur le Continent qui a des vues semblables aux nôtres. La principale différence entre le Parti Paysan Polonais et le Parti Socialiste Polonais est que le second collabore étroitement avec le Parti Communiste. Mais les Parti Paysan et le Parti Socialiste sont en faveur d'une étroite coopération avec l'Union Soviétique. Tous, y compris le Parti Paysan Polonais, désirent le retour des Polonais qui sont à l'étranger et la différence sur ce point fondamental entre les socialistes et les paysans est leur degré de collaboration avec le Parti Communiste. Le Parti Socialiste comprend un certain nombre de socialistes qui ont un point de vue réellement international, et nous espérons que si même le « bloc » socialo-communiste passe aux élections, le Parti Socialiste aura la liberté de choisir ses candidats sans que ces candidats soient individuellement approuvés par le Parti Communiste. Nous ne pensons pas que la masse des socialistes polonais aiment ce système de bloc, pas plus que le peuple polonais et le gouvernement de Sa Majesté n'aiment les « blocs » électoraux et les listes uniques. Ils ne laissent aucun choix aux électeurs et ils sont moins un instrument de la démocratie qu'un instrument destiné à la supprimer.

« Cette loi électorale a été votée et il y en a un exemplaire dans la Bibliothèque. Du point de vue occidental, cette loi a certains aspects qui

B.D.I.C.

nous sont inconnus. En vertu de l'article 2 et 3, un grand nombre de personnes peuvent être privées de leur droit de vote, sous des prétextes assez vagues. Je suis enclin à admettre que l'accusation de « contact avec le mouvement fasciste souterrain » est assez vague et difficile à prouver ou à nier, de même que l'accusation : « tendance à renverser l'Etat démocratique polonais ». J'ai l'impression que tout dépend de la façon dont ces phrases sont interprétées et leur insertion dans la loi électorale n'est pas dans les us et coutumes des nations européennes. Cela nous donne le droit, je crois, de les observer attentivement. Je n'aurais pas parlé de ce sujet, n'était-ce que durant le referendum de l'été dernier, de nombreuses allégations bien fondées, d'irrégularités nous ont été rapportées, et je crois que dans ces circonstances, nous avons le droit de considérer cette loi avec une grande attention. La procédure suivant cette loi est une forme de représentation proportionnelle très compliquée, aux mains de trois espèces de commissions électorales : la commission électorale nationale, les commissions électorales de districts et les comités de scrutin locaux. Tandis que la commission nationale et les comités locaux semblent être très bien compris et entourés de garanties suffisantes, la composition et les compétences des commissions de districts sont assez mal définies. C'est elles qui sont chargées de collationner et de présenter les nombres de votes pour chaque circonscription. » « ...Je parle de ceci parce que je ne crois pas que le gouvernement provisoire soit en train de tenir ses engagements internationaux, ce qui nous autorise à suivre ces choses d'un œil critique... » « Comme il a été dit plusieurs fois au cours de ce débat, le gouvernement de Sa Majesté a clairement expliqué qu'il attend que le gouvernement provisoire exécute les engagements de Yalta et de Potsdam. Comme il a été dit également, nous et les Etats-Unis avons récemment envoyé des notes contenant les conditions que nous trouvons essentielles pour que ces élections puissent être considérées comme libres et démocratiques. Vous connaissez les termes de ces notes et je n'ai pas besoin de les répéter, mais j'ajoute que le gouvernement de Sa Majesté n'a pas ratifié l'accord financier anglo-polonais. Signé en juillet dernier, il n'a pas été ratifié parce qu'il n'est pas encore évident que le gouvernement provisoire ait l'intention de tenir ses engagements au sujet d'élections libres. Vous reconnaîtrez sans doute qu'il est de notre devoir que ces élections aient lieu et qu'elles soient libres. » « ...L'unité nationale aiderait certainement à la reconstruction, mais naturellement elle ne peut venir qu'après les élections et pas avant. L'unité nationale viendra après des élections libres quand le gouvernement représentera le peuple polonais et pas avant. La grande masse de la nation polonaise désire un gouvernement représentatif et des élections libres, et si ces élections n'ont pas lieu le plus tôt possible, le mécontentement sera plus grand que si elles ont lieu maintenant. Tous les observateurs rapportent qu'il y a beaucoup de mécontentement et même de tension aujourd'hui en Pologne, et ceci est dû à la privation de droits politiques raisonnables. Remettre les élections ne résoudrait pas ce problème. » « ...Je voudrais conclure en disant que nous avons combattu côte à côte avec les Polonais en tant qu'alliés. » « ...Maintenant que la guerre est terminée, nous voulons continuer les mêmes bonnes relations que nous avons eues précédemment, et nous savons que la majorité du peuple polonais le désire aussi. Nous déplorons l'état de tension intérieure et nous voulons que la véritable opinion du peuple polonais soit reflétée dans son gouvernement, et nous sommes convaincus que ceci ne peut être réalisé que par des élections libres et honnêtes. » (D'après le « Journal Officiel des Communes », numéro 199 du 18 octobre 1946.)

BULLETIN DE POLOGNE

N° 6

8 NOVEMBRE 1946

85, rue Vaneau, Paris (7^e)

L'APPEL DU GOUVERNEMENT POLONAIS A LONDRES AUX POLONAIS

LONDRES, 24 octobre 1946. — Le Gouvernement polonais à Londres vient d'adresser l'appel suivant aux Polonais de Pologne :

« Le Gouvernement de la République de Pologne estime nécessaire d'avertir le Pays du nouveau danger qui le menace.

« Le soi-disant Gouvernement Provisoire de Varsovie vient d'annoncer que les élections à la Diète auront lieu à la fin de cette année ou au commencement de l'année prochaine. Il se rend cependant compte que presque toute la Nation polonaise est hostile au gouvernement qui lui a été imposé par l'étranger et qu'elle aspire inflexiblement à une Pologne indépendante, libre, unie et démocratique. Dans ces conditions, les élections — si elles ne sont pas faussées — prouveront au monde la fragilité de l'influence du Gouvernement Provisoire et la faillite du régime actuel.

« Cela ne signifie pas cependant que le soi-disant Gouvernement Provisoire veuille s'incliner devant la volonté de la Nation et céder en cas de défaite électorale. S'il nous a été imposé, ce n'est pas pour capituler devant l'opinion publique et pour remettre ses pouvoirs entre des mains polonaises. Son dessein est de subsister malgré tout et de mener jusqu'au bout l'œuvre de destruction et d'assujettissement du Pays. Le soi-disant Gouvernement Provisoire et les milieux communistes sur lesquels il s'appuie se rendent parfaitement compte qu'ils n'ont pas la confiance de la Nation polonaise et que leurs efforts sont vains pour la gagner. Ils cherchent donc, pour sortir de cette impasse, à déclencher une nouvelle vague de terreur et à user de violence, n'ayant pas à leur disposition d'autres moyens que le recours à la pression de la police.

« Les nouvelles qui nous parviennent indiquent que les milieux communistes cherchent à créer en Pologne, sur une grande échelle, des mouvements insurrectionnels avant les élections. Il est plus qu'évident que de telles réactions seraient réprimées par des organes de la Sécurité, la milice du Parti et l'intervention armée des Soviets. Un tel mouvement serait noyé dans le sang, amenant de nouveaux désastres, un renforcement de l'oppression et l'instauration directe de l'autorité du voisin de l'Est. La gravité de la situation est accrue par la présence de ce qu'on appelle « les équipes des forêts » (mouvement armé. — Note du traducteur). Le Gouvernement n'ignore pas qu'il s'y trouve des éléments dont l'idéologie et l'esprit de sacrifice sont hors de doute et auxquels les persécutions de la police empêchent de retourner à la vie normale. Mais on y trouve aussi des éléments destructifs et dirigés par des agents provocateurs locaux et étrangers. La nécessité s'impose de fournir le plus grand effort pour faire disparaître les « équipes des forêts » et y empêcher un nouvel afflux de jeunesse polonaise.

« Le Gouvernement de la République de Pologne avertit catégoriquement la Nation de ne pas prêter l'oreille à ceux qui incitent aux mouvements à main armée ou à la guerre civile. La Nation polonaise doit garder son attitude inflexible, elle doit conserver son patrimoine national, ses valeurs culturelles et économiques. Tous ses efforts devraient tendre à renforcer son caractère propre et son indépendance et à ne pas se soumettre à l'autorité et aux nouvelles formes de la vie qui lui sont imposées. Elle doit poursuivre cette lutte en évitant toute action à main armée qui, dans les conditions actuelles, ne peut lui apporter que des désastres.

« Le sort de la Pologne n'est pas définitivement jugé et la question polonaise n'est pas close. Elle puise ses forces dans l'esprit d'indépendance de la Nation tout entière et elle est étroitement liée à la situation politique

générale du monde d'après-guerre. Cette situation contient des germes de changements inévitables et de transformations qui sont proches et auxquels la question polonaise est loin d'être étrangère. Le Gouvernement polonais et les Polonais en émigration veillent à la libération de la Pologne et ils font tout ce qui est en leur pouvoir pour la servir efficacement. Le Gouvernement compte que tout le Peuple de Pologne restera indifférent aux instigations de l'étranger, conservera les forces indispensables pour survivre et empêchera le pays de plonger dans l'anarchie et le chaos dont les suites seraient incalculables. »

LES QUESTIONS POLONAISES A LA CHAMBRE DES COMMUNES

LONDRES, 22 octobre 1946. — Nous citons ci-dessous quelques extraits du journal parlementaire de la Chambre des Communes (Hansard, vol. 427, Nos 201 et 202) au sujet du débat sur la politique étrangère qui a eu lieu les 22 et 23 octobre 1946 :

Churchill (député conservateur) : « ...Je dois maintenant parler de la Pologne. Ici, en vérité, un triste tableau se présente à nos yeux. A mon avis le Gouvernement soviétique a dépassé, j'ai le regret de le dire, l'esprit et la lettre de plusieurs des accords et arrangements que nous avons conclu avec lui avant Yalta et à Yalta. C'était ma ferme conviction que le maréchal Staline resterait satisfait de la ligne Curzon et d'une Pologne amie de la Russie et résoudrait sans alliée de l'Allemagne. Sur ce point, j'ai présenté, plusieurs fois mon avis à la Chambre. Il fut convenu que, sur ces bases, il y aurait des élections libres en Pologne et que la République polonaise serait une puissance indépendante. Qu'est-il survenu depuis ? Un gouvernement a été institué en Pologne. Or il n'est pas en mesure de représenter la nation polonaise. Le gouvernement est incapable de procéder à des élections libres et loyales. L'occasion n'a pas été donnée aux membres du Parti Paysan de pouvoir voter d'une manière complètement libre, conformément à leurs convictions et de voir leurs voix décomptées suivant leurs suffrages. Nous devons apporter beaucoup de soin à distinguer, dans notre esprit, entre l'actuel Gouvernement polonais et les sentiments de la Nation polonaise, dont l'affliction et les souffrances ne paraissent jamais avoir fin... »

S.-N. Evans (député travailliste) : « ...L'Europe entière est en train d'observer le Gouvernement britannique socialiste et de guetter le moment où la volonté des Russes ne se manifestant plus en Pologne il sera possible aux hommes politiques de ce pays de poursuivre la politique pour laquelle ils sont actuellement persécutés par le Gouvernement. Si personne n'a de doute à ce sujet, étudions le résultat des élections. Ne nous trompons pas là-dessus, des élections libres n'auront pas lieu en Pologne, parce que chacun sait que le parti de Mikolajczyk « enlèverait » la partie. C'est pourquoi des élections libres n'ont pas lieu et c'est pourquoi elles n'auront pas lieu. La semence de la démocratie britannique en Europe tombe sur une terre très fertile... »

McNeil (ministre d'Etat) : « ...M. Zilliacus essaye d'insister sur le fait que, puisqu'il y a eu un accord particulier, son interprétation doit être donnée bilatéralement, que nous n'avons plus le droit d'insister sur des élections libres en Pologne. Je suggère — et je suis sûr d'être appuyé par les juristes de droit international, les plus autorisés — que nous ne discutons pas ici d'une question d'interprétation. Nous sommes en train de discuter d'une question d'exécution et il est hors de doute qu'aucune pression n'a été faite sur le Gouvernement polonais qui a volontairement signé ce contrat et dont nous sommes des co-signataires, et qu'en tant que partie, nous avons nous aussi des obligations.

« En développant son argument, l'honorable membre du Parlement a dit qu'en Pologne et dans les pays se trouvant dans la même situation, il voyait la nécessité d'une union telle que nous avions pendant la guerre. Je suis parfaitement certain que cet argument-là est exact, mais non approprié parce que l'essentiel de notre union était notre libre accord. Les unions dont nous sommes effrayés en Pologne et dans les Balkans sont la négation de ce libre accord... »

UNE CONFERENCE DES AMIS DE LA POLOGNE

LONDRES, le 23 octobre 1946. — La Ligue Britannique de la Liberté de l'Europe a convoqué pour le lundi, 22 octobre dernier, une conférence de délégués de différentes associations s'intéressant aux questions polonaises et consacrée tout particulièrement à la question des élections libres en Pologne. La conférence, à laquelle ont pris part plus de cent délégués, s'est tenue dans la salle Conway Hall à Londres.

Au cours de la conférence, présidée par M. George Dallas, éminent représentant du Labour Party et grand ami de la Pologne, ont pris la parole : M. Forster Anderson, homme de lettres et publiciste anglais, M. Fr. Miller, conseiller municipal socialiste et un certain nombre d'autres orateurs. M. Forster Anderson a proposé la résolution suivante, adoptée à l'unanimité : « La présente réunion à laquelle sont représentées toutes les associations les plus importantes du Royaume-Uni attire l'attention sur le fait que le projet de loi électorale polonaise est une violation de l'accord signé à la Conférence de Yalta par la Grande-Bretagne, les Etats-Unis et l'U.R.S.S. Cet accord prévoyait des élections libres et non entravées dans le plus bref délai possible, sur le principe du suffrage secret et universel et auxquelles devaient participer tous les partis démocratiques et non fascistes.

« La réunion approuve la récente déclaration du Gouvernement de Sa Majesté qui considère de son devoir d'exiger que des élections aient lieu et se déroulent dans l'atmosphère d'une complète liberté. La réunion assure le Gouvernement de tout son appui en faveur de sa politique. En outre, elle tient à exprimer toute son admiration et son approbation pour la courageuse attitude de M. Mikolajczyk dans sa lutte pour des élections libres et loyales. »

Cette conférence a précédé un grand meeting politique qui s'est tenu le même jour, sous la présidence de la duchesse Atholl. Après les discours du commandant Beamish et du député socialiste McKay, la même résolution fut votée.

Sir Patrick Dollan, Lady Violet Bonham-Carter, président du Parti Libéral et le député libéral Wilfred Robert ont envoyé des lettres exprimant leur solidarité avec les organisateurs de la manifestation.

LES RECENTES DECLARATIONS DE MIKOLAJCZYK

LONDRES, 21 octobre 1946. — Le Times du 21 octobre dernier cite une dépêche de son correspondant à Varsovie qui rapporte que M. Mikolajczyk vient d'avoir un entretien avec le Président du Conseil polonais au sujet de l'arrestation de M. Augustynski, rédacteur en chef de la Gazeta Ludowa, organe du Parti Paysan polonais et de M. Baginski, chef de la propagande du P.S.L. (Parti Paysan). Le 19 octobre dernier, les représentants du Syndicat des Journalistes ont rendu à M. Radkiewicz, ministre de la Sécurité, une visite au cours de laquelle ils ont sollicité la libération de leurs collègues. Ces deux interventions sont restées sans résultat. Le ministre de la Sécurité a déclaré aux représentants du Syndicat des Journalistes que l'arrestation de M. Augustynski avait un autre motif que son activité de journaliste.

Avant son entretien avec le Président du Conseil, M. Mikolajczyk a tenu une conférence de presse avec les correspondants étrangers et leur a exprimé son indignation au sujet de l'arrestation de membres de son parti, procédé qu'il a qualifié d'action de grande envergure et ayant pour but de paralyser complètement l'activité du Parti Paysan polonais. Durant les huit dernières semaines, selon M. Mikolajczyk, on a procédé à l'arrestation de 13 membres du Comité Exécutif de son parti, 797 membres, dont plus de 100 faisaient partie de comités régionaux. Pendant la même période on a fermé 20 comités régionaux du P.S.L. M. Mikolajczyk se plaint aussi que depuis les cinq derniers mois 94 membres de son parti ont été assassinés et que la censure s'est opposée à la publication de leurs noms ; depuis les dernières semaines, des perquisitions ont eu lieu dans les locaux du Comité central du Parti Paysan et de la rédaction de la Gazeta Ludowa. 40 membres du Parti Paysan dont plusieurs collaborateurs de la rédaction

du journal, ont été soumis à des interrogatoires qui ont duré parfois plus de huit heures.

LA DECLARATION DU GENERAL ANDERS AUX JOURNALISTES ETRANGERS

ROME, 24 octobre 1946. — Le 23 octobre dernier, le général Anders a fait une déclaration dont voici les extraits les plus importants :

« ...Souvent les étrangers se demandaient en quoi consistait le mystère qui unissait tous nos soldats et qui les unit toujours. Notre lien idéologique était la pensée de recouvrer notre patrie unie, libre et indépendante et l'espoir d'assurer à la Nation polonaise un avenir meilleur. Nous considérons que le chemin qui y conduit est simple. Il faut être un honnête homme, un bon soldat et porter haut l'étendard de l'honneur et respecter l'honneur de l'étendard. Notre idéal sera toujours le même, la justice et la liberté des peuples et la liberté de l'homme. Pour cet idéal aucun sacrifice n'est trop lourd.

« ...Vous n'ignorez pas, Messieurs, que notre marche avait été pénible. L'immense majorité des soldats qui ont débarqué avec moi sur la terre italienne, et, ont trouvé place dans nos rangs venaient de prisons et de camps de concentration dans lesquels ils avaient été relégués à la suite logique de la collaboration russo-allemande inaugurée par le pacte Ribbentrop-Molotov. Des neiges de la Sibérie nous marchions, tels des soldats, à travers le Turkestan, la Perse, l'Irak, la Libye, la Syrie, la Palestine et l'Egypte, nous dirigeant vers l'Italie. Au Moyen Orient la Brigade des Carpathes, couverte de gloire, s'est ralliée à nous.

« Nous sommes fiers et nous remercions Dieu qui nous a permis de remplir notre devoir de soldat et de marcher de victoire en victoire, sans aucun revers et heureux d'avoir pu, pendant la campagne d'Italie, sceller avec les glorieuses troupes alliées du maréchal Alexander une sincère fraternité d'armes. Une profonde amitié nous unissait aux troupes de la 8^e Armée britannique commandée par le général Leese et plus tard par le général McCrery. Nos succès et nos épreuves ont cimenté notre amitié avec l'héroïque 5^e Armée américaine du général Marc Clark. Les victoires auxquelles nous avons participé avec le Corps français du général Juin ont ajouté un nouveau fleuron à la traditionnelle amitié franco-polonaise et c'est avec fierté et émotion que j'évoque les souvenirs de mon commandement de quelques éléments de la nouvelle armée italienne.

« ...Nos combats ont été multiples et durs. Je citerai simplement les luttes sanglantes qui ont abouti à la prise du Mont Cassin et la campagne de la côte adriatique avec la prise d'Ancône et l'attaque contre la ligne Gothique. Puis ce fut la pénible marche hivernale des Appenins et enfin, au printemps, en Lombardie, la prise de Bologne. Nos pertes furent très lourdes...

« ...D'Italie, comme vous le savez, nos troupes vont passer immédiatement en Grande-Bretagne. Ceux qui croient que l'espérance a pu vaciller un moment dans nos cœurs se trompent. Nous croyons profondément que la Pologne sera libre, que la justice triomphera et que notre peuple recouvrera sa liberté d'édifier sur son sol l'Etat polonais qui sera à nouveau l'un des piliers d'une paix juste et durable. Nous le pensons tous, aussi bien nous autres soldats polonais à l'étranger que nos frères en Pologne. Ni eux, ni nous, ne pouvons penser que la Pologne qui constitue une partie intégrante de l'Occident, attachée par tous ses liens à la civilisation chrétienne puisse entrer dans l'orbite du totalitarisme oriental qui lui est complètement étranger. Dans les conditions actuelles, notre peuple résiste toujours de toutes ses forces aux tentatives de soviétisation ouverte ou camouflée. Au cours de notre Histoire, nous avons surmonté tant d'épreuves que nous surmonterons encore celle-ci. La récompense des efforts de notre génération sera la renaissance totale de notre patrie. De leur pèlerinage lointain, ils reviendront dans une Pologne unie et indépendante, ses soldats fidèles.

« Dieu est juste et l'Histoire logique. »

BULLETIN DE POLOGNE

N° 7

15 NOVEMBRE 1946

85, rue Vaneau, Paris (7^e)

RESOLUTIONS DU CONGRES DES DELEGUES DE L'EMIGRATION POLONAISE EN EUROPE

BRUXELLES, le 20 octobre 1946. — Le Congrès des Délégués de l'Emigration polonaise en Europe occidentale, qui s'est réuni à Bruxelles, du 17 au 20 octobre dernier, a pris les résolutions suivantes dont nous citons, ci-dessous, les passages les plus importants :

« ...Pendant la période de la deuxième Guerre mondiale, commencée par l'agression allemande du 1^{er} septembre 1939 contre la Pologne, tous les groupements de Polonais à l'étranger ont pris glorieusement part à la résistance armée de la Nation polonaise contre l'agresseur ; ils lui prêtèrent, en outre, leur concours en aidant les réfugiés dispersés dans le monde entier et en défendant les droits de cette Nation à son indépendance et à son intégrité territoriale.

« Les Polonais à l'étranger et toute la Nation polonaise ont concentré tous leurs efforts auprès des Nations Unies pour faire triompher les principes qui étaient l'enjeu même de cette guerre et qui ont trouvé leur ultime expression dans la Charte de l'Atlantique adoptée par toutes les nations qui s'étaient dressées contre l'hitlérisme et le fascisme. En dépit des espérances de tous les peuples qui n'avaient pas reculé devant les plus lourds sacrifices pour la victoire commune, les obligations qui découlaient de la Charte de l'Atlantique n'ont pas été respectées par les Grandes Puissances. La Pologne, qui avait engagé la première une lutte inégale contre l'avalanche hitlérienne, a été privée par les décisions des Trois Grands à Téhéran, Yalta, Moscou et Potsdam, non seulement de la moitié de son territoire national, mais encore de sa souveraineté, par le fait de l'imposition du soi-disant Gouvernement de l'Unité Nationale. A l'élaboration de ces décisions la Nation polonaise n'avait pas pris part et on lui a refusé de même la parole pour protester, droit qu'on n'a pas hésité à accorder à tous les anciens satellites de l'Axis. On a cessé de reconnaître le Gouvernement Polonais de Londres qui dès le début de la guerre avait dirigé l'effort de la Nation polonaise, aussi bien à l'étranger que dans la Résistance en Pologne occupée...

« ... Le régime actuel en Pologne est la violation flagrante des droits civiques les plus fondamentaux. La terreur et les persécutions y sévissent dans les plus vastes proportions...

« ...La cessation des hostilités et la situation actuelle de la Pologne imposent aux Polonais à l'étranger un double devoir.

« D'une part, nous devons poursuivre un effort infatigable afin de recouvrer l'indépendance de la Pologne, fondée sur le principe de démocratie véritable. La Pologne à laquelle nous aspirons, a été définie aussi bien par les déclarations du Gouvernement Polonais en émigration, que par les résolutions du Conseil de l'Unité Nationale en Pologne. Le programme formulé pendant les années de la guerre par la représentation légale et les autorités de la Nation polonaise et adopté par les Polonais à l'étranger, demandait un système parlementaire correspondant à la volonté du Pays exprimée librement : gouvernement responsable, magistrature indépendante, large autonomie territoriale, respect absolu des libertés civiques, grandes réformes sociales et économiques, nationalisation des industries clés, des transports et des entreprises d'utilité publique et des grandes institutions financières, appui donné au coopératisme, répartition équitable du revenu social, généralisation de l'enseignement.

« D'autre part, nous avons le devoir de travailler à l'organisation des Polonais à l'étranger et de veiller à leur développement culturel afin de préserver les liens qui les unissent à la métropole et aussi de sauvegarder les liaisons qui existent entre différents groupements de Polonais à l'étranger. »

Le Congrès constate ensuite que la Pologne ne reconnaîtra jamais le détachement, imposé par la force, de ses territoires de l'Est et que la nouvelle frontière occidentale de la Pologne constitue un acte de justice historique car on a rendu à la Pologne les territoires qu'elle avait perdus à la suite de la poussée allemande.

Après avoir rendu hommage à la bravoure des soldats polonais, la dernière résolution du Congrès proclame :

« Nous sommes conscients qu'en défendant les droits de la Nation polonaise à la véritable liberté, nous luttons en même temps pour la réalisation des principes chrétiens et des principes de liberté universelle, de démocratie et de progrès contenus dans la Charte de l'Atlantique.

« Nous en appelons à toutes les nations véritablement libres et démocratiques en leur demandant de rester fidèles à ces principes qui sont l'unique fondement permettant de bâtir un monde meilleur et une paix durable.

« Le Congrès exprime sa foi dans l'indestructible vitalité de la Nation polonaise qui, aux moments les plus critiques de son Histoire, lui a permis de conserver sa physionomie nationale et sa volonté de recouvrer son indépendance et permettra encore aux Polonais en Pologne et à l'étranger de sortir victorieusement de la dure épreuve qui lui est imposée aujourd'hui. »

COMMÉMORATIONS POLONAISES A BREDA

BREDA, ...octobre 1946. — C'est devenue une tradition que dans la ville hollandaise de Breda, les derniers jours d'octobre soient consacrés à la Pologne. Il est inutile de rappeler à nos lecteurs que Breda fut pendant l'automne 1944 le théâtre d'importantes opérations militaires alliées où les troupes polonaises se sont particulièrement distinguées.

En ces jours de second anniversaire de ces événements, le bourgmestre de la ville, M. Van Slobbe, a salué, dans la salle même où il avait déjà accueilli en 1944 le général Maczek, commandant de la I^{re} Division Blindée polonaise, les représentants de ces troupes par une vibrante allocution où il exprima la reconnaissance de la nation hollandaise envers les soldats polonais et sa joie de l'union étroite existant entre les deux nations.

Parmi les personnalités présentes, on remarquait notamment le colonel Nowaczynski, commandant le 8^e bataillon de chasseurs et le général Rudnicki, commandant de la division, qui remit au bourgmestre l'acte par lequel il faisait don à la ville d'un char allemand du type « Panther » en souvenir de la libération du joug allemand et de l'amitié polono-hollandaise. Les fêtes données à cette occasion furent précédées d'une messe solennelle à l'issue de laquelle l'assistance se rendit au cimetière où sont conservées les tombes des soldats polonais tombés sur ce théâtre d'opérations et, à la mémoire desquels, un détachement d'artillerie hollandaise tira une salve d'honneur.

Le cortège officiel inaugura une exposition de peintres polonais et le président de l'active association « Polen-Nederland », l'ingénieur Leuwenberg, remit au colonel Nowaczynski deux cassettes contenant de la terre prélevée sur la route par laquelle les soldats polonais firent leur entrée à Breda. « Voici deux ans que vous avez libéré notre ville — dit le président de l'association polono-hollandaise — pour nous deux années de quiétude et de retour à la vie normale, pour vous deux années de déceptions et d'incertitudes. Nous vous comprenons et de tout cœur nous désirons vous aider, mais hélas, ceci nous est impossible ».

LA HOLLANDE ACCUEILLE LES SOLDATS POLONAIS ET LEUR PROCURE DU TRAVAIL

La Hollande qui garde toute sa reconnaissance aux soldats polonais ayant combattu pour la libération de son sol, a proposé du travail à ceux d'entre eux qui désireraient s'y faire démobiliser. Dans la deuxième quinzaine du mois d'août dernier, 1.700 militaires ont trouvé un emploi dans l'agriculture et dans l'industrie. Au début du mois de novembre une commission statuera sur le cas de nouveaux candidats.

Les autorités hollandaises se sont décidées à accueillir les femmes et les enfants de ces travailleurs à l'exclusion de celles qui seraient allemandes ou autrichiennes.

Diverses grandes firmes hollandaises privées ont demandé à employer comme ouvriers d'anciens militaires polonais et leur garantissant le même salaire et les mêmes avantages que ceux dont bénéficient les Hollandais ; en particulier les chantiers navals « De Schelde » à Vlissingen sont favorables à l'organisation de la vie religieuse et culturelle de ces Polonais et sont disposés à leur procurer les fonds nécessaires à une telle organisation.

Les industries minières belges ont fait la même proposition d'embauche aux Polonais.

U.N.R.R.A. ET DEMOCRATIE

LONDRES, le 24 octobre 1946. — L'Association des Emigrés Polonais du Hanovre, section locale de l'Union des Polonais en Allemagne, vient de procéder à l'élection de son bureau. Tous les délégués des camps où sont hébergés les Polonais ont participé à ces élections.

L'U.N.R.R.A. n'ayant pas approuvé ces élections a demandé qu'il soit procédé à une nouvelle consultation électorale à laquelle participeraient au suffrage direct et universel tous les résidants de ces camps. Les nouvelles élections eurent lieu le 6 octobre dernier conformément aux principes démocratiques et les opérations de dépouillement étaient surveillées par un représentant de l'U.N.R.R.A. Sur 1.436 inscrits, il y eut 931 suffrages exprimés soit 64,8 % et le même bureau que précédemment fut élu. Cette fois encore l'U.N.R.R.A. s'opposa à l'entrée en fonctions de ce bureau demandant qu'il soit procédé à de nouvelles élections après s'être entendu avec la mission de rapatriement du gouvernement de Varsovie.

**

Les aumôniers des camps polonais en Allemagne ont porté à la connaissance de leurs fidèles que la visite que devait leur faire Mgr Gawlina, évêque aumônier de l'armée polonaise n'aurait pas lieu en raison du refus qui lui fut opposé par les autorités d'occupation d'entrer en Allemagne.

CONDITIONS DE L'EGLISE CATHOLIQUE

DANS LES TERRITOIRES ANNEXES PAR L'U.R.S.S.

ROME, le 2 novembre 1946. — La Radio Vaticane a consacré une de ses émissions à la situation de l'Eglise catholique dans les anciennes provinces de la Pologne Orientale. La Radio Vaticane constate que, pendant la première occupation soviétique, qui avait duré environ vingt-deux mois, l'Eglise avait été très éprouvée dans ces territoires. Ses biens avaient été confisqués, les prêtres avaient été empêchés d'exercer leur ministère, l'enseignement religieux dans les écoles fut interdit. En dépit de cette interdiction, ils ont continué à enseigner le catéchisme chez les particuliers. La faculté de théologie de l'Université de Lwow et les séminaires ont été fermés. Au moment de la nouvelle occupation de ces provinces par les Russes, au cours de l'été de l'année 1944, il semblait que les relations entre les autorités soviétiques et l'Eglise soient devenues meilleures. En février 1945, la situation a subitement empiré lorsque la presse sous contrôle soviétique a déclenché une violente campagne contre l'Eglise et le Vatican. Peu de temps après, tous les évêques de l'Eglise Uniate ont été arrêtés et déportés en Ukraine orientale. Selon les renseignements de source bien informée, l'évêque métropolitain de Lwow, Slypij et l'évêque de Stanislawow sont morts pendant leur emprisonnement. La situation empira encore : après les évêques ce fut le tour de trois cents prêtres dont la plupart furent déportés. Les autorités soviétiques prirent en main l'administration des églises. Les séminaristes furent enrôlés de force dans l'armée soviétique. Les prêtres qui sont restés n'ont pu continuer à exercer leur ministère qu'après avoir obtenu une autorisation préalable du pouvoir soviétique. Or, les délivrances de ces autorisations étaient subordonnées à la signature d'une déclaration anticatholique.

REPONSE AU PROFESSEUR LASKI

LONDRES, le 28 octobre 1946. — Le professeur Harold Laski, de retour de Pologne, a publié un article très favorable au Gouvernement Provisoire de Varsovie. Il s'y fait le défenseur du système de la liste unique pour les prochaines élections polonaises. L'hebdomadaire socialiste Forward a publié trois lettres en réponse à cet article.

Dans la première, le socialiste polonais Ciolkosz, qui a été pendant la guerre le représentant de son parti aux conférences internationales souligne, en particulier, que : « Le professeur Harold Laski qui a vu par lui-même la situation économique désespérée dans laquelle se trouve actuellement la Pologne plaide en faveur d'une aide économique de longue durée à ce pays. Chaque Polonais souscrira de tout cœur à cet appel. Je ne puis cependant en aucune manière me dispenser de faire des observations sur ce que le professeur Laski appelle « socialistes » polonais. Le professeur Laski qui connaît l'histoire de ce socialisme, sait que le P.P.S. (Parti Socialiste Polonais) a été le premier à combattre dans la Résistance. Mais il sait aussi que le Comité de Lublin a liquidé le P.P.S. et qu'il a créé un pseudo parti socialiste. Il sait encore que les vrais leaders du P.P.S. ont voulu reprendre l'activité normale de leur parti sous l'étiquette de « Parti Social-Démocrate ». Pourquoi le professeur Laski n'a-t-il pas utilisé, dans son article, tous ces éléments qui lui sont connus ?

Le professeur Laski voit pour la Pologne deux systèmes possibles, le régime d'avant la guerre et le second, actuel, dictatorial qui selon les estimations les plus optimistes compterait 15 % d'adeptes. A mon point de vue. il y a trois systèmes : les deux précédents et le régime social démocratique qui unit le progrès économique à la liberté politique, garantissant les droits de l'homme, en étant fondé sur la volonté générale. Le devoir de tous les sociaux démocrates est de lui donner leur appui.

« A mon avis, c'est le point essentiel et je suis étonné de voir un démocrate et un socialiste condamner la démocratie et le socialisme. »

Deux socialistes britanniques, MM. S.-D. Peer et H.-W. Henderson ont également, dans les lettres respectives adressées au directeur du *Forward*, élevé des protestations contre les inexactitudes et le caractère tendancieux des déclarations du professeur Laski.

LE SORT DES ORPHELINS POLONAIS

LONDRES, le 31 octobre 1946. — Le *Glasgow Herald* du 30 octobre dernier, dans un article intitulé : « Polish Orphans Plight » cite les faits suivants :

« Lorsque les Allemands eurent brûlé Varsovie et expulsé ses habitants beaucoup de familles furent dispersées. Les pères ont été envoyés dans des camps de concentration, les mères, avec leurs enfants, ont été déportées en Allemagne pour les travaux obligatoires. Nombreuses sont les familles qui n'ont pas pu se réunir, nombreux aussi ceux qui poursuivent vainement leurs recherches. Personne ne peut établir le chiffre exact des orphelins, des demi-orphelins et des orphelins présumés. Les statistiques officielles évaluent leur nombre à 1.200.000 ce qui correspond à un sixième de tous les enfants de Pologne.

« L'Etat prend sous sa protection une petite partie de ces orphelins. Environ 45.000 enfants ont trouvé place dans des orphelinats et environ 500.000 reçoivent de l'Etat un appoint supplémentaire à leur ration alimentaire officielle.

« 200.000 orphelins environ vivent de leur maigre industrie : vente de journaux, de cigarettes, de boîtes de conserves de l'U.N.R.R.A. La Ligue Féminine s'est intéressée dernièrement au sort de ces orphelins ; cette action de secours aux enfants est dirigée à Varsovie par Mme Danenberg, fonctionnaire de l'administration municipale et qui a perdu toute sa famille pendant la guerre. Elle s'efforce, avant tout de retrouver les parents ou les familles des orphelins et en cas d'échec les place, temporairement dans des camps spéciaux à Varsovie. Lorsqu'on ne parvient pas à retrouver ces familles, les orphelins sont placés dans des orphelinats et parfois adoptés par des particuliers. Les mauvaises conditions matérielles en Pologne restreignent le nombre des enfants adoptés. De même, il n'y a que peu d'enfants dont on retrouve les parents. L'identification des familles est très difficile quand les enfants s'en sont trouvés séparés en bas âge. Le problème est d'autant plus compliqué que l'on manque de documents ; en particulier pour les enfants juifs qui refusent obstinément de donner des renseignements au sujet de leurs familles. »

BULLETIN DE POLOGNE

N° 8

22 NOVEMBRE 1946

85, rue Vaneau, Paris (7°)

RAPPORT DE LA DELEGATION

DU CONGRES DES AMERICAINS D'ORIGINE POLONAISE

A M. JAMES F. BYRNES, SECRETAIRE D'ETAT DES ETATS-UNIS

Le Congrès des Américains d'origine polonaise — représentant cinq millions de citoyens des Etats-Unis — vient d'envoyer une délégation visiter les camps de personnes déplacées (Displaced Persons) en Allemagne. A son retour cette délégation a adressé à M. Byrnes le rapport suivant :

« Le 11 septembre 1946, la délégation du Congrès des Américains d'origine polonaise a conféré avec vous à l'Hôtel Meurice, à Paris. A cette occasion, ayant été informé de ce que cette délégation avait l'intention de visiter les Polonais des camps de personnes déplacées en zone d'occupation américaine en Allemagne, vous nous avez invités à déposer un bref rapport sur les observations que nous aurons faites. Nous avons passé treize jours en Allemagne. Les conditions dans les camps visités sont peu satisfaisantes. Nous vous invitons, en conséquence, à employer tous les moyens appropriés en votre pouvoir pour les améliorer.

« Les autorités américaines ont été d'une parfaite courtoisie à notre égard. Nous avons pu voir tous les camps que nous désirions. Les généraux Huebner et Michelson, les colonels Biddle, Prather, Haroldson et Seltz et le commandant Hughes ont été pleins d'attentions et très obligeants. Il se sont montrés des officiers américains accomplis maintenant les meilleures traditions de notre Armée américaine. Le colonel Haroldson et le commandant Hughes nous ont accompagnés dans différents camps.

« Parmi les Polonais en Allemagne il y a deux catégories de personnes : les civils et les militaires.

CIVILS.

« Actuellement le nombre total des Polonais de toutes catégories est environ de 195.000. Parmi eux il y a 169.000 déportés, réfugiés politiques et anciens prisonniers de guerre, tous enregistrés comme personnes déplacées. Le reste, soit 35.000 Polonais est enrôlé dans des Compagnies de Garde (Guard Company) au service de l'Armée des Etats-Unis.

« Dernièrement les conditions dans lesquelles les personnes déplacées devaient vivre sont devenues insupportables. Les problèmes suivants résultent des méthodes employées par l'U.N.R.R.A. pour accélérer le rapatriement :

« 1) La quantité de nourriture est insuffisante et sa qualité inférieure. Ces Polonais ne vivent pas mais subsistent. Le menu est toujours le même et ne varie pas. La vue de la même soupe aux pois présentée tous les jours finit par rebuter les gens. Les conditions de logement sont aussi déplorable. Nous avons vu 13 personnes : 8 adultes et 5 enfants entassés dans une seule chambre. Les adultes formaient 4 couples. 3 des enfants étaient au berceau. Il n'y avait aucune cloison pour séparer les familles entre elles. Il n'y avait non plus de toilettes.

« 2) Les Polonais vivent dans la crainte perpétuelle d'être transférés d'un camp dans un autre. Cette action tend à ébranler le moral d'hommes libres. Dans de nombreux cas ces Polonais rendent leurs bâtiments habitables par leur propre travail et ingéniosité. De sorte que lorsqu'ils sont subitement transférés, ils doivent abandonner aussi bien leurs petits jardins que leurs habitudes et les améliorations qu'ils ont apportées eux-mêmes au camp.

« Nous recommandons que ces déplacements de Polonais d'un camp à un autre soient suspendus.

« 3) Les écoles — tant pour l'instruction générale que technique — doivent être ouvertes. Les autorités de l'U.N.R.R.A. les ont fermées. L'U.N.R.R.A. désire que tout l'enseignement soit surveillé et dirigé par des instituteurs agréés par les représentants du régime de Varsovie. Les personnes déplacées sont opposées à l'envoi de leurs enfants auprès des gens dont la conception de la démocratie est différente de la leur.

« Nous recommandons que les parents aient le droit d'approuver le choix des instituteurs qui doivent instruire leurs enfants.

« 4) La publication des journaux polonais a été suspendue. Toute la presse non allemande doit obtenir une autorisation préalable des autorités militaires américaines. Bien que l'U.N.R.R.A. n'ait pas compétence pour accorder ces autorisations, néanmoins l'U.N.R.R.A. est opposée à la délivrance d'autorisations aux journaux dont la publication n'est pas approuvée par les représentants du régime de Varsovie. Le fait que les Polonais ne puissent pas lire des journaux provenant d'autres sources les affecte.

« Nous recommandons qu'il soit accordé aux Polonais au moins trois autorisations de publier des journaux à Ratisbonne, Munich et Francfort. Ces autorisations doivent être exclues du nombre de celles que peuvent obtenir les représentants du régime de Varsovie.

« 5) Les journalistes polonais voient leur liberté d'expression entravée et subissent des vexations. En juin 1945, l'U.N.R.R.A. publie des ordres privant les résidents de la Maison des Journalistes de nourriture, en fondant ces ordres sur le fait que l'hebdomadaire polonais « Tygodnik » était en opposition avec Varsovie et le rapatriement. Parmi les victimes de ces ordres draconiens se trouvaient des femmes et un enfant en bas âge. La Corporation des Journalistes polonais n'a pu obtenir l'abrogation de ces ordres.

« Nous recommandons que ces ordres refusant de la nourriture aux résidents de la Maison des Journalistes à Eppstein soient immédiatement abrogés étant donné qu'ils constituent une violation flagrante de la liberté de la presse.

« 6) Les organisations civiques polonaises n'ont pas de statut légal. Les plus importantes de ces organisations sont : l'Union des Polonais en Allemagne, l'Association des Clubs techniques polonais, l'Association des Artisans et l'Association des Vétérans. Elles ont été formées pour favoriser l'étude dans le domaine de la culture et de la science. Leur objet est donc l'avancement et le développement du bien-être de leurs membres. Tous les dirigeants sont élus d'une manière démocratique. Ceux-ci, ainsi que leurs assistants, n'ont ni liberté de mouvement ni aucune assurance de recevoir le strict nécessaire pour vivre.

« Nous recommandons que ces organisations soient dotées de statuts légaux et que des pourparlers soient entamés avec les autorités militaires compétentes au sujet des problèmes importants concernant le bien-être de ces Polonais déplacés.

« 7) Le clergé polonais n'a pas de liberté d'action. Les prêtres sont affectés toujours aux mêmes camps et exercent leur ministère selon les besoins de leurs ouailles. Mais ils n'ont pas le droit de s'assembler pour discuter ensemble, dans une conférence entre prêtres, des problèmes d'intérêt commun.

« Nous recommandons qu'il soit attribué à un certain nombre de prêtres, choisis par Mgr Edouard Lubowiecki, vicaire général de l'évêque des Polonais en Allemagne, des statuts légaux leur permettant de visiter différents camps.

« 8) Les réfugiés politiques qui se sont échappés de Pologne depuis la fin de la guerre ne peuvent pas obtenir le statut de personnes déplacées. Certains d'entre eux errent sans but en Allemagne et sont jetés dans des prisons allemandes.

« 9) Les Polonais sont constamment vexés par des arrêts et internements administratifs, ce qui donne lieu à de nombreux abus. Dans un camp, une femme d'un certain âge s'approcha de moi et, les larmes aux

6011

yeux, me demanda de sauver son mari. Il était interné (rescreened) depuis le matin et condamné à être transféré dans un autre camp. La séparation des familles est un spectacle fendant le cœur. Un membre de Varsovie fait partie des conseils prononçant ces internements (screening teams).

« Nous recommandons qu'une personne désintéressée, choisie par l'Union des Polonais en Allemagne, soit membre de ces conseils d'internement (Screening teams). Si cela ne peut pas être fait, que cette organisation ait au moins le privilège d'y avoir un observateur officiel qui sauvegarderait les droits des personnes internées ou réinternées.

COMPAGNIES ACCOMPLISSANT UN SERVICE POUR LES ETATS-UNIS.

« Les problèmes les plus importants concernant ces Polonais, doivent être brièvement énumérés comme suit :

« 1) Le 11 juin 1946, un ordre fut publié par les autorités militaires américaines privant les prisonniers de guerre des droits de prisonniers. Ils furent privés de leur solde et du droit de porter leur uniforme. Ces prisonniers de guerre constatèrent que cet ordre est en violation de la loi internationale, la paix n'ayant pas encore été signée.

« Nous recommandons que les droits soient restitués à ces prisonniers de guerre qui en ont joui de 1939 à juin 1945.

« 2) Les prisonniers de l'Armée de l'Intérieur polonaise, capturés par les Allemands après l'insurrection de Varsovie ou dans des conditions semblables ne se sont pas vu accordés les droits qui, à juste titre, appartiennent à ces prisonniers de guerre.

« Nous recommandons que ces prisonniers de guerre se voient accordés les droits auxquels ils sont appelés par la loi internationale.

« 3) Les Polonais enrôlés dans les Compagnies de Garde et accomplissant un service pour l'Armée des Etats-Unis ne reçoivent que la moitié des calories alimentaires qui sont attribuées aux soldats américains. Les simples soldats sont payés 18 RM. par mois. Les déductions opérées sur leur solde pour les assurances allemandes varient de 10 à 40 %. Certains de ces gardes nous ont fait part qu'à la fin du mois ils ne pouvaient même pas acheter un paquet de cigarettes américaines. Ils n'ont pas la faculté de faire des achats aux économats américains. Ils n'ont pas non plus la faculté de souscrire à l'assurance américaine sur la vie, ni d'envoyer des dollars en Amérique pour sauvegarder leurs avoirs. Ils constatent qu'en cas de démobilisation subite, dans les conditions actuelles, ils s'attirent le risque de rester en Allemagne sans aucune ressource, même pour subvenir à l'existence la plus précaire.

« Nous recommandons qu'ils reçoivent la même solde que les soldats américains étant donné qu'ils accomplissent le même travail.

CONCLUSIONS.

« 1) Pour rendre efficaces les recommandations précédentes tendant à améliorer les conditions des Polonais en Allemagne, nous recommandons l'institution par les autorités américaines d'une commission à laquelle les organisations civiques polonaises pourraient exprimer leurs doléances quant à la sauvegarde de leurs intérêts économiques et culturels. L'existence d'une telle commission adoucirait beaucoup les épreuves endurées actuellement par ces personnes et apporterait ainsi plus d'harmonie et de compréhension entre les autorités de l'U.N.R.R.A. et les Polonais.

« 2) Nous demandons que le Département d'Etat et le Congrès des Etats-Unis effectuent une enquête approfondie sur les activités de l'U.N.R.R.A.. L'U.N.R.R.A. ne devrait s'occuper que de son devoir de nourrir et d'héberger les personnes déplacées. Mais l'emploi de méthodes coercitives indirectes pour le rapatriement en fait un instrument politique servant des buts qui ne sont pas ceux précédemment définis par le Congrès des Etats-Unis.

« 3) Nous recommandons que les personnes déplacées qui ne peuvent retourner dans leur pays d'origine soient évacuées à travers l'hémisphère occidental. Les Etats-Unis pourraient admettre 150.000 personnes déplacées aux Etats-Unis mêmes et en Alaska. Les contingents polonais n'ont

pas été dépassés pendant les années de guerre. C'est un bon exemple donné par notre pays qui encourage ainsi les autres nations de l'hémisphère occidental à assimiler le reste de ces réfugiés. Ces personnes, profondément éprises d'idéaux démocratiques, sont opposées au système totalitaire et feroce de bons citoyens naturalisés.

« 4) En conclusion nous désirons vous informer de ce que nous sommes prêts à établir toutes les allégations mises en avant dans le présent rapport par des preuves suffisantes réunies par nous au cours de notre séjour en Allemagne.

« Le Congrès des Américains d'Origine Polonaise :

Charles ROZMAREK (président),

Ignace NURKIEWICZ (vice-président). »

11 octobre 1946.

LA MINORITE COMMUNISTE IMPOSE SON REGIME A LA POLOGNE

LONDRES, le 12 novembre 1946. — Le « Daily Telegraph » du 12 novembre dernier a inséré un article de son correspondant à Vienne, M. John Wallis sous le titre : « How a Minority Rules Poland », et dont nous donnons ci-dessous un bref résumé :

« Nulle part ailleurs en Europe, à l'exception peut-être de la Russie et de la Yougoslavie, on ne voit les bureaux et les domiciles des ministres, des hauts dignitaires de l'Etat et des leaders du Parti Communiste aussi vigilement gardés qu'en Pologne. Si quelqu'un veut rendre visite à un ministre à son domicile, il est obligé de laisser ses pièces d'identité et son passeport au gardien. »

M. Wallis affirme encore que « les communistes ne craignent pas M. Mikolajczyk, leader de l'opposition, quoiqu'ils sachent que si les résultats du dernier référendum n'avaient pas été faussés c'est lui qui aurait remporté la victoire. Ils ne le craignent pas, car ils savent que Mikolajczyk répugne à une lutte à main armée ». Le correspondant du « Daily Telegraph » souligne l'importance des groupes armés de Polonais vivant dans les forêts et étant dans l'illégalité aux yeux du Gouvernement provisoire de Varsovie. Il fait ressortir que ces groupements sont catégoriquement opposés à ce gouvernement qu'ils considèrent comme imposé par l'étranger. Cette attitude de ces groupes lui vaut une certaine sympathie des masses populaires qui sont opposées au gouvernement. M. Wallis estime que toute maladresse de la part des communistes renforcera encore la popularité de cette opposition illégale. En particulier toute tentative de ce gouvernement de fausser les futures élections peut rendre la situation plus tendue en renferme en germe un danger de guerre civile. Cependant les chefs les plus importants de ces groupements, le Win, exhortent au calme, conscients que toute tentative de renverser le gouvernement par la force serait vouée à l'échec, dans un pays où une armée forte de plus de 100.000 soldats de l'Armée Rouge est stationnée.

Les éléments de la force du régime, selon M. Wallis, sont le ministère de la Sécurité, l'armée, la presse et la nomination des fonctionnaires. M. Wallis estime à 200.000 le nombre des agents du ministère de la Sécurité, à 150.000 les effectifs de l'armée. La formation la plus sévèrement contrôlée par les Soviets est l'aviation où tous les postes de commandement sont entre leurs mains.

En terminant son compte rendu, M. Wallis estime que les deux facteurs les plus importants en Pologne aujourd'hui sont d'abord l'Eglise catholique et tout particulièrement l'autorité du Cardinal Sapieha à qui « il suffirait de lever son petit doigt pour unir autour de lui tout le pays », et ensuite le P.P.S. (Parti Socialiste Polonais). Si les socialistes rompaient avec les communistes ceux-ci se trouveraient immédiatement dans une impasse.

BULLETIN DE POLOGNE

N° 9

29 NOVEMBRE 1946

85, rue Vaneau, Paris (7°)

LES GREVES EN POLOGNE

Le journal polonais « Zwiaskowiec » paraissant à Toronto (Canada) publie dans son numéro 43 du 27 octobre dernier un long article sous le titre ci-dessus : « Une vague de grèves déferle actuellement en Pologne. C'est une action défensive d'un caractère local employé par les ouvriers en dépit de l'interdiction des autorités syndicales centrales de Varsovie. Cette vague de grèves grandit toujours malgré les repréailles et les arrestations.

« Elle sévit sur tout le pays. En dehors du bassin de Dombrowa où les grèves, pour ainsi dire, ne cessent jamais et sont seulement enrayerées pour de courtes périodes, la vague de grèves a atteint les villes de Czenstochowa et de Lodz ; tout dernièrement la situation chez les ouvriers de l'industrie automobile était si tendue que le déclenchement de nouvelles grèves est à craindre. Ces grèves ont un caractère économique et elles éclatent à cause des salaires trop bas et de l'exploitation des ouvriers.

« Dans le bassin de Dombrowa, une semaine ne se passe sans qu'une grève n'éclate dans les usines ou dans les mines. La mine « Paris » rebaptisée actuellement la mine « Général Zawadzki » s'est acquise une réputation particulière.

« Dans cette mine, chaque semaine, une grève a lieu, d'une durée plus ou moins longue. Dans la mine « Renard » une grève a duré du 15 au 23 avril dernier. La cause directe en a été la question de la répartition des colis envoyés par l'U.N.R.R.A. La direction ayant exigé que les ouvriers déposent préalablement leurs tickets d'alimentation, ceux-ci ont refusé craignant que les colis ne soient « allégés » de leur contenu, comme cela s'est déjà vu. Comme la direction insistait, les ouvriers se sont mis en grève. Au cours d'un meeting organisé par la direction un « orateur » a pris la parole en cherchant à expliquer et à prouver que les ouvriers sont victimes d'une propagande et des agents anglais, car il importe à la Grande-Bretagne, pour des raisons de concurrence commerciale, que les usines polonaises restent en chômage. Les ouvriers n'ont pas cédé. On leur a délivré les colis de l'U.N.R.R.A. en retenant des tickets de leurs cartes d'alimentation du mois de mai qui n'avaient pas encore été distribuées.

« Dans la même mine, une autre grève a éclaté au mois de mai dernier et a duré neuf jours. M. Topolski, directeur en chef de l'Union Charbonnière est arrivé pour intervenir personnellement, mais sa démarche est restée sans effet. Les ouvriers n'ont repris le travail qu'après avoir reçu les colis de l'U.N.R.R.A. et des produits alimentaires.

« Les ouvriers de la fonderie « Huta Bankowa » à Dombrowa se sont adressés au secrétaire général de l'Union métallurgique, M. Pilat, en le priant d'intervenir au ministère du Travail et de l'Assistance sociale au sujet de la question des congés payés. M. Pilat leur a répondu qu'il ne songeait aucunement d'intervenir en faveur des ouvriers car il se considérait comme l'autorité la plus compétente pour prendre les décisions. « Que ceux qui veulent travailler, a-t-il dit, m'obéissent ».

« La grève qui a éclaté dans la fonderie « Bedzin » a été une grève « muette ». Les ouvriers se sont refusés à répondre à toutes les questions qu'on leur posait. La grève a duré trois jours. Sept personnes ont été arrêtées, dont une femme.

« A Lodz, une grève a éclaté dans toutes les usines de l'industrie textile. Dans l'usine « John », la grève a été provoquée par une demande de déduction sur la paie des ouvriers pour rembourser les frais de l'organisa-

49 P 4313

tion d'une manifestation à l'occasion de la Fête du Travail du 1^{er} Mai. A une des ouvrières on a payé exactement 2,60 zl. (environ 3 fr.). L'ouvrière indignée protesta violemment et refusa d'accepter cette paie. Après cet incident, tous les ouvriers de cette usine, en signe de protestation, ont refusé d'accepter leur paie et se sont mis solidairement en grève. Dans une autre usine, à Lodz, la grève a éclaté à la suite la suspension de la distribution des colis de l'U.N.R.R.A. Tous les délégués des ouvriers des usines de Lodz qui ont été désignés pour entamer les pourparlers ont été arrêtés sous l'inculpation d'être des instigateurs aux grèves. Ces arrestations ont touché les éléments les plus éclairés des ouvriers.

« Vers la fin du mois de mai dernier, une grève a éclaté dans l'usine « Krusche et Ender ». Les ouvriers revendiquaient la possibilité d'acheter des produits alimentaires en quantité suffisante pour se nourrir, tout en soulignant qu'ils ne demandaient aucune augmentation de salaires. Les ouvriers dirent devant les fonctionnaires du ministère de la Sécurité, la milice, le NKVD et les représentants de l'Union de l'Industrie Textile : « Nous ne voulons d'augmentation de salaires, mais rendez-nous possible l'achat de produits alimentaires ». Le représentant de l'Union des Syndicats s'écria alors : « Vous gagnez maintenant vingt fois plus que vous ne gagniez avant la guerre ». Cette intervention a été accueillie par des huées et des cris de protestation. Le représentant de l'Union dit alors : « Je vous obligerai cependant de reprendre le travail ». On a procédé à de nombreuses arrestations et la grève a été brisée. Pendant les jours qui ont suivi, les ouvriers, en masse, ont rendu leurs livrets de membre au bureau de leur syndicat. Dans la même période, des grèves ont eu lieu dans l'usine « Jenkowski et Kindler ».

« A Zgierz, dans la première quinzaine du mois d'avril dernier, deux grèves ont éclaté dans l'usine « Borst » et « Pastel » ; leur cause a été la demande des ouvriers d'une augmentation des salaires.

« A l'hôpital municipal de Pabianice, tout le personnel de l'hôpital a protesté violemment contre le mauvais ravitaillement et les mauvaises conditions de travail. Dans toutes les usines de Pabianice, des conflits ont eu lieu entre les ouvriers et les directions à la suite du fait que certaines catégories d'ouvriers ne recevaient pas de colis de l'U.N.R.R.A.

« Les salaires trop bas sont la cause principale de la recrudescence des vols parmi les ouvriers affamés. A proximité de la porte d'une fabrique de bas à Lodz, un marché de bas volés par les ouvrières se tient régulièrement. On estime à 13 % de la production les bas volés.

« A Czenstochowa, une grève a commencé le 4 mai dernier et a gagné rapidement d'autres usines « Czenstochowianka » et « Stradom » de même que la fonderie « Rakow ». Les revendications des ouvriers concernaient une augmentation des salaires. Des interventions des représentants du P. P.R. (communistes) et de l'Union des Syndicats ont été vaines. Les ouvriers ont repris le travail, le 15 mai, sous condition cependant qu'on tiendrait compte de leurs revendications. Dans le cas contraire, ils ont menacé de se remettre immédiatement en grève. Le développement de la situation générale porte plutôt à croire à la possibilité d'un déclenchement d'une grève générale qui engloberait aussi les chemins de fer. D'après certaines informations, il faut attribuer le déclenchement de la grève à l'activité d'un groupe d'opposition du P.P.S. (socialistes).

« Dans le bassin de Dombrowa, le 25 mai dernier, les femmes des agents de police se sont mises en grève au nom de leurs maris pour protester contre de mauvaises conditions de vie. Une conférence spéciale s'est réunie dans la commune de Bedzin. A l'issue de cette conférence, on est tombé d'accord sur la nécessité d'une augmentation de salaires des agents tout en insistant sur le fait qu'il est une chose assez extraordinaire et presque sans précédent que la police se mette en grève.

« L'Office départemental de la Voïvodie de Silésie a adressé une circulaire à toutes les fabriques, usines, mines et fonderies de son ressort or-

donnant d'instituer dans chaque établissement de ce genre un ouvrier spécial dont le rôle serait celui d'informateur. Il sera payé par la direction de l'établissement où il travaille, il sera exempt de toute autre activité et sera responsable directement devant l'Office de la Voïvodie. Ses fonctions consisteraient à établir un fichier, en trois exemplaires, concernant les ouvriers travaillant dans l'établissement, chaque fichier étant munie d'une photo. Cet informateur sera obligé de faire parvenir deux de ces fichiers à l'Office de la Voïvodie et en gardera le troisième. Il n'est pas difficile de deviner où seront acheminés ces deux fichiers.

« Pour contraindre les ouvriers à participer aux manifestations organisées à l'occasion de la Fête du Travail du 1^{er} Mai, ils se sont vu imposer l'obligation de se réunir avant le défilé. En cas d'abstention, on menaçait les ouvriers de leur retirer leurs cartes de ravitaillement et leurs suppléments de travailleurs. Par contre, après la manifestation, les participants ont été invités à dîner. Dans des cas particuliers, les participants se sont vu allouer une ration extraordinaire d'eau-de-vie.

« La situation matérielle des ouvriers en Pologne est si pénible que parfois ils n'ont d'autre moyen d'action que de se mettre en grève. On sait que les ouvriers du port de Gdynia se sont mis plusieurs fois en grève. Dans la première quinzaine du mois de mai dernier, la ville de Poznań a été bouleversée par une grève qui a éclaté dans une fabrique de wagons. Plus de 6.000 ouvriers y ont participé en réclamant des rations alimentaires supérieures à celles qu'on leur donnait et qui étaient insuffisantes pour vivre. La grève a pris la forme d'une grève sur le tas. Dès que la grève eut éclaté, les organes de la « Sécurité » se sont rendus sur les lieux, mais les ouvriers les ont obligés à quitter le terrain de l'usine et les ont empêchés de procéder aux arrestations. Le lendemain, lorsque la milice et les représentants de la « Sécurité » se sont présentés plus nombreux, les femmes et les enfants des grévistes, réunis devant l'usine, ont empêché à leur tour d'arrêter les dirigeants de la grève. Cette grève a eu un écho très favorable auprès de toute la population. Au bout de trois jours les autorités ont promis aux grévistes une augmentation des rations alimentaires et c'est seulement alors que la grève a pris fin ; ce qui n'a empêché guère des représailles ultérieures des autorités à l'égard des ouvriers. »

CONSEQUENCES DE CES GREVES

Le « Dziennik Lodzki » (Journal de Lodz), dans son numéro 301 de 1946 publie un article intitulé : « Dix ans d'emprisonnement pour incitation à la grève » : « ...Depuis la fin du mois de juillet 1946, les ouvriers de la ville de Pabianice ont fait grève simultanément dans différentes manufactures. Ces grèves qui durèrent peu de jours, apportèrent de sérieuses perturbations à la production pendant cette première période d'après-guerre.

« L'appel à la grève vint de l'usine précédemment connue sous le nom de « Krusche et Ender ». Les enquêtes ont établi qu'elle a commencé dans la nuit du 27 au 28 juillet 1946, au moment de la relève d'une équipe de 80 ouvriers. La raison de cette grève fut la soupe devenue rance à la suite de la chaleur. Cette soupe rance servit à l'ouvrier fileteur T. Borowice à provoquer la révolte dans l'usine. Le lendemain matin les équipes de jour se joignirent au grévistes. Tous les ouvriers au nombre de 1.534 abandonnèrent le travail.

« Quand les représentants des autorités et des syndicats, aussi bien que ceux des partis politiques arrivèrent dans l'usine, les travailleurs refusèrent de faire connaître leurs revendications et n'envoyèrent pas de délégation pour entamer des pourparlers ; ils décidèrent de continuer la grève.

« Le voïvode Dab-Kociol, le colonel Loga-Sowinski et M. Wachowicz, porte-parole socialiste du gouvernement qui arrivèrent dans l'usine avec l'ordre de briser la grève, affirmèrent que l'ouvrier Borowice étant entré dans une salle de l'usine lança un appel à la continuation de la grève em-

ployant des termes très violents et des menaces. A ses côtés se tenaient deux jeunes gens qui l'excitaient pendant son allocution. Tout un groupe organisé d'ouvriers que Borowiec amena à son meeting releva les slogans qui punctuaient son discours.

« Cet appel à l'agitation a tellement excité la foule que des cris s'élevèrent demandant le lynchage des représentants présents des syndicats.

« L'ouvrier Borowiec fut traduit devant le tribunal militaire régional en vertu de l'art. 5 § b du décret sur la Sécurité de l'Etat avec l'inculpation d'actes de sabotages et d'ordres donnés tendant à empêcher le travail dans l'usine « Krusche et Ender », actes qui eurent pour résultat la perte de 29.146 heures de travail. On porta, en outre, contre lui l'inculpation analogue d'avoir été l'instigateur d'une autre grève en septembre 1946.

« Le tribunal réprouva l'instigation à la grève comme une méthode intolérable dans un régime tel que le régime actuel qui vise à l'amélioration des conditions de la vie ouvrière et exige un grand effort de l'industrie nationale. Il condamna l'agitateur Borowiec à dix ans de prison et à la perte pendant cinq ans de ses droits civiques et politiques. »

LES RECENTES DECLARATIONS DE M. MIKOLAJCZYK

LONDRES, le 16 novembre 1946. — M. Kurt Anderson, l'envoyé spécial à Varsovie du « Morgen Tidningen », journal officieux suédois, dans son article du 9 novembre 1946 intitulé : « L'opposition polonaise est dispersée — la police de Sécurité est considérée comme une ignominie par les Polonais » écrit entre autres : « ...M. Mikolajczyk nous a dit avec amertume : « Le Parti Paysan Polonais veut des réformes agraires et aspire à la nationalisation de l'industrie. Il veut entretenir de bonnes relations avec l'U.R.S.S. et tous les pays salves voisins et il désire également de bons rapports avec les démocraties occidentales. Il souhaite ardemment que l'O.N.U. soit forte et qu'une telle organisation politique internationale puisse rendre impossible une nouvelle agression allemande. Mais ce programme ne peut être réalisé qu'en respectant la souveraineté de tous les Etats. Une vraie démocratie doit régner et les peuples doivent avoir le droit de décider de leur sort. La liberté de la presse et des autres formes d'exprimer des opinions doit être respectée dans les cadres prévus par les constitutions démocratiques. Confiants en ces promesses nous nous sommes décidés à faire partie du gouvernement. Nous voulons collaborer mais, en même temps, nous voulons avoir la possibilité d'organiser notre parti selon nos désirs. En réalité, le Gouvernement compte peu avec nous, nous n'avons pas le droit de nous organiser et les membres de notre parti sont arrêtés en masse. Pendant le dernier référendum, on en a arrêté plus de 5.000. Il y a quelques jours, nous devions avoir une réunion politique à Poznan, or, environ mille membres ont été arrêtés en cours de route, alors qu'ils se rendaient dans cette ville. Depuis trois derniers mois on a assassiné 99 membres de notre parti. L'organe de notre parti la « Gazeta Ludowa », ne paraît qu'à 7.000 exemplaires et la publication des noms de nos membres assassinés est interdite par la censure. Les cas sont nombreux où la police participe aux actes de terrorisme exercés à l'égard de personnes portant la carte de membre du P.S.L. ce que le chef de l'Office de Sécurité a avoué. Or, personne n'a le droit d'exercer des actes de terrorisme et d'assassiner au sein de la communauté polonaise. Nous-mêmes nous condamnons et désapprouvons catégoriquement les éléments réactionnaires qui se livrent à des actes de banditisme et nous repoussons avec indignation les allégations selon lesquelles les adeptes du N.S.Z. seraient reçus au Parti Paysan Polonais.

« Le système du bloc unique selon lequel le peuple polonais doit voter en janvier prochain ne correspond nullement aux principes des élections libres et honnêtes et c'est pour cela que nous avons décidé de ne pas adhérer à ce bloc et de nous présenter aux élections avec notre propre liste. »

BULLETIN DE POLOGNE

N° 10

6 DECEMBRE 1946

85, rue Vaneau, Paris (7^e)

LES NOTES

DES GOUVERNEMENTS AMERICAIN ET BRITANNIQUE AU GOUVERNEMENT PROVISOIRE DE VARSOVIE AU SUJET DES ELECTIONS EN POLOGNE

WASHINGTON, 26 novembre 1946. — Le Département d'Etat des Etats-Unis a publié, hier, le texte de la note remise par le Chargé d'affaires des Etats-Unis en Pologne, M. Gerald Keith, au ministre des Affaires étrangères à Varsovie. Voici le texte de cette note :

« Mon Gouvernement m'a chargé de vous informer qu'il a pris connaissance de la déclaration du Gouvernement d'Unité Nationale qui a fixé la date des élections en Pologne au 19 janvier 1947. A ce sujet, mon gouvernement rappelle que la note de l'ambassadeur Lange du 24 avril 1946 affirmait que les élections en Pologne auraient lieu au cours de cette année, conformément aux accords de Potsdam du 2 août 1945 qui stipulaient que les élections en Pologne auraient lieu le plus tôt possible. Mon gouvernement est étonné de ce que le gouvernement polonais, sans aucune explication, n'ait pas tenu sa promesse, mais le souci principal de mon gouvernement n'est pas la question de la date des élections, mais sa responsabilité en tant que co-signataire des accords de Crimée et de Potsdam en ce qui concerne la liberté des élections en Pologne.

« Le Gouvernement des Etats-Unis a, maintes fois, attiré l'attention du gouvernement polonais sur l'importance qu'il attachait à respecter les conditions de ces accords. L'ambassadeur Bliss Lane, dans sa note du 19 août 1946, à laquelle il n'a jamais reçu de réponse, a souligné les points que le Gouvernement des Etats-Unis considère comme essentiels pour la liberté des élections en Pologne. A la suite des rapports alarmants au sujet des préparatifs de ces élections, on m'a chargé de communiquer à Votre Excellence ce qui suit :

« Le Gouvernement des Etats-Unis s'attend à ce que pendant la campagne électorale et pendant les élections, tous les partis politiques démocratiques et antihitlériens, conformément aux résolutions de l'accord de Potsdam, aient les mêmes droits et privilèges. Dans le cas contraire, mon Gouvernement se verra dans l'impossibilité de reconnaître que les conditions des accords de Potsdam et de Yalta ont été remplies. »

LONDRES, 25 novembre 1946. — Le « Dziennik Polski » (« Journal Polonais ») de Londres mande que le 22 novembre dernier, l'ambassadeur de Grande-Bretagne à Varsovie, M. Cavendish-Bentinck, a remis une nouvelle note du Gouvernement de Sa Majesté au sujet des élections en Pologne. Cette note contient un avertissement indirect à l'adresse du gouvernement provisoire de Varsovie. Il en ressort qu'au cas où ce dernier, par des actes de violence avant les élections et la falsification de leurs résultats, ne remplira pas ses obligations qui découlent des accords de Crimée et de Potsdam, le gouvernement britannique se verra dans l'impossibilité de reconnaître le gouvernement qui en sera issu.

En rappelant le devoir qui pèse sur l'administration de Varsovie de procéder à des élections libres et non entravées, la Grande-Bretagne constate qu'elle ne pourra considérer ce devoir comme rempli qu'à condition que tous les partis politiques démocratiques jouissent des mêmes droits. La campagne électorale de ces partis ne saurait être entravée par des arrestations, des menaces d'arrestation et d'autres restrictions apportées à l'activité des partis. Ces partis doivent avoir leurs représentants dans toutes les commissions électorales et autres organismes électoraux à tous les échelons.

LA SITUATION POLITIQUE EN POLOGNE AVANT LES ELECTIONS

M. Matts Höjer qui, avec un groupe d'autres journalistes suédois, vient de visiter la Pologne, essaie, dans sa correspondance de Varsovie à la « Svenska Dagbladet », de dresser un tableau de la situation politique en Pologne. L'auteur estime que cette situation, à la veille des élections, paraît plus que confuse. Le gouvernement est dominé par le Parti communiste qui s'appuie sur l'aile gauche du P.P.S. (Parti Socialiste Polonais). Le Conseil National Polonais, au sein duquel la répartition des mandats avait été effectuée selon les accords de Moscou, est dominé, à son tour par le bloc de tendances radicales et ne reflète aucunement la répartition des opinions de la population. Ce sont les partis d'opposition qui l'expriment réellement. La puissante Eglise catholique se tient à l'écart et manœuvre avec précaution entre les partis politiques tout en appuyant, en réalité, les éléments démocratiques bourgeois.

Le fait qu'on a proposé à M. Mikolajczyk 25 % des sièges prouve que le gouvernement ne se fait pas d'illusions que l'opposition possède une plus grande influence qu'on ne l'avoue officiellement. Donc, il est difficile de prévoir quels seront les résultats des élections à la suite du refus de Mikolajczyk d'adhérer au bloc électoral. D'après des informations qu'il est difficile de vérifier, les quatre partis qui ont fait bloc pour une liste unique, sont tombés d'accord au sujet de la répartition des mandats. Le bloc aurait reçu 75 % des mandats, le P.S.L. (parti de Mikolajczyk), 15 %, les autres partis 10 %, et il faut considérer ces derniers comme favorables au P.S.L. Ce sont les données officielles. M. Höjer est d'avis que si les élections avaient été libres, comme on le comprend en Europe occidentale, leur résultat aurait été le suivant : le P.S.L. 52 %, socialistes 20 %, communistes 12 %, partis favorables au P.S.L. 3 %, partis démocratiques du bloc 3 %, autres partis 10 %. Cela veut dire que les trois quarts seraient échus aux partis opposés au gouvernement actuel et à sa politique.

L'auteur souligne, qu'il y a quelques mois, ces chiffres étaient encore plus avantageux pour l'opposition, mais les déclarations de Byrnes à Stuttgart et le discours de Bevin ont affaibli la situation du P.S.L. qui, comme on le sait, représente une politique d'orientation occidentale. Il faut ajouter que les communistes et les socialistes de gauche réalisent très habilement et avec précaution leur plan économique ; la socialisation est introduite dans la vie avec modération pour ne pas effaroucher les éléments bourgeois polonais.

« Il est tout à fait significatif, poursuit le correspondant, que tous les Polonais des extrémistes aux bourgeois, des « rouge-clair » aux rouge-foncé » ne veulent pas que la Pologne devienne la dix-septième République soviétique. Le nationalisme polonais n'avait jamais été aussi fort qu'il l'est maintenant. Les Polonais sont résolument décidés à créer dans leur propre pays leur propre système économique. Ce système peut être très avancé, voire marxiste, mais il ne sera jamais stalinien. Les Polonais sont unanimes aussi, en ce qui concerne la sauvegarde des bonnes relations de voisinage avec l'U.R.S.S.

« L'immense majorité des Polonais et même ceux qui serrent les dents au souvenir de Lwow et de Wilno — car ces deux villes sont toujours une plaie ouverte sur le corps de la nation — se rendent parfaitement compte que de bons rapports avec l'U.R.S.S. sont une nécessité vitale pour le pays. La guerre de revanche avec l'U.R.S.S. n'a d'adeptes que parmi quelques utopistes qui rêvent toujours une Pologne de la mer Baltique à la mer Noire. Mais les Polonais sont unanimes en ce qui concerne leur frontière occidentale et sont prêts à la défendre. »

Mais l'élément le plus puissant et le plus influent dans la vie du pays c'est l'Eglise catholique. Les 98 % de la population sont des catholiques croyants et pratiquants. Même les communistes les plus orthodoxes se découvrent devant les églises.

La soi-disante collaboration socialo-communiste a pour le journaliste suédois un aspect très intéressant. Cette collaboration s'effectue dans les cadres d'un comité composé de six personnes, trois socialistes et trois communistes et fait l'impression d'un mariage de raison ; il n'y a pas d'affection dans ce ménage, seulement la nécessité de la vie en commun et, la porte fermée, le désaccord devient de plus en plus profond chaque jour.

LES METHODES DE L'U.N.R.R.A.

A L'EGARD DES REFUGIES POLONAIS

LONDRES, 29 novembre 1946. — Le « Dziennik Polski » (« Journal Polonais ») de Londres écrit dans son numéro du 28 novembre dernier : « Les moyens de pression appliqués par l'U.N.R.R.A. dans la zone d'occupation américaine en Allemagne à l'égard des réfugiés polonais et tendant à les décider à retourner dans leur pays, se sont accrues pendant ces dernières semaines. C'est certainement à la suite du fait qu'au cours du mois de novembre dernier, le nombre des volontaires pour être rapatriés a sensiblement diminué. Quoiqu'on ne puisse pas s'attendre à la publication des données officielles avant la fin de ce mois, on sait que le nombre des rapatriés qui ont franchi la gare frontière à Dziedzice est du tiers inférieur à celui de la première quinzaine du mois d'octobre dernier.

« Une des plus pénibles de ces méthodes de pression est le transfert de « Displaced Persons » des centres disposant de conditions d'habitation relativement satisfaisantes et bien organisées dans des camps détruits et non préparés à recevoir des habitants. On a liquidé les camps à Ansbach, Amberg, Aschaffenburg, Dingolfing, Ganacker, Ganghofen et Regensburg. A leur place ont a considérablement agrandi les camps à Wildflecken, Hohenfels et Weiden. A l'heure actuelle ils sont bondés outre mesure. Mais les camps abandonnés où l'on transfère actuellement des Polonais, sont incomparablement pires. Des toits percés, pas de fenêtres, pas de portes, pas de chauffage et pas de cuisinières ; on se noie dans la boue.

« Vers le 15 novembre dernier, on a transféré dans le camp d'Auerbach, une partie des Polonais du camp de Regensburg. D'après la description d'un témoin oculaire, les baraquements d'Auerbach sont aussi mauvais que ceux de Regensburg. Mais dans les autres il y avait au moins des fenêtres et des portes et le tout, tant bien que mal, était organisé. Ici, au contraire, tout est désorganisé, les habitants et surtout les enfants sont exposés au froid, aux courants d'air, aux exhalaisons des bourbiers.

« Une femme nous a raconté : « On nous a amenés dans des wagons de marchandise qui étaient munis de poêles, mais il n'y avait pas de bois de chauffage. Nous sommes entrés en gare à 11 heures du soir et on nous a fait attendre jusqu'à 9 heures du matin. Les enfants pleuraient, les femmes se lamentaient et les hommes juraient. A l'aube, des soldats américains d'une compagnie de garde et des nègres ont eu pitié de nous et nous ont apporté du café chaud. On nous a affecté des dortoirs communs, sans aucun triage, tous mélangés, ménages, célibataires, femmes et enfants. Nous avons installé un poêle à un seul foyer sur lequel seize personnes ont dû préparer leurs repas. Les waters sont éloignés de cent mètres et pour y accéder il nous faut patauger dans la boue. Il n'y a que des lavabos communs. Nous n'avons pas le droit de quitter le camp et on nous a retiré nos cartes de D.P. dès notre arrivée. Un membre des autorités du camp, quand on l'a interrogé au sujet du chauffage et de l'assistance, nous a interdit d'allumer le feu en nous déclarant que si nous avions froid nous n'avions qu'à rentrer chez nous. Aidez-nous ! Faites-vous entendre de ceux qui ont encore un peu de conscience humaine et dites-leur que dans ces conditions nos enfants ne pourront pas même tenir deux semaines. »

« Les commandants des camps de la caserne d'artillerie et de la caserne « Bismarck » à Schwäbisch-Gmünd ont reçu de l'U.N.R.R.A. la lettre suivante : « Nous portons à votre connaissance que notre centre à Stuttgart a l'intention de supprimer, à partir du 30 novembre 1946, les deux camps. Nous vous avertissons en outre, que l'U.N.R.R.A. ne prendra plus en charge les personnes qui auront refusé d'être rapatriées. Dans ces conditions, nous vous prions instamment d'encourager les réfugiés du camp à

s'inscrire dans le courant de ce mois, en vue de leur retour en Pologne. Le prochain train quittera Stuttgart le 9 novembre 1946. — Signé : Paul Iltis, directeur des centres d'accueil 616 et 617. »

« La lettre était datée du 5 novembre et rédigée en allemand. L'U.N.R.R.A. n'a pas le droit de donner suite à de telles menaces. Aucune directive des Nations Unies ni du Conseil de l'U.N.R.R.A. ne l'autorise à retirer l'assistance aux personnes déplacées qui désirent ne pas être rapatriées actuellement.

« Cependant cette menace a une portée psychologique. Les réfugiés savent très bien qu'un temps assez long est nécessaire pour que de tels abus de pouvoir soient réprimés pour autant qu'ils puissent l'être. »

DEPORTATION DE MINEURS DE SILESIE

Le « Continental News Service », paraissant à Londres, dans son numéro du 15 novembre dernier rapporte : « Des rapports inquiétants sur des déportations massives d'ouvriers et de techniciens polonais en U.R.S.S. ont été confirmés par deux mineurs de Bytom qui réussirent à s'échapper de l'un des convois et à gagner finalement la Suède. Ils donnèrent le récit suivant de la déportation des mineurs de deux mines de charbon à Bytom :

« A plusieurs reprises, il a été suggéré que des ouvriers qualifiés dans différentes mines devaient s'associer au Parti Ouvrier Polonais (P.P.R. — communiste). Chaque fois la proposition fut repoussée par les mineurs. Dans les premiers jours d'octobre, on annonça que des hommes travaillant dans les mines « Centra » et « Rozwar » devaient quitter prochainement Bytom pour être envoyés ailleurs pour un travail spécial et non précisé. Ils furent tenus de se rassembler, le 7 octobre à 9 heures du soir, dans les diverses écoles locales. Les mineurs de la mine « Sum » près de Bielsk reçurent des instructions semblables.

« 2.000 personnes (ouvriers, techniciens et employés de bureau) se réunirent à l'endroit et à l'heure précisés. Quelques minutes après 9 heures, les écoles furent cernées par des agents de la Sécurité et la milice. Un agent en civil de la Sécurité annonça que la réunion était commencée et demanda aux personnes présentes si elles désiraient s'affilier au Parti Ouvrier Polonais. La majorité refusa. L'agent donne alors l'ordre que tous ceux qui appartiennent au Parti Ouvrier Polonais s'avancent. Un nombre insignifiant de personnes sortit des rangs. Le reste, environ 2.000 personnes, comprenant à peu près 100 femmes, fut chargé brutalement dans des camions et transféré à la gare. Toutes ces personnes furent entassées dans un train de marchandise à raison de 40 personnes dans chacun des soixante wagons du train.

« Après un long trajet, les voyageurs apprirent des cheminots polonais qu'ils devaient être envoyés en Union Soviétique pour des travaux forcés. Les mineurs commencèrent immédiatement à faire des tentatives de fuite. Ce n'était pas facile. Chaque wagon était complètement fermé. Lorsque le train approchait de Riga, il s'arrêta dans un champ. Un mineur courageux, un ancien soldat de l'Armée de l'Intérieur, essaya de sortir par le toit du wagon sur lequel était placé un garde de NKVD armé de mitraillette. Un combat désespéré se livra entre le Polonais et le soldat de NKVD. Profitant de la confusion générale, les autres voyageurs commencèrent à s'échapper avec beaucoup de difficultés et, sortis des wagons, s'enfuirent dans la direction du bois le plus proche. D'autres soldats de la garde armée qui accompagnaient le train, pourchassèrent les fuyards polonais et réussirent à en capturer une centaine.

« Quand le convoi repartit, les fugitifs allèrent à une petite station dans le voisinage de Riga. Comme ils s'approchaient d'un train de marchandise arrêté dans la station, ils entendirent parler polonais et apprirent que le train allait en Pologne. Les mineurs se cachèrent dans les wagons vides et arrivèrent à Poznan d'où trois d'entre eux réussirent à passer en Suède par Gdynia. »

BULLETIN DE POLOGNE

N° 11

Paris le 13 décembre 1946 85, rue Vaneau, Paris (7°)

ARRESTATION DE SOCIALISTES POLONAIS

LONDRES, 6 décembre 1946. — Le « Dziennik Polski » (« Journal Polonais ») de Londres, dans son numéro du 5 décembre écrit : « On mande de Varsovie qu'une vague d'arrestations s'est abattue sur les membres du parti socialiste polonais (P.P.S.). Malgré les démentis, M. Casimir Puzak, ancien président du Parlement clandestin polonais et leader du parti socialiste jusqu'à l'entrée des troupes russes en Pologne, aurait été arrêté par les agents de la Sécurité.

« Dans les numéros du 28 et du 29 novembre dernier, le « New York Times » signale des arrestations en masse de socialistes en Pologne. Ces arrestations frappent surtout les membres qui dirigeaient le parti socialiste avant la guerre et pendant l'occupation hitlérienne. Les autorités polonaises ont refusé de donner le nombre exact des personnes arrêtées, elles ont refusé également de donner avec précision les raisons qui ont motivé ces arrestations. Le « New York Times » suppose que le Ministère de la Sécurité finira par donner les motifs habituels : activité antigouvernementale, coopération avec les bandes illégales, activité dirigée contre la sécurité de l'Etat.

« En même temps l'agence américaine « United Press » signale que son correspondant, malgré le démenti du Ministère de la Sécurité, a reçu de la part du Comité Central Exécutif du parti socialiste polonais pro-gouvernemental, la confirmation de l'arrestation de Casimir Puzak et d'Adam Obarski qui, tous les deux, seraient arrêtés sous l'inculpation de coopération avec l'organisation clandestine W.I.N.

« Très certainement, les vraies causes de ces mesures prises par le Ministère de la Sécurité sont les suivantes : 1) Les arrestations frappent les vrais et les supposés adversaires de l'accord conclu entre les socialistes et le P.P.R. (communistes). Il faut rappeler que cet accord avait été attaqué par la masse des adhérents du parti socialiste ; deux sections régionales de ce parti, celle de Cracovie et celle de Lodz ont menacé de rompre avec le P.P.S. reconnu par le gouvernement.

« Cette action terroriste a comme but de briser l'opposition au sein du parti socialiste, opposition qui se lève contre la capitulation devant les communistes.

« 2) Les arrestations frappent aussi les candidats éventuels à la députation proposés par le parti socialiste et qui sont indésirables pour les communistes dans la future Chambre. D'autre part le gouvernement veut exclure les représentants du parti socialiste (P.P.S.) qui pourraient solliciter un mandat indépendamment des directives et instructions du Comité Central du parti en vertu d'une des dispositions de la loi électorale qui prévoit la possibilité pour 100 électeurs qui se seraient mis d'accord de poser une candidature à la députation.

« Le « New York Times » donne en outre une information très intéressante au sujet de l'accord concernant l'unité d'action entre les communistes et le parti socialiste polonais reconnu par le gouvernement. Cet accord n'a pu être conclu que lorsque les leaders des deux partis eurent porté leur litige à Moscou. Après l'intervention de Moscou, les deux parties contractantes se sont réunies dans une ville de la Basse-Silésie où l'accord fut définitivement signé. Officiellement les deux partis intéressés affirment que l'accord a été conclu à la suite d'un compromis, en réalité c'est le parti socialiste polonais reconnu par le gouvernement qui a capitulé devant les communistes.

« Les sources américaines qui donnent la nouvelle de ces arrestations en Pologne ne citent que deux noms, ceux de Casimir Puzak et d'Adam Obarski.

« Casimir Puzak remplissait les fonctions de secrétaire général du Comité Central du parti socialiste polonais depuis vingt-cinq ans. Il les exerçait aussi sous l'occupation hitlérienne lorsque le P.P.S. agissait sous

le nom de conspiration de W.R.N. Avant la guerre, Puzak était député à la Diète, d'abord de la région du Bassin de Dombrowa et pendant les années 1919 à 1935 de la circonscription de Czenstochowa. Pendant la dernière période de l'occupation allemande, il était président du Comité d'Unité Nationale du Parlement clandestin polonais. C'est à ce titre qu'il avait participé aux pourparlers avec le général Iwanow, pourparlers qui se sont terminés par l'arrestation et la déportation à Moscou de la délégation des seize. Cinq membres de cette délégation restent en prison à Moscou depuis le mois de mars 1945. Parmi ceux qui ont été libérés à la suite de l'amnistie soviétique, de nouveau ont été arrêtés en Pologne : Stanislas Mierzwa, Casimir Baginski et tout récemment Casimir Puzak. Ainsi la plupart des membres de la délégation des seize, se sont de nouveau trouvés dans des prisons russes ou « polonaises ».

« Adam Obarski appartenait à la jeune génération des socialistes polonais et avait travaillé jusqu'à la guerre comme journaliste à Varsovie. »

De son côté, le « Manchester Guardian » du 7 décembre dans un article intitulé : « Many arrests in Poland » écrit : « La terreur en Pologne bat son plein. Les nouvelles mesures terroristes ne se limitent plus aux membres du parti paysan polonais (P.S.L.), soi-disant « réactionnaires et fascistes ». Pour la première fois dans l'histoire de la nouvelle Pologne, d'éminents socialistes polonais ont été victimes de la terreur. Ces mesures ont frappé la fraction du parti socialiste qui était opposée à la conclusion de l'accord entre les communistes et le président du Conseil, M. Osobka-Morawski d'un côté et le secrétaire général du P.P.S., M. Joseph Cyrankiewicz de l'autre. Deux socialistes bien connus, MM. Galaj et Szturm de Sztrem ont été incarcérés. On craint également l'arrestation de M. Casimir Puzak, secrétaire général du P.P.S. depuis vingt-cinq ans et président du Parlement clandestin polonais au temps de l'occupation, quoique cette nouvelle soit démentie par les milieux gouvernementaux.

« De même, on continue à poursuivre l'action ayant pour but la liquidation progressive du P.S.L. Récemment, on a arrêté à Poznan 2.500 membres du parti paysan polonais, dont 50 candidats à la députation aux prochaines élections. Quoiqu'on ait libéré la plupart d'entre eux on manque toujours de nouvelles des autres. On nous signale aussi des mesures analogues prises par la police secrète polonaise dans différentes régions du pays. On a arrêté également 18 membres du Comité central du P.S.L., 18 membres des comités exécutifs régionaux et 130 membres des comités communaux. »

ARRESTATION DE M. KAZIMIERCZAK

LONDRES, 5 décembre 1946. — Le professeur Savory (conservateur), a interpellé le sous-secrétaire d'Etat, M. MacNeil, au sujet de l'arrestation de M. Kazimierzczak qui servait d'interprète à M. Derek Selby, correspondant du « Sunday Times », récemment expulsé de Pologne. Le ministre MacNeil a répondu le 5 décembre : « Ce n'est pas le premier cas de ce genre. Je suis vivement intéressé à ce que de pareils procédés ne gênent pas la liberté des journalistes britanniques en Pologne de donner à leurs lecteurs des nouvelles précises sur la situation en Pologne. »

LA QUESTION DES PRISONNIERS DE GUERRE POLONAIS

Le « Daily Telegraph » du 3 décembre 1946 publie la lettre, à son directeur, du général Martin, correspondant militaire de ce journal. Le général Martin écrit : « Je voudrais à nouveau attirer votre attention sur la déplorable situation d'anciens prisonniers de guerre polonais qui se trouvent actuellement en zone d'occupation britannique en Allemagne. Il s'agit des soldats polonais qui avaient combattu en 1939, en Pologne, et en 1940 en France, ainsi que de ceux qui avaient servi dans l'Armée de l'Intérieur et qui finalement se sont trouvés dans des camps de prisonniers allemands.

« Le gouvernement britannique vient de décider que ces soldats ne pourront pas s'engager dans le Corps de Réadaptation n'ayant jamais

été sous les ordres du commandement britannique. Par contre, on vient de les aviser qu'à prochainement ils seront privés de leur statut en tant que prisonniers de guerre et seront assimilés aux civils.

« Quel sera le sort de ces réfugiés ? Le Conseil Economique et Social de l'O.N.U. a supprimé dans le budget de la future Organisation d'Assistance aux Réfugiés (I.R.O.) les fonds prévus pour leur installation. Par conséquent, ces anciens prisonniers de guerre polonais n'auraient pour choisir que l'alternative : chercher à s'embaucher en Allemagne ou retourner en Pologne. S'ils choisissent la première, on imagine aisément comment ils seront accueillis dans le chaos qui règne actuellement en Allemagne.

« Reste donc la deuxième solution, c'est-à-dire le rapatriement. Très nombreux sont parmi eux ceux pour qui ce retour est une chose impossible. Mais analysons la situation, tout particulièrement celle des anciens membres de l'Armée de l'Intérieur. Leurs statuts de combattants ont été reconnus non seulement par la Grande-Bretagne et les Etats-Unis mais aussi par les Allemands. En outre, ils combattaient réellement sous les ordres des Alliés, transmis par la radio de Londres.

« Au moment où les Russes sont entrés en Pologne, ils les accueillirent comme alliés et se mettaient à leur disposition. Quelle a été la réaction des Russes ? Ils ont arrêté et déporté tous les membres de l'Armée de l'Intérieur sur lesquels ils ont pu mettre la main, soit 50.000 hommes. Il est vrai que les Russes en ont laissé retourner en Pologne environ 25.000, mais parmi ceux-ci il ne se trouve pas un seul officier.

« Sur 30.000 à 40.000 anciens prisonniers de guerre polonais se trouvent environ 7.000 soldats, membres de l'ancienne Armée de l'Intérieur. Peut-on s'attendre à ce qu'ils veuillent retourner en Pologne sous la domination russe ? Il faut chercher à sortir de cette impasse.

« Si ces hommes restent en Allemagne, en tant que soldats alliés, ils méritent qu'on leur délivre au moins des cartes d'identité spéciales qui feront foi de leur statut d'anciens combattants. Ces cartes leur assureraient des facilités non seulement pour se procurer du travail en Allemagne ou y poursuivre leurs études, mais aussi leur donneraient des possibilités pour s'installer dans d'autres pays.

« Une autre solution serait la création de compagnies de garde spéciales qui existent déjà dans la zone d'occupation américaine et assurent un travail régulier aux anciens prisonniers de guerre polonais. Cette mesure serait aussi bien dans notre intérêt que dans celui des Polonais, d'autant plus que d'anciens Wehrmacht Dienstgruppen ou autrement dit compagnies de travail disparaissent de plus en plus de la zone d'occupation britannique. »

LA POLOGNE ET LES INDEMNITES ALLEMANDES

L'« Observer » du 1^{er} décembre 1946 insère un article de son correspondant de Varsovie qui écrit : « La Russie qui s'est engagée à Potsdam à fournir à la Pologne 15 % des indemnités allemandes n'a encore rien donné à ce pays. Cet état de choses a été révélé par des fonctionnaires du gouvernement polonais, favorablement disposés pour l'Union Soviétique. Ils ont ajouté que les Soviétiques ont promis à la Pologne dix-neuf bateaux de petit tonnage, mais ceux-ci n'ont pas été livrés.

« Les mêmes milieux ont encore déclaré que la Pologne a consenti à recevoir une partie de ces indemnités en produits manufacturés à la place de l'outillage industriel cependant tellement nécessaire à son économie. En vertu de cet accord, la Pologne a donné son acceptation pour 2.562.500 livres de produits manufacturés et 150 millions d'outillage industriel. Le fait que la Russie n'ait pas rempli ses obligations et, d'autre part, l'évacuation par les Russes des installations industrielles du territoire polonais ont conduit le gouvernement polonais à prélever une importante contribution extraordinaire sur ses nationaux, ceci un mois avant les élections.

« Une des décisions de la conférence de Potsdam a autorisé le gouvernement soviétique à déménager les installations industrielles établies par les Allemands sur le territoire polonais proprement dit pendant l'occupation, ainsi que celles existantes sur les territoires allemands annexés par

la Pologne. Selon l'interprétation russe cette décision englobe toutes les usines allemandes, telles, par exemple, l'usine de ciment et la brasserie à Opole.

« Les milieux officiels polonais ont confirmé que toutes les installations allemandes ont été démantées par les Russes, sans cependant donner des chiffres précis.

« Un accord a été conclu aux termes duquel les Russes ont consenti à arrêter le démontage et le transfert des usines contre la promesse polonaise de leur livrer du charbon à « titre d'indemnité compensatrice ».

« Ce charbon devrait être livré à des prix particulièrement bas et pour les quantités suivantes : 8 millions de tonnes en 1946 et 13 millions de tonnes pour chacune des quatre années suivantes, ensuite 12 millions de tonnes par an, aussi longtemps que durera l'occupation en Allemagne. Le prix de ce charbon est tenu secret.

« La Pologne a en outre un accord commercial avec la Russie prévoyant la livraison supplémentaire de 1.100.000 tonnes au cours de cette année et pendant le premier trimestre de l'année prochaine. Ces chiffres ont été communiqués aux Américains qui avaient refusé d'accorder l'emprunt de dix millions de livres demandé par le gouvernement polonais tant que le gouvernement des Etats-Unis ignorerait les termes de cet accord. Malheureusement cet accord ne précisait pas le prix de la livraison du charbon et était rédigé dans des termes vagues qui n'apportaient pas la lumière satisfaisante sur les rapports commerciaux polono-soviétiques. »

LE SORT DES ENFANTS POLONAISS DEPORTES EN ALLEMAGNE

« Le « New York Times » publie le 30 novembre dernier une information de Berlin au sujet de la recherche des enfants polonais déportés en Allemagne par les autorités du Reich.

« Miss Eileen Blackey, directrice du Centre d'Assistance de l'Enfance auprès de l'U.N.R.R.A., a déclaré aux journalistes à son retour de Pologne, qu'on vient d'y trouver des documents concernant la déportation en Allemagne par les autorités allemandes de 8.000 enfants polonais, afin d'y être germanisés.

« A Lodz ont été découverts des documents se rapportant à 5.000 enfants et à Katowice d'autres documents concernant 2 à 3.000 enfants.

« Ces documents seront d'une grande importance pour les parents qui, en grand nombre, écrivent à l'organisation de l'Assistance Sociale de l'U.N.R.R.A. On compte près de 200.000 de ces demandes.

« Les documents retrouvés sont très précis ; ils contiennent avec les photos, des renseignements sur l'âge, les caractéristiques physiques et les noms allemands qui ont été donnés à ces enfants. De cette manière les recherches seront très facilitées.

UNE REUNION DE LA LIGUE DES DROITS DES PEUPLES A PARIS

La Ligue des Droits des Peuples a tenu, le jeudi 28 novembre, à la Maison de la Chimie, une réunion d'information présidée par M. Bracke-Desrousseaux.

La parole a été donnée à M. Zygmunt Zaremba, ancien député, président du Comité Exécutif du parti socialiste polonais (P.P.S.), membre du Conseil National de la Résistance en Pologne, pour le récit des événements de Varsovie : sa défense, son insurrection en 1944.

Ainsi que l'a souligné M. Bracke-Desrousseaux, dans son allocution d'ouverture, l'intérêt particulier de ce récit tenait non seulement à l'importance de ces événements historiques, mais à la personnalité même de l'orateur qui fut non seulement un témoin, mais un acteur. Il souligna en même temps combien l'exemple de la lutte menée par la Pologne au cours de toute l'histoire pour la liberté constituait une justification des buts poursuivis par la Ligue des Droits des Peuples en l'absence d'une organisation générale pouvant faire accenter dans le monde la morale internationale.

M. Zaremba fit un récit objectif et sobre des événements qui aboutirent à deux reprises à la capitulation d'une ville et, en même temps, d'une nation qui ne put jamais bénéficier de l'aide efficace promise par ses amis et qui, lors de sa dernière crucifixion, put se croire, avec quelque raison, victime de la trahison.

BULLETIN DE POLOGNE

N° 12 PARIS, LE 20 DECEMBRE 1946.

85, rue Vaneau, Paris (7^e)

LES ARRESTATIONS EN POLOGNE

LES DECLARATIONS DE M. MIKOLAJCZYK

Le « Dziennik Polski » (« Journal Polonais ») de Londres du 14 décembre 1946 écrit : « ...Les élections en Pologne d'après tous les renseignements qui nous parviennent, ne seront qu'une farce tragique. La terreur politique en Pologne a atteint son apogée. Les cours martiales, pendant la semaine dernière, ont prononcé quarante condamnations à mort contre des membres du mouvement clandestin, sans compter de nombreuses condamnations aux travaux forcés. Le nombre des arrestations effectuées parmi les membres du Parti Paysan Polonais (PLS), les socialistes et les membres du mouvement clandestin atteint le chiffre de quelques milliers. Le président du Parti Paysan Polonais (PLS), M. Mikolajczyk a déclaré aux journalistes étrangers que rien que dans la voïodie de Poznan on a arrêté plus de 7.000 membres de son parti, au cours de cette campagne électorale. « Et cette vague de terreur dirigée contre le Parti Paysan Polonais — a dit M. Mikolajczyk — s'étend sur tout le pays ». Le ministère de la Sécurité a entièrement paralysé toute l'activité du PLS l'empêchant de mener normalement sa campagne électorale. M. Mikolajczyk affirme que tous les comités centraux des voïodies de son parti ont été fermés par le ministère de la Sécurité sous prétexte de soi-disant liaisons avec le mouvement clandestin. On a lancé contre le Parti Paysan Polonais dix-neuf objections de ce genre.

« Les paysans nouvellement installés sur les territoires de l'Ouest sont menacés d'expulsion de leurs fermes s'ils se décident à voter pour la liste du Parti Paysan Polonais. Les membres du Parti Paysan Polonais n'ont été admis dans aucune des commissions électorales. M. Mikolajczyk a protesté contre ces procédés auprès de la Commission Nationale Electorale en exigeant le même traitement pour son parti que pour les partis du bloc gouvernemental. Bien entendu sa protestation est restée sans effet.

« Il faut souligner que parmi les personnes arrêtées, on trouve plus de 50 candidats à la députation. La presse du Parti Paysan Polonais ne peut insérer la moindre allusion aux élections sans risquer la saisie immédiate. De cette manière, le régime actuel a pratiquement réussi à éliminer le Parti Paysan Polonais de la campagne électorale. La soi-disant attribution de 100 tonnes de papier au Parti Paysan Polonais pour sa campagne électorale doit être considérée comme un geste de propagande pour l'étranger sans que des suites pratiques se fassent sentir en Pologne. »

UNE INTERPELLATION A LA CHAMBRE DES COMMUNES AU SUJET DES ELECTIONS EN POLOGNE

LONDRES, le 13 décembre 1946. (Journal de la Chambre des Communes, vol. 431, N° 21-22). — Le député H. Hynd (Travailleuse) a interpellé le sous-secrétaire d'Etat aux Affaires étrangères au sujet de l'arrestation de MM. Golaj et Szturm de Sztrem et d'autres leaders socialistes polonais en demandant si ces faits n'avaient pas échappé à son attention et s'il envisageait d'entreprendre quelques démarches s'inspirant de l'esprit des accords de Potsdam et relativement aux résultats déplorables de la politique du Gouvernement Provisoire polonais à la veille des élections.

Le sous-secrétaire d'Etat MacNeil répondit : « Ces arrestations et d'autres encore n'ont guère échappé à mon attention. Dans la note du 20 novembre dernier remise à Varsovie par l'ambassadeur de Sa Majesté, le Gouvernement de Sa Majesté a fait savoir qu'il ne pourra pas considérer les obligations du Gouvernement Provisoire comme tenues au cas où ce

dernier n'assurerait pas la liberté à tous les partis politiques démocratiques pour poursuivre leur campagne électorale en s'abstenant d'opérer des arrestations, de faire peser des menaces d'arrestations et enfin de faire des distinctions entre les partis politiques. M. Hynd est inquiet parce que ces arrestations peuvent compromettre la liberté des élections en Pologne mais il ne serait pas d'avis que le Gouvernement de Sa Majesté trouvât opportun d'intervenir dans les cas individuels. »

Le vice-amiral Taylor (Conservateur). — « Est-ce que vous pouvez nous dire, Monsieur le Ministre, ce que fera le Gouvernement au cas où les élections en Pologne auraient lieu sur la base de la nouvelle loi électorale qui ne prévoit pas des élections libres et non entravées. »

Le sous-secrétaire d'Etat MacNeil. — « Il serait préférable d'attendre les résultats de ces élections. Notre opinion sur cette question est bien connue. »

Le député H. Straus (Travailliste). — « Mais n'est-il pas généralement bien connu que non seulement les méthodes d'arrestations mais aussi les méthodes d'assassinats politiques sont pratiquées à volonté en Pologne. Est-ce que le Gouvernement Provisoire polonais n'est pas un de ceux que le ministre Bevin exècre le plus ? »

LES ARRESTATIONS DES JOURNALISTES POLONAIS

Le « Dziennik Polski » de Londres du 14 décembre courant donne la liste suivante des journalistes polonais se trouvant actuellement en prison. Cette liste ne comprend que des journalistes polonais appartenant à des partis politiques reconnus par le gouvernement et ayant collaboré à des journaux paraissant officiellement :

M. Zygmunt Augustynski, rédacteur en chef de la « Gazeta Ludowa » organe du Parti Paysan Polonais (PSL), arrêté le 15 octobre dernier et inculpé d'espionnage en faveur des puissances occidentales.

M. Casimir Buczek, rédacteur à l'hebdomadaire « Piast » paraissant à Cracovie, arrêté vers la fin du mois de septembre dernier sous l'inculpation de collaboration avec le mouvement clandestin.

M. Casimir Baginski, directeur de l'office de propagande et de presse du PSL, rédacteur du bulletin intérieur du PSL, arrêté au mois d'octobre dernier sous l'inculpation d'éditer illégalement un bulletin.

M. Thadée Wegrzyniak, secrétaire de rédaction au bulletin intérieur du PSL et collaborateur de la « Gazeta Ludowa », arrêté au mois d'octobre dernier sans qu'on ait donné les motifs de son arrestation.

M. Jean Zaranski, rédacteur de la chronique allemande de la « Gazeta Ludowa », secrétaire de l'association des journalistes du PSL, arrêté le 22 octobre dernier, également sans qu'on ait donné les motifs de son incarcération.

Dr. Ladislas Bartoszewski, rédacteur de la chronique judiciaire de la « Gazet a Ludowa », arrêté le 21 octobre dernier. On évoque comme motif de son arrestation ses comptes rendus du procès de l'assassinat de Sciborek.

M. Joseph Lesniewski, rédacteur de la chronique anglo-saxonne de la « Gazeta Ludowa », arrêté peu après le retour des journalistes varsoviens de leur voyage à Londres. On n'a pas donné les motifs de son arrestation.

M. Adam Obarski, journaliste varsovien bien connu, collaborateur de nombreux quotidiens de la capitale. Arrêté au mois de novembre dernier ; l'agence U.B. qui, la première, a donné la nouvelle de son arrestation affirme qu'il vient d'être arrêté à cause de sa soi-disant collaboration avec l'organisation clandestine W.I.N.

LES REVELATIONS DE M. DEREK SELBY

LONDRES, le 14 décembre 1946. — La radio britannique a fait entendre à ses auditeurs une interview avec M. Derek Selby, journaliste anglais très connu et ancien correspondant du « Sunday Times » à Varsovie, récemment expulsé de Pologne. M. Derek Selby a donné une réplique aux accusations portées contre lui pour ses « rapports » avec le mou-

vement clandestin en Pologne. Ces accusations ont été publiées, il y a deux jours, par le colonel Romkowski, correspondant de l'agence U.B.

« M. Romkowski a déclaré que M. Selby a été expulsé de Pologne parce qu'il se serait mis en rapport avec les « bandes » et que le 10 septembre dernier, il aurait une conférence, aux environs de Hrubieszow avec les représentants des organisations clandestines W.I.N., N.S.Z., et U.P.A.

« Une centaine de « bandits » participaient à cette conférence — a dit M. Romkowski. M. Derek Selby leur a fait des reproches amers que malgré l'aide substantielle qu'ils reçoivent de l'étranger leur activité est très restreinte. »

« En répondant à cette naïve accusation qui semble plutôt porter l'empreinte d'une vulgaire provocation, M. Selby a déclaré qu'en tant que journaliste il considérerait comme son devoir de vérifier sur place la part de la vérité dans les reproches au sujet des « bandes des forêts » qui auraient des contacts avec le général Anders à l'aide de postes radiophoniques britanniques. M. Selby dit encore avoir profité des services d'un individu rencontré par hasard qui l'a conduit à un groupe de « maquisards » dans la région de Hrubieszow.

« M. Selby a pu constater de ses propres yeux que ce groupe ne possédait aucun matériel britannique, une partie de l'armement dont il disposait était d'origine allemande, mais pour la plupart c'était un armement russe dont ces hommes s'étaient emparés par force. Le journaliste britannique a vu également un canon d'origine américaine qui avait été délaissé sur un des anciens théâtres de guerre. M. Selby n'a pu trouver, non plus, la moindre preuve qui permettrait de croire que les « maquisards » entretenaient des relations avec le général Anders. Le journaliste britannique a affirmé, qu'à sa plus grande surprise, il a trouvé parmi ces « maquisards » un nombre considérable de jeunes garçons qui ont fui la maison paternelle dans la crainte de persécutions de la part du ministère de la Sécurité. Le commandant de ce groupe qui, selon M. Selby, était le seul homme de cette unité avant une instruction, lui a dit qu'il avait sous ses ordres 2.000 hommes.

« M. Selby a déclaré, en outre, que la seule raison de la présence de son secrétaire pendant cette visite a été la nécessité de lui servir d'interprète. Comme on le sait, son jeune secrétaire, M. Kazimierzak, a été arrêté peu de temps après par le ministère de la Sécurité sans aucun motif plausible. En conclusion, M. Selby a dit qu'il ne faisait aucun mystère de cette visite et même qu'il en avait parlé à M. Fleszar, le « bras droit » de M. Grosz. »

LES PROCÉDES DE L'U.N.R.R.A. SONT TOUJOURS LES MEMES

LONDRES, le 9 décembre 1946. — Un correspondant de l'Agence polonaise de presse à Londres mande d'Allemagne : « L'U.N.R.R.A.-Team 512 qui exerce son activité dans le camp de « D.P. » polonais à Schwäbisch Hall de la zone d'occupation américaine a usurpé le droit de censure sur toutes les lettres, périodiques et imprimés qui sont adressés aux habitants du camp. Même la correspondance de l'aumônier du camp avec ses autorités ecclésiastiques doit passer par le contrôle des censeurs de l'U.N.R.R.A.

« L'hebdomadaire ronéotypé du camp « Notre Vie » est naturellement soumis à la censure usurpée de l'U.N.R.R.A. Nous donnons ici quelques échantillons de cette censure. Dans un récit de Mme Szelburg-Zarembina, une femme de lettres polonaise bien connue, on a trouvé l'expression : « Oh ! Marie Reine de Pologne » (invocation traditionnelle dans les litanies de la Vierge Marie en langue polonaise — N. du T.). Le censeur a ordonné la suppression de cette expression en prenant pour motif le fait que la Pologne étant une république il ne peut tolérer dans le texte une attitude réactionnaire (!).

« Les habitants du camp n'ont appris que quelques semaines plus tard qu'un congrès des évêques polonais s'était réuni à Czestochowa. Ils ont appris cette nouvelle par des journaux polonais car on avait interdit à leur journal du camp de la publier.

« On s'est empressé de fermer l'école de ce camp et on a interdit aux instituteurs de donner des leçons particulières aux enfants. « Si les parents veulent que leurs enfants reçoivent une instruction, ils n'ont qu'à retourner en Pologne. »

« Il y a quelques semaines, on a annoncé la liquidation du camp. Tous les réfugiés de ce camp ont reçu l'ordre de se préparer au départ. Celui-ci n'a pas eu lieu le jour fixé, ni les jours suivants ce qui n'a pas empêché de tenir les réfugiés dans un état d'alerte tous les jours. Les contrôleurs de l'U.N.R.R.A. vérifiaient soigneusement si toutes les personnes se soumettaient à cet ordre draconien et illégal. Cette situation a duré tout un mois.

« Les réfugiés complètement coupés du monde ne pouvaient même pas se plaindre par correspondance, car leurs lettres étaient censurées et des mesures très sévères étaient prises à l'égard de ceux qui faisaient la moindre allusion, dans leur correspondance, à cet état de choses. On a pu être témoin d'une situation tout à fait paradoxale, à savoir que les Polonais qui avaient été amenés par force en Allemagne pour les travaux forcés se sont vu obligés d'employer à l'égard des fonctionnaires de l'U.N.R.R.A. les mêmes méthodes de ruse que celles dont ils avaient usées à l'égard des Allemands pendant la guerre.

« On vient seulement de connaître ces procédés. Hélas, le Team 512 « assiste » de la même façon un autre groupe de Polonais que le mauvais sort a livré aux tortionnaires de ce Team. »

D'autre part la « Polish Press Agency » à Edinbourg, dans son bulletin du 6 courant rapporte que l'U.N.R.R.A. agissant d'après les instructions de son directeur général est en train de contraindre les réfugiés politiques en Allemagne à retourner en Pologne. Les méthodes employées par cette organisation sont stigmatisées par les extraits de documents dont le bulletin donne une partielle reproduction :

« M. W.-J. Holman, Areas Employment Officer de l'U.N.R.R.A. a signé le document suivant publié le 16 octobre 1946 : « Tâchez de répartir la totalité des emplois disponibles parmi les personnes déplacées et donnez du travail à tous. N'employez pas de Polonais. Rapatriez-les, ils doivent tous retourner chez eux. Les Baltes, les Ukrainiens et les Juifs sont employables. Usez de discrétion avec les Juifs mais l'essentiel est qu'ils puissent travailler... »

« Le rapatriement est la chose la plus importante pour l'U.N.R.R.A. en ce moment. Détournez tous les Polonais de projets de travail à moins qu'ils puissent être employés utilement et momentanément jusqu'à la date de leur départ pour la Pologne ; l'essentiel est qu'ils partent et qu'il ne reste pas un Polonais non rapatrié. S'ils refusent leur rapatriement, ils doivent être employés à la reconstruction de l'Allemagne et alors ils auront changé d'avis.

« Les Baltes sont désirables et peuvent être employés dans les bureaux, les centres administratifs, etc... Pas de Polonais — rapatriez-les. ...Engagez par ailleurs les Allemands pour remplacer les Polonais indispensables, mais retirez toujours les Polonais et renvoyez-les chez eux... »

LES OUVRIERS POLONAIS EN GRANDE-BRETAGNE S'ORGANISENT

LONDRES, le 11 décembre 1946. — Le congrès des syndicats polonais qui s'est tenu à Londres à Deanish House du 6 au 8 décembre courant a procédé à la constitution du Comité Central des Syndicats des Travailleurs polonais en Grande-Bretagne, l'a doté de statuts et a tracé les lignes générales de son activité future.

Au nom du Comité Etranger du Parti Socialiste Polonais (PPS), le Dr. Otto Pehr souhaite la bienvenue aux congressistes. MM. Feather et Bell, secrétaire du Comité Etranger des Trade Unions, sont venus au congrès à titre de représentants du syndicalisme britannique. Au nom des syndicats britanniques, M. Feather accueillit les membres des syndicats polonais et leur garantit qu'ils jouiraient des mêmes droits et avantages que les ouvriers et employés anglais.